TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 177 DERNIÈRE ÉDITION 3 MARDI 6 JANVIER 1981

La crise politique s'aggrave en Israël

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 5 kr.; Espagne, 58 pes.; E.-U., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 23 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,80 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 240 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cents; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les États-Unis et leurs voisins

Un « grand dessein »

La brève rencontre en territoire mexicain de MM. Reagan et Lopez Portillo devrait permettre aux deux hommes de se connaître et donc d'éviter des malentendus dans les quatre ans qui viennent. Est-elle pour autant l'amorce de ce grandiose « accord nord-américain » entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique que le futur président annonçait en fanfare alors qu'il n'était encore que le candidat du parti républicain ?

M. Reagan croit à la possibilité de lier, d'une façon ou d'une autre, ces trois pays si différents. En bon pragmatique, il ne se préoccupe pas outre mesure des arrière-pensées, rancœurs ou idéologies des uns et des autres, et ne prend en compte que l'intérêt que chacun des partenaires devrait, selon lui, y trouver.

Les Etats-Unis ont besoin du pétrole et du gaz de leurs voisins du nord et du sud. Ils profitent déjà largement des ressources mexicaines, mais voudraient accroître leurs approvisionnements et obtenir enfin, pour étancher leur soif insatiable d'énergie, une part de la production canadienne, dont ils ont été jusqu'à présent presque totalement exclus. De son côté, le Mexique se sert de l'émigration comme d'une soupape de sûreté pour éviter l'explosion sociale qui risquerait de se produire si tous les paysans pauvres qui trouvent — légalement ou illégalement — à s'occuper au nord du rio Grande restaient à [...] Enfin, le Canad[...] point tel de la [...] capital financi[...] américaines que [...] parait parfois douteuse.

M. Reagan estime donc que l'intégration des trois pays est déjà largement avancée et qu'il est avantageux pour tous de l'accentuer. Le Mexique donnerait — davantage encore — ses hydrocarbures ; le Canada permettrait aux lois du marché de s'exercer librement, laissant ainsi son pétrole couler du nord au sud (vers les Etats-Unis) au lieu de le faire transiter d'ouest en est par un oléoduc « politique », dont la signification, pour l'unité nationale canadienne, s'apparente à celle qu'avait jadis le chemin de fer transcontinental. L'Oncle Sam, puissance tutélaire et bénéfique, dispenserait sans compter à ses deux voisins la manne de sa technologie, de sa puissance financière et de sa protection militaire.

Cette idée — ou plutôt ce rêve — d'un marché commun nord-américain a germé dans l'esprit de M. Reagan alors que, gouverneur de Californie, il avait à « gérer » une frontière commune avec le Mexique. Il s'agit, sans nul doute, d'un des « grands desseins » de sa présidence. A-t-il des chances d'aboutir ? On peut en douter dans la mesure où ce plan équivaut à étendre au Mexique l'ensemble déjà existant formé par les Etats-Unis et le Canada, qui est intégré économiquement (à l'exception, notable, de l'énergie) et étroitement lié militairement. M. Reagan raisonne comme un « businessman », mais ce n'est le cas ni de M. Trudeau, qui est un nationaliste canadien convaincu, ni de M. Lopez Portillo, qui est tout aussi nationaliste et croit en outre à la vocation tiers-mondiste de son pays, qu'une telle « association » avec les Etats-Unis ruinerait à jamais.

Il faut espérer que le président mexicain aura trouvé les mots nécessaires pour délivrer M. Reagan de ses illusions les plus excessives et le mettre en garde contre les dangers d'un retour à la « politique du gros bâton » après l'intermède des « droits de l'homme » chers à M. Carter. Ni les peuples de la région, au premier chef celui du Salvador, où la violence n'épargne plus personne, pas même les citoyens américains, ni les Etats-Unis n'ont rien à y gagner.

Si M. Reagan entend ce message raisonnable, cette rencontre, de caractère inhabituel, entre un président élu des Etats-Unis et un président mexicain n'aura pas été inutile.

● M. Ronald Reagan expose au président Lopez Portillo son plan de coopération avec le Mexique et le Canada
● Deux ressortissants américains tués au Salvador

M. Ronald Reagan devait rencontrer, à Ciudad-Juarez, ce lundi 5 janvier, le président du Mexique, M. Lopez Portillo. Le futur président des Etats-Unis, qui souhaite que le Mexique adopte une position neutre dans les conflits interaméricains, doit exposer son grand projet de coopération entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. M. Lopez Portillo mettra sans doute en garde M. Reagan contre les risques d'une éventuelle intervention des Etats-Unis en Amérique centrale, où la situation se détériore rapidement.

Deux ressortissants américains ont, en effet, été assassinés au Salvador, dimanche 4 janvier. Il s'agit de deux avocats travaillant pour un institut dépendant des syndicats A.F.L.-C.I.O. En décembre, quatre Américaines, dont trois religieuses, avaient déjà été tuées dans ce pays, provoquant une suspension temporaire de l'aide de Washington à la junte salvadorienne.

De notre correspondant

Washington. — A en croire ses collaborateurs, M. Reagan s'était fixé deux règles de conduite jusqu'à son entrée en fonctions, le 20 janvier : ne pas rencontrer de chefs d'Etat étrangers et n'effectuer aucun voyage hors des frontières. La première règle a été enfreinte en novembre lors du séjour du chancelier Schmidt à Washington. La seconde est violée à son tour ce lundi 5 janvier par une « visite de courtoisie » au président mexicain, M. José Lopez Portillo, à Ciudad-Juarez, sur l'autre rive du Rio-Grande.

L'entretien a été qualifié de « *symbolique* » et de « *hautement significatif* » par l'entourage de M. Reagan. Il s'inscrit dans le projet d'un « *accord nord-américain* » (Etats-Unis, Canada, Mexique) défendu par le candidat républicain pendant la campagne électorale. M. Reagan voulait d'ailleurs rencontrer aussi le premier ministre canadien M. Trudeau, mais les engagements de ce dernier ne l'ont pas permis avant le 20 janvier.

Le président élu n'a jamais précisé ce qu'il entendait par « *accord nord-américain* ». Un projet d'intégration politique est exclu en raison des poussées nationalistes qui se manifestent au Mexique comme au Canada. Même un marché commun paraît bien difficile à réaliser. Toujours est-il que les Etats-Unis, inquiets de l'indépendance grandissante de leurs alliés japonais et européens, sont tentés de se tourner davantage vers des pays plus proches géographiquement et moins susceptibles économiquement de voler de leurs propres ailes.

Washington et Mexico ont toujours eu du mal à se comprendre. Marqués par leur révolution — et donc enclins à appuyer les mouvements révolutionnaires — les compatriotes de M. Lopez Portillo n'ont jamais oublié que les Etats-Unis avaient annexé la moitié de leur territoire au siècle dernier. Ils sont souvent très méfiants à l'égard du riche voisin du Nord. Mais comment s'en passer ? Et comment ignorer le triple avantage de cette proximité : exporter une main-d'œuvre largement excédentaire, vendre des produits bon marché et n'avoir pas à se ruiner en dépenses militaires.

De leur côté, les Etats-Unis ont intérêt à ce que ce voisin moins riche améliore sa situation économique. Cela leur permettrait d'y exporter davantage et de ne pas devoir absorber chaque année des centaines de milliers d'immigrants illégaux. D'ores et déjà, le Mexique est le troisième partenaire commercial des Etats-Unis, après le Canada et le Japon. Il leur vend plus de la moitié de son pétrole et se procure chez eux la moitié environ de ses importations.

ROBERT SOLE.

(Lire la suite page 4.)

Une première en génétique

Des « doubles » de mammifères ont été obtenus par transplantation de noyaux cellulaires

Deux chercheurs travaillant à l'université de Genève, le professeur suisse Karl Illmensee, et le professeur américain Peter Hoppe ont, récemment, réussi pour la première fois chez des mammifères la transplantation de noyaux de souris d'un embryon à un ovule. Leurs expériences ont donné naissance à trois souriceaux qui sont ainsi les « doubles génétiques » des embryons.

Le clonage des mammifères reste du domaine du futur. Les deux chercheurs n'en ont pas moins réalisé une nouvelle étape, qui devrait servir avant tout d'outil expérimental. De telles recherches visent, en effet, surtout à comprendre pourquoi, au cours du développement, des cellules qui disposent des mêmes informations de base sont capables d'avoir des comportements fort différents.

Un formidable défi

Reconstituer un individu complet, copie conforme d'un être vivant, à partir d'une cellule prélevée sur ce dernier : le clonage serait-il sur le point de quitter le domaine de la science-fiction pour entrer dans celui de la réalité ?

MM. Illmensee et Hoppe n'en sont pas arrivés là : il leur a fallu partir non pas d'un être adulte, mais d'un embryon. Les trois souriceaux nés porteurs d'un patrimoine génétique artificiellement introduit dans l'ovule sont peut-être des copies, mais d'êtres qui ne se sont pas développés, puisqu'il a fallu interrompre la croissance des embryons « donneurs » pour leur emprunter le noyau de leurs cellules. D'ores et déjà, cette technique devrait être utilisable par exemple pour produire, à partir d'un unique embryon, plusieurs organismes génétiquement semblables.

L'expérience aujourd'hui annoncée est une nouvelle étape, qui vient logiquement après toute une série de recherches qui se développent depuis de longues années.

Ces expériences, longues, extrêmement difficiles, et à taux d'échec très élevé, ne visent pas seulement à assouvir une quelconque curiosité, voire un besoin de jouer les apprentis sorciers. L'un des plus formidables défis lancés à la biologie moderne touche précisément aux problèmes du développement de l'être vivant et à ce que les scientifiques appellent la différenciation cellulaire.

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 11.)

La fête et les vœux

LA fête est finie. Au moins pour ceux qui ont pu en profiter. C'est-à-dire ni les gosses du « quart monde » que l'on a vu patougeant dans la boue et privés de toute joie à 20 kilomètres de Notre-Dame ; ni les chômeurs de Fougères et d'ailleurs, arrivés au bout de leurs droits et qui, humiliés dans leur dignité d'hommes, n'osent dire ce qu'il en est à leur famille ; ni les foyers les plus modestes de trois enfants et plus et où il n'entre qu'un salaire et qui, eux non plus, ne mangent pas chaque jour à leur faim ; ni les étrangers, immigrés de longue date et dont trop souvent les fils, aussi français que d'autres, sont pour une pécadille expédiés dans un pays qu'ils n'ont jamais connu, et dont ils ignorent même la langue ; ni tant de prisonniers, des jeunes surtout, qui, innocents ou coupables, sont entassés dans des conditions qui font de leurs geôles autant de pourrissoirs et autant de défis au prétendu laxisme des magistrats ; ni, enfin, les grévistes de la faim corses, abandonnés de tous. Le ministre de l'intérieur et celui de la justice ont cependant passé de bonnes fêtes de Noël et du Nouvel An.

∴

Mais, si la fête est finie, le temps des vœux ne l'est pas tout à fait.

Les vœux sont un genre difficile. Lorsqu'ils viennent des hommes de pouvoir, ils vont de la banalité à la prophétie en passant par l'emphase.

La France qui, sous les flonflons, a défilé à l'Elysée n'était pas toute la France. C'était la France officielle dont, sans le vouloir, la télévision a offert une image endimanchée, à la limite de la caricature, aux Français plus médusés qu'admiratifs. Ah ! Balzac ! Ah ! Daumier ! Le protocole veut qu'il y ait ce jour-là tout le corps diplomatique, l'habitude, tout le gouvernement en costume de deuil ou d'apparat, et la courtoisie, d'un autre temps, tous les corps dits constitués. Et les Eglises. Mais pourquoi les Eglises ? Pourquoi ni les professions, ni les syndicats, ni les associations, ni même les partis, qui toutes et tous forment le tissu d'un pays démocratique ?

Mais qu'auraient-ils entendu d'authentique et de profond ?

∴

On l'a déjà dit. Si le président est un mauvais économiste, qui s'est trop souvent trompé dans ses analyses et ses prévisions, il est un fin politique dès lors qu'il dispose des moyens d'information de masse et, il faut l'ajouter, un diplomate ingénieux dans l'inspiration à défaut de l'être toujours dans l'action.

J. F.

(Lire la suite page 8.)

IRAN : la guerre « bénie »

La vive polémique qui oppose le président de la République au premier ministre se poursuit à Téhéran. Le chef de l'Etat, M. Bani Sadr, a reproché, samedi 3 janvier, à la radio-télévision de « passer son temps à expliquer que le président complote contre le clergé », tandis que, dans une interview publiée ce lundi par le quotidien ouest-allemand « Die Welt », le chef du gouvernement, M. Radjai, accuse M. Bani Sadr de s'opposer à la direction religieuse du pays en s'appuyant sur « une petite partie des militaires et un infime groupuscule de pseudo-intellectuels orientés vers l'Occident ».

Le conflit avec l'Irak, auquel Eric Rouleau consacre quatre articles dont nous commençons la publication, n'a aucunement fait taire cette polémique. Elle traduit d'importantes divergences — notamment dans l'attitude à l'égard des Etats-Unis dans l'affaire des otages (lire nos informations page 4).

I. — L'UNION SACRÉE

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Téhéran. — « *N'est-ce pas votre K.G.B. qui nous a fait parvenir indirectement le plan secret de l'offensive irakienne ?* » La question posée à brûle-pourpoint par le président Bani Sadr embarrasse visiblement l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Vladimir Vinogradov se réfugie dans un pesant silence, mais son visage s'éclaire d'un sourire aussi large qu'énigmatique. Le chef de l'Etat iranien avait constaté que l'invasion de la République islamique, commencée plus de trente-six heures avant son entretien avec le diplomate, se déroulait selon un scénario que décrivait fidèlement un rapport secret qu'il avait reçu plusieurs semaines auparavant. Qui d'autre que le Kremlin, se demandait-il, pouvait avoir accès aux projets de l'état-major général de Bagdad ?

M. Bani Sadr devait affirmer ultérieurement que les services iraniens avaient « *acheté fort cher* » ce document à Paris. Certains soutiennent, cependant, qu'il a été remis gracieusement au président iranien — ainsi qu'à l'imam Khomeiny — par le parti communiste Toudeh, qui dispose de ses propres « antennes » tant à Paris qu'à Bagdad. Divers indices paraissent accréditer l'hypothèse. A la même époque où la « transaction » aurait été conclue à Paris, M. Bani Sadr avait exceptionnellement reçu à deux reprises au moins, le secrétaire général du P.C., M. Noureddine Kianouri. Ce dernier s'était félicité, en privé, de l'accueil cordial auquel il avait eu droit, ainsi que des assurances qu'il disait avoir reçues tant auprès de la présidence de la République que dans l'entourage de l'imam Khomeiny quant à la « normalisation » du fonctionnement de son parti.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Violences

La France n'est pas l'Italie, mais il y a dans notre pays, à travers les attentats, déprédations et autres actes de vandalisme, gratuits ou non, une tentative pour déstabiliser notre société qui finit par provoquer des réactions chez les « innocents ».

Dans ces conditions, est-il innocent qu'un sondage de la Sofres nous apprenne que 63 % des personnes interrogées soient favorables à la peine de mort, même si une majorité plus grande encore ne croient visiblement pas à l'exemplarité de ce châtiment ?

Tout se passe, en fait, comme si les « victimes » éprouvaient à leur tour, par lassitude ou impuissance, un désir ou un besoin de vengeance. A la violence souvent gratuite semble désormais répondre une envie de violence pour rien. Mais quoi de plus dangereux que cet entraînement vers l'irrationnel ?

MICHEL CASTE.

PATRIMOINE 1980

L'année du budget

Et voilà, c'est terminé. L'Année du patrimoine est entrée dans l'ère du souvenir avec les premiers verres de champagne de 1981, devenant à son tour du patrimoine en quelque sorte. Qu'a-t-elle été, que laisse-t-elle en fait d'héritage, et à qui ?

Sans doute est-il trop tôt pour en établir le bilan dans la mesure où ce qu'elle aura pu nous léguer de sérieux est rien moins que comptabilisable. De surcroît après les espoirs qu'une telle année avait fait naître, beaucoup en sont aujourd'hui à fêter sa disparition, soulagés de voir disparaître une formule répétitive jusqu'à la nausée, et servie à toutes les sauces : « Dans le cadre de l'Année du patrimoine... » L'exaspération porterait à en voir les résultats sous un jour peut-être trop noir. Peut-être...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 13.)

L'AFFAIRE DE VITRY

L'affaire du foyer d'immigrés de Vitry soulève, comme on pouvait s'y attendre, de très nombreuses réactions. Elles se classent en deux types. Les uns, avec Marek Halter, dénoncent dans tout soupçon de xénophobie une atteinte à l'âme même de la France. Les autres, avec l'anticommuniste Michel Brugeneur et le communiste Emile Azoulai, estiment que les vrais racistes sont ceux qui, par une politique aveugle, ont créé les conditions du racisme.

L'impossible exclusion

par MAREK HALTER

PEUT-ON comprendre l'exil si on ne l'a jamais connu ? Peut-on deviner le regard de celui qu'on arrache à sa maison et à sa terre ? Nous devons rappeler encore et toujours le Lévitique : « *Si un étranger vient séjourner avec vous, dans votre pays, vous ne l'opprimerez point. Il sera pour vous comme l'un des vôtres, l'étranger qui séjourne avec vous ; vous l'aimerez comme vous-même, car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte.* »

Notre siècle a mal commencé : les pogromes, les guerres, les déplacements de population, une révolution avortée et la contre-révolution en Russie. La technologie amplifia les événements et accéléra l'histoire. La deuxième guerre mondiale allait suivre la première, et l'on appréhende avec angoisse, la troisième. Le premier génocide a entraîné le second, le second le troisième, le troisième le quatrième. Un million et demi d'Arméniens, six millions de juifs, un million de Biafrais, trois millions de Cambodgiens.

La structuration des Etats et leur emprise sur la vie des citoyens ajoutent aux grands exodes économiques de nouvelles vagues d'émigration politique, religieuse et raciale.

Bien sûr, le phénomène n'est pas nouveau. Rappelons l'exil des protestants français en Hollande et en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, en 1683, ou celui d'une partie de la noblesse et du clergé français après 1789. Mais ces expulsions n'ont jamais pris les proportions des grandes émigrations de l'entre-deux-guerres : celle des mineurs polonais, des anti-fascistes italiens, des républicains espagnols, des opposants au nazisme, des juifs...

Toute une humanité enfermée dans d'humbles baluchons sur les routes de l'exil.

Le rêve de tous ces déracinés : la patrie des droits de l'homme. L'expression : « *Heureux comme Dieu en France* », que j'avais apprise moi-même en yiddish, on l'a répétée dans toutes les langues.

Si, pendant la Révolution de 1789, des étrangers siégeaient à la Convention, si des émigrés ont joué un rôle important sous la Commune de Paris, la France des années 1930 a renié ses principes en posant une série de restrictions à l'émigration : loi Laval en 1934-35, loi Daladier en novembre 1938, jusqu'aux camps d'internement. Certains syndicats et partis de gauche n'ont pas échappé à la xénophobie. Par exemple, les syndicats C.G.T. de la chapellerie et du textile ont mené une violente campagne teintée d'antisémitisme contre les travailleurs juifs émigrés, qui acceptaient des conditions de travail très dures et des salaires dérisoires.

Tandis que Paris se couvrait d'affiches dénonçant les étrangers sous le prétexte de défendre « *les intérêts et les revendications légitimes* » de la classe ouvrière française, Jean Giraudoux écrivait dans *Pleins Pouvoirs* : « *Tous ces immigrés, habitués à vivre en marge de l'Etat et à en éluder les lois, habitués à esquiver toutes les charges de la tyrannie, n'ont aucune peine à esquiver celles de la liberté : ils apportent là où ils passent l'à-peu-près, l'action clandestine, la concussion, la corruption, et sont des menaces constantes à l'esprit de précision, de bonne foi, de perfection, qui était celui de l'artisanat français...* »

La machine infernale de la deuxième guerre mondiale a broyé l'Europe et bouleversé le monde. Des millions d'individus, poussés par les politiques et les stratèges, envahirent les routes et passèrent les frontières. Des exilés sans espoir de retour : des Allemands de Prusse orientale aux Indous du Pakistan, des Italiens de Yougoslavie aux Turcs de Grèce et de Bulgarie, les Polonais des territoires annexés par l'U.R.S.S., jusqu'aux Chinois d'Indonésie ou aux rescapés de l'holocauste chassés des pays de l'Est. Pour eux tous, le pays d'accueil devenait inexorablement une nouvelle patrie.

« Seuil de tolérance »

Après la guerre, l'industrie en expansion a eu besoin de main-d'œuvre, et des millions d'hommes et de femmes, à peine libérés du colonialisme, ont cherché du travail. Une nouvelle vague submergea l'Europe.

Quatre millions de ces travailleurs immigrés s'installèrent en France. Attachés à leur nouvelle patrie, mais liés à leurs racines, parlant leur langue et vivant leurs coutumes, ces immigrés participèrent, sans le vouloir et sans le savoir peut-être, par leur présence même, à l'éveil des particularismes culturels et ethniques en France.

Ils sont quatre millions, dont neuf cent quatre-vingt-neuf mille enfants, à n'avoir jamais connu d'autre pays que la France. *Aujourd'hui, on reparle du « seuil de tolérance »* et, comme au début des années 30, le parti communiste et l'extrême droite lancent une campagne xénophobe, au nom de la défense des intérêts des travailleurs français. Comme à l'époque, aussi, lorsque les autorités françaises obligèrent les mineurs polonais à quitter leur nouvelle patrie pour un nouvel exil.

Dans un train de nuit, Saint-Exupéry rencontra quelques-uns de ces immigrés qu'on renvoyait « chez eux » et, parmi les hommes et les femmes repliés dans leur *sommeil, il aperçut un enfant* né en France mais déjà marqué par le signe du rejet. Et c'est à ce propos qu'il écrivit, dans *Terre des hommes*, la phrase célèbre : « *C'est Mozart enfant qu'on assassine.* » Lui-même ne connaissait pourtant pas l'exil, mais il avait compris qu'en excluant quelqu'un d'entre nous on tuait chaque fois quelque chose en nous.

Réplique à... Alain Badiou

Les vrais antiracistes

par ÉMILE AZOULAI (*)

L'article d'Alain Badiou : « Le P.C.F. est-il raciste ? » (le Monde *daté 28-29 décembre 1980) nous a valu de la part de M. Emile Azoulai une longue réplique dont voici l'essentiel :*

Il faut vraiment habiter les quartiers bourgeois et ne pas vivre les problèmes de l'immigration au jour le jour pour théoriser et feindre de ne pas comprendre le bien-fondé de la position du P.C.F., fidèle à sa lutte contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix. Badiou ignore-t-il que, dans certaines écoles de la ceinture, la présence d'un grand nombre d'enfants d'immigrés accroît les difficultés d'enseigner du fait de leur familiarisation moins grande avec la langue française ?

Avec l'aberration des différentes réformes de l'enseignement, une part des retards scolaires des enfants des banlieues ne s'expliquerait-il pas ainsi ?

Et pourtant les militants communistes se sont toujours trouvés aux avant-postes dans la lutte pour réclamer des moyens adéquats pour que cette situation ne devienne pas un « fait de société » réservé aux villes ouvrières.

Est-ce servir les enfants d'immigrés qui veulent tant apprendre et peuvent tant le faire que de ne pas les situer en terrain plus favorable ?

Est-ce servir les enfants des travailleurs français que leur faire connaître pareille situation et à eux seuls, à l'exclusion des enfants de Saint-Maur ou de Neuilly ?

A moins que Badiou ne soit comme Alice Saunier-Seïté, partisan des universités à l'américaine, celles de l'élite et des surdoués dont la population viendrait des seuls beaux quartiers. Ignore-t-il que les immigrés sont les pourvoyeurs de main-d'œuvre à bon marché d'un patronat avide de profits et qu'à ce titre ils sont qualitativement et quantitativement les bénéficiaires de l'aide sociale des mairies à direction communiste ?

Cet aspect du problème n'est pas négligeable dans la détermination des seuils d'intervention de l'aide sociale, excluant par-là même bon nombre d'autres travailleurs considérés « à revenus plus élevés », mais qui, en fonction de l'inflation et de la hausse du coût de la vie, auraient vocation à être aidés.

Quand la population d'immigrés à bas revenus atteint de 12 à 20 %, le budget est vite dévoré. Le coût de la cantine ou de la colonie de vacances reste alors soumis aux mêmes plafonds sans possibilité d'autre orientation.

Ce sont des réalités que certains préfèrent ignorer, car il est plus facile d'occuper la tribune avec une phraséologie redondante que de pratiquer quotidiennement en faveur des immigrés une politique juste, non empreinte de démagogie, car la démagogie amène aussi à une forme de racisme : celle de la protection colonialiste ou néo-colonialiste de l'assistant à l'assisté.

Les communistes, au contraire, disent aux immigrés comme aux Français : prenez en charge vos intérêts, luttez. Juif et communiste, fier d'être l'un et l'autre, je trouve dans la politique de mon parti des raisons d'espérer, d'être moi-même, d'avoir une identité réelle.

Personne ne peut oublier qu'à la position des communistes sur l'immigration s'ajoute un autre volet essentiel, fondamental : celui d'un nouvel ordre économique mondial.

Dans l'action au moment de la guerre d'Algérie, celle du Vietnam première et deuxième formule, dans la défense des syndicalistes tunisiens, des patriotes coréens, du Salvador, du Nicaragua, d'Angela Davis, dans la Résistance... les communistes ont été et sont toujours présents.

(*) Membre du P.C.F., M. Azoulai s'exprime à titre personnel.

Les pires racistes

par MICHEL BRUGENEUR (*)

J'AFFIRME sur l'honneur n'avoir jamais appartenu au parti communiste et n'avoir aucune sympathie pour cette dangereuse association stalinienne. (Moins encore pour l'extrême droite.)

Mais je trouve que l'on fait un mauvais procès au maire de Vitry pour avoir refusé l'implantation d'une nouvelle colonie de migrants dans sa commune déjà sursaturée de pauvres types de toutes les couleurs, de toutes les races, de toutes les religions, de toutes les incultures.

A-t-il ouvert des chambres à gaz pour y exterminer les infortunés Maliens ?

Non. Il aurait pu leur dire : « *Les ministres philanthropes qui vous ont fait venir et vous chérissent habitent à Neuilly et à la Muette et il se feront un plaisir de vous prouver leur attachement en vous hébergeant dans leurs quartiers.* »

Ou bien : « *Excusez-nous : nous avons déjà tellement d'invités qu'il n'y a plus une seule place à la table du banquet national ou communal.* »

Le maire de Vitry est le mandataire de ses électeurs qui commencent à donner des signes de rejet à l'endroit des immigrés n'ayant ni la même langue ni les mêmes mœurs et qui, habitués à la misère de leurs pays, travaillent pour des salaires dont les Français ne voudraient pas. Il s'est rendu compte que ses concitoyens commençaient à devenir racistes. Antiraciste, il a voulu conjurer le péril en ne lui fournissant pas de nouveaux aliments.

Beaucoup de maires communistes sont de bons maires en dehors des puantes salades politiciennes.

La plupart des maires, communistes ou non, ont des problèmes avec les immigrés. Même M. Defferre qui prétend les avoir résolus. M... le maire socialiste de Mantes-la-Jolie.

A Mantes, où la communauté musulmane a décidé de construire une mosquée sur un espace vert juste en face d'une H.L.M.-accession à la propriété, qui a été acheté grâce à une commandite des émirs du Golfe. Une mosquée pour tous les fidèles des Yvelines.

Dans cette ville, 17 % de la population sont constitués par des « travailleurs étrangers » de trente-trois *ethnies différentes*.

Les résidents de la petite cité H.L.M. ont élevé *une vigoureuse protestation*, formé une association pour la défense du droit qu'ils croient avoir à la tranquillité. Les signatures affluent sur des pétitions.

Chargé d'un reportage, j'ai demandé à l'édile municipal :

« Pourquoi ne pas consulter vos électeurs ?

— Parce que je connais d'avance la réponse : 90 % de « non ».

— Alors ?

— Cela prouverait que mes compatriotes sont racistes. Quand c'est la majorité qui a tort, il faut lui donner une leçon. »

Un tel raisonnement va très loin en régime démocratique. Les gens de Mantes qui n'étaient pas racistes commencent à le devenir. De même ... Marseille, après certains incidents, de paisibles républicains se sont inscrits à des groupements d'extrême droite.

Au sujet de Vitry, de nouveau, le grand mufti de Paris a flétri le « racisme » des Français.

Non seulement personne ne les défend, mais les représentants du pouvoir *s'acharnent à cultiver le* ... culpabilité de leurs

Des lieux e... complexe de concitoyen

Son excellence le mufti de Paris devrait, pendant qu'il y est, invectiver la social-démocratie allemande qui a renvoyé chez eux de nombreux immigrés, les 42 % d'Helvètes qui se sont prononcés par référendum pour la même mesure, les Anglais qui manifestent contre l'invasion. Les Français, qui ne furent jamais esclavagistes comme le sont encore certains pays musulmans, supportent avec leurs 1 600 000 chômeurs le poids et les charges de 3 millions de travailleurs étrangers.

Ces pauvres gens n'ont pas eu besoin, quoi qu'on en dise, qu'on aille les chercher. 70 % d'entre eux sont entrés illégalement.

Il y eut, il y a toujours, beaucoup de déchet dans ce nouveau prolétariat : 30 % des lits d'hôpitaux et la presque totalité des sanas sont occupés par les immigrés que notre climat, les rigueurs des fonderies ou des mines rendent malades. Mais ce déchet, c'est la collectivité qui le supporte, la Sécurité sociale. Le patronat garde les valides et les exploite.

Les immigrés arrivaient des patries du despotisme, de la famine ou, au mieux, de l'ignorance. Ils ne comprenaient pas la compassion des âmes sensibles à la vue des conditions de vie qui leur étaient faites chez nous. Elles leur paraissaient paradisiaques : manger à sa faim, être libre, avoir de l'argent. Ils n'avaient aucune envie de participer à notre grande bouffe considérée comme sacrilège. Ils fondaient eux-mêmes des ghettos pour y retrouver la chaleur tribale et la pureté religieuse.

Aujourd'hui encore, la *plupart* d'entre eux n'ont que faire de nos slogans et de nos valeurs, mais les mieux doués se sont tout naturellement élevés socialement : 10 % sont devenus cadres, 12 % commerçants. Ils monopolisent l'épicerie en détail. Les Portugais et les Vietnamiens sont en forte densité dans les emplois de l'hôtellerie. C'est humainement leur droit.

Mais ce n'est ni du racisme ni de la xénophobie de constater que nous avons 1 600 000 chômeurs et que des générations entières de jeunes n'ont pas de débouchés, que les charges sociales empêchent nos industries d'être compétitives, qu'il devient de moins en moins possible à notre petit pays d'assumer toutes les misères et les injustices du monde.

Les Français deviennent racistes, on n'y changera rien si on ne change pas la situation. Notre crime est d'av... ces Noirs balayer nos rues ... sur dix d'entre eux sont att...s, dans les dix mois de leur arrivée, par la tuberculose. Certains en meurent. Les autres, après un séjour en sanatorium, reviennent vivre dans leurs taudis insalubres et retournent vider les poubelles dans nos frimas auxquels leur morphologie est inadaptable.

La République au cœur innombrable laisse entrer tout le monde, et les maires des villes-dortoirs doivent se débrouiller, les instituteurs doivent renoncer à instruire les petits Français minoritaires dans sa classe parce que la majorité de ses élèves, comprenant mal ou pas notre langue, ne pourraient pas suivre. Alors, les parents d'élèves qui ne jugent pas la situation avec les lunettes roses de la LICRA deviennent racistes. Ou, si le maître veut poursuivre son programme, laissant les immigrés au fond de la classe, il sera taxé de racisme.

Il faut quand même voir les choses comme elles sont.

Et S. E. Si Amza Boubakeur, après nous avoir chapitrés une fois de plus, pourrait peut-être s'intéresser à ses coreligionnaires d'Islam trouvant normal de couper les poignets d'un voleur de poulets et de lapider la femme adultère après avoir abattu son amant à coups de revolver.

Les musulmans, on le sait, ne sont pas racistes. Ni le grand mufti de Jérusalem, l'allié inconditionnel d'Adolf Hitler, ni les ayatollah d'Iran. C'est nous qui avons besoin de leçons de S. E. Pas les gens de l'O.L.P., assassins d'enfants juifs en Belgique et poseurs de bombes devant les synagogues.

Sommes-nous tombés si bas ou quelqu'un va-t-il, des marches de l'Elysée, remettre à sa place ce hôte privilégié de la France ?

(*) Journaliste.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
224 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

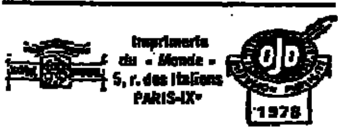
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

EUROPE

Italie

Les Brigades rouges menacent d'exécuter M. D'Urso si les organes d'information ne publient pas les déclarations des « comités de prisonniers »

De notre correspondant

Rome. — Les Brigades rouges ont désormais posé explicitement les termes de leur ultimatum. Dans un huitième communiqué, le groupe terroriste a annoncé la condamnation à mort du magistrat D'Urso, séquestré depuis le 12 décembre. La sinistre parodie de « *procès prolétarien* » s'est achevée sur une sentence de mort que le groupe a définie — exactement dans les mêmes termes qu'il y a deux ans pour Aldo Moro — comme « *l'acte de plus haute humanité que ce régime consente* ». Mais, dans ce texte, les terroristes affirment suspendre la sentence si journaux et télévision acceptent de passer, « *sans même censurer les virgules, les jugements et les positions politiques des comité de prisonniers* » des prisons de haute sécurité de Trani et de Palmi.

Alors qu'un second journaliste de l'Expresso, M. Giampaolo Bultrini, placé en garde à vue depuis deux jours, a été inculpé, le 3 janvier, comme son collègue M. Scialoja, pour « *complicité et faux témoignage* », les polémiques continuent sur la décision de l'hebdomadaire de publier l'interview du groupe terroriste. Désormais, les Brigades rouges veulent obliger les moyens d'information à passer ces textes de prisonniers. Cette exigence est d'autant plus diabolique qu'elle peut sembler limitée : en échange de la vie d'un homme, les Brigades rouges ne demandent pour le moment que la publication de leurs textes.

Mais, en cela, elles ne s'adressent pas seulement à l'Etat. Aussi bien le secrétaire de la démocratie chrétienne, M. Flaminio Piccoli, que celui *du parti républicain, M. Giovanni* Spadolini, ont d'ores et déjà annoncé refuser ce « *chantage inadmissible* », et ce dernier a même ajouté que « *l'on a déjà accordé une trop grande hospitalité aux thèses des [illegible] ristes* » dans la presse. Le[illegible] nistes sont tout aussi d[illegible] *l'Unita* écrit : « *On vise à* [illegible] *lation de la République.* » [illegible] dien communiste ajoute que ce défi terroriste a atteint un niveau tel qu'il « *fait peser l'ombre de la trahison sur toute concession ou fourbe calcul* ».

Dès ce 5 janvier, le ministre de la justice, M. Adolfo Sarti, répondra aux interrogations parlementaires sur les derniers événements et la recrudescence de l'activité terroriste. Mais la véritable échéance du gouvernement est pour le 9 janvier : M. Forlani se présentera alors devant la Chambre. Aux dissensions internes de son cabinet sur l'attitude à prendre face aux Brigades rouges s'ajouteront les attaques de l'opposition communiste, dont une interview de *l'Unita* de M. Ugo Pecchioli, le « *ministre de l'intérieur* » du P.C.I., annonce la teneur.

« *Le gouvernement a de lourdes responsabilités dans les derniers événements* », affirme ce dirigeant communiste. Il souligne qu'il ne s'agit pas seulement d'erreurs ou de retards, *mais que « son comportement a été erroné »*. « *La ligne juste*, poursuit M. Pecchioli, *aurait dû être de profiter au maximum de la crise du terrorisme. En revanche, on a eu la légèreté de relâcher la pression et même de lui offrir des espaces* », faisant référence à la décision de démanteler la prison de haute sécurité de L'Asinara. Critiquant durement les socialistes qui avaient voulu cette mesure, il conclut en substance qu'au nom même d'une lutte acharnée et efficace contre le terrorisme son parti ne peut soutenir, même dans la situation actuelle, un tel gouvernement.

Faut-il prendre de nouvelles mesures législatives pour défendre l'ordre public ? Comme après chaque escalade terroriste, le problème s'est de nouveau posé. En fait, l'arsenal judiciaire est *très bien fourni en* la matière : à la « loi Reale » adoptée le 21 mai 1975, malgré l'opposition des communistes, qui la jugeaient alors « liberticide », se sont ajoutés les décrets du 23 mai 1978 pris au lendemain de l'enlèvement d'Aldo Moro, puis de nouvelles mesures décidées le 14 décembre 1979 après qu'une quinzaine de terroristes de Prima Linea eurent attaqué une université privée à Turin.

Les peines prévues pour les délits de terrorisme ont augmenté progressivement avec l'escalade de la violence. La garde à vue est désormais passée à quarantehuit heures (le décret a été reconfirmé il y a quinze jours) et l'interrogatoire peut se dérouler pendant ce délai sans la présence de l'avocat. Les perquisitions sans mandat ainsi que les écoutes téléphoniques sont autorisées.

Une seule de ces mesures s'est *révélée réellement efficace* : celle qui prévoit une remise de peine pour les suspects d'activité terroriste qui acceptent de collaborer avec la justice. Elle est à l'origine de la vague de « terroristes repentis » — probablement plus d'une cinquantaine, — qui a permis d'infliger des coups décisifs aux groupes armés.

Beaucoup d'hommes politiques et de juristes sont en fait convaincus que le plus important est l'organisation des forces de l'ordre, et donnent en exemple le général Carlo Alberto Della Chiesa, qui, après avoir obtenu, en décembre 1979, le commandement des carabiniers pour l'Italie du Nord, a réussi à démanteler les Brigades rouges à Gênes et à Turin, alors que, dans le reste du pays, l'organisation terroriste semble être presque intacte. En témoigne d'ailleurs le piétinement de l'enquête à Rome sur l'enlèvement de M. D'Urso et sur l'assassinat du général Calviligi.

Cela explique la gravité des accusations portées contre les deux journalistes de *l'Espresso*. Le substitut du procureur, M. Domenico Sica, a défini leur version des faits comme « *ouvertement invraisemblable et contradictoire* » (*le Monde* du 3 janvier). Le texte du mandat d'arrêt contre M. Scialoja fait référence à des « *contacts réguliers* » avec les Brigades rouges depuis l'enlèvement du magistrat, et il aurait ainsi contribué à éluder « *des circonstances utiles pour l'identification et la capture des terroristes* ». Le magistrat pense, en effet, que, le 29 décembre, alors que M. Scialoja était entendu pour des informations contenues dans un précédent article sur une réunion au sommet des Brigades rouges, et faisait pour la première fois référence à un émissaire des terroristes qui l'avait contacté, le journaliste était déjà en possession des documents des Brigades rouges.

Les avocats de ce dernier contestent ces accusations, qui ne seraient fondées sur « *aucun élément concret* » et parlent d'une « *offensive tendant à limiter des espaces fondamentaux de liberté sous le prétexte de la lutte contre le terrorisme* ».

A l'exception des quotidiens d'extrême gauche, *Lotta continua* et *Il Manifesto*, tous les autres journaux continuent de condamner le comportement de *l'Espresso* et des deux journalistes.

Le président de l'ordre des journalistes a, pour sa part, affirmé que le journaliste est un citoyen comme les autres et que, en raison même de ses hautes responsabilités, « *il doit contribuer à la défense de l'Etat et des institutions démocratiques* ». Le Syndicat des journalistes a, de son côté, pris une position générale de principe et renvoyé toute décision à la semaine prochaine, ce dont se plaignent les journalistes de *l'Espresso*, qui ont exprimé leur pleine solidarité avec leurs collègues arrêtés.

MARC SEMO.

Espagne

La police accuse treize pays étrangers d'aider ou d'avoir aidé l'ETA

Madrid (*A.F.P.*). — Treize pays sont accusés par la police espagnole d'aider ou d'avoir aidé l'organisation séparatiste basque ETA.

Selon un rapport rédigé par plusieurs experts de la police et publié samedi 3 janvier par la revue *Police espagnole*, les commandos de l'ETA recevraient ou auraient reçu un entraînement militaire dans sept pays : le Yémen du Sud, le Liban, la Tchécoslovaquie, l'Irlande, l'Uruguay, Cuba et l'Algérie. Le rapport signale cependant que ce dernier pays a cessé de prêter son assistance à l'ETA.

D'autre part, les experts affirment que la Chine, l'U.R.S.S. et la Libye apportent ou ont apporté leur soutien économique à l'organisation terroriste dont les membres se réfugient habituellement en France, en Belgique ou au Venezuela.

Toujours selon le rapport, les membres actifs de l'ETA, dont les attentats ont causé la mort de plus de cent personnes en 1980, sont relativement peu nombreux. La police fait une distinction entre les membres « légaux », qui mènent une vie « normale » dans leurs localités respectives du Pays basque, et les « illégaux », qui résident habituellement à l'étranger et s'y réfugient après avoir commis des attentats en Espagne.

Les experts affirment que deux cents « illégaux » résident habituellement en France, entre soixante-quinze et cent en Belgique, et le même nombre au Venezuela.

De son côté, leq uotiadien indépendant *El País* a accusé, samedi, en termes particulièrement virulents, les autorités françaises d'avoir une « *responsabilité directe dans le maintien du sanctuaire terroriste* » au Pays basque français.

El País taxe de « *cynisme* » M. Giscard d'Estaing qui, écrit-il, « *a promis de façon toujours ambiguë de collaborer à l'éradication du banditisme armé espagnol qui opère en territoire espagnol et se réfugie en France* ».

« *Pourquoi s'étonner ?* », s'interroge le quotidien qui rappelle notamment l'affaire des diamants de Bokassa, l'extradition vers la R.F.A. de l'avocat ouest-allemand Klaus Croissant, et évoque les poursuites en justice contre *le Monde* et « *le suicide d'un ministre* ».

Depuis plusieurs jours, la presse espagnole met régulièrement en cause l'attitude des autorités françaises à l'égard du problème basque en les accusant notamment de permettre aux « *terroristes* » de l'E.T.A. (séparatistes Basques espagnols) de préparer leurs attentats en France et de s'y réfugier après les avoir commis. Toutefois, c'est la première fois que *El País*, réputé pour son indépendance et sa modération, s'en prend au gouvernement français et à M. Giscard d'Estaing en termes aussi virulents.

[On imagine que le rapport préparé par les experts de la police espagnole se réfère à une période de temps très longue. Pour ne prendre qu'un seul exemple, parmi les treize pays étrangers mis en cause, il est tout à fait exclu que des militants basques de l'ETA aient pu suivre un entraînement militaire en Uruguay, où les forces armées se sont emparées du pouvoir en 1972. La question reste posée de savoir si les membres de l'ETA ont eu des relations, avant cette date, avec les Tupamaros uruguayens.]

Le congrès du P.C. catalan

LA LIGNE EUROCOMMUNISTE EST APPROUVÉE A UNE FAIBLE MAJORITÉ

Barcelone (*A.F.P.*) — Le cinquième congrès du parti socialiste unifié catalan (P.S.U.C., branche catalane du P.C.E.) a décidé, dimanche 4 janvier, de persévérer dans la ligne eurocommuniste, malgré une forte opposition du secteur qualifié de « prosoviétique ».

Les délégués ont aprouvé en effet le rapport du secrétaire général du parti, M. Antoni Gutierrez, représentant de cette ligne, par 419 voix sur 779.

« *Abandonner aujourd'hui le terme d'eurocommunisme reviendrait à abandonner la révolution de la majorité et le socialisme en liberté. Nous sommes un parti communiste qui a une stratégie propre, nationale et catalane vers le socialisme* », a affirmé M. Gutierrez.

Pologne

Le général Moczar devient vice-président du Front d'unité nationale

Varsovie (*A.F.P.*). — Un vaste remaniement, qui affecte au total près de deux cents personnes, a été effectué, samedi 3 janvier, au sein du comité national du Front d'unité nationale (F.J.N.), présidé par M. Henryk Jablonski, président du Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République). L'activité essentielle du Front d'unité nationale est de servir d'étiquette à la liste unique sur laquelle se présentent aux différentes élections les candidats du parti communiste, du parti paysan, du parti démocratique et des « sans parti » parmi lesquels figurent notamment les députés catholiques.

L'aspect le plus spectaculaire de ce remaniement est la nomination au poste de vice-président du général Mieczyslaw Moczar, déjà membre du bureau politique, président de l'association d'anciens combattants Zbowid et président de la chambre suprême de contrôle Nik (équivalent de la Cour des comptes). Entrent aussi au présidium du comité national du F.J.N. le général Wojciech Jaruzelski, membre du bureau politique et ministre de la défense, M. Stefan Olszowski, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du parti communiste, et M. Andrzej Werblan, qui avait renoncé, début décembre, à ses fonctions au bureau politique et au secrétariat pour ne garder que celle de vice-président de la Diète (Parlement). En outre, le premier secrétaire Stanislaw Kania et le premier ministre Jozef Pinkowski deviennent membres du comité national.

En revanche, ont été révoqués du Front national, l'ancien chef du parti, M. Gierek, les anciens premiers ministres MM. Babiuch et Jaroszewicz, ainsi que MM. Jerzy Lukaszewicz et Jan Szydlak. Tous les cinq avaient été exclus du comité central du parti lors du septième plénum et avaient dû renoncer à leur siège de député.

Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, a assuré le syndicat Solidarité de l'appui sans réserve de l'épiscopat polonais au cours d'une audience de près de deux heures qu'il a accordé dimanche 4 janvier à une délégation de Mazowsze (branche de Solidarité pour la région de Varsovie). Conduite par le président Zbigniew Bujak, la délégation, à laquelle s'était joint le dissident Adam Michnik, l'un des principaux animateurs du Comité d'autodéfense sociale (KOR), était composée de sept membres du presidium de Mazowsze.

A leur sortie, les délégués syndicaux se sont déclarés « *très satisfaits* » de l'entretien. Ils ont indiqué qu'ils avaient tenu à voir le primat à la suite des critiques formulées à l'adresse de certains dissidents par l'abbé Alojzy Orszulik, porte-parole de l'épiscopat, le 12 décembre dernier.

Le chef de l'Eglise de Pologne s'est efforcé de minimiser l'affaire, affirmant qu'il avait été fait une exploitation abusive des propos du Père Orszulik.

Sans s'engager à intervenir personnellement, le primat s'est implicitement posé en intermédiaire entre le syndicat et le pouvoir politique : il a demandé à la délégation de lui remettre une liste des personnes détenues pour délit d'opinion, dont Solidarité a demandé la remise en liberté, et invité le syndicat à lui faire part de toutes les difficultés qu'il pourrait rencontrer dans ses activités de la part de l'administration.

A l'issue de cette audience, la délégation de Mazowsze s'est rendue chez M. Kuron, principal porte-parole du KOR, et conseiller du syndicat Solidarité à Gdansk, qui avait été directement mis en cause par l'abbé Orszulik.

Enfin, une parole d'encouragement est venue de Prague au lieu des critiques acerbes usuelles sur les menées « *de forces antisocialistes* ». L'organe du P.C. tchécoslovaque, le *Rude Pravo* a relevé le dimanche 4 janvier « *les premiers signes* » d'un retour à la normale en Pologne, allant jusqu'à affirmer que « *il est de plus en plus sûr que la Pologne pourra surmonter la situation actuelle* » et que « *il devient de plus en plus clair que les craintes au sujet de l'activité des diverses forces antisocialistes et des éléments anarchistes s'atténuent* ».

A Londres, on confirmait de source autorisée que le gouvernement britannique envisage de fournir quelque 100 millions de livres (1 milliard de francs) de crédits à la Pologne. Ce projet avait été révélé par la presse dominicale britannique.

Union soviétique

Deux Estoniens, MM. Niklus et Kukk sont jugés à Tallin

De notre correspondant

Moscou. — Trois procès s'ouvrent en U.R.S.S. ce lundi 5 janvier : A Tallin sont jugés deux chefs de file du mouvement dissident estonien, MM. Mart Niklus et Juri Kukk. A Oust-Nera, en Yakoutie, comparaît Alexandre Podrabinek, l'auteur de *la Médecine punitive*, arrêté à son lieu de relégation en juin, deux jours avant l'expiration de sa peine, et inculpé de « *diffusion d'informations mensongères portant atteinte aux intérêts et au prestige de l'U.R.S.S.* »

Ce jeune infirmier, fondateur de la commission d'étude sur l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, risque cette fois une peine de trois ans de camp à régime sévère. Il avait refusé d'émigrer avec son père et son frère Kyril. Celui-ci, comme les autorités en avait menacé Alexandre Podrabinek, avait été alors arrêté et condamné à la prison sous un prétexte flagrant. A présent, il a été, lui aussi, arrêté sur le lieu de sa détention quelques jours avant l'expiration de sa peine et inculpé de diffusion d'« *informations mensongères* ». Son procès devrait commencer le jeudi 8 janvier.

A Tallin, l'un des chefs de file du mouvement dissident estonien, M. Mart Niklus, quarante-six ans, est accusé de « *propagande et agitation antisoviétique* ». Il risque une peine de dix ans de camp suivis de cinq ans de relégation. Selon ses amis, il s'est vu reprocher au cours de l'instruction sa participation au samizdat estonien et la diffusion, en 1979, d'une lettre ouverte de quarante-cinq dissidents baltes à l'occasion du quarantième anniversaire de la signature du pacte germano-soviétique, qui mit fin à l'indépendance des trois Etats baltes.

Ancien ornithologue, devenu par la force des choses professeur de français et d'anglais dans des cours du soir, M. Niklus a déjà passé huit ans dans les camps, de 1956 à 1964, pour avoir transmis en Occident des informations sur l'opposition au régime soviétique en Estonie. Il avait fait, l'été dernier, une grève de la faim en prison.

Le même jour doit comparaître, à Tallin, M. Juri Kukk, quarante ans, ancien professeur de biochimie à l'université de Tartu. Accusé de « *diffusion de calomnies antisoviétiques* », M. Juri Kukk a été arrêté le 30 mars dernier, après avoir rendu sa carte du parti en mai 1978 et avoir demandé à quitter l'U.R.S.S. avec sa famille en mai 1979. Interné d'abord à la prison centrale de Tallin, il fut soumis à plusieurs examens psychiatriques. Les psychiatres estoniens l'ayant trouvé sain d'esprit, il fut alors transféré pour de nouvelles expertises, d'abord à Leningrad, puis au fameux Institut psychiatrique Serbsky de Moscou.

M. Juri Kukk a travaillé entre 1975 et 1976 dans les laboratoires du C.N.R.S. à Bellevue, près de Paris. Il s'y était fait de nombreux amis qui ont constitué un comité pour sa défense et ont entrepris diverses démarches en sa faveur.

(*Intérim.*)

Le Monde *publiera demain*

- **IDÉES** : L'Italie en crise.
- **MÉDECINE** : La biologie et les manipulations génétiques.
- **RÉGIONS** : Le programme nucléaire des dix prochaines années.

PROCHE-ORIENT

Égypte

LE CAIRE FOURNIT DES BLINDÉS A LA SOMALIE POUR « ASSURER LA SÉCURITÉ DE SES FRONTIÈRES »

(De notre correspondant.)

Le Caire. — *« L'Egypte fournit toutes sortes d'armes, y compris des blindés, à la Somalie, dans le cadre d'une importante assistance militaire accordée par Le Caire à Mogadiscio »*, a révélé, le samedi 3 janvier, le général Ahmed Badaoui, ministre égyptien de la défense.

Le général Badaoui, qui s'adressait à la presse à l'issue d'un entretien avec l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, a précisé que l'aide égyptienne était destinée *« à aider la Somalie à protéger son territoire et assurer la sécurité de ses frontières »*. Il a souligné que les positions égyptienne et américaine à l'égard de l'appui à apporter à Mogadiscio étaient *« très proches »*.

La Somalie est, avec Oman, le seul pays arabe (1) à entretenir des relations étroites avec l'Egypte.

De son côté, M. Kissinger a jugé *« intolérable l'expansionnisme soviétique en Afrique et au Proche-Orient »*. Il a, au lendemain de sa visite en Somalie, préconisé *« l'adoption de mesures américaines efficaces pour endiguer cette expansion, faute desquelles les Etats-Unis perdront toute crédibilité auprès de leurs amis »*.

L'agence Tass, commentant la « tournée » de M. Kissinger, a accusé pour sa part les Américains *« d'avoir incité le régime de Mogadiscio à accentuer son activité subversive dans la province éthiopienne de l'Ogaden »*.

(Intérim.)

(1) Bien que n'étant pas arabophone, la Somalie, Etat musulman, a été admise à la Ligue arabe pour l'aider diplomatiquement dans sa confrontation avec l'Ethiopie.

RENVOI DU PROCÈS DES « COMMUNISTES CLANDESTINS »

(De notre correspondant.)

Le Caire. — La Cour de sûreté de l'Etat a, le dimanche 4 janvier, renvoyé au 10 janvier le procès de trente opposants au régime du président Sadate, accusés de la formation d'un parti communiste clandestin. Ces personnes, dont l'âge varie entre vingt et soixante-quatorze ans, avaient, pour la plupart d'entre elles, été arrêtées sous le même chef d'accusation après les émeutes de janvier 1977. Mises ensuite en liberté provisoire, elles avaient presque toutes été acquittées le 19 avril 1980.

La défense n'a pas plaidé sur le fond, en soulignant que les accusés avaient déjà été relaxés pour la même accusation. Toutefois, ce premier jugement n'avait pas été approuvé par M. Sadate qui constitutionnellement peut y opposer son veto. Il semble que c'est ce qu'il a fait.

(Intérim.)

Israël

Le ministre de l'intérieur est mis en cause dans l'octroi abusif de fonds publics à des institutions religieuses

De notre correspondant

Jérusalem. — Par une dérobade M. Begin a évité une fois de plus, mais très provisoirement peut-être, une crise gouvernementale. Lors du conseil des ministres hebdomadaire, le dimanche 4 décembre, il a réussi à ne pas trancher le débat opposant le ministre des finances au ministre de l'éducation à propos du relèvement des salaires des enseignants que refuse le premier et qu'exige le second, tous deux menaçant de donner leur démission au risque de faire tomber le gouvernement (*le Monde* des 2 et 3 janvier). Comme il l'a déjà fait si souvent, il a différé le choix qui s'imposait en confiant l'examen du litige à un comité ministériel *ad hoc*. Mais, au moment où le premier ministre et son cabinet s'accordaient un répit de quelques jours, apparaissait dans toute sa gravité un nouveau malaise.

Le ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, et ses collaborateurs sont soupçonnés d'avoir commis, à des fins politiques, des irrégularités dans l'attribution des crédits destinés aux collectivités locales et d'avoir voulu arrêter une enquête de la police à ce sujet. S'il est prématuré de parler de « Watergate en Israël », comme l'a déjà fait un député, la crainte du scandale est suffisamment grande pour que la Knesset envisage la création d'une commission d'enquête et pour que, même dans la majorité, des voix s'élèvent, réclamant la démission de M. Burg.

Personne à Jérusalem n'imaginait la semaine dernière que le limogeage du chef de la police, l'inspecteur général Hertzl Chafir, serait l'occasion de tels développements. Il y avait alors assez de motifs apparents pour expliquer la décision de M. Burg. Personnalité forte et très controversée, le général (de réserve) Chafir avait souvent manifesté son esprit d'indépendance à l'égard du ministère de l'intérieur et un sens de l'efficacité, qu'il poussait parfois aux limites de la légalité. C'est ainsi que le général Chafir avait récemment fait communiquer à la presse une fausse information dans le but de faire pression sur des témoins dans l'enquête menée à propos de l'affaire de corruption pour laquelle est inculpé le ministre des affaires religieuses, M. Aaron Abouhatzera (*le Monde* des 25 septembre et 3 décembre). La faute était indéniable et, pour beaucoup, suffisait à justifier une sanction.

Le dossier « pêche »

Toutefois, celle qui a été choisie le 31 décembre par M. Burg — le limogeage — a été jugée trop sévère. De là à penser que le ministre de l'intérieur *« réglait un compte »*, il n'y avait qu'un pas, franchi le 2 janvier lorsque, au cours d'une conférence de presse, le général Chafir a affirmé que son éviction avait essentiellement un caractère *« politique »*. Sans préciser davantage, il a accusé le ministre de l'intérieur d'avoir *« préféré un bon parti* (le sien) *à une bonne police »*. On devinait déjà que cette allusion signifiait que M. Burg avait pu vouloir se venger du zèle des policiers dans l'affaire Abouhatzera, car MM. Burg et Abouhatzera appartiennent à la même formation, le parti national religieux (P.N.R.). Mais ces indications étaient peu de chose comparées à celles qui ont été rendues publiques les 3 et 4 décembre.

Un député de l'opposition travailliste, M. Yossi Sarid, a annoncé que l'ancien chef de la police reprochait en fait à M. Burg d'avoir suspendu une enquête portant sur des malversations dans la gestion du ministère de l'intérieur. Des crédits affectés à des municipalités auraient été détournés au profit d'institutions religieuses. M. Sarid a fourni quelques détails précis et particulièrement le nom de code du dossier constitué par la police, Asarsek, ce qui veut dire en hébreu, *« pêche »* (le fruit). M. Burg a démenti avoir jamais entendu parler d'un tel document et a nié avoir demandé l'interruption d'une enquête à ce sujet. Il a cependant reconnu avoir été informé par le général Chafir de « rumeurs » concernant son ministère.

Dans la soirée de dimanche, l'affaire a pris un tour plus corsé lorsqu'on a su que l'ancien chef de la police, pour confondre le ministre de l'intérieur, avait soumis l'affaire du dossier Asarsek à une personnalité réputée pour son intégrité, le général Haïm Laskov, ancien chef d'état-major, aujourd'hui médiateur de l'armée.

Ces événements qui, de l'avis général, *« ne sont qu'un début »*, soulèvent déjà les passions. L'effervescence est telle que le chef de l'opposition, M. Pérès, a décidé d'ajourner un important voyage aux Etats-Unis. Si cette affaire a pris une telle ampleur, c'est qu'elle renforce des soupçons anciens concernant le ministère de l'intérieur et les partis religieux. L'enquête sur les activités du ministre des affaires religieuses a déjà montré que, par divers subterfuges, de nombreuses institutions religieuses obtenaient indûment des fonds publics. Aux Etats-Unis même, on s'en inquiète. Des parlementaires, à Washington, se sont récemment dits surpris d'apprendre que, depuis 1967, quelque trente fondations dépendant des partis religieux israéliens (P.N.R. et Agoudat Israël) avaient reçu près de 30 millions de dollars du gouvernement américain.

Plus généralement, de nombreux Israéliens dénoncent l'influence grandissante des partis religieux et la facilité avec laquelle ils peuvent imposer leurs principes et leurs règles à l'ensemble des citoyens (qu'il s'agisse de rendre plus strict le repos sabatique, de modifier la loi sur l'avortement ou d'affirmer le caractère « *sacré* » de la colonisation des territoires occupés) alors que, depuis la création d'Israël, leur électorat n'augmente pas, représentant seulement 12 % à 15 % des suffrages.

FRANCIS CORNU.

Iran

Radio-Téhéran estime « très improbable » la libération des otages avant le 20 janvier

Tandis que les dirigeants iraniens commençaient à étudier les nouvelles propositions financières américaines dans l'affaire des otages, le porte-parole du gouvernement de Téhéran, M. Azizi, a annoncé le dimanche 4 janvier ran,(chargée des intérêts américains détenus au ministère des affaires étrangères avaient été conduits *« vers un lieu de résidence plus approprié »*.

L'ambassade de Suisse à Téhéran, chargé des intérêts américains en Iran, et qui, ces temps derniers, recevait parfois l'autorisation de visiter les trois diplomates, parmi lesquels figure M. Bruce Laingen, chargé d'affaires des Etats-Unis, lors de la prise d'otages, il y a quinze mois, n'a pas été avisée de la décision des autorités iraniennes, mais les milieux informés de Téhéran estiment que les trois détenus ont rejoint les quarante-neuf autres otages, qui se trouveraient dans la capitale.

M. Laingen et ses deux codétenus se trouvaient hors de la mission diplomatique américaine lorsque celle-ci avait été occupée, le 4 novembre 1979, par les *« étudiants islamiques »*. Les trois hommes s'étaient alors réfugiés au ministère iranien des affaires étrangères où depuis ils se trouvaient incarcérés.

Ce nouveau développement qui, selon une formule assez ambiguë d'un diplomate iranien *« place tous les otages sous le contrôle du gouvernement de l'Iran »*, suscite d'autant plus d'*« inquiétudes »* à Washington, selon le terme utilisé, par le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell, que Radio-Téhéran a estimé *« totalement improbable »* la libération des captifs avant le 20 janvier — date de la fin du mandat de M. Carter.

M. Kissinger qui effectue une tournée au Proche-Orient, pour le compte de M. Reagan, a laissé entendre, le 4 janvier, à Jérusalem, qu'une *« intervention militaire américaine contre l'Iran était possible si les otages étaient jugés ou subissaient des sévices »*. Aux Etats-Unis, un sondage, publié par l'hebdomadaire *Newsweek*, a révélé que 78 % des Américains sont opposés au versement des 24 milliards de dollars réclamés par l'Iran pour libérer les otages et 38 % sont partisans d'une action militaire en cas de jugement des diplomates.

Une association de commerçants du bazar de Téhéran a réclamé samedi la démission du gouvernement de M. Radjaï, le qualifiant *« d'incompétent »* et *« d'incapable de combattre l'inflation »*. Il s'agit de l'Association des commerçants, des corporations et des artisans de Téhéran, et son texte a été publié dans le journal du Front national, organisation politique laïque dirigée par M. Karim Sandjabi.

« Nous allons combattre le gouvernement de toutes nos forces afin de le renverser », a déclaré à l'A.F.P. le responsable de cette association, M. Abolghassem Lebastchi.

Enfin, selon le correspondant du journal *Etelaat* à Paris écrit qu'*« un groupe de contre-révolutionnaires »* partisans de M. Chapour Bakhtiar *« subit un entraînement militaire dans une forêt située à 50 kilomètres à l'ouest de Paris et que le gouvernement français a mis une caserne désaffectée à sa disposition »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*.

Liban

LES MORTS DE 1980

Entre la « guerre » et la « routine »

De notre correspondant

Beyrouth. — Deux mille cent quatre-vingt trois tués en 1980 au Liban, soit plus du double des neuf cent morts enregistrés en 1979, annonce une première source. Mille quatre cents morts en 1980, soit 10 % de plus « seulement » que l'année précédente, assure une autre. En fait, dans l'état d'anarchie et de violence qui sévit au Liban, personne n'est en mesure de dresser avec précision ce macabre bilan.

D'ailleurs, s'il est vrai que la guerre, pour théoriquement *« terminée »* qu'elle soit depuis quatre ans, n'en continue pas moins sous une forme larvée, avec de-ci de-là des éruptions meurtrières, selon quel critère déterminer quel mort en est « *victime* » et quel autre doit être attribué à la criminalité « *de routine* ».

Quelques cas sont clairs : quand Israël, ses alliés des milices du commandant Haddad ou les Palestiniens entrent en scène au sud ; quand des voitures piégées explosent ; quand des francs-tireurs opèrent aux points de passage intersecteurs ; quand des groupes armés règlent leurs conflits à l'artillerie, accessoirement à la mitraillette. Mais dans les autres cas ? Quand pour voler une voiture, on en tue le conducteur ; quand des obus tombent en pleine rue ; quand un jockey s'effondre sur son cheval au champ de courses parce que l'hippodrome n'a pas versé une rançon suffisante à des racketteurs ; quand une querelle de clocher entre sonneurs de carillon à la sortie de la messe de minuit fait trois morts et met le feu à sept maisons ; quand la priorité refusée à un carrefour fait résonner les coups de mortiers, est-ce un fait de guerre ? Les vols à main armée, les meurtres, passionnels ou autres, favorisés par la quasi-certitude de l'impunité, relèvent-ils de la « *routine* » ?

L'année 1980, il est vrai, a comporté trois gros « *paquets* » de morts résultant de véritables actes de guerre : l'unification des forces paramilitaires chrétiennes qui a entraîné notamment la liquidation de l'« *armée* » de l'ancien président Chamoun ; l'apparition de deux nouveaux belligérants en secteur palestino-progressiste : les chiites du groupe Amal d'un côté et de l'autre, tantôt les organisations palestiniennes, tantôt le Baas pro-irakien. Enfin il faut compter avec l'*augmentation du nombre* des raids israéliens au sud.

Tout cela explique qu'il y ait eu plus de morts au Liban en 1980 qu'en 1979. Et l'on escompte une nouvelle « *progression* » en 1981, qui déboucherait soit sur des troubles plus graves encore, soit sur une *amorce de solution* de la crise.

LUCIEN GEORGE.

AMÉRIQUES

El Salvador

Deux avocats américains sont assassinés

San-Salvador *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Deux avocats américains, ainsi que le président salvadorien de l'Institut de la réforme agraire, ont été assassinés, par deux inconnus, le dimanche 4 janvier, à San-Salvador.

Les deux avocats, MM. Michael Peters Hammer, *trente-cinq ans*, et Mark David Pearlman, quarante-deux ans, travaillaient pour l'Institut pour le développement du travail libre, une organisation parrainée par la confédération syndicale américaine A.F.L.-C.I.O. Ils ont été tués à la mitraillette dans la cafétéria de l'hôtel Sheraton, *où ils se trouvaient en* compagnie de M. José Rodolfo Viera Lisama, quarante ans, président de l'Institut, afin de discuter de la récente loi sur la réforme agraire.

M. Viera, qui avait déjà échappé, en octobre, à un attentat, dirigeait également le syndicat des paysans salvadoriens (U.C.S.).

Ce triple assassinat survient cinq semaines après la découverte, au Salvador, des cadavres de quatre Américaines, dont trois religieuses. Ces meurtres avaient entraîné une suspension temporaire de l'aide des Etats-Unis.

Le gouvernement américain s'est déclaré profondément choqué par ces meurtres. Un porte-parole du département d'Etat à Washington a indiqué que le président José Napoléon Duarte avait promis l'*« entière coopération des autorités salvadoriennes dans l'enquête qui va être menée pour arrêter les meurtriers »*.

Dans un communiqué, le ministère de l'information salvadorien déclare que *« les groupes gauchistes sont ceux qui bénéficient le plus de cet acte »*, mais il ajoute qu'il est possible que ces meurtres aient été causés par les *« idées irrationnelles de l'extrême droite »*.

Une douzaine de personnes, au total, ont été tuées, en dernière fin de semaine, dans des affrontements entre l'armée et des groupes d'extrême gauche. Dans la capitale, des guérilleros ont tenté de bloquer les principales artères avec des autobus. Les combats qui ont suivi ont fait six morts. Les autres victimes ont été tuées en province, a déclaré la police. La violence politique a fait, estime-t-on, au moins neuf mille morts et trois *mille disparus en 1980 dans le* pays.

Le 2 janvier, le Front démocratique révolutionnaire, qui regroupe l'opposition de gauche, a lancé un appel au soulèvement pour en finir avec la junte au pouvoir. Cet appel est consécutif à l'offensive, lancée la semaine *précédente*, par *mille cinq cents* guérilleros, dans le nord du pays.

Haïti

LA GENDARMERIE FRANÇAISE DÉMENT INSTRUIRE DES « TONTONS MACOUTES »

Montréal *(A.F.P.)*. — Des « tontons macoutes » d'Haïti vont recevoir un « entraînement technique » en France, affirme le quotidien francophone de Montréal *la Presse*, dans son édition du samedi 3 janvier. Citant des sources dignes de foi, le journal précise que c'est la gendarmerie de Melun, à 45 kilomètres au sud-est de Paris, qui *« aurait été choisie pour dispenser et parfaire les connaissances techniques de la garde prétorienne du régime haïtien »*. *« Cette décision aurait été prise lors du dernier voyage en Haïti de M. Robert Galley, alors ministre français de la coopération »*, ajoute le quotidien.

Selon *la Presse*, la décision d'entraîner les *« volontaires de la sécurité nationale »* — appellation officielle des « tontons macoutes » — permet à la France *« de pénétrer en force dans l'un des domaines réservés des Etats-Unis : l'entraînement des forces de sécurité de son « arrière-cour »*.

Le quotidien affirmait d'autre part il y a quelques jours que les Haïtiens de la diaspora (1 million environ) étaient interdits de séjour en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

[Interrogée ce lundi matin 5 décembre, la direction de la gendarmerie nationale à Paris a démenti l'information de « la Presse » de Montréal, affirmant qu'il n'y a actuellement aucun stagiaire haïtien en formation dans ses unités ou dans ses écoles et qu'il n'est pas prévu d'en instruire.

De son côté, l'A.F.P. citant une « source autorisée » indique ce lundi, en début d'après-midi, que les problèmes de la formation de la gendarmerie haïtienne n'ont pas été abordés officiellement au cours du voyage de M. Galley, mais qu'au cours de « conversations privées » la possibilité a *été évoquée de* regrouper éventuellement certains « volontaires de la sécurité nationale » (autrement dit les « tontons macoutes ») et d'autres Haïtiens en corps de gendramerie.]

Etats-Unis

Les relations entre Washington et ses voisins

(Suite de la première page.)

En une heure d'entretien, MM. Reagan et Lopez Portillo n'ont pas eu le temps d'approfondir des questions aussi brûlantes que l'immigration (freinée par les Etats-Unis, surtout depuis la montée du chômage), les ventes de pétrole (limitées par le Mexique qui veut diversifier sa clientèle) ou les restrictions imposées récemment aux bateaux de pêche dans les eaux mexicaines. Les deux hommes d'Etat doivent aborder, en tout cas, un sujet qui les préoccupe beaucoup : l'avenir de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

On a assisté ces dernières années à une évolution parallèle. Si Mexico est passé d'une attitude de neutralité à un soutien des forces révolutionnaires, Washington a généralement pris ses distances avec les dictatures d'extrême droite pour favoriser des régimes plus modérés. Cela n'a pas empêché MM. Carter et Lopez Portillo de poursuivre un dialogue de sourds.

Le prochain hôte de la Maison Blanche va à l'encontre de cette évolution en refusant de fonder sa politique sur une défense des droits de l'homme. M. Reagan voudrait que les Mexicains redeviennent neutres, tandis que M. Lopez Portillo craint que Washington ne soutienne à nouveau des régimes d'extrême droite. C'est vrai au Salvador, comme au Guatemala et au Nicaragua.

Dans un premier temps, M. Reagan avait tenu l'ambassadeur américain à Mexico en dehors de sa visite, provoquant la fureur de l'intéressé et une certaine émotion au département d'Etat. Il a fallu rectifier légèrement le tir. L'incident est survenu deux semaines après que les ambassadeurs américains au Salvador et au Nicaragua eurent accusé les collaborateurs de M. Reagan de saboter leur travail par des déclarations troublantes sur la reprise en main de la région. Ces diplomates ne se font aucune illusion sur leur maintien à leurs postes après l'entrée en fonctions de M. Reagan.

En traversant lui-même le Rio Grande, M. Reagan veut séduire les Mexicains en donnant l'impression d'un rapport d'égal à égal. Paradoxalement, il rend hommage au pays qui symbolise le *contraire* de sa *politique* présumée à l'égard de l'Amérique latine. Hommage dicté par la nécessité : Washington et Mexico sont intéressés l'un et l'autre — quoique avec des conceptions bien différentes — à la stabilité politique de la région, et leur voisinage les oblige à des rapports *privilégiés*. Si M. Reagan offre au Mexique sa première — et unique — visite de président élu, M. Carter avait fait en sorte au début de son mandat que le président mexicain soit le premier chef d'Etat étranger à visiter Washington.

ROBERT SOLE.

● *Grève de la faim de détenus salvadoriens.* — Vingt et un ressortissants salvadoriens détenus depuis six mois pour immigration illégale aux Etats-Unis à la prison fédérale de Fresnos, au Texas, ont entamé une grève de la faim pour obtenir leur libération, a annoncé, samedi 3 janvier, une station de radio de San-Salvador.

Argentine

SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Neuf cents personnes demeurent détenues pour des raisons politiques

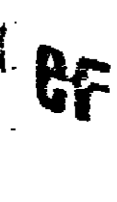
Buenos - Aires *(Reuter)*. — Selon des *sources proches du* ministère argentin de l'intérieur, il reste, à l'heure actuelle, neuf cents détenus politiques dans les prisons du pays. Il y en avait eu, de même source, plus de cinq mille dans la période consécutive au coup d'Etat militaire du 24 mars 1976. C'est la première fois que l'on fait état, dans les *milieux* gouvernementaux, d'un chiffre de prisonniers politiques.

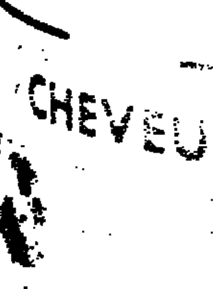
D'après les mêmes sources, citées par la presse, trois cents de ceux-ci (dont la plupart ont probablement été arrêtés pour des activités de guérilla) n'ont pas été officiellement inculpés.

Mais les porte-parole n'ont pas dit si le chiffre des détenus comprenait des personnes dont la disparition a été signalée par leurs familles. Toujours selon les journaux, ces mêmes porte-parole ont déclaré que la situation de ceux qui avaient disparu pendant la campagne antiguérilla du milieu des années 70 *« était un objet de préoccupation pour le gouvernement »*.

Selon les parents de disparus et les organisations des droits de l'homme, au moins douze mille personnes ont été enlevées, chez elles, sur leurs lieux de travail ou simplement dans la rue, avant et après le coup d'Etat militaire de 1976. Les familles imputent aux forces de sécurité la responsabilité de ces arrestations illégales.

Le gouvernement militaire dément garder derrière les barreaux aucun des disparus, bien que le président Videla et d'autres chefs militaires aient reconnu qu'il y a eu des victimes *« innocentes »* dans ce qu'ils appellent *« la sale guerre »* contre les guérilleros. Ils affirment que la fermeté a été justifiée par la menace que représentaient les révolutionnaires pour la sécurité nationale.





PROCHE-ORIENT

IRAN : la guerre «bénie»

(Suite de la première page.)

On relève également que, dès le 3 septembre, M. Kianouri lançait publiquement un cri d'alarme : le peuple iranien, déclarait-il, devait se mobiliser pour affronter une prochaine invasion, fomentée par « *les contre-révolutionnaires et les Etats-Unis* ». Il ne mentionnait pas nommément l'Irak, mais il décrivait la stratégie que Bagdad devait mettre en œuvre trois semaines plus tard : occuper le Khouzistan, favoriser la dissidence du Kurdistan, priver le pays de son pétrole, l'asphyxier progressivement. Il fournissait diverses autres indications qui correspondaient — on devait s'en rendre compte par la suite — aux renseignements contenus dans le rapport secret remis aux autorités islamiques.

Nonobstant, ces dernières ne prirent aucune mesure particulière pour affronter l'offensive baasiste. Les vagues successives d'appareils qui bombardaient aéroports et installations stratégiques, les unités d'infanterie et les blindés qui franchissaient les frontières dès l'aube du 22 septembre, ne se heurtèrent initialement à aucune résistance notable. Les forces armées de la République islamique étaient ailleurs...

L'impréparation de l'armée

Qui serait responsable de cette coupable négligence ? L'heure des règlements de comptes n'a pas encore sonné, mais la controverse est déjà engagée, en grande partie dans les coulisses. Les adversaires du chef de l'Etat rappellent insidieusement qu'il est également le commandant en chef des forces armées. M. Bani Sadr admet, certes, avoir hésité en croyant initialement à une opération d'intoxication, tant les renseignements reçus lui paraissaient correspondre aux intérêts communistes. Le plan d'invasion, indiquait en effet le rapport secret, avait été élaboré non seulement en consultation avec les milieux d'émigrés à Paris (M. Bakhtiar et le général Oveissy étaient désignés nommément), mais aussi et surtout en collaboration avec des experts militaires américains et israéliens. Ce n'est qu'à l'issue d'une enquête sur des faits vérifiables — telle l'ampleur des concentrations irakiennes — que le président iranien avait fini par croire au sérieux de la menace militaire, et insisté pour que l'on prît des mesures adéquates.

C'était alors au tour des autres responsables de verser dans le scepticisme. La lutte pour le pouvoir battait son plein ; M. Mohamed Radjaï mettait sur pied un gouvernement homogène excluant les partisans du président. L'organe du parti républicain islamique, *Joumhouri Islami*, publiait le 30 août une longue liste de reproches insinuant entre autres que M. Bani Sadr « *gonflait le danger du complot américain* » pour imposer ses hommes aux postes-clés de l'Etat. Le président iranien tentait, d'autre part, de freiner le limogeage d'officiers jugés suspects en faisant valoir, d'une manière plus générale, que « *la compétence des cadres est plus importante pour la République que leur idéologie* », opinion qu'il continue à défendre aujourd'hui malgré l'indignation qu'il suscite dans l'aile radicale du mouvement musulman. « *J'avais tout entrepris pour convaincre les responsables du péril qui nous guettait*, écrivait-il récemment dans son journal, *Inguilab Islami*, *j'ai formulé des recommandations, j'ai plaidé, supplié, hurlé, mais en vain, personne ne voulait m'écouter...* »

En réalité, plusieurs autres facteurs se conjuguaient pour paralyser l'Iran face à l'invasion irakienne qui se préparait. A la suite de la découverte de deux complots d'envergure, les forces armées étaient en voie d'épuration et de réorganisation. D'autre part, des tâches jugées plus « urgentes » leur avaient été assignées par l'ancien ministre de la guerre, M. Moustapha Tchamran, et son frère, M. Mehdi Tchamran, alors chef des services de renseignement : la « pacification » du Kurdistan et la défense du territoire contre une invasion... soviétique, que le chef de la diplomatie, M. Sadegh Ghotbzadeh disait être imminente. Ainsi le jour même où les blindés irakiens pénétraient au Khouzistan, un millier de chars iraniens montaient la garde sur la frontière de l'U.R.S.S.

De toute évidence, les dirigeants iraniens ne croyaient pas, au fond, que les Irakiens iraient jusqu'à l'invasion, alors que la guerre non déclarée qu'ils menaient contre la République islamique, depuis sa fondation, prenait une ampleur grandissante. Le combat que se livraient les deux régimes était, en effet, faussement symétrique. Certes, les dirigeants de Téhéran prônaient « *l'exportation de la révolution* » sans parvenir à consolider celle-ci sur leur propre territoire; ils soutenaient sans doute en Irak des groupes d'opposition — essentiellement le parti chiite Al Dawa et l'une des organisations kurdes (tendance Barzani) — mais sans résultats notables.

Les moyens dont disposaient les Irakiens pour déstabiliser la République islamique étaient, en revanche, beaucoup plus étendus et surtout plus efficaces. Les attentats et les sabotages quasi quotidiens télécommandés par Bagdad au Khouzistan iranien (rebaptisé « Arabistan » par le régime baasiste) perturbaient gravement l'industrie pétrolière. Les armements, les munitions, le ravitaillement fournis aux guérilleros kurdes d'Iran alimentaient une guerre qui drainait les ressources économiques et militaires de Téhéran. Tous les groupements, royalistes ou républicains, qui cherchaient à renverser le régime Khomeiny, avaient droit à l'hospitalité et au soutien matériel du gouvernement irakien. Ainsi par exemple, le général Oveissy et M. Bakhtiar disposent-ils chacun d'une radio pour diffuser, outre leurs diatribes, des consignes quotidiennes à leurs partisans, notamment dans les tribus et au sein des forces islamiques.

Deux facteurs fondamentaux

Pourquoi M. Saddam Hussein a-t-il, dès lors, décidé d'avoir recours à une guerre classique ? Pour obtenir, comme il l'a d'abord soutenu, l'application des accords d'Alger ? Ceux-ci étaient pourtant scrupuleusement respectés sur l'essentiel, Téhéran n'élevant aucun obstacle à la libre navigation dans l'estuaire de Chatt-El-Arab. Pour obtenir des rectifications de frontières ? Les accords en question avaient prévu, en cas de litige, toute une série de mécanismes de conciliation — négociations bilatérales, médiations de pays tiers, arbitrage de la Cour internationale de La Haye, — que le gouvernement baasiste a choisi d'ignorer.

Si l'objectif de M. Saddam Hussein était d'abattre le régime de Khomeiny, la conjoncture a dû lui paraître particulièrement propice. La persistance des querelles au sein de l'équipe dirigeante, la chute de la production pétrolière et, avec elle, celle des revenus de l'Etat, la dégradation du niveau de vie, avaient étendu le mécontentement populaire. Il lui fallait assener le coup fatal avant que le gouvernement de M. Radjaï, qui venait d'entrer en fonctions, ne puisse assainir la situation intérieure et extérieure de la République islamique, avant que les tractations — déjà en cours — avec les Etats-Unis n'aboutissent au règlement du problème des otages, à la restitution des avoirs iraniens « gelés » et à la levée de l'embargo européen...

A en croire les renseignements fournis aux autorités iraniennes, l'état-major irakien aurait eu l'intention de s'emparer en moins d'une semaine du Khouzistan, de faire la jonction avec le Kurdistan, qui serait tombé sous le contrôle des maquisards kurdes, avant d'installer — très précisément le 5 octobre — à Akwaz, chef-lieu de la province pétrolière, un « gouvernement libre » présidé par M. Bakhtiar. Cette offensive-éclair devait coïncider avec des soulèvements au sein des forces armées et de la population, portant un coup mortel à la République islamique.

Un tel projet ne tenait pas compte cependant de deux facteurs fondamentaux : le patriotisme iranien et l'attachement d'une bonne partie de la population aux acquis de la révolution islamique ou à la personne même de l'imam Khomeiny. Les minorités ethniques — Azerbaïdjanais, Turkmènes, Baloutchs et, contre toute attente, les Arabes du Khouzistan — ont fait abstraction de leurs doléances et de leurs revendications pour se solidariser avec leur gouvernement. D'une certaine manière, les Kurdes ne font pas exception. Ceux qui résident sur la portion du territoire envahi par les Irakiens se battent avec la même ferveur que les autres. Ailleurs, il y a fort à parier que même les maquisards autonomistes feraient de même, le cas échéant.

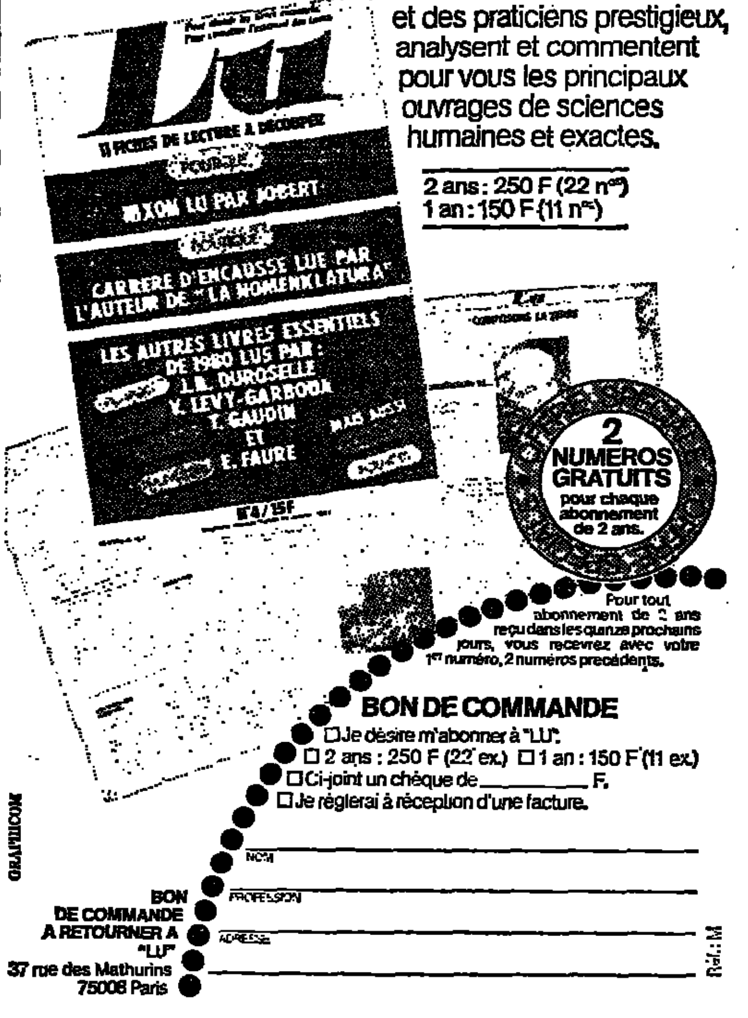
L'union sacrée — première conséquence capitale de la guerre du Golfe — a été dès lors mise à profit pour consolider les assises de la République islamique.

ERIC ROULEAU.

Prochain article :

L'ESSOR DES PASDARANS









AFRIQUE

Algérie

LA RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU F.L.N.

Le parti unique s'attribue le monopole de la vie politique

De notre correspondant

Alger. — *Le comité central du* F.L.N., réuni du 29 au 31 décembre pour sa quatrième session ordinaire, *a adopté une série de dispositions* renforçant les pouvoirs de l'appareil du parti, un appareil qui semble *désormais être complètement tenu* en mains par le président Chadli Bendjedid. Ainsi se poursuit une évo*lution commencée en juillet 1980* avec la redéfinition du rôle du bureau politique réduit à six mem*bres et la mise à l'écart du « coor*dinateur » du parti, M. Mohamed Salah Yahiaoui, remplacé par un *simple « responsable du secrétariat* du comité central ». M. Chérif Messaadia, vieux militant du F.L.N.

Le C.C. a notamment désigné, sur proposition du chef de l'Etat, les trente et un secrétaires des mouhafadhates (fédérations) qui remplaceront désormais les willayas (départements) des anciens commissaires nationaux du parti nommés pour la plupart par M. Yahiaoui. Ils préside*ront des « conseils de coordination »* chargés de veiller à l'exécution des plans de développement, à l'applica*tion des dispositions relatives à la* lutte contre les fléaux sociaux, à l'orientation et au contrôle poli*tiques. Le bureau de ces conseils* sera composé, outre le secrétaire de la mouhafadhate, du wali (préfet), du *chef de secteur militaire et du pré*sident de l'assemblée populaire de willayas (équivalent du conseil *général).*

L'appareil du parti sera également mieux à même de contrôler les organisations de masse. Le comité central a décidé, en effet, l'application à compter du 1er janvier 1981, de l'article 120 des statuts votés lors du congrès extraordinaire de juin dernier. Ce texte fait obligation aux cadres des mouvements satellites du parti, syndicats, union de la jeunesse, de paysans, des femmes, des anciens combattants, d'avoir leur carte du F.L.N. Nombre d'entre eux, *et notamment des membres du Parti* de l'avant-garde socialiste (PAS), successeur du parti communiste algé*rien, y répugnaient. Ils sont soup*çonnés de noyauter les organisations de masse pour en prendre le contrôle et imposer leur idéologie. Ils sont désormais au pied du mur et certains préféreront, sans doute, démissionner de leurs responsabilités plutôt que de passer sous les Fourches Caudines d'un parti qui ne conserve dans son intitulé le mot « Front » que par fidélité au passé.

L'opération pourrait donc aboutir à un renforcement de fait de la droite du F.L.N. L'application de *l'article 120 concerne* les secrétaires des sections syndicales de l'U.G.T.A., des responsables locaux de l'union des paysans et les membres élus des assemblées de travailleurs d'unités et d'entreprises. L'appartenance au F.L.N. sera de même obligatoire pour les membres des assemblées populaires communales et de willayas et pour l'assemblée populaire nationale. Jusqu'à présent, les textes stipulent seulement que les candidats à ces assemblées étaient choisis par le F.L.N. mais pas obligatoirement en son sein, même si c'était souvent le cas.

Le parti unique se voit ainsi attri*buer le monopole de la vie poli*tique. Si l'appareil y trouve son compte, il n'est pas certain que la démocratie y trouve le sien. Le système y gagne sans doute plus en rigidité qu'en cohésion. Le consensus unanimiste qui prévalait depuis 1971, date du « *tournant socialiste* » du président Boumediène et qui expliquait l'absence d'opposition autre que celle d'une poignée d'exilés, pourrait bien ne pas résister à ce « *tour de vis* ». Celui-ci contraste avec les mesures « *libérales* » prises par le président Bendjedid à l'égard d'un certain nombre de personnalités écartées ou condamnées par le régime, parmi lesquelles M. Ben Bella et le colonel Tahar Zbiri.

Le comité central, enfin, a élu une commission de discipline qui serait *placée sous l'autorité directe du* chef de l'Etat. Elle aura à juger des fautes graves commises par les mem*bres du parti parmi lesquelles* les détournements de fonds de l'Etat, mais aussi appartenance à une *autre formation politique.*

L'instance suprême du parti a également adopté des résolutions sur les deux sujets inscrits à l'ordre du jour de ses travaux, l'énergie et la santé. Concernant le premier de *ces points, le comité central met* l'accent sur la préservation des réserves d'hydrocarbures, afin de *répondre dans l'avenir* aux besoins internes et sur la nécessité de développer d'autres sources d'énergie. Il *recommande une diversification des* exportations de brut, celles-ci étant dirigées pour plus de la moitié vers les Etats-Unis. Il *demande enfin « la poursuite avec fermeté et détermination des actions engagées pour la meilleure valorisation du gaz naturel exporté »*. M. Nabi, ministre de l'énergie, reçoit ainsi un soutien *explicite, mais nuancé dans la* bataille qu'il mène avec Gaz de France et El Paso pour augmenter *le prix du G.N.L. (gaz naturel* liquéfié). Le comité central ne fait pas allusion, en effet, à la parité *avec le brut demandé par le ministre* et son texte reste très mesuré dans ses termes. Le comité central a décidé *la création d'une « institution* supérieure de l'énergie » chargée de « coordonner » l'activité des organismes de toute nature concernés par ce secteur d'activité et d'organiser une « concertation » périodique des hautes autorités politiques à ce sujet.

DANIEL JUNQUA.

LE CONFLIT DU SAHARA

Cinq parlementaires français visitent les camps de réfugiés sahraouis

De notre correspondant

Alger. — Une délégation de cinq parlementaires français membres du Groupe d'études sur le problème du Sahara occidental est arrivée dimanche 4 janvier à Alger. Elle est repartie dès ce lundi pour Tindouf et séjournera durant une semaine dans les camps de réfugiés sahraouis, où elle est invitée par le Polisario. La délégation, dirigée par M. Alain Vivien (P.S.), député de Seine-et-Marne, se compose de : MM. Alain Mayou, vice-président du groupe U.D.F., président du groupe par*lementaire France-Algérie*, député du Rhône ; André-Georges Voisin, R.P.R. (Indre-et-Loire) ; Charles Pistre (P.S.) Tarn, et Mme Myriam Barbera (P.C.), Hérault. Le Groupe d'études sur le problème du Sahara, qui comprend trente-cinq membres, a été officiellement constitué en novembre dernier. « *Il s'agit, en fait,* nous a précisé M. Vivien, *du groupe d'amitié France-R.A.S.D.* (1), *mais Paris ne reconnaissant pas l'Etat sahraoui, nous ne pouvions retenir cette appellation. Cette précision permet de mieux situer l'esprit dans lequel nous avons accepté l'invitation du Polisario.* »

C'est la première fois que des représentants du R.P.R. et de l'U.D.F. se rendent dans les camps sahraouis. M. Charbonnel les avait certes visités, mais en tant que président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes de gauche). Il s'en était abstenu lors d'un récent voyage à Alger.

La présence de députés de la majorité, et plus particulièrement de l'U.D.F., dans la délégation témoigne de l'évolution qui s'est faite en France depuis dix-huit mois concernant l'affaire du Sahara occidental.

La « neutralité » française ne paraît plus mise en question, du *moins officiellement, à Alger,* même si parfois certaines initiatives de Paris suscitent quelques *grincements de dents* comme cela a été le cas récemment, lorsque l'attaché militaire français à Rabat a visité El-Ayoun. Le Polisario, quant à lui, va jusqu'à estimer que Paris pourrait jouer « *un rôle favorable dans la recherche d'une solution* ». C'est ce qu'a déclaré M. Omar Hadrani, membre du conseil de commandement du *Front, lors du séjour qu'il a fait* à Paris du 12 au 22 décembre. Le dirigeant sahraoui, qui a pris à *cette occasion de nombreux* contacts, est allé jusqu'à estimer que la France devait être « *le chef de file d'une médiation* » et s'est déclaré convaincu qu'elle « *n'épargnerait pas ses efforts pour agir dans ce sens au moment opportun* ». — D. J.

(1) La République arabe sahraouie démocratique.

Kenya

L'auteur de l'attentat de l'Hôtel Norfolk aurait été identifié

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Qui a déposé une *valise contenant 25 kilos de gélignite* — un puissant explosif — dans la chambre numéro 7 de l'hôtel Norfolk à Nairobi ? Pour le compte de qui agissait ce terroriste ? Cinq jours après l'attentat qui a fait quinze morts et *quatre-vingts blessés dans* la capitale kényane, ces deux questions-clés n'ont reçu qu'un début de réponse.

Avec l'aide d'Interpol, la police de Nairobi tente d'éclaircir le mystère de l'attentat — non revendiqué — du Norfolk (*le Monde* daté 4 et 5 janvier). Affaire intérieure ou opération reliée aux agissements du *terrorisme* international ? Les enquêteurs privilégient désormais cette seconde hypothèse. Ils disposent d'une piste sérieuse : un homme porteur d'un « passeport maltais » a occupé pendant quelques jours la chambre où s'est produite l'explosion. Une femme lui a plusieurs fois rendu visite. L'inconnu avait insisté pour occuper *une chambre* surplombant la salle de restaurant où périrent la plupart des victimes de l'explosion. Là s'arrêtent, semble-t-il, les certitudes de la police.

On entre ensuite dans le domaine des fortes présomptions. Selon les *témoignages* des employés de l'hôtel, l'homme « *au passeport maltais* » « *ressemblait à un Arabe* » et sa compagne avait un « *accent germanique* ». Le suspect numéro un s'appellerait Muhammad Akila. Il aurait été porteur de cinq passeports. Il aurait quitté le Kenya pour Djeddah — via Khartoum — plus de six heures avant l'explosion.

La police ouest-allemande a qualifié de « *pure spéculation* » l'hypothèse d'une opération germano-palestinienne. Pour sa part, l'O.L.P. a assuré n'être en rien responsable de la tragédie. Son représentant à Nairobi, M. Saleh Zawawi, a exprimé dans un message au président kényan sa « *peine* » après « *cette agression honteuse et insensée* ». A vrai dire, les dirigeants palestiniens n'ont aucun intérêt à se brouiller avec les autorités de Nairobi *qui* ont reconnu l'O.L.P. en juin 1977.

Une autre piste semble avoir été abandonnée par la police. L'attentat aurait visé M. Giovanni Agnelli, président de la société automobile Fiat. Celui-ci a bien séjourné au *Norfolk, mais* l'a quitté plusieurs jours avant l'explosion. En tout cas, les autorités ont décidé d'établir des contrôles de sécurité à l'entrée des grands hôtels de la ville. « *La vigilance est le prix de la liberté* », écrivait samedi l'éditorialiste du quotidien *Standard*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

ASIE

Thaïlande

NOUVEL INCIDENT A LA FRONTIÈRE CAMBODGIENNE

Deux militaires thaïlandais tués dans un accrochage avec des soldats vietnamiens

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Les autorités thaïlandaises ont envoyé des renforts à la frontière cambodgienne après qu'une patrouille militaire se fut heurtée, samedi matin 3 janvier, à des éléments de l'armée vietnamienne, à 800 mètres environ à l'intérieur du territoire thaïlandais, près du village de Ban-Sangae, à 250 kilomètres à l'est de Bangkok. Deux soldats thaïlandais ont trouvé la mort. On ignore les pertes vietnamiennes. Cet incident, qui a été démenti par Hanoï, ce lundi matin, aurait duré une heure et demie selon Bangkok. Les forces thaïlandaises auraient alors repoussé au Cambodge le groupe d'envahisseurs « vietnamiens », estimé à une cinquantaine d'hommes.

La dernière « confrontation » entre l'armée thaïlandaise et l'armée vietnamienne stationnée au Cambodge *remonte au 28 juin 1980. Il y avait eu,* selon Bangkok, vingt-deux morts du côté thaïlandais et une cinquantaine du côté vietnamien. A la mi-décembre, les responsables thaïlandais avaient signalé des mouvements de troupes vietnamiennes à la frontière cambodgienne et précisé que trois nouvelles divisions venaient d'y être envoyées pour tenter de « déloger », à la faveur de la saison sèche, les forces khmères rouges et les éléments khmers sérei qui contrôlent en partie cette région.

Cet incident de frontière n'est-il qu'un accident ? Pour certains observateurs, le Vietnam a peut-être sim*plement voulu montrer, au moment* où l'on agite l'idée d'une conférence internationale sur le Cambodge, *qu'il était là et bien là, et qu'il n'y* avait pas matière à négociation sur ce sujet. (*Le Monde* du 26 décembre.)

Toujours est-il que, dans ces circonstances, Bangkok a fort peu goûté la visite que viennent de faire à Hanoï et à Phnom-Penh deux membres du Congrès américain, MM. Joël Pritchard (républicain) et Stephen Solarz (démocrate), prési*dent de la sous-commission* de l'Asie orientale et du Pacifique dans la future Chambre des représentants. Le *propos de ces deux parlementaires* était d'éclaircir les voies d'une possible normalisation des relations *entre les Etats-Unis et le Vietnam,* afin de « *rendre* (ce dernier) *moins dépendant de l'Union soviétique* ».

De passage dans la capitale thaïlandaise, MM. Pritchard et Solarz ont été invités par M. Thanat Khoman, vice-premier ministre, à faire preuve de prudence dans cette affaire et à bien mesurer toutes les conséquences d'une telle normalisation. Si les intérêts du pays en étaient affectés, « *nous ne manquerions pas de réagir négativement* », a-t-il laissé entendre.

« *Comment peut-on être assez naïf pour croire qu'une reconnaissance américaine pourrait distendre les liens entre Hanoï et l'Union soviétique ?* », s'est interrogé le quotidien thaïlandais *The Nation*. Or, de retour de Hanoï et de Phnom-Penh, où ils avaient notamment rencontré les ministres des affaires étrangères de ces deux capitales, MM. Nguyen Co Thach et Hun Sen, les visiteurs américains ont jugé leur expérience « *profondément attristante* ». « *Il n'y a absolument aucun espoir de trouver une solution rapide au conflit cambodgien* », ont-ils reconnu. *Leurs interlocuteurs n'ont, à leur avis, « manifesté aucune bonne volonté, que ce soit pour prendre en considération la participation à une conférence internationale ou le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge ».*

Les tentatives de création d'une « troisième force »

A propos de ce *retrait, MM.* Pritchard et Solarz ont été surpris de constater un décalage entre la position du Vietnam et celle du Cambodge. Si, selon eux, Hanoï envisage un tel retrait une fois que « *la menace chinoise aura cessé,* Phnom-Penh le dit possible « *sitôt que la guérilla entretenue par les Khmers rouges et les Khmers Sérei aura pris fin* ».

Pendant ce temps, les pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) et la Chine tentent *de favoriser la création* d'une « troisième force ». A cet effet, M. Son Sann, président du Front national *de libération du peuple khmer* (F.N.L.P.K.), s'est rendu récemment à Pékin (1). M. Rajaratnam, vice-*premier ministre de Singapour,* a précisé, à cet égard, que son pays était prêt à soutenir la candidature de celui-ci à la tête d'un Front uni contre l'« *envahisseur* » vietnamien.

De son côté, le prince Norodom Sihanouk a récemment fait parvenir à ses compatriotes, de Pyongyang, en Corée du Nord, où il réside, un message enregistré sur cassette, révèle l'hebdomadaire de Hongkong *Far Eastern Economic Review* (2). L'ancien chef de l'Etat se défend d'avoir partie liée avec les Khmers rouges et explique ses efforts en vue de recréer un pays neutre qui ne soit le satellite *ni* de Pékin *ni* de Hanoï.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Dans l'entourage de M. Son Sann, à Paris, on précise que cette visite, contrairement à celle qu'il avait *effectuée l'été dernier* à Pékin, fait suite à une invitation formelle des autorités chinoises. M. Son Sann est rentré dans sa base cambodgienne, via Bangkok, à la fin de la semaine dernière (N.D.L.R.).

(2) Il s'agit du premier message envoyé par le prince à ses compatriotes depuis cinq ans.

Afghanistan

UN MILLION DE RÉFUGIÉS ONT FUI LE PAYS DEPUIS L'ENTRÉE DES TROUPES SOVIÉTIQUES

Un million d'Afghans ont fui leur pays depuis le début de l'intervention militaire soviétique il y a un an, selon des chiffres publiés dimanche 4 janvier par le gouvernement pakistanais et les Nations unies, portant ainsi à 1,4 million le nombre de réfugiés en territoire pakistanais. Ces chiffres ne comprennent pas les membres de l'élite urbaine de *Kaboul, qui ne bénéficient pas de* l'aide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.).

D'autre part, le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Agha Shahi, a révélé samedi, à Islamabad, qu'il avait demandé à M. Waldheim la nomination d'un « *représentant spécial des Nations unies pour permettre l'ouverture d'un dialogue entre l'Iran, le Pakistan et des responsables du parti démocratique du peuple afghan (P.D.P.A.)* », au pouvoir à Kaboul.

A *Kaboul*, selon des *sources* dignes de foi, la manifestation de policiers du 29 décembre a été suivie d'une vague d'arrestations et d'un renforcement des patrouilles dans la capitale ; vendredi, plusieurs patrouilles auraient été attaquées par des résistants. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

● *Pékin a lancé une nouvelle mise en garde* contre les « *desseins* » soviétiques à l'égard du Pakistan, en soulignant que la campagne de rumeurs lancée par Moscou à propos d'une « *collusion militaire* » entre Pékin et Islamabad était un « *signal d'alarme* ». Dans un commentaire publié dimanche 4 janvier, *le Quotidien du peuple* a réaffirmé que le Pakistan était devenu le prochain *objectif de la « poussée soviétique vers le sud »*. — (*A.F.P.*)

Chine

« LES ÉTATS-UNIS POURRAIENT FOURNIR DES ARMES OFFENSIVES A PÉKIN », déclare le sénateur Stevens.

M. Ted Stevens, chef adjoint du groupe républicain au Sénat américain, en visite à Pékin (*le Monde* daté 4-5 janvier), a déclaré, *dimanche 4 janvier*, que les Etats-Unis pourraient éventuellement être amenés à fournir des armes offensives à la Chine. « *Je ne l'exclus certainement pas*, a déclaré le sénateur Stevens, en réponse aux questions des journalistes, *étant donnée l'agressivité apparente de l'Union soviétique.* » « *J'espère qu'ils* [les Soviétiques] *saisiront le sens de mon premier voyage à l'étranger en tant que président de la sous-commission pour le budget de la défense* », a d'autre part déclaré le sénateur de l'Alaska, qui a toutefois souligné qu'il n'était pas venu à Pékin « *en tant qu'ambassadeur, à quelque titre que ce soit, de la nouvelle administration* ».

M. Stevens *s'est entretenu* durant son séjour à Pékin avec M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, et avec M. Deng Xiaoping, vice-président du parti. Il a également rencontré M. Chai Chengwen, directeur du *bureau des affaires* étrangères du ministère de la défense, l'un des hauts fonctionnaires chinois spécialisés dans l'achat d'armes à l'étranger.

Interrogé sur le problème de Taiwan, où son arrivée, via Tokyo, *est attendue ce lundi*, M. Stevens a déclaré qu'il ne prévoyait pas de changement dans la politique américaine à ce sujet. — (*A.F.P., U.P.I., Reuter.*)

[Les Etats-Unis n'ont, jusqu'à présent, vendu à la Chine que du matériel militaire « non offensif » (radars, camions), l'administration Carter s'étant toujours opposée à la vente de matériel « offensif ».]

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

● SEPT MORTS DANS LE NORD-OUEST. — Des affrontements entre agriculteurs et éleveurs ont fait sept morts et plusieurs blessés le 1er janvier dans le nord-ouest du Cameroun. — (*A.F.P.*)

Canada

● TOURNEE A L'ETRANGER DE M. TRUDEAU. — Le pre*mier ministre commence* ce lundi 5 janvier, en Autriche, une tournée destinée notamment à relancer le dialogue Nord-Sud. Après des entretiens avec le chancelier Kreisky, M. Trudeau se rendra en Algérie (du 6 au 8 janvier), au Nigéria (8-11 janvier), au Sénégal (11-13 janvier) et au *Brésil (13-17 janvier)*. Il fera escale à Mexico le 17 janvier pour un entretien avec le président Lopez Portillo. Cette tournée est l'amorce des négociations globales sur les relations économiques internationales qui devraient commencer en début d'année aux Nations unies. — (*A.F.P.*)

Chili

● *UN ECONOMISTE,* M. CARLOS MONTES, A ETE ARRETE le 30 décembre, apprend-t-on à Paris de sources proches de l'opposition démocratique chilienne. M. Montes, qui est âgé de trente-quatre ans, est *professeur* à l'université catholique de Santiago. Il est détenu par le C.N.I., le service de renseignement du régime militaire. Au terme d'une récente disposition, tout citoyen peut être gardé au secret durant *vingt jours*.

Chypre

● ATTENTAT CONTRE UN ANCIEN DIRIGEANT PALESTINIEN. — Un des membres fondateurs du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.) de M. Habache, M. Hani Al Hindi, a été grièvement blessé le samedi 3 janvier à Limassol par l'explosion d'une bombe placée dans sa voiture. Cet attentat, intervenu *trois jours* après l'assassinat, à Beyrouth, d'un responsable de la sécurité palestinienne (*le Monde* daté 4-5 janvier), marque, aux yeux de certains Palestiniens, le début d'une nouvelle offensive des services secrets israéliens contre les fedayin. — (*Reuter.*)

Corée du Sud

● LA LIBYE ET LA COREE DU SUD ont établi des relations diplomatiques et échangeront des ambassadeurs, a annoncé, lundi 5 janvier, le ministère sud-coréen des affaires étrangères. — (*Reuter.*)

Grande-Bretagne

● LA PRINCESSE ALICE, comtesse de Athlone, dernière *petite-fille encore vivante de* la reine Victoria, est décédée le 3 janvier à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Elle était née en février 1883. Son père était le quatrième fils de la reine Victoria. La princesse *Alice avait épousé en 1904 le* comte de Athlone, frère de la reine Mary, épouse du roi George V.

République Sud-Africaine

● UN SYNDICALISTE BRITANNIQUE REFOULE. — Le secrétaire général du Syndicat national des *journalistes britanniques*, M. Ken Ashton, a été refoulé d'Afrique du Sud à son arrivée samedi 3 janvier à l'aéroport de Johannesburg, alors qu'il venait préparer un rapport sur les mesures d'interdiction dont il fait l'objet deux journalistes noirs (*le Monde* du 31 décembre). M. Ashton aurait été interrogé pendant plusieurs heures à l'aéroport. Il avait déclaré avant son départ de Londres : « *Notre intérêt est de soutenir la liberté de la presse.* » Un communiqué publié par la Société des journalistes d'Afrique australe, qui représente principalement les journalistes blancs, déclare : « *Le gouvernement paraît vouloir donner à l'étranger la pire image possible de lui-même, ce qu'il accuse, en principe, les autres de faire.* » — (A.F.P.)

Rwanda

● DISPARITION D'UN MINISTRE. — Le président Habyarimana a informé, vendredi 2 janvier, son gouvernement de la disparition du ministre rwandais de la fonction publique et de *l'emploi*, le *colonel* Alexis Kanyarengwe. Cet officier, le plus gradé de l'armée après le général Habyarimana, avait perdu son siège au comité central du Mouvement révolutionnaire national pour *le développement* (M.R.D.N., parti unique), lors du congrès qui s'est tenu en décembre (*le Monde* du 28 décembre). Le colonel Kanyarengwe, croit-on savoir à Kigali, aurait franchi le 28 décembre la frontière rwando-tanzanienne au pont de la Rusomo. Sa famille assure ne rien savoir de ses déplacements. — (*Reuter.*)

Zimbabwe

● CONTROLE DE LA PRESSE. — Le gouvernement a annoncé, samedi 3 janvier, qu'il avait créé une société financière pour racheter les parts des compagnies sud-africaines propriétaires des principaux journaux du Zimbabwe, tous publiés par des Blancs. Des directeurs noirs seront nommés. Le ministre de l'information a néanmoins déclaré que, conformément aux *accords de 1979* sur l'indépendance, la liberté de la presse continuerait d'être respectée. — (*Reuter.*)

Le Monde

politique

Le bilan de la session parlementaire d'automne

LA DÉRIVE DES INSTITUTIONS

Si le gouvernement gouverne et que le Parlement légifère, si l'exécutif décide, s'explique, propose, et que la majorité le soutient en ratifiant par ses votes les choix qui lui sont proposés, de quelle « *crise de l'institution parlementaire* » peut-il être question ? Tel est, en substance, le discours que tiennent, faussement naïfs, le président de la République et le premier ministre. A s'en tenir aux apparences on peut, en effet, s'étonner du jugement selon lequel le Parlement serait en proie à une crise rampante, s'offusquer des cris d'alarme de ceux qui discernent un déséquilibre des pouvoirs et une marginalisation du législatif.

Sous une forme insidieuse, cette crise existe pourtant. Mais parce qu'elle se déroule dans le « microcosme politique », qu'elle ne fait que s'accentuer, et que ses conséquences à long terme peuvent apparaître comme mineures, au regard des chiffres éloquents du chômage et de l'inflation, elle est ignorée ou niée. Les « institutions » restent — contrairement à ce que veulent bien dire ceux qui se targuent d'en être les plus vigilants gardiens — une notion encore largement ésotérique.

Exception faite de l'adoption définitive du projet « sécurité et liberté », la session parlementaire d'automne, qui s'est achevée le 20 décembre, et qui fut, pratiquement, la dernière du septennat, aura surtout été remarquable par sa fadeur. Grevé par l'échéance présidentielle, le débat politique y fut morne. L'étonnante quiétude de la discussion budgétaire ne fut troublée que par l'affrontement verbal des porte-parole des alcools en tous genres et par l'incident du rejet du budget des anciens combattants. L'attentat de la rue Copernic donna lieu à un débat détourné de son objet et les différentes « affaires » — l'expulsion de Simon Malley, l'emprisonnement de Roger Delpey, les poursuites engagées contre *le Monde* et *Libération*, les travaux de la commission Poniatowski » — ont seules retenu, un moment, l'attention. Quant au budget pour 1981, tout porte à croire qu'il sera corrigé à l'issue de l'élection présidentielle. Budget à facettes, préparé par une « équipe » qui, en prévision du combat électoral, a choisi de ne mécontenter personne. Reste la politique des « cadeaux du dimanche », contre laquelle la gauche et le R.P.R. ont protesté, au travers, notamment, des aides octroyées aux agriculteurs. Sans doute est-ce là une conséquence habituelle à l'approche d'une échéance politique majeure : l'équipe au pouvoir « gèle » les problèmes, l'éthique est remplacée par la volonté de ne pas « faire de vagues ». Fallait-il pour autant s'en accommoder ?

Une session entre parenthèses dont — apparent paradoxe — les non-événements ont souligné, plus que par le passé, une évolution de la pratique des institutions. L'analyse du bilan comptable des textes adoptés définitivement au cours de cette session, et durant les précédentes, n'est pas très symptomatique, et c'est à un autre bilan qu'il faut se référer pour juger de la dégradation des rapports entre l'exécutif et le législatif. En 1980, le gouvernement a dû recourir onze fois à la procédure du vote bloqué pour faire adopter ses textes. Or qu'est-ce que le vote bloqué, sinon un constat d'échec, le premier stade d'une censure de l'initiative gouvernementale, une manière de « chantage à la crise politique » ? Onze fois, c'est le record depuis l'accession de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, le total des années 1977, 1978 et 1979, autant que pendant tout le mandat présidentiel de Georges Pompidou. Un chiffre encore : des débuts de la V[e] République jusqu'en 1974, les gouvernements successifs ont engagé à dix-huit reprises leur responsabilité devant l'Assemblée nationale ; depuis 1974, ceux de M. Giscard d'Estaing s'y sont résolus onze fois.

Que le gouvernement engage son existence sur son programme ou sur une déclaration de politique générale est une saine application de la Constitution. Qu'il y soit en revanche contraint si souvent pour faire adopter ses projets, ne témoigne-t-il pas d'une évolution de l'application de celle-ci ?

Deux exemples illustrent les rapports qu'entretient le gouvernement avec sa majorité parlementaire : devant l'hostilité du R.P.R. le gouvernement renonce à faire examiner par le Parlement le VIII[e] Plan, c'est-à-dire les orientations qui engagent l'avenir de la France pour les cinq années à venir ; devant le réformisme timide de ses alliés de l'U.D.F. et face à l'extrême prudence manifestée par le gouvernement, le R.P.R. retire de lui-même sa proposition de loi sur la participation. Curieuse conception de la majorité présidentielle, qui interdit à M. Giscard d'Estaing de recevoir, ne serait-ce qu'une seule fois, le secrétaire général du R.P.R., M. Bernard Pons, depuis que celui-ci a été nommé à cette fonction, il y a un an et trois mois ! Et quelle étonnante attitude que celle d'une majorité où gaullistes et giscardiens s'allient pour soutenir de leurs votes le gouvernement et qui, la session achevée, se vouent mutuellement aux gémonies, comme si, dorénavant, les sessions parlementaires ne constituaient plus qu'une parenthèse sans importance du débat politique national !

Ce malaise est plus profond qu'il n'y paraît. Les présidents des deux Assemblées, les responsables de tous les partis politiques, à des degrés divers, en sont conscients et le déplorent. En pure perte. Le Parlement assiste passivement à sa propre perte de crédibilité, l'institution semble étouffer par la pesanteur de ses rouages et ne se remet plus en question. Attaqués du dehors par les débordements de pouvoir d'un régime qui se présidentialise de plus en plus, les parlementaires s'aperçoivent peu que le mal est aussi interne, nourri par leur absence de réaction. Sans heurts, l'Assemblée nationale tend à devenir, au sens strict du terme, une « chambre d'enregistrement ».

Parallèlement, l'exécutif proteste de sa vigilance à respecter, sinon à conforter, les prérogatives des institutions démocratiques. Mais est-ce en refusant au Parlement la possibilité de se prononcer complètement sur un texte aussi essentiel pour les libertés publiques que le projet « sécurité et liberté » (en provoquant l'« urgence », c'est-à-dire en supprimant aux députés la faculté de modifier en seconde lecture le texte du Sénat), que le gouvernement entend faire la preuve de ses bonnes intentions ? Que quelques-uns des principaux responsables de la majorité n'aient pas jugé utile de voter ce texte (*le Monde* daté 21-22 décembre) est-il si peu significatif ? Le gouvernement écoute la *vox populi* et n'entend celle de ses mandataires que quand celle-ci est à l'unisson de sa politique. Là est aussi la dérive. A nier la pratique démocratique, ne peut-on craindre d'en arriver à remettre en question la démocratie ?

Les pouvoirs du Parlement ont été peu à peu confisqués parce que les textes constitutionnels le permettaient. Mais les institutions supposent une utilisation souple, l'esprit des textes ayant souvent prévalu sur le respect de la lettre. Il n'y a plus harmonie entre la majorité parlementaire et le gouvernement. Hormis M. Barre, qui peut ne pas le voir ?

Un pouvoir qui, tout en se crispant dans l'autoritarisme, navigue au plus près des réactions épidermiques des citoyens, cherche à contenir tout le monde et réduit autant que faire se peut les contre-pouvoirs, et notamment celui qui émane du suffrage universel, ce pouvoir, ce régime-là, est usé, malade de quelque chose. Dès lors il n'y a qu'une alternative : s'il le peut, il se régénère, sinon il disparaît. Réponse le 10 mai.

LAURENT ZECCHINI.

I. — Les textes définitivement adoptés

Nous présentons, ci-après, la liste des textes adoptés définitivement au cours de la session d'automne en les classant par grandes catégories. Les textes d'origine parlementaire (propositions de loi) sont signalés par un astérisque, se distinguant ainsi des projets de loi (d'origine gouvernementale). Ceux qui sont d'ores et déjà promulgués sont suivis de leur date de publication au Journal officiel *des lois et décrets. Cette indication est précédée, pour les plus importants d'entre eux, du rappel des dates des numéros du* Monde *dans lesquels il a été rendu compte de leur discussion.*

● AFFAIRES ETRANGERES ET COOPERATION

— *Convention intergouvernementale relative à la société Eurodif* (*le Monde* daté 12-13 et 31 octobre ; *J.O.* du 7 novembre).

— *Convention France-Algérie relative au retour en Algérie de travailleurs algériens et de leur famille et convention sur la Sécurité sociale* (*le Monde* daté du 23-24 novembre ; *J.O.* du 28 novembre).

— *Accord France-Canada - Entente France-Québec (Sécurité sociale)* ; *J.O.* du 7 novembre).

— *Convention fiscale France-Corée du Sud* (*J.O.* du 7 novembre).

— *Convention France-Algérie relative au transport par la S.N.C.F. de certains pensionnés* (*J.O.* du 4 décembre).

— *Convention France - Maroc sur la Sécurité sociale* (*J.O.* daté 15-16 décembre).

— *Accords de coopération C.E.E.-Yougoslavie et CECA-Yougoslavie* (*J.O.* du 18 décembre).

— *Avenant à la convention générale sur la Sécurité sociale entre la France et le Portugal et institution d'un Fonds national de solidarité* (*J.O.* daté 22-23 décembre).

— *Convention fiscale entre la France et la Nouvelle-Zélande* (*J.O.* du 18 décembre).

— *Convention France-Mali sur la circulation des personnes* (*J.O.* du 24 décembre).

— *Accord de coopération militaire-France-île Maurice* (*J.O.* du 24 décembre).

— *Accord France-Yougoslavie relatif aux privilèges et immunités des représentants de la Yougoslavie auprès de l'O.C.D.E.* (*J.O.* du 24 décembre).

— *Accord de coopération culturelle entre la France et le Niger* (*J.O.* du 24 décembre).

— *Accord international pour la mise en place d'un réseau européen expérimental de stations océaniques* (*J.O.* du 24 décembre).

— *Accord de coopération économique et culturelle entre la France et la Guinée* (*J.O.* du 24 décembre).

— *Accord France-Bénin sur la Sécurité sociale* (J.O. du 24 décembre).

— *Convention pour la navigation du Rhin* (*J.O.* du 24 décembre).

— *Convention France-Cap-Vert sur la Sécurité sociale* (*J.O.* du 24 décembre).

— *Convention fiscale France-Argentine* (*J.O.* du 24 décembre).

— *Convention fiscale France-Indonésie* (*J.O.* du 24 décembre).

— *Adhésion de la France à la Banque africaine de développement* (*J.O.* du 24 décembre).

● COLLECTIVITES LOCALES

— *Dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales.* — Ce texte proroge pour cinq ans, en l'aménageant, le régime de la D.G.F. qui, créé en 1979 pour deux ans, se substituait au V.R.T.S. (Versement représentatif de la taxe sur les salaires). La D.G.F., dont la base est constituée par les recettes de la T.V.A. se décompose en une dotation forfaitaire, une dotation de péréquation et des concours particuliers. (*le Monde* des 21 novembre, 4 et 19 décembre ; *J.O.* du 1[er] janvier 1981).

● DOM - TOM

— *Protection des appellations d'origine contrôlée dans les DOM.* — Ce texte vise essentiellement à établir les bases juridiques qui permettront de créer par décret une appellation d'origine de « rhum agricole » (*J.O.* du 3 décembre).

— *Aménagement foncier et établissement rural en Nouvelle-Calédonie.* — Ce texte donne un nouvel essor à la réforme foncière engagée dans ce territoire en 1979, en accordant aux autorités territoriales les moyens juridiques leur permettant d'acquérir puis de redistribuer — notamment à la communauté mélanésienne — des terres. Différents mécanismes d'acquisition sont prévus, allant jusqu'à l'expropriation pour cause d'utilité publique (*le Monde* des 13, 21-22 et 23 décembre).

● ECONOMIE ET FINANCES

— *Loi de finances pour 1981.* Dans la liste qui suit, nous indiquons les dates des numéros du *Monde* dans lesquels il a été rendu compte de la discussion des différents fascicules budgétaires, à l'Assemblée nationale, puis au Sénat.

● *Discussion générale* (15, 16 et 17 octobre ; 22 novembre).

● *Première partie (recettes)* : 18, 19-20 et 23 octobre ; 23-24 et 25 novembre.

● *Deuxième partie (dépenses)* :

— Recherche (24 octobre ; 29 novembre).

— Services du premier ministre, services généraux divers, secrétariat général de la défense nationale, Conseil économique et social, journaux officiels (24 octobre ; 26 novembre).

— Formation professionnelle (24 octobre).

— Défense (25 octobre ; 4 et 5 décembre).

— Education (26-27 octobre ; 7-8 décembre).

— Travail et participation (29 octobre ; 10 décembre).

— Intérieur (30 octobre ; 29 novembre).

— DOM (30 octobre ; 3 décembre).

— T.O.M. (31 octobre ; 3 décembre).

— Aménagement du territoire (31 octobre ; 10 décembre).

— Industries agricoles et alimentaires (31 octobre ; 2 décembre).

— Plan (31 octobre ; 10 décembre).

— Environnement et cadre de vie (1[er] novembre ; 5 décembre).

— Commerce et artisanat (2-3 octobre ; 9 décembre).

— Commerce extérieur (2-3 octobre ; 3 décembre).

— Charges communes, Economie et budget, Imprimerie nationale, Taxes parafiscales, Monnaies et médailles, Comptes spéciaux du Trésor (5 novembre ; 26 novembre et 10 décembre).

— Culture et communication (6 novembre ; 27 novembre).

— Radio-télévision (6 novembre ; 3 décembre).

— Information (6 novembre ; 27 novembre).

— Justice (7 novembre ; 6 décembre).

— Fonction publique (7 novembre ; 9 décembre).

— Légion d'honneur et ordre de la Libération (7 novembre).

— Agriculture (8 novembre ; 28 novembre).

— Tourisme (9-10 novembre ; 26 novembre).

— Jeunesse et sports (9-10 novembre ; 26 novembre).

— Coopération (9-10 novembre ; 2 décembre).

— Affaires étrangères (14 novembre ; 6 et 9 décembre).

— Industrie (15 novembre ; 9 décembre).

— P.T.T. (16-17 novembre ; 4 décembre).

— Anciens combattants (16-17 novembre ; 27 novembre).

— Transports (18 novembre ; 30 novembre - 1[er] décembre).

— Santé et Sécurité sociale (19 novembre ; 9 décembre).

— Universités (20 novembre ; 7-8 décembre).

● *Articles non rattachés, seconde délibération, vote sur l'ensemble* : 20 novembre ; 10 décembre.

● *Commission mixte paritaire* : 18 décembre ; 19 décembre (*J.O.* du 31 décembre).

— *Loi de règlement pour 1978* (*le Monde* du 18 décembre ; *J.O.* du 31 décembre).

v — *Loi de finances rectificative pour 1980* (premier collectif).

— Ce texte ouvre des crédits supplémentaires à hauteur de 24,75 milliards de F au titre des charges définitives et de 2,15 milliards au titre des opérations temporaires. Le solde prévisionnel du budget 1980 est ainsi majoré de 941 millions, ce qui porte le déficit de 31,15 milliards à 32,09 milliards (*le Monde* des 29 novembre, 17 et 19 décembre ; *J.O.* daté 25-26 décembre).

— *Loi de finances rectificative pour 1980* (deuxième collectif).

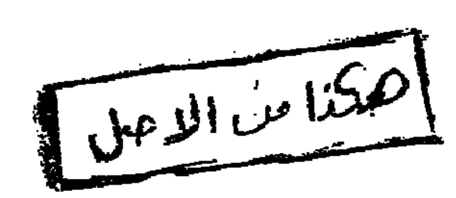
— Ce texte est destiné à financer les pertes de revenu subies par les agriculteurs au cours de l'année 1980. Il ouvre des crédits supplémentaires à hauteur de 3,7 milliards de francs et fait passer le déficit prévisionnel du budget 1980 à 35,8 milliards de francs (*le Monde* des 19 et 21-22 décembre ; *J.O.* du 24 décembre).

— *Lutte contre le faux monnayage.* — Ce texte comble certaines lacunes du code pénal. Il prévoit notamment que les détenteurs de monnaies métalliques contrefaites, ou de faux billets, doivent remettre ceux-ci à la Banque de France ou à l'administration des monnaies et médailles (*le Monde* des 31 octobre et 27 novembre ; *J.O.* du 7 décembre).

— *Contrat d'assurance et opérations de capitalisation.* — Ce texte vise à améliorer la protection et l'information du souscripteur d'un contrat d'assurance. La garantie de l'assurance automobile obligatoire est étendue à l'ensemble des membres de la famille transportés ; un droit de renonciation est institué au profit des souscripteurs d'assurances sur la vie (*le Monde* des 4 et 31 octobre, 22 novembre, 12 et 19 décembre).

— *Crédit aux entreprises* (*). — Ce texte vise à créer, sur le modèle de la lettre de change, un nouveau titre qui permettra de réaliser, en dehors des règles du code civil, la cession ou le nantissement (prise de garantie par un gage) d'une ou plusieurs créances au profit d'une banque ou d'un établissement financier, en vue de garantir une opération de crédit (à court, moyen et long terme) (*le Monde* des 13 et 23 décembre ; *J.O.* daté 2-3 janvier).

(A suivre.)



POLITIQUE

La fête et les vœux

(Suite de la première page.)

Pour ne remonter, par charité, qu'à 1979, il avait alors prophétisé le reflux de la crise comme une « inondation qui se retire ». Cette année, le mot de crise n'a même pas été prononcé, comme s'il suffisait, pour l'exorciser, de dire que « *la France est un grand pays* ». Pas davantage, il n'en a dit mot dans les vœux au gouvernement ; ici et là, il n'a été question que de « difficultés ». Et comme il vaut mieux s'adresser des compliments à soi-même plutôt que de les attendre vainement des autres, il a été proclamé que la France est « respectée et estimée dans le monde » et qu'elle est « jugée solide et vigoureuse ». Ni le président ni le premier ministre ne doivent lire la presse étrangère.

∴

Il fallait sans doute, au nom de la détente, aller à Varsovie. Mais ni pour conforter M. Gierek, qui allait bientôt être chassé, ni pour recueillir une fausse confidence de M. Brejnev sur le retrait d'une division soviétique d'Afghanistan. On en sourit encore dans plus d'une chancellerie.

Il fallait sans doute s'élever contre les « nouveaux hégémonismes » en Afrique après avoir regretté l'« *intervention étrangère* », sans parler, dans un cas comme dans l'autre, des Libyens. Mais fallait-il, au moment même où ils entraient à N'Djamena, s'offrir à soutenir « tout effort collectif des Etats africains » alors que, depuis le sacre et les massacres de Bangui, on sait que ces Etats y regarderont à deux fois avant de solliciter le concours de la France.

Ce sont deux exemples de l'abîme qui sépare l'inspiration de l'action, le rêve de la réalité.

∴

Il faut souhaiter que désormais rien ne soit concédé, en paroles ou en actes, aux « hégémonismes », politiques ou économiques, sans des contreparties *réelles et tangibles* ; que la valeur morale des hommes et des régimes soit un critère du niveau et de la qualité des relations diplomatiques ; que les droits de l'homme soient partout *respectés et défendus*, à commencer par la France ; qu'aucune initiative ne soit prise avec éclat pour la montre sans être suivie du moindre effet.

C'est à ce prix que la France restera un grand pays respecté *et estimé*.

∴

La France doit aussi rester une « République des libertés ». Sans entrer dans la controverse sur la distinction entre les libertés formelles et les libertés réelles, les premières étant la condition nécessaire *mais non* suffisante des secondes, il faut souhaiter que les libertés fondamentales soient assorties de garanties effectives.

Que signifie la liberté du travail pour un chômeur si le droit au travail n'est pas mieux assuré ?

Que signifie la liberté de la presse s'il faut être milliardaire pour acquérir un journal ou si le pouvoir contrôle directement ou indirectement les grands moyens d'information de masse ?

Que signifiera la liberté d'aller et venir si le « passeport de l'intérieur » n'est pas jugé contraire à la Constitution ?

Ce sont trois exemples, trois questions parmi beaucoup d'autres.

« La liberté trouve sa limite nécessaire dans le respect des lois, faites pour interdire les abus. » Outre que voilà une définition restrictive de la loi, il faut là aussi s'interroger. Il y a loi et loi.

Quelle loi, sinon celle de l'argent et du pouvoir, vient concrètement limiter la liberté de la presse ?

Quelle loi, sinon celle d'un faux libéralisme, intérieur ou extérieur, aggrave la situation *des producteurs et des consommateurs* ?

Quelle loi, sinon celle de la *confusion des pouvoirs, vient* limiter l'indépendance de la justice ?

Avant d'être des vœux, la grandeur, la liberté, la justice, sont des idéaux, des fins, au service desquels un pouvoir démocratique doit mettre des moyens effectifs.

J. F.

M. SOISSON : gardons-nous d'affaiblir l'institution présidentielle.

Dans une déclaration rendue publique dimanche 4 janvier, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, membre du conseil national de l'U.D.F., évoque les vœux formulés le 31 décembre par M. Giscard d'Estaing. Il écrit : « *Pour que la France puisse progresser (...) la première des conditions est que les institutions de la Vᵉ République soient sauvegardées. Or, comme lors de chaque étape de notre histoire, voici venu l'assaut contre les institutions. C'est François Mitterrand qui dénonce le caractère* « monarchique », *que prendrait la Vᵉ République. Quelle dérision, d'ailleurs, de la part d'un candidat qui reprend les mêmes termes que ceux qu'il utilisait lors d'une autre campagne, il y a maintenant quinze ans contre le général de Gaulle ! François Mitterrand, ce n'est pas seulement l'éternel retour, c'est aussi l'éternel discours (...).*

» *Gardons-nous donc d'affaiblir l'institution présidentielle en prêtant l'oreille aux nostalgiques du régime d'assemblée. Le président de la République est — et doit demeurer —* « l'homme en charge de l'essentiel ». *Selon les propres termes du général de Gaulle, il est là* « pour empêcher que la République ne retombe à la discrétion des partis ».

M. Soisson, qui est un des fondateurs de l'U.D.F., conclut : « *L'Union pour la démocratie française se doit d'être le mouvement de la fidélité intransigeante aux institutions. Ce faisant, elle appelle les Français, plus que jamais, au rassemblement derrière le président de la République.* »

● *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, est arrivé le samedi 3 janvier à Nouméa pour une visite d'une semaine en Nouvelle-Calédonie et dans les îles Wallis et Futuna où il présidera plusieurs séances de travail consacrées aux programmes locaux de développement économique.

Mort de M. Bordeneuve sénateur de Lot-et-Garonne

M. Jacques Bordeneuve, sénateur de Lot-et-Garonne (Gauche dém., M.R.G.), ancien ministre, est décédé samedi 3 janvier, à l'hôpital américain de Neuilly, des suites d'une longue maladie. Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Raymond Soncaret, agriculteur, radical de gauche, conseiller général de Francescas.

Né le 26 août 1903, à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), Jacques Bordeneuve, avocat, avait siégé sans interruption au Conseil de la République puis au Sénat, de décembre 1946 à mars 1967. De mars 1967 à mai 1968, il avait représenté à l'Assemblée nationale la première circonscription de Lot-et-Garonne (Agen, Nérac) comme député de la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.). En septembre 1974, Jacques Bordeneuve avait été réélu sénateur de ce département.

Jacques Bordeneuve avait présidé le conseil général de Lot-et-Garonne, de 1960 à 1976. Mais, président de la fédération départementale des radicaux de gauche, il avait soutenu à l'assemblée régionale M. Chaban-Delmas, et les socialistes du département, bravant la direction nationale du P.S., s'étaient opposés, aux élections cantonales de 1976, au président sortant du conseil régional, qui n'avait pas été réélu.

Ministre de l'éducation nationale dans le dernier gouvernement de la IVᵉ République, celui de M. Pierre Pflimlin (14 mai-31 mai 1958), Jacques Bordeneuve avait eu à peine le temps, pendant ces deux semaines, de prendre en main son département ministériel. Secrétaire d'Etat aux arts et aux lettres dans les cabinets Guy Mollet (1ᵉʳ février 1956-juin 1957) et Bourgès-Maunoury (13 juin-6 novembre 1957), il avait, en revanche, laissé le souvenir d'un homme de gouvernement efficace et courageux. Son nom restera notamment associé à la restauration du château de Versailles, commencée « sous » André Cornu, son prédécesseur, et achevée par André Malraux.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

ARIEGE : Tarascon-sur-Ariège (1ᵉʳ tour).

Inscr., 2 218 ; vot., 1 312 ; suffr. expr., 1 270. Liste d'union de la gauche : entre 631 et 688 voix, 22 *sièges* ; liste d'union pour la défense des intérêts communaux (mod. maj.) : entre 574 et 601 voix. *Il y a ballottage pour un siège.*

[Le conseil municipal issu de la fusion des communes de Tarascon, Banat, Cazenave, Serres et Allens avait été dissous à la suite de la séparation de ces communes. Conduite par le maire sortant socialiste, M. Gilles Rousse, la liste d'union de la gauche, qui comprenait seize conseillers sortants, emporte dès le premier tour vingt-deux des vingt-trois sièges à pourvoir.]

LES PERSONNES INTERPELLÉES A FORT-DE-FRANCE ONT ÉTÉ RELACHÉES

Les onze personnes qui avaient été interpellées à la Martinique et placées en garde à vue après l'incendie du palais de justice de Fort-de-France revendiqué par le Groupe de libération armée de la Martinique (G.L.A.M.) (*le Monde* daté 4-5 janvier), ont toutes été mises hors de cause et relachées dans la soirée du 2 janvier.

Néanmoins, la manifestation à laquelle avaient appelé le parti progressiste martiniquais, le parti communiste martiniquais, le groupe Révolution socialiste et les organisations syndicales locales a eu lieu comme prévu samedi 3 janvier. Les participants — trois cents selon les organisateurs, cent selon les policiers — ont défilé dans les rues de Fort-de-France en protestant contre « *la répression policière* ».

Le Monde

société

PLUS NOMBREUX A ÊTRE FAVORABLES AU MAINTIEN DE LA PEINE CAPITALE

Les Français ne souhaitent pas d'exécutions avant que le Parlement se soit prononcé

Près de deux Français sur trois (63 %) sont favorables à la peine capitale. Tel est le résultat d'un sondage Sofres publié le 4 janvier par « le Journal du dimanche ». Cette publication intervient alors que quatre condamnés à mort attendent que la Cour de cassation et le président de la République se prononcent sur leur sort. Ce chiffre est élevé mais, contrairement à ce qu'affirme « le Journal du dimanche », il n'est pas sans précédent. Un tel pourcentage avait été atteint en 1972, quelques jours avant l'exécution de Claude Buffet et Roger Bontems. Le véritable changement s'est produit au début des années 70 lorsque l'opinion publique, hostile depuis dix ans à la guillotine, s'est prononcée en faveur de la peine capitale, ce qu'elle n'a cessé de faire depuis.

Nos correspondants nous indiquent que, en République fédérale d'Allemagne et en Grande-Bretagne, où la peine de mort est abolie, les partisans de celle-ci représentent respectivement 26 % et 52 % de l'opinion.

Les autres enseignements du sondage sont les suivants : une majorité de Français (57 % contre 34 %) souhaitent que le Parlement se prononce, « *très prochainement* », sur la peine capitale, et 47 % d'entre eux (contre 45 %) estiment qu'il ne devrait pas y avoir d'exécutions d'ici là. Enfin, une majorité relative se dégage (41 % contre 37 % d'indécis) pour considérer que la criminalité est restée « sans changement » dans les pays où la peine de mort a été abolie.

Réalisé du 22 au 30 décembre 1980, alors que l'opinion avait d'autres soucis, ce sondage ne peut être suspecté d'exploiter l'émotion populaire autant que l'avaient fait l'IFOP et *France-Soir* en publiant, l'avant-veille de l'exécution de Claude Buffet et Roger Bontems, meurtriers de deux otages à la prison de Clairvaux, des statistiques manifestement destinées à faire accepter la décision de Georges Pompidou. S'il y a eu tentative de manipulation, elle a échoué : une majorité de personnes interrogées estiment qu'il ne doit pas y avoir d'exécutions capitales avant que le Parlement se soit prononcé sur la peine de mort dont elles souhaitent pourtant le maintien.

Jamais, depuis deux ans, les partisans de la peine de mort n'avaient atteint un tel score : 63 % d'opinions favorables, contre 31 % et 6 % d'indécis. Réalisés par la Sofres pour *le Figaro*, les trois derniers sondages connus donnaient les résultats suivants : juin 1978, 58 % ; janvier 1979, 56 % ; avril 1979, 55 %. Aujourd'hui, l'écart se creuse : huit points séparent le score enregistré par *le Journal du dimanche* de la dernière enquête Sofres réalisée dix-huit mois plus tôt.

Cette évolution est paradoxale si l'on songe que les Français doutent, dans leur majorité, du caractère dissuasif de la peine capitale. Elle pourrait s'expliquer par l'accroissement du sentiment d'insécurité et la conviction qu'il faut être plus sévère avec les criminels. M. Peyrefitte, qui n'a cessé d'enfoncer ce clou depuis six mois, peut se féliciter du résultat.

Les Français souhaitent que le Parlement puisse se prononcer sur la peine capitale, ce qui a souvent été le cas au cours du septennat de M. Giscard d'Estaing, mais toujours à l'occasion de débats sans vote ou de votes sans débats ou presque. Au cours de la seule année 1980, deux scrutins ont eu lieu à l'Assemblée et deux au Sénat, lors de la discussion du projet « sécurité et liberté » et du budget de la justice, sans résultats significatifs, la plupart des abolitionnistes de la majorité prônant un vrai débat.

La conviction qu'on ne peut plus reculer est un des résultats le plus intéressant de ce sondage. Les Français condamnent l'attentisme pratiqué jusqu'ici, attentisme que traduisent les promesses de M. Peyrefitte d'organiser un débat avec vote avant l'élection présidentielle, promesses qu'il a très vite reniées, prétextant que l'opinion n'est pas prête, ce que dément le sondage publié par *le Journal du dimanche*.

S'il y avait, il y a seize mois, une majorité de députés favorables à l'abolition de la peine de mort (*le Monde* du 27 juillet 1979), il semble que ce ne soit plus le cas. Tel d'entre eux, abolitionniste à l'époque, explique aujourd'hui que la situation n'est pas « *mûre* », tel autre, « *pointé* » il y a quelque temps comme un adversaire de la guillotine, affirme maintenant qu'il est « *philosophiquement contre* », mais « *pratiquement pour* ». La campagne de M. Peyrefitte sur le thème de la sécurité a, là aussi, laissé des traces.

Si un débat s'engage au Parlement à la prochaine session — et il semble qu'il soit désormais difficile de reculer — ce serait sur les bases esquissées au printemps 1979 par M. Peyrefitte. Selon ce projet, la peine de mort serait abolie dans la plupart des cas mais maintenue, pour une période probatoire ou non, dans une série d'autres qui restent à définir. Ce serait, aux yeux du gouvernement, le moyen de donner partiellement satisfaction aux abolitionnistes, tout en tenant compte d'une opinion dont le sondage du *Journal du dimanche*, montre que si elle n'est pas prête à accepter une abolition totale, elle préfère la clarté à l'obscurité entretenue jusqu'ici.

BERTRAND LE GENDRE.

LE TOURNANT DE 1971

Autant qu'on puisse comparer des sondages réalisés dans des conditions et dans des circonstances différentes, il apparaît que les Français ont changé d'opinion sur la peine de mort en 1971. Voici les résultats des principaux sondages publiés dans la presse depuis vingt ans :

— Mai 1960 (IFOP). Pour la peine de mort : 39 % ; contre : 50 % ; sans opinion : 11 %.

— Juillet 1962 (IFOP). Pour : 34 % ; contre : 46 % ; sans opinion : 20 %.

— Octobre 1969 (IFOP). Pour : 33 % ; contre : 58 % ; sans opinion : 9 %.

— Septembre 1971 (IFOP). Pour : 53 % ; contre : 39 % ; sans opinion : 8 %.

— Novembre 1972 (IFOP). Pour : 63 % ; contre : 27 % ; sans opinion : 10 %.

— Juin 19978 (Sofres). Pour : 58 % ; contre : 31 % ; sans opinion : 11 %.

— Janvier 1979 (Sofres). Pour : 56 % ; contre : 34 % ; sans opinion : 10 %.

— Avril 1979 (Sofres). Pour : 55 % ; contre : 37 % ; sans opinion : 6 %.

Une réflexion de l'association Droits de l'homme et solidarité

L'abbé Pierre et M. Vladimir Jankélévitch s'interrogent sur la peine de mort

L'association Droits de l'homme et solidarité (D.H.S.), fondée pour répondre d'une manière « ponctuelle, rapide, concrète et directe » *(le Monde du 24 septembre) aux besoins les plus pressants des victimes de nos sociétés : personnes déplacées, vieillards, marginaux, minorités opprimées, a déjà entrepris, en liaison avec diverses organisations humanitaires spécialisées, des actions en Indonésie, en Ouganda et en France (mouroirs, jeunes handicapés). Elle entreprend aussi des opérations de sensibilisation de l'opinion publique, notamment aux problèmes touchant la justice : prévention de la délinquance, protection des victimes potentielles, application des peines.*

Sous la signature de son conseil d'administration et des deux présidents de son comité de soutien, l'abbé Pierre Grouès, fondateur des Compagnons d'Emmaüs, et le philosophe Vladimir Jankélévitch, D.H.S. publie ici une réflexion et une interrogation sur la peine de mort.

Puisque cette question de la peine de mort en est arrivée à un stade passionnel, sans doute est-il urgent de « raison garder » et de scruter calmement quelques arguments.

Les uns sont « pour » la peine de mort :

1) Leur premier argument vient des statistiques : la majorité des Français, en 1980, sont pour la peine de mort : 58 % contre 34 % ;

2) Leur second argument vient des faits : depuis quelques semaines, les jurés ont envoyé quatre criminels vers la guillotine ; c'est qu'ils sont inquiets devant une criminalité, à leurs yeux, plus forte et devant des réductions successives de peine qui finissent par aboutir à faire relâcher des assassins ;

3) Leur troisième argument vient des droits : il est juste qu'une mort paie une mort ; il est nécessaire qu'il y ait une peine exemplaire et par là même efficace.

Les autres sont « contre » la peine de mort :

1) Les pays qui ont aboli la peine de mort l'ont fait à l'encontre de leur opinion ; et en Allemagne fédérale, où 67 % de la population sont pour la peine de mort, les autorités ne songent aucunement à le rétablir. Autre donnée statistique : dans les pays où la peine de mort a été abolie, la criminalité n'a pas augmenté pour autant ;

2) Avant juillet 1978, les jurés étaient tirés au sort sur une liste de personnalités locales établie par le maire ; depuis juillet 1978, les jurés sont tirés au sort parmi l'ensemble de la population ; les nouveaux jurés sont donc plus représentatifs de l'opinion publique générale, majoritairement favorable à la peine de mort ;

3) Le criminel n'a pas le droit de disposer de la vie d'un être et il doit être puni. Mais a-t-on le droit de disposer de la vie d'un être, même si celui-ci est un criminel ?

Au-delà de ces arguments, il y a d'autres interrogations :

1) Il y a des condamnations à mort. Mais peut-on risquer une erreur judiciaire en ce domaine, erreur dont la conséquence est irréversible ?

2) Il y a beaucoup de violence. Mais le rapport sur la violence établi par le comité Peyrefitte préconisait la suppression de la peine de mort comme une réponse à la violence.

3) Il y a l'ordre à maintenir. Mais la France est le seul pays, en Europe, à pratiquer la peine de mort : ce fait ne ternit-il pas l'image de la France aux yeux des autres pays ? Ce fait ne porte-t-il pas atteinte à la France dans sa défense des droits de l'homme ?

Au-delà des passions, au-delà des positions idéologiques ou confessionnelles, chacun n'a-t-il pas à s'interroger et à répondre en conscience ?

Nous proposons à ceux et celles qui auront accepté de scruter les arguments et les interrogations que nous avons indiqués ici d'écrire à D.H.S., 127, rue Notre-Dame-des-Champs 75006 Paris, en disant si, après réflexion, ils sont, oui ou non, pour la peine de mort.

De la vengeance personnelle au terrorisme politique

Plus de onze attentats sont commis en France chaque semaine

Une grave explosion au siège de la maison Chanel, à Paris, revendiquée par des autonomistes guadeloupéens ; un temple protestant incendié dans le Rhône, puis un local, également protestant, saccagé et recouvert d'inscriptions... bibliques ; une gendarmerie mitraillée en Corse ; une permanence du P.C.F. incendiée — pour la troisième fois en quatre mois — dans le douzième arrondissement de Paris ; la liste des attentats commis en France, le temps d'un week-end, montre la variété extrême des cibles visées et des motivations des auteurs de ces actes (voir page 40).

Pour n'avoir pas la gravité des attentats qui blessent ou qui tuent — seul le gardien de la maison Chanel a été légèrement blessé, — ces dernières actions sont inquiétantes. Tout se passe comme si, pathologie ou militantisme, des moyens exécrables mis au service de causes défendables ou de prétextes dérisoires devenaient un mode d'expression habituel. Les attentats, en France, ont connu en effet, ces dernières années, une progression importante dont témoignent les statistiques du ministère de l'intérieur. Il s'en produit plus de onze par semaine.

Les attentats sont classés en trois catégories : 1) « motifs politiques, économiques et sociaux » ; 2) « vengeance privée » ; 3) « motifs ignorés ». Au total, depuis 1973, l'évolution a été la suivante : 1973, 139 ; 1974 : 282 ; 1975, 499 ; 1976, 487 ; 1977, 561 ; 1978, 637 ; 1979, 596. Pour 1980, les chiffres définitifs ne sont pas encore connus.

La progression globale du nombre d'attentats est due principalement à celle des attentats « politiques » dont le nombre est passé de 79 en 1973 à 183 en 1974 et 371 en 1975 pour s'établir depuis cette année-là aux alentours de 400 par an.

Les seuls chiffres connus pour 1980 font état d'une légère diminution des attentats par explosif dans la région parisienne (de 119 à 104), mais cette diminution (très sensible en Bretagne) pourrait être plus que compensée par la forte augmentation du nombre des attentats en Corse. — Br. F.

Le Groupe de libération armé de la Guadeloupe revendique l'attentat contre la maison Chanel à Paris

L'attentat à la bombe commis dimanche matin 4 janvier, vers 6 h. 45, contre l'immeuble abritant la maison de haute couture Chanel, 31, rue Cambon, à Paris, a été revendiqué en début d'après-midi lors d'un coup de téléphone à l'Agence France-Presse par un correspondant anonyme se réclamant du G.L.A. (Groupe de libération armé de la Guadeloupe). « *Nous exigeons le départ des forces coloniales françaises de la Guadeloupe*, a déclaré ce correspondant, *et avons entamé à dater du 1er janvier 1981 la guerre de libération nationale. Ce matin, en plein Paris, le prestige français a été atteint. Désormais nous lutterons sur le sol du continent pour l'indépendance nationale.* » L'auteur du coup de téléphone a également indiqué que « *des détails authentificateurs seront donnés dès demain (lundi) aux divers quotidiens* ».

L'engin explosif de forte puissance avait été déposé dans le renfoncement de la porte d'entrée à l'extérieur de la boutique. La déflagration a provoqué un début d'incendie, rapidement maîtrisé, et d'importants dégâts, qui n'ont pu pour l'instant être chiffrés. La grille d'entrée a été arrachée, la devanture éventrée, des robes d'une valeur de plus d'une dizaine de milliers de francs ont été déchirées et des flacons de parfums brisés. M. Jacques Laffont, directeur de Chanel, nous a déclaré : « *La grande boutique du rez-de-chaussée est complètement dévastée. Rien que pour la refaire, le coût sera entre 3 et 4 millions de francs. Sans compter le manque à gagner en prêt-à-porter, accessoires, parfums.* » Quant au célèbre escalier tapissé de miroirs, il est intact ainsi que les studios de création et les ateliers. Le gardien de l'immeuble a, d'autre part, été légèrement blessé.

Deux voitures en stationnement dans la rue ont été sérieusement endommagées et plusieurs vitrines de magasins ont volé en éclats. Le souffle de l'explosion a également brisé les vitres des immeubles dans un rayon d'une centaine de mètres, notamment celles d'une école de garçons et de locaux des archives du ministère de la justice situés à quelques dizaines de mètres.

La nature de l'engin explosif n'est pas encore connue. L'expertise des débris a été confiée au laboratoire municipal de la préfecture de police. Mais la tâche des spécialistes ne sera pas facile car la bombe s'est fragmentée en de minuscules morceaux. Pour l'instant, les enquêteurs, tout en n'écartant pas une action du G.L.A. qui, pour la première fois, aurait décidé d'agir en métropole, n'excluent pas que cet attentat puisse être un geste de vengeance personnelle, voire celui d'un concurrent qui aurait voulu, avant les présentations de mode, prévues pour le 27 janvier, saboter les collections Chanel.

UNE « ANTENNE PARISIENNE » DU G.L.A. ?

Tous les attentats — au nombre de quinze — revendiqués depuis dix mois par le G.L.A., ou attribués à celui-ci, avaient été commis jusqu'à présent en Guadeloupe. Cette organisation clandestine s'était manifestée pour la première fois en revendiquant l'attentat perpétré le 6 mars 1980, à Pointe-à-Pitre, contre le conseiller général du premier canton de cette ville, M. Raymond Viviès (modéré, majorité), qui avait été blessé par une balle de 22 long rifle. Le Groupe de libération armé avait alors adressé à plusieurs organes de presse une lettre exprimant son intention d'engager « une lutte de harcèlement » *contre* « le colonialisme français » *et intimant aux* « Français résidant en Guadeloupe » *de* « plier bagages avant le 31 décembre 1980 ».

Deux autres attentats du même genre — avec utilisation d'une carabine de calibre 22 long rifle — avaient été commis, le 10 juillet, contre le directeur d'un grand magasin, puis, le 30 décembre, contre le secrétaire général du conseil régional du patronat guadeloupéen (le Monde *du 1er janvier*).

Le 10 décembre, un correspondant anonyme, affirmant s'exprimer au nom d'une « antenne parisienne du Groupe de libération armé de la Guadeloupe » *avait transmis au* Monde *un communiqué priant le chef de l'Etat de ne pas se rendre aux Antilles pour les fêtes de fin d'année.* « Nous enjoignons Giscard de renoncer à ce que nous considérons comme une provocation et un acte de bravade, *déclarait notamment ce texte.* Autrement il assumera l'unique et entière responsabilité des conséquences graves et dommageables qui pourraient en résulter. Les Vietnamiens ont tué le colonialisme français ; les Algériens ont creusé sa tombe ; les Guadeloupéens vont l'enterrer. »

LE LUXE FRANÇAIS

Chanel c'est un symbole de l'élégance et du luxe français. La vie de la fondatrice de la célèbre maison du 31 de la rue Cambon, née en août 1883 à Saumur, morte en janvier 1971 à Paris, « l'irrégulière » *racontée par Edmonde Charles-Roux, recoupe tous les tumultes et toutes les inventions des* « années folles ».

Après guerre, en 1954, Gabrielle Chanel rouvre sa maison de couture fermée en 1939, mais cède sa société de parfums — dont le célèbre no 5 — à Pierre Wertheimer déjà propriétaire des parfums Bourgeois. Aujourd'hui, les descendants de Pierre Wertheimer restent actionnaires du groupe suisse Pamerco, propriétaire de la maison de couture et des parfums Chanel, ainsi que des parfums Ungaro réunis dans une même société qui, en 1980, a réalisé un chiffre d'affaires « nettement supérieur à 200 millions de francs », *déclarent ses responsables. Le no 5 reste un des trois parfums les plus vendus dans le monde, et Chanel continue d'habiller les vedettes du monde du spectacle et de la politique, dont Mme Pompidou et Mme Giscard d'Estaing.*



Direction commerciale — 300.000 F

Equipement lourd maritime - Une très importante société française fabriquant des biens d'équipement lourds dans le domaine maritime et occupant une des toutes premières places sur son marché, *recherche dans le cadre du renforcement* de sa direction commerciale un négociateur d'affaires de haut niveau basé à Paris. Rendant compte au directeur commercial et avec l'appui des services «Etudes» et «Contrats», il aura pour mission de développer les activités commerciales de la société dans une optique de diversification et de pénétration de nouveaux marchés. A cet effet, il devra mener les négociations sur un plan technique commercial et financier auprès d'une clientèle internationale, des Pouvoirs Publics, des organismes financiers ainsi que des instances professionnelles. Ce poste ne *peut convenir qu'à un ingénieur confirmé de premier plan*, diplômé d'une grande-école (de préférence GM ou ENSTA) et âgé d'au moins 35 ans. Il devra justifier d'une solide maîtrise de la négociation et des techniques maritimes acquise en milieu industriel à vocation internationale. Une ouverture financière et juridique constitue un sérieux atout de réussite. La pratique courante de l'anglais est impérative. Pour un candidat de valeur, la rémunération annuelle de départ pourrait atteindre 300.000 francs. Ecrire à G. RAYNAUD à Paris. Réf. A/2999M

Directeur administratif et financier — 200.000 F

Bretagne - Cette société de taille moyenne (75 millions de chiffre d'affaires) conçoit, fabrique et pose des produits second-œuvre bâtiment. Sa taille et ses perspectives de développement la conduisent à créer un poste de Directeur administratif et financier rattaché au Président Directeur Général. Sa mission sera orientée vers les domaines comptable, financier et du contrôle de gestion ainsi que vers l'organisation générale de la société. Il contrôlera prioritairement les actions d'organisation informatique engagées et analysera les procédures comptables et budgétaires en place qu'il complétera ou adaptera selon l'évolution des besoins. Il préparera tous les dossiers d'investissement et étudiera les meilleurs moyens de financement pour faire face aux projets actuels. Il animera les services correspondants employant une vingtaine de personnes. Ce poste, basé dans une ville universitaire, intéresse un cadre âgé de 35 ans minimum, possédant une bonne maîtrise des techniques comptables et financières acquises par sa formation (niveau expertise comptable) et par son expérience au sein de la Direction générale d'une moyenne entreprise de transformation. Son goût et sa culture industrielle le conduisent à valoriser les hommes dans ses actions et à s'intéresser aussi bien aux aspects commerciaux que de production. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 200.000 francs sera fonction des compétences. Ecrire à J.B. FOURNIER à Nantes. Réf. A/1065M

Directeur d'exploitation — 180.000 F

Entrepôt frigorifique - *La filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans la* vente de services à l'industrie agro-alimentaire, recherche le Directeur d'Exploitation de son nouvel entrepôt frigorifique, en cours d'installation dans la banlieue est de Paris. Placé sous l'autorité immédiate du Directeur de cet Etablissement, il sera assisté de quatre collaborateurs directs, et sera responsable d'une équipe qui devrait atteindre rapidement une cinquantaine de personnes (manutentionnaires, caristes, pointeurs, employés, techniciens...). Il aura pour mission d'assurer l'exploitation quotidienne de cette unité (Entrées/Sorties, Stock de masse, Éclatement et préparation des commandes, Salle des machines...), s'appuiera sur un outil informatique particulièrement performant, et sera jugé sur sa capacité à rentabiliser au mieux l'organisation existante, dans un souci constant de qualité du service rendu. Ce poste s'adresse à un cadre confirmé, âgé de 30 ans minimum, doté d'une solide formation technique (niveau ingénieur ou équivalent), et pouvant justifier d'une expérience réussie dans l'exploitation d'un entrepôt moderne (organisation du travail, techniques de stockage et de manutention, utilisation de l'informatique, etc...). De très solides qualités d'encadrement et une forte aptitude à l'animation des hommes sont absolument indispensables. La connaissance du secteur agro-alimentaire et la pratique de l'anglais seraient appréciées. Le salaire annuel, de l'ordre de 180.000 francs, pourra être supérieur pour un candidat à fort potentiel. Ecrire à J.P. ROUGIER à Paris. Réf. A/2000M

Industrie du meuble

Le groupe GAUTIER est, avec plus de 2.000 personnes et un chiffre d'affaires supérieur à 500 millions de francs, le premier fabricant européen de chambres de jeunes et le premier exportateur français du meuble. Dans le cadre de son développement, le groupe recherche pour son siège situé en Vendée:

Audit interne — France et étranger

Rendant compte au Directeur Financier, il sera responsable pour l'ensemble des sociétés du groupe (France et Etranger) du Contrôle et de la vérification des procédures et écritures comptables en collaboration avec les responsables opérationnels en place, les Commissaires aux Comptes et les experts; de la consolidation des comptes au niveau groupe ainsi que de la ventilation des charges générales et de l'harmonisation des systèmes ; de la coordination et de la récapitulation des prévisions budgétaires. Ce poste s'adresse à un homme âgé d'au moins 30 ans, possédant une formation supérieure du type grande école commerciale, expertise comptable ou niveau équivalent, parlant si possible anglais et ayant acquis une expérience d'audit soit dans un grand cabinet soit dans l'industrie. Il implique des déplacements fréquents mais d'assez courte durée. La rémunération annuelle de départ, très attractive, sera fonction du niveau de compétence offert. L'appartenance à un grand groupe permet en outre d'envisager des perspectives d'évolution. Ecrire à G. MASSON à Nantes. Réf. A/1075M

Chef des ventes «meubles puériculture» — France

Rattaché à la Direction commerciale France, il animera sur le terrain la force de vente nationale (une dizaine de cadres responsables de secteurs) pour la marque dont il aura la charge, c'est à dire les meubles pour bébé, représentant un chiffre d'affaires de 50 millions de Francs, et diffusés aussi bien chez les spécialistes du meuble que dans les magasins de puériculture. Ce poste s'adresse à un homme âgé d'environ 30 ans, *ayant si possible une formation commerciale supérieure (type ESCAE) et impérativement* une expérience convaincante dans la vente de biens de consommation s'apparentant aux meubles par leur mode de diffusion. (La connaissance du milieu «puériculture» constituerait un avantage très appréciable). Il implique des déplacements importants sur toute la France. La rémunération annuelle de départ, constituée par un fixe important, sera fonction des compétences acquises. Il s'y ajoute une voiture de fonction. Les perspectives d'évolution existent pour un responsable de valeur. Ecrire à G. MASSON à Nantes. Réf. A/1076M

Responsable des ventes — *170.000 F*

Mobilier contemporain - Une société française des plus réputées, spécialisée dans la fabrication, l'importation et la distribution de meubles contemporains de standing (70% de mobilier de bureau et 30% de meubles d'appartements - CA en progession constante) recherche un responsable des ventes. Rendant compte au Directeur Commercial, il se verra confier le département «ventes en magasin» qui *représente, pour la société, l'axe de distribution le plus important. Il sera responsable des objectifs à* réaliser, de la gestion et de l'animation d'une équipe de 15 vendeurs répartis sur trois magasins-expositions implantés à Paris. Il assurera lui-même un certain nombre de contacts commerciaux sur les lieux de vente ou chez les clients, à leur demande. Ce poste convient à un homme (ou une femme) doté(e) d'une excellente présentation, ayant une bonne culture générale et si possible une formation technique spécialisée dans le domaine du meuble (école Boulle ou équivalent). Agé d'au moins 35 ans, il (elle) sera rompu(e) aux négociations commerciales à tous niveaux et aux techniques d'animation d'une équipe de vente. La rémunération annuelle composée d'un fixe et d'une prime sur objectif sera de l'ordre de 170.000 francs et pourra être modulée en fonction de l'expérience du candidat. Le poste est basé à Paris et implique uniquement des déplacements en région parisienne. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client; prière d'indiquer les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire à Paris. Réf. B/5724M

Direction générale — 250.000 F

Organisme financier - Un très important organisme financier à vocation sociale (plus de 1.000 personnes) recherche, pour son siège à Paris, un cadre de très haut niveau, capable de succéder, après formation, à l'actuel Directeur. Il sera alors responsable de la mise en œuvre de la politique générale, de l'animation et de la coordination des différentes directions et de la représentation de l'organisme auprès d'instances extérieures très diverses. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 38 ans, de formation supérieure, possédant une personnalité de premier plan et une solide culture économique et sociale. Il aura, par exemple, acquis l'expérience de responsabilités élevées dans des fonctions administratives, financières, sociales... au sein de l'équipe de direction d'une grande entreprise, d'une banque, d'une compagnie d'assurances... La rémunération annuelle, de l'ordre de 250.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2997M

Chef de service industrialisation — Centre

Un puissant groupe industriel recherche pour l'une de ses unités de production localisée dans le Centre de la France, et spécialisée dans des fabrications en grande série, son chef de service industrialisation et engineering. Il aura pour mission la réalisation des études de faisabilité industrielle des produits nouveaux, la conception de leur industrialisation, l'élaboration des programmes d'investissements tant sur le plan technique que financier et sera l'animateur du programme de réduction des coûts. Il dirigera un service composé de plusieurs ingénieurs. Ce poste ne peut convenir qu'à un diplômé Grande Ecole, âgé d'au moins 30 ans, et possédant de préférence soit une formation de base soit une expérience en électronique. Il aura acquis une pratique de plusieurs années (4 à 5) dans ce type de poste et maîtrisera bien les grands projets d'équipements. Idéalement, il aura précédemment travaillé dans une entreprise fabriquant des produits en grande série. La connaissance de l'anglais est fortement souhaitée. De réelles perspectives d'évolution peuvent être offertes à un élément de valeur. La rémunération brute annuelle de départ sera liée à l'acquis et au potentiel du candidat retenu. Ecrire à R. DAUDIN à Villeurbanne. Réf. A/3559M

Industrie électronique — Centre

Dans le cadre du lancement de la production en grande série d'une nouvelle ligne de produits, un important groupe industriel réoriente l'activité d'une de ses usines et renforce ses structures d'études et de fabrication. De nombreux postes d'ingénieurs sont à pourvoir et de réelles perspectives de carrière sont à envisager car l'activité confiée à cette unité concerne un marché en plein développement.

Chef de bureau d'études

Il sera responsable de la conception des produits et animera au démarrage un service de plusieurs ingénieurs. Le candidat que nous recherchons a une formation d'ingénieur électronicien (ESE, INPG ou équivalent) et une expérience de responsable de groupe d'études électronique. Réf. A/3560M

Ingénieurs d'études

Nous recherchons un ingénieur électronicien expérimenté si possible dans le domaine de la télévision et un ingénieur mécanicien possédant la pratique d'études orientées vers des produits de précision fabriqués en série. Réf. A/3561M

Ingénieur industrialisation

Il est diplômé en électronique et a une expérience de méthodes ou d'industrialisation dans une industrie de grande série. Réf. A/3562M

Chef de fabrication

Il lancera la production et animera un effectif (100 personnes au départ) devant se développer rapidement. Le candidat doit posséder une solide formation d'ingénieur et une bonne expérience de la fabrication d'appareils en grande série. Réf. A/3563M

Chef de service qualité

Ingénieur électronicien, il possède une expérience de plusieurs années en contrôle qualité. Réf. A/3564M

Ingénieur achats

Responsable des achats de composants essentiellement à l'étranger, il doit être ingénieur électronicien, avoir une expérience d'au moins 4 ans, pas nécessairement acquise dans une fonction d'acheteur et pratiquer parfaitement l'anglais. Réf. A/3565M

Responsable planning, appros, magasin

Il possède une expérience d'une fonction identique et pratique l'anglais. Réf. A/3566M

Jeunes ingénieurs électroniciens et mécaniciens

Possédant 2/3 ans d'expérience ou débutants, ils pourront être orientés selon leur motivation et leur passé professionnel vers des fonctions d'études, de fabrication, de contrôle qualité ou de réduction des coûts. Réf. A/3567M

Pour tous ces postes, de bonnes connaissances de l'anglais et/ou de l'allemand constitueraient un atout supplémentaire. Écrire en précisant la référence du poste choisi à Villeurbanne.

Directeur adjoint — 150.000 F

Négoce de vins - Une très importante société française (2200 personnes), spécialisée dans le négoce *de vins de table et vins fins, très largement leader sur* son marché, tant au niveau national qu'international, organisée en succursales très autonomes, recherche, pour sa succursale du Sud-Ouest (110 personnes), l'Adjoint du Directeur. En véritable opérationnel, il sera responsable de l'ensemble des activités de la succursale (commercial, embouteillage, entrepôts, livraisons, administration) tout en s'attachant plus particulièrement, dans un premier temps, à l'animation du réseau de ventes composé d'un Directeur Commercial, d'un Chef des Ventes et d'une quinzaine de représentants sur 14 Départements. *Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement commercial* supérieur, disposant d'une bonne expérience de la vente de produits alimentaires dans les circuits modernes et traditionnels. Une bonne autorité personnelle et une expérience confirmée de la gestion sont indispensables. La rémunération, de l'ordre de 150.000 francs par an, sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé dans une grande ville universitaire du Sud-Ouest. Ecrire à J.A. DENNINGER à Paris. Réf. A/2996M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.

8, Rue Bellini - 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505.14.30 — 19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

3, Quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54 — 1, Rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Düsseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - New York - Oslo - Paris - Rome - Stockholm - Strasbourg - Stuttgart - Turin - Zurich

MEMBRE DE SYNTEC

SCIENCES

LA PRODUCTION DE « DOUBLES GÉNÉTIQUES » DE MAMMIFÈRES

Cent quarante-deux transplantations réussies

De notre correspondante

New-York. — *Cell*, une revue scientifique internationale de biologie éditée au Massachusetts Institute of Technology, va publier dans son prochain numéro un article selon lequel a été pour la première fois réussie la création de *« doubles génétiques »* de mammifères. Les professeurs Karl Illmensee, de l'université de Genève, et Peter Hoppe, du laboratoire Jackson, à Bar Harbor (Maine), indiquent, en effet, qu'ils ont réussi, à Genève, une série de transplantations de noyaux d'embryons de souris qui ont abouti à la naissance de trois souriceaux génétiquement identiques aux embryons d'origine.

Ce résultat a été obtenu en injectant un noyau extrait d'un très jeune embryon dans l'œuf fécondé d'une autre souris dont les deux noyaux (provenant de l'ovule lui-même et du spermatozoïde) avaient été retirés avant qu'ils ne fusionnent. Après une culture de quatre jours, l'œuf était placé dans la matrice d'une souris. Trois souriceaux, deux femelles et un mâle, sont ainsi nés : ils présentaient de nombreuses caractéristiques génétiques de l'embryon dont le noyau avait été extrait (en particulier concernant la couleur des poils, et certains caractères enzymatiques), mais aucune de la souris porteuse de l'ovule, ni de celle sur laquelle il avait été prélevé. Deux souriceaux ont, par la suite, donné naissance à des petits normaux.

Les deux chercheurs ont réalisé, au total, cinq cent quarante-deux transplantations. Trois cent soixante-trois ont été opérées sur un noyau extrait par pipette d'une cellule d'embryon parvenue au stade du blastocyste (1) et injecté dans un ovule après la fécondation, mais avant que le noyau du spermatozoïde ait pu atteindre celui de l'ovule. Les deux noyaux d'origine étaient ensuite retirés à la pipette.

Selon le *New York Times*, cent quarante-deux transplantations seulement ont résisté aux nombreuses manipulations dont elles ont été l'objet et ont été cultivées. Quatre-vingt-seize d'entre elles se sont divisées au moins une fois et, au bout de quatre jours, quarante-huit s'étaient transformées en blastocystes multicellulaires. Seize des embryons qui paraissaient le plus normaux ont été transférés dans les matrices de cinq souris blanches traitées aux hormones. Les embryons provenaient d'œufs de souris noires, mais les noyaux d'embryons qui leur ont été injectés appartenaient à des souris de couleur grise ou fauve.

Les souris blanches prêtes à concevoir ont reçu quarante-quatre autres embryons provenant de souris blanches qui ont tous donné naissance à des souris blanches.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Le stade du blastocyste correspond à la première apparition de cellules différenciées, après les premières divisions cellulaires.

LE PROFESSEUR FRANCOIS JACOB : mieux comprendre le rôle du noyau cellulaire

Le professeur François Jacob, prix Nobel de médecine, nous a déclaré :

« Ces expériences se classent dans une longue suite de travaux visant à comprendre comment, à partir d'une seule cellule — l'œuf fécondé — émerge un animal formé de cellules aussi différentes que les cellules nerveuses, les cellules de la peau, du sang, du rein, etc. Il s'agit notamment de savoir si, en se différenciant, les noyaux des cellules perdent une partie des capacités que possédait le noyau initial de l'œuf.

» Depuis près de trente ans, de telles expériences sont réalisées chez les grenouilles. Elles avaient, jusqu'ici, échoué chez les mammifères. Comme l'ont montré Illmensee et Hoppe, ces expériences, qui se font avec un œuf non fécondé chez les grenouilles, exigent au contraire un œuf fécondé chez la souris. Elles devraient permettre de mieux comprendre le rôle du noyau et des gènes dans la différenciation des cellules. Elles nous montrent, en outre, que, pour mettre en route le développement normal d'un œuf de mammifère, on ne peut se passer de spermatozoïde ! »

Un formidable défi

(Suite de la première page.)

Le clonage a déjà été réalisé sur certaines catégories inférieures d'êtres vivants : dans le règne végétal, certaines méthodes (multiplication végétative) font, aujourd'hui, l'objet de nombreuses applications (1). Dans le règne animal, les premiers succès datent d'il y a plus de vingt-cinq ans. Réalisant une expérience assez similaire à celle qu'ont faites, sur des mammifères, MM. Illmensee et Hoppe, deux chercheurs de l'Institut de recherche sur le cancer de Philadelphie réussissaient, en effet, à obtenir la naissance de têtards provenant d'ovules dont les noyaux avaient été remplacés par des noyaux prélevés sur des embryons « étrangers ». Mais il ne s'agissait pas véritablement d'un clonage, puisque les organismes « donneurs » n'étaient pas sinon adultes, du moins développés.

Toujours chez les batraciens, une étape nouvelle fut franchie, une dizaine d'années plus tard, par un chercheur de l'université d'Oxford, John B. Gurdon. Travaillant sur des grenouilles Xenopus, celui-ci réussit, en effet, à renouveler l'expérience, mais en utilisant, cette fois, comme cellules « donneuses » des cellules intestinales de têtards, puis, des cellules prélevées sur la peau de grenouilles adultes.

De semblables expériences sur les mammifères n'avaient pas, jusqu'à présent, été sinon réussies, du moins annoncées, et ce pour plusieurs raisons techniques : la première tient à l'extrême fragilité et à la taille minuscule des ovules de mammifères, et la seconde aux problèmes, aujourd'hui assez bien résolus, posés par les techniques de réimplantation des ovules fécondés chez une « mère nourricière ». Plusieurs voies étaient cependant explorées.

En 1975, un biologiste d'Oxford, J. D. Bromhall, élève de Gurdon, réussissait, par exemple, à obtenir le developpement pendant quelques jours en culture d'ovules de lapines fécondées ayant reçu un noyau étranger en plus de leur noyau propre, celui-ci étant alors spontanément éliminé.

Trois ans plus tard, un chercheur polonais renouvelait l'expérience, en réussissant à déclencher le développement d'ovules fécondés ayant un double jeu de chromosomes, leurs chromosomes « normaux » et des chromosomes apportés artificiellement par l'injection de noyaux provenant de cellules d'embryons. Jack Madlinski utilisait une technique dont l'usage se développait alors, et que Bromhall avait employée, avec une autre méthode : la micro-injection, qui consiste à forcer mécaniquement, par l'emploi de minuscules pipettes de verre, le noyau à pénétrer dans sa cellule-hôte.

Les professeurs Illmensee et Hoppe travaillaient depuis longtemps sur la souris et annonçaient, il y a trois ans, les succès d'une expérience nouvelle : immédiatement après la fécondation d'ovules, ils en ôtaient un des noyaux, mâle ou femelle, avant que ceux-ci ne fusionnent. Les chromosomes restants étaient alors artificiellement dédoublés, sous l'action d'une substance chimique : les embryons se sont alors développés, ont été implantés sur une mère adoptive et ont donné naissance à des souriceaux. Il ne s'agissait pas encore là de clonage, mais de parthénogenèse : les souriceaux, toujours des femelles, ne portaient pas, en effet, l'ensemble des paires de chromosomes provenant de la souris, dont les ovules avaient été ainsi traités, mais des paires artificiellement fabriquées par dédoublement des chromosomes uniques présents dans l'ovule.

La finalité de ces expériences vise

La finalité de ces expériences (2) vise surtout à comprendre les phéno- surtout à comprendre les phénomènes du développement de l'être vivant et, en particulier, de la différenciation cellulaire : dans les toutes premières étapes, après la fécondation, toutes les cellules d'un embryon sont exactement semblables. Peu à peu, au fur et à mesure que se poursuivent les divisions cellulaires, elles se « différencient » : utilisant le même « programme » de base, que portent les molécules d'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) contenues dans les chromosomes, elles se mettent à avoir un comportement différent, en mettant en œuvre des « sous-programmes » différents contenus dans le programme de base : ainsi naîtront des lignées cellulaires qui bâtiront le système nerveux, les muscles, les os, la peau.

L'ensemble des mécanismes qui concourent à la différenciation, qui font qu'une cellule utilisera de préférence tels gènes à tels autres, reste très largement inconnu. L'élucidation de ces phénomènes permettrait, probablement, de mieux comprendre, par exemple, comment une cellule peut se « dérégler » et devenir cancéreuse.

De même, cherche-t-on à expliquer pourquoi, dans certaines cellules, il semble bien que le bagage génétique lui-même puisse se modifier quelque peu. Les travaux que poursuivent, avec d'autres équipes, MM. Hoppe et Illmensee, devraient permettre aussi de déterminer quel rôle peut jouer, d'un point de vue génétique, le cytoplasme de l'ovule, c'est-à-dire le corps de cette cellule par opposition à son noyau. Certains chercheurs pensent ainsi par exemple, que, si le noyau joue le rôle essentiel, certaines informations génétiques contenues dans le cytoplasme pourraient aussi avoir une influence : ainsi en va-t-il peut-être des molécules d'acide ribonucléique (A.R.N.) servant de support pour la synthèse des protéines.

XAVIER WEEGER.

(1) *Le Monde* publiera dans son numéro du mardi 6 janvier, daté 7 janvier 1981, un article sur la production de centaines de milliers de plantes à partir d'un seul germe.

(2) Un bon historique de ces recherches a été publié par la revue *Sciences et Avenir*, dans son numéro de septembre 1978.

SCIENCES HUMAINES

La psychanalyse lacanienne remanie ses méthodes de travail

Un an après la dissolution de l'Ecole freudienne de Paris, le 5 janvier 1980, par son fondateur, le docteur Jacques Lacan, la situation de la psychanalyse lacanienne en France est caractérisée par le remaniement des différentes appartenances, allégeances ou conceptions. Elle va, semble-t-il, vers une multiplication de groupes de travail et de réflexion, dont la coexistence peut se modeler dans des formes souples, encore indéterminées pour l'instant. A maints égards, l'évolution en cours rappelle ce qui se passe dans les dernières années de Freud, lorsqu'il fixa les instruments de la transmission de son héritage intellectuel et de son institutionnalisation.

De l'Ecole freudienne de Paris, dont la dissolution a été prononcée par une assemblée générale, le 27 septembre 1980, est issue la Cause freudienne (1), qui se donne pour la contre-expérience de l'E.F.P. Assisté des docteurs Faladé et Melman, au sein d'un conseil statutaire, le docteur Lacan en assure la présidence, sans en gérer l'activité. Celle-ci est assurée par un directoire, dont le secrétaire est M. Jacques-Alain Miller, et le directeur le docteur Claude Comté. Trois autres secrétaires ont en charge des commissions de travail. Ces charges ne sont occupées que pour deux ans, après quoi leurs titulaires sont relevés par leurs adjoints.

Le travail interne de la Cause freudienne se déroule à l'intérieur de cartels, destinés à accélérer les échanges, à empêcher que ne se figent les groupes et l'esprit institutionnel. Mais, plus tôt qu'on ne pouvait s'y attendre, les tensions internes des réflexions et des personnes ont amené, dans les dernières semaines, de très vives contestations autour des intentions réelles prêtées au docteur Lacan. Deux de ses plus anciens compagnons ont demandé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire. D'autres mettent en cause l'authenticité de ses écrits depuis un an, sans pouvoir fonder une assertion aussi grave sur autre chose que leur propre parole.

Il n'en demeure pas moins que la Cause freudienne comporte environ quatre cents membres venus de l'ex-Ecole freudienne et qu'un nombre égal de demandes d'adhésion a été présenté.

Les opposants à la dissolution qui sont demeurés en dehors de la Cause freudienne n'ont pas opéré de regroupement organique. Beaucoup, et non des moindres, ont estimé qu'il fallait laisser jouer le temps, réfléchir à l'essence d'une institution psychanalytique avant de reformer un groupe. Cette disposition d'esprit est exprimée dans un bulletin mensuel intitulé *Entre-Temps*, ouvert à toute contribution, et lieu d'accueil informel par excellence (2).

D'autres opposants sont entrés individuellement dans un organisme dont le projet était en maturation avant la dissolution de l'Ecole freudienne : le Collège de psychanalystes (3), auquel participent notamment MM. Conrad Stein, Serge Viderman, François Roustang, François Perrier. Le bureau provisoire est présidé par M. Dominique Geahchan ; le secrétaire en est M. Jacques Sédat. L'objectif de ce collège se situe *« hors des structures traditionnelles des sociétés de psychanalyse »* qui impliquent *« un projet défini de formation et d'habilitation »*. Il entend poursuivre *« une réflexion sur l'évolution de la pratique de la psychanalyse dans la société »* et *« en défendre les intérêts face aux nécessités ou aux contraintes de son insertion sociale »*. Le collège s'est fixé une durée de cinq ans.

La continuité et la rigueur d'un enseignement, ou la coagulation de théorisations très différenciées, ou la solitude du travail à quelques-uns, tels sont les enjeux qui n'appartiennent en propre à aucun des organismes cités. Mais qui tous dérivent immédiatement de l'influence et de l'action de M. Lacan depuis 1953. — J. N.

(1) La Cause freudienne, 5, rue de Lille, 75007 Paris.

(2) *Entre-Temps*, 1, rue Davioud, 75016 Paris.

(3) Le Collège de psychanalystes, 12, rue de Chantilly, 75010 Paris.

● ECHECS. — La huitième partie de la finale du tournoi des candidats qui oppose, à Merano (Italie), Victor Kortchnoï et Robert Huebner a été ajournée, au 41e coup, dans la position suivante :

BLANC (Kortchnoï) : Rf2, Tg6, P : B 4, E 5, F 4, G 2 H 2 ;

NOIRS (Huebner) : R f7, Tc 4, P : B5, D4 E6. C'est Kortchnoï qui a mis son 42e coup sous-enveloppe. La partie devait reprendre le lundi 5 janvier. D'autre part, Huebner a demandé le report de la neuvième partie qui aurait dû se dérouler le dimanche 4 janvier. Rappelons que les deux joueurs sont à égalité avec 3.5 points chacun.

ÉDUCATION

Huit cent cinquante élèves dans un « machin » d'Argenteuil

Le mal des ghettos

La « répartition des immigrés » pose des problèmes aux municipalités ouvrières. Mais elle en pose aussi aux établissements scolaires situés dans ces banlieues. Nous publions ci-dessous le témoignage de M. Maurice Henri-Couannier, professeur d'éducation physique au lycée d'enseignement professionnel (LEP) Fernand-Léger à Argenteuil (Val-d'Oise) :

Le lycée d'enseignement professionnel Fernand-Léger d'Argenteuil a fonctionné pendant une semaine sans conseillers d'éducation, sans surveillants et sans professeurs d'éducation physique ; manquaient également à l'appel quelques professeurs titulaires de leur poste. Seul de l'administration, le proviseur tente de pallier les carences soudaines d'un personnel défaillant.

C'est un mal bien connu qui décime ainsi impitoyablement le personnel d'encadrement de cet établissement et, depuis longtemps déjà, les élèves. Ce mal est celui des ghettos, celui qui ronge l'âme et noue les tripes de ceux à qui l'on dit : *« Allez là-bas, nous les avons réunis pour vous... Faites au mieux. »* Là-bas, 3, allée Fernand-Léger, c'est un « machin » composé de trois bâtiments préfabriqués déjà rongés par la lèpre des banlieues, un pour les salles de classe, un pour la cantine, un pour l'administration, avec, tout au fond de la cour goudronnée, les ateliers, vaste hangar où l'on apprend à raison de x heures par semaine, à dompter le métal, le bois et la pierre, où l'on tente d'acquérir en trois ans ce pouvoir sur la matière qui vous fera tourneur, menuisier ou maçon...

Tout autour du « machin », une grille et tout autour de la grille, la ZUP avec ses tours où s'empilent les F-5 grouillant d'une multitude de gosses — immigrés de la deuxième génération comme on dit — dont les familles ont été systématiquement refoulées vers les seules municipalités communistes et socialistes où l'accueil de ces travailleurs demeure un devoir.

Dans le « machin », huit cent cinquante élèves dont 37 % maghrébins non naturalisés, certainement plus de 40 % d'immigrés si l'on tient compte des Portugais, des Espagnols et de tous ceux ayant acquis la nationalité française. 40 % de jeunes à la charnière de deux cultures en crise mais ayant tout perdu de l'une et presque rien reçu de l'autre, portant depuis leur naissance le lourd handicap de la langue, de la peau, de la promiscuité dans le béton, de l'ennui et de la solitude dans la multitude.

Les gars du lycée venus des cités proches et ceux de la ZUP, déjà chômeurs ou lycéens en rupture de ban, ont vécu dans les mêmes cages de béton, la même vie de zonard, ils sont faits pour s'entendre... L'alliance a très vite été scellée... Entre autres trésors que recèle le LEP, les filles constituent certainement le pôle le plus attractif pour les loubards assidus, en faction devant la grille et qui attendent d'heure en heure les quelques minutes de récréation où elles viendront les rejoindre sur le trottoir pour quelques échanges de propos seulement ou pour les suivre parfois jusque dans les caves de l'immeuble de l'autre côté de la rue.

La loi de la cité

La porte du lycée est également le lieu idéal pour se « refaire » un peu en argent de poche. Les élèves sortent un par un, par la petite porte, certains embarrassés par la mobylette ou la moto qu'ils poussent devant eux... Il suffit d'en cueillir un au hasard et de l'entourer à deux ou trois ; quelques mots suffiront. On sait très bien que le prestige dont on jouit vous garantit contre toute intervention des camarades de classe de la victime et comme celle-ci sait parfaitement à quoi s'en tenir, elle se laissera fouiller et délester docilement. L'affaire passera presque toujours inaperçue et se répétera, se répétera...

Cependant, il y a quelque chose d'humiliant dans cette situation de solliciteur permanent, tenu à l'écart derrière une porte que peuvent franchir à tout moment profs et élèves, et qui vous est interdite ; alors bien vite informé, par les alliés que l'on a dans la place, de l'impuissance des surveillants, professeurs et autres conseillers déducation et rasséréné par l'effectif de la bande et son soutien inconditionnel en cas de coup dur, on finit par pénétrer dans cette dérision de lycée avec ces dérisions de profs, de surveillants et de proviseurs pour y instituer contre celle moribonde du règlement intérieur, dont nul ne se soucie, la règle de la terreur, du chantage, de la menace, du racket : la loi de la cité.

Des héros naissent chaque jour d'un affrontement victorieux contre un conseiller d'éducation coupable de faire son travail en voulant refouler les éléments étrangers à l'établissement ; et comme cette gloire peut s'obtenir à peu de frais, pourquoi s'en priverait-on ? Ces victoires contre de tels adversaires, totalement démunis d'arguments dissuasifs, deviennent une sorte d'exercice quotidien, comme un rite cathartique grâce auquel on laverait l'affront d'une condition de fauché, de mal fringué, d'analphabète que le personnel enseignant par le contraste de son langage, de sa tenue, de son statut, de son style rend inconsciemment plus insupportable encore. Le rôle de l'enseignant, dans ces conditions, se réduit de plus en plus à celui de bouc émissaire que les nantis enverraient là comme exutoire à ce trop-plein de hargne sous-prolétarienne... On ne s'étonnera donc pas de cette soudaine flambée d'absentéisme.

Au ghetto Fernand-Léger, la crainte s'est installée chez les élèves et le personnel, certains ont reçu des coups, d'autres des menaces et tous sentent combien la situation peut s'aggraver encore. Le racisme viscéral, celui contre lequel ne peuvent rien les arguments les meilleurs, celui du gamin ou du professeur humilié, celui qui naît du terrorisme réactionnel, pousse chaque jour plus profondément ses racines au cœur de notre communauté éclatée.

L'air est empoisonné ici, messieurs les responsables, et il va bien falloir un jour ou l'autre se soucier de nous autrement qu'en nous envoyant vos sempiternels inspecteurs pédagogiques !... Pédagogie... ici ? Encore faudrait-il qu'il y ait réellement un lycée [...]

DÉFENSE

Au nord d'Ouessant

EXERCICE DE CONTROLE PAR LA MARINE NATIONALE D'UN PÉTROLIER EN PANNE

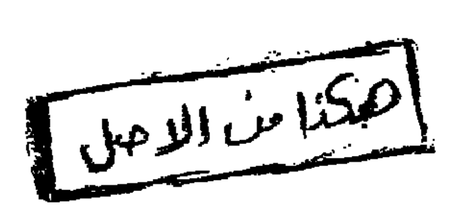
Un exercice d'assistance technique à un pétrolier dont on avait simulé une panne de machines a eu lieu, samedi 3 janvier, à une quarantaine de milles (environ 75 kilomètres) au nord d'Ouessant (Finistère), mettant en œuvre des moyens importants de la marine nationale à Brest.

Cet exercice, baptisé « Aztèque 2 », complétait l'expérimentation effectuée en 1978 par beau temps. Il avait pour but de contrôler la possibilité de maintenir au large des côtes, par mauvais temps, un pétrolier en avarie avec un faible préavis d'alerte. Le vent soufflait par rafales de 75 kilomètres à l'heure et il y avait des creux de 5 à 6 mètres. Le pétrolier *l'Emeraude* déplaçait 220 000 tonnes.

Le remorqueur *Abeille-Flandre*, qui est à la disposition permanente du préfet maritime, la frégate *de Grasse*, qui assurait la coordination des opérations, et un hélicoptère Super-Frelon avec l'équipe d'évaluation et d'intervention de la préfecture maritime de Brest, se sont aussitôt rendus sur la zone. Une heure après l'alerte, les techniciens de la mer, deux officiers et six hommes, étaient hélitreuillés sur le pont du pétrolier, et un quart d'heure plus tard la remorque était passée.

Selon le porte-parole de la marine nationale à Brest, cette expérience montre que lorsque *« la marine est prévenue à temps elle peut intervenir efficacement, même par mauvais temps »*.

Ce type d'exercice a été décidé après le naufrage, le 14 mars 1978, dans la tempête, de l'*Amoco-Cadiz*, chargé de 230 000 tonnes d'hydrocarbures, au large de Portsall (Finistère). Depuis, les préfets maritimes — à Brest, à Cherbourg et à Toulon — ont été désignés pour représenter le premier ministre, coordonnateur de toutes les actions en mer de surveillance, de prévention et de lutte contre la pollution.



Le Monde

sports

HANDBALL

LE CHAMPIONNAT DU MONDE UNIVERSITAIRE

Le renouveau français

La Roumanie a enlevé le championnat du monde universitaire, *dimanche 4 janvier*, en battant la France par 20 buts à 16 dans la salle des sports de l'île des Vannes, à Saint-Ouen. De son côté, la Yougoslavie s'est imposée à l'Union soviétique par 29 buts à 21 et la Bulgarie à la Hongrie par 29 buts à 25. La veille, le Japon avait battu la République fédérale d'Allemagne par 32 buts à 29, à *Houilles*.

Parmi les huit équipes qui ont accédé à la phase finale, seules la Roumanie et la France ont présenté une formation d'universitaires qui constituent habituellement — à trois ou quatre éléments près — leur représentation nationale.

Le résultat de l'équipe de France est d'autant plus étonnant qu'il survient après une longue période de crise due *au départ, en 1977*, de Jean-Pierre Lacoux et qu'il a été obtenu face à une formation qui domine la scène internationale depuis près de vingt ans. Un comportement qui ouvre au *handball français* des perspectives nouvelles à six semaines de l'organisation en France du championnat du monde B (21 février-1er mars).

Le handball à sept occupe une place à part dans le sport français ; il n'a ni la notoriété du football ni la popularité du rugby *et n'a jamais su conquérir la foule* à la manière du basket. Même le volley-ball, longtemps considéré comme une activité de plage, a acquis, dans l'esprit de l'opinion *publique, une audience plus large.*

Que ne dit-on, au demeurant, depuis plus de vingt ans, à son propos dans les cercles qui ne le pratiquent pas ? Qu'il est peu visuel et peu télégénique, qu'il se réduit à des allées et venues inesthétiques devant une zone bouclée par une défense impitoyable, bref, qu'il ne présente aucun intérêt spectaculaire.

Et si on ne lui fait plus reproche d'être un sport mineur, c'est parce que ses effectifs — en passant de vingt-cinq mille à cent soixante mille au cours des seize dernières années — ont progressé de 540 %.

Né en France de l'arrêt de mort signé successivement contre le jeu à onze par l'organisation du sport scolaire et universitaire (1956) et la Fédération française (1958), le handball grandit dans les cours d'écoles au rythme des heures d'éducation physique ; parce que ce jeu s'est doté de règles simples et qu'il n'exige pas de grands espaces son succès est immédiat.

Pas toujours très bien formulées, *les critiques qu'on lui fait ont* au moins le mérite de poser les contradictions d'un sport qui se plaît à être fidèle à ses origines. Car à se vouloir essentiellement *éducatif*, le handball a systématiquement refusé de se laisser entraîner dans la voie du sport-spectacle, qui exige des moyens financiers. *« Nous avons d'abord une mission d'éducateurs,* estiment ses responsables, *et nous entendons la maintenir. »*

Pour être à la fois intéressante et originale, la démarche de la Fédération française de handball (F.F.H.B.) n'en est pas moins contradictoire, car si son rôle consiste à multiplier le nombre de ses pratiquants, il est aussi de contribuer à l'amélioration du jeu et de dégager une élite représentative sur le plan international. Sur le premier point la Fédération a réussi : on ne peut pas en dire autant pour le second... Pour les responsables fédéraux, le casse-tête chinois reste entier après quatorze années de recherche. Car, tout en refusant de *« suivre une politique qui conduirait à transformer les joueurs en hommes-sandwichs et à en faire des semi-professionnels »*, ces mêmes dirigeants aimeraient doter leur sport d'une équipe nationale de haut niveau.

L'exemple d'un handball ouest-*allemand florissant avec près* d'un million de pratiquants est trop proche pour ne pas faire sentir son influence.

L'empreinte de deux hommes

Mais le langage que tient la F.F.H.B. depuis 1964 ne varie pas. Si les présidents de club souhaitent voir leur sport s'ouvrir au spectacle, la plupart en revanche restent fidèles aux principes pour condamner *« l'argent, les amphétamines, les anabolisants, la cortisone »*. Une large majorité s'interrogent en tout cas sur la finalité de leur sport. *« A quoi sert-il de gravir des échelons, de s'entraîner pour faire mieux que les Espagnols, les Allemands ou les Soviétiques, si cela ne doit pas profiter à l'homme ? Dans cette course au résultat, où est l'individu ? A quoi sert-il ? Qui sert-il ? »* En 1964, deux hommes se posent la question plus que les autres : Nelson Paillou, qui vient d'être élu à la tête de la F.F.H.B., succède à Charles Petit-Montgobert, et Jean-Pierre Lacoux qui, à la suite du départ de René Ricard, prend la direction de l'équipe de France.

Réduire la petite histoire du handball au travail effectué de 1964 à 1977 par les deux hommes paraîtra à beaucoup probablement excessif. Et pourtant... Sans *ignorer que le développement du* sport a souvent été en France le fait d'initiatives privées et... bénévoles, la vérité oblige à dire que le handball a réellement *décollé avec l'arrivée au pouvoir* de MM. Paillou et Lacoux.

La mise en place, dès 1964, d'un plan d'expansion met fin au *« développement anarchique des régions »*. Il s'agit désormais de mener une action nationale concertée et, dès la première année, les effectifs progressent de 21,67 %. Les nouveaux responsables s'attachent à accélérer la formation des cadres et des entraîneurs. Une collaboration étroite avec le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports permet l'implantation progressive de conseillers techniques régionaux. Enfin l'un des objectifs de la *Fédération est le rééquilibrage de* ses effectifs avec ceux du handball scolaire (USEP) et universitaire (ASSU) qui s'élèvent à soixante-quinze mille pratiquants.

Autre *tâche jugée essentielle* par la direction technique qui regroupe auprès de Jean-Pierre Lacoux, Serge Gelé, Jean-Claude Thomas et Fernand Zaegel, tous *professeurs d'éducation physique* et internationaux de renom : informer. C'est ainsi que naît une commission de recherche et de documentation qui doit *« contribuer à la formation et au perfectionnement des éducateurs »*. Un ensemble de publications sort de ses réflexions. En 1970 la même équipe analyse les septièmes *championnats du monde qui viennent* de se dérouler en France ; le jeu des meilleures équipes y est passé au crible. Plus tard un autre ouvrage, *Initiation handball*, voit *le jour ; il constitue un outil* de travail essentiel pour les conseillers techniques. Bref, en moins de cinq ans, Jean-Pierre Lacoux a largement contribué à la mise en *place des structures et a donné* aux éducateurs les moyens pédagogiques qui jusque-là faisaient défaut.

Ce lent — mais patient — travail ne s'exerce pas seulement en laboratoire. Depuis près de dix ans, le directeur national cherche à former une équipe de haut niveau. Entre 1957 et 1968, l'expérience du Bataillon de Joinville où sont réunis pendant leurs obligations militaires les meilleurs sportifs français, va permettre au handball de dégager une équipe nationale.

Les championnats du monde de 1961 en Allemagne fédérale témoignent que désormais le handball *français existe. Confirmation* en est donnée en 1964 à l'arrivée de Nelson Paillou avec l'étonnante victoire à Mulhouse sur la Suède, vice-champion du monde et la... *courte défaite à Rennes contre* l'Allemagne de l'Ouest puis en 1968 en Suède où les Français n'échouent que d'un but face au Danemark finaliste de la compé*tition mondiale.*

Acteurs d'une période faste qui, pour certains, dure depuis 1957, les joueurs de la génération de Jean Férignac, le plus doué de tous, n'ont pas toujours bénéficié de conditions idéales de préparation. Des efforts sans doute ont *été consentis, mais la direction* technique de la F.F.H.B. a souvent considéré qu'ils étaient insuffisants et qu'ils ne permettaient pas d'obtenir des résultats *« en rapport avec les exigences fédérales »*. C'est ainsi que naissent entre Nelson Paillou et Jean-Pierre Lacoux des divergences de vues qui aboutiront à la rupture *de 1977.* Une rupture qui conduira l'équipe nationale — désormais dirigée par Jean-Michel Germain — vers les pires déboires au point qu'elle touchera le fond avec deux défaites contre la Tunisie aux Jeux méditerranéens de 1979 et contre la Belgique aux championnats du monde B disputés aux îles Féroé *en 1980.*

Moins d'un an après, il semble que l'équipe nationale ait enfin trouvé son équilibre. La F.F.H.B. n'a pas lésiné sur les moyens : réunions bimensuelles des joueurs, organisation du championnat du monde universitaire et de deux tournées de huit jours en Bulgarie et en Islande, mise sur pied de deux tests contre la Tchécoslovaquie les 17 et 18 février prochain. Un programme qui, à coup sûr, aurait séduit un entraîneur nommé Jean-Pierre Lacoux.

GILLES MARTINEAU.

TENNIS

L'AMÉRICAIN BRIAN TEACHER CHAMPION D'AUSTRALIE

Guillermo Vilas ne sera pas, pour la troisième année consécutive, champion d'Australie. L'Argentin a été éliminé en demi-finale des Internationaux disputés devant une affluence record de dix-sept mille spectateurs au Kooyong Stadium de Melbourne. Son vainqueur, l'Australien Kim Warwick (vingt-sept ans), un bourlingueur du circuit, solide mais sans génie, l'a battu en cinq sets 6-7, 7-5, 6-3, 6-4. Et aussitôt, celui-ci a été à son tour terrassé en finale sur le score de 7-5, 7-6, 6-3, par l'Américain Brian Teacher, lequel l'avait emporté sur Peter McNamara, autre Australien, en demi-finale, par 6-7, 7-5, 6-3, 6-4.

Ces deux demi-finales avaient été interrompues par une tornade digne des mers australes, qui, après la chaleur torride, avait certainement dilué l'énergie des vaincus. Reste que Vilas (à vingt-huit ans !) entame l'inéluctable descente sur le toboggan des « pros » saoûlés de tennis, victimes d'accidents musculaires ou de claquages, en tout cas précocement usés et les yeux fixes à *force de loucher sur la balle sous* toutes les latitudes.

Soyons indulgents pour les victimes inattendues, Lendl et Clerc, qui n'ont mordu l'herbe de Melbourne, *dès le premier jour*, que pour mieux attaquer leur saison européenne sur la terre battue. Enfin, mettons glorieusement sur le pavois notre jeune champion junior Thierry Tulasne, qui, à dix-sept ans, quinze ans après Georges Goven, a enlevé les Internationaux juniors d'Australie (battant le « local » Masur 6-3, 6-4), cette victoire lui conférant le titre de champion du monde juniors.

OLIVIER MERLIN.

NATATION

Les Soviétiques ne sont pas rancuniers

Les Soviétiques ne sont pas rancuniers. Cinq mois après le boycottage des Jeux de Moscou par un certain nombre de pays, boycottage orchestré par les Etats-Unis, ils ont précisément accepté de participer à la réunion internationale organisée à Gainesville, en Floride. La décision des Soviétiques de prendre part à ces compétitions, comme celle des Allemands de l'Est qui ont engagé à Gainesville une forte équipe, a été interprétée aux Etats-Unis comme un geste politique de bonne volonté et un signe de détente, qui ont d'autant plus de signification que les prochains Jeux olympiques d'été auront lieu, en 1984, à Los Angeles. Le refus des Soviétiques de se laisser aller à des « représailles » a, en tout cas, permis aux Américains de mettre sur pied la plus importante compétition d'hiver jamais organisée avec, outre les trois grands pays de la natation mondiale que sont les Etats-Unis, l'Union soviétique et la R.D.A., la R.F.A., le Canada, l'Australie, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la France.

Si aucun record du monde n'a été battu en Floride du 2 au 4 janvier, c'est que les dimensions de la piscine de Gainesville (25 mètres) ne se prêtent pas à l'enregistrement de telles performances, seuls les temps accomplis en bassin de 25 mètres pouvant être homologués. Pas moins de dix-sept meilleures performances mondiales ont cependant été réalisées par les Américains, les Soviétiques, les Allemands de l'Est et les Canadiens, résultat d'ensemble sans précédent et qui pousse à regretter encore plus que l'élite mondiale n'ait pas eu la possibilité de nager dans une piscine de 50 mètres.

Il n'était donc pas facile de se faire remarquer à Gainesville, chaque course ou presque donnant lieu à un exploit. Le mérite de l'Allemand de l'Est Jorg Woithe et des Américaines Tracy Caulkins et Mary Meagher est, dans ces conditions, d'autant plus grand que la concurrence était vive.

Champion olympique du 100 mètres à Moscou (50 sec. 21), Jorg Woithe est, de toute évidence, le sprinter dont la natation est-allemande était jusqu'à présent dépourvue. A Gainesville, battu la veille d'un rien sur 100 mètres par l'Américain David Mc Cagg, Woithe a pris sa revanche, dimanche 4 janvier, en enlevant le 50 mètres, distance non olympique, mais qui permet aux vrais nageurs de vitesse d'exprimer leurs qualités. Woithe a remporté le 50 mètres en 22 sec. 29, améliorant la précédente meilleure performance mondiale de 76/100. Dans la natation de la R.D.A., dont la réputation repose sur la valeur de l'équipe féminine, Woithe fait figure d'oiseau rare, un peu comme l'a été Roland Matthès durant deux olympiades en nage sur le dos.

Révélation des championnats du monde de 1978, la polyvalente Tracy Caulkins est revenue au tout premier plan. Elle a remporté à Gainesville les 200 et 400 mètres quatre nages, le 100 mètres dos et le 100 mètres brasse, battant à chaque fois la meilleure performance mondiale et dominant nettement en quatre nages la championne olympique est-allemande Petra Schneider. Plus jeune, seize ans, mais désormais aussi connue, Mary Meagher n'a plus de rivale en papillon. Après avoir gagné le 200 mètres, elle a enlevé le 100 mètres en 58 sec. 91, nouvelle meilleure performance mondiale, et, pour faire bonne mesure, toutes deux, Caulkins et Meagher, ont contribué à la victoire du relais américain quatre fois 100 mètres quatre nages. — F. J.

FOOTBALL

FINALE SUD-AMÉRICAINE A LA COUPE D'OR

La Coupe d'or, organisée par l'Uruguay, du 26 décembre au 10 janvier, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la coupe du monde de football, n'échappera pas à l'une des trois équipes sud-américaines. Dès le samedi soir, des dizaines de milliers d'Uruguayens ont paralysé toute circulation à Montevideo en envahissant les rues pour crier, chanter ou danser de joie après la victoire de leur équipe sur l'Italie par deux buts à zéro.

Les nationalistes et les partisans de la « victoire à tout prix » étaient pourtant les seuls à avoir de bonnes raisons de se réjouir après ce match de la honte. Après la leçon de football donnée par Argentins et Allemands de l'Ouest, les soixante-cinq mille spectateurs du stade du Centenaire ont eu droit, de la part des Italiens et des Uruguayens, à tout le répertoire des gestes d'anti-jeu pour mettre hors de combat un adversaire.

« L'arbitre du match, l'Espagnol M. Guruceta, n'a pas laissé jouer, il a laissé tuer », *dira l'entraîneur brésilien Tele Santana. Après moins d'une heure de jeu, quatre avertissements avaient déjà été distribués à trois Uruguayens (Krasowski, Victorino et Olivera) et à un Italien (Gentile). Un penalty, accordé à Martinez à la soixante-cinquième minute sur une faute contestée par les défenseurs italiens et transformé par Morales, allait aggraver encore plus le climat.*

Ce fut alors l'escalade des agressions entre Italiens, devenus fous, et Uruguayens, qui ne voulaient pas être en reste. Cinq minutes plus tard, Moreira agresse Oriali. Cabrini vient frapper Moreira, qui lui répond. L'arbitre expulse les deux joueurs, sans mettre fin aux règlements de comptes. A trois minutes de la fin du match, M. Guruceta est encore obligé d'expulser Tardelli, alors que Victorino avait pourtant assuré le succès de son équipe par un deuxième but quelques instants plus tôt.

L'Uruguay disputera donc la finale de la Coupe d'or contre l'Argentine ou le Brésil, qui ont fait match nul, un but à un, dimanche 4 janvier. Les Brésiliens, qui ont retrouvé leur football créatif et imprévisible depuis le retour de Tele Santana au poste d'entraîneur, ont assuré l'essentiel du jeu dans ce match de prestige entre les deux géants sud-américains. Les Argentins, qui restaient, sur huit matches, sans victoire contre leurs rivaux, avaient pourtant ouvert le score, à la trentième minute, par Maradona, mais les Brésiliens ont su conserver leurs chances de qualification à la finale, en égalisant, par Everaldo, dès le début de la deuxième mi-temps. Dommage que cette rencontre agréable ait été gâchée au coup de sifflet final par une bagarre entre joueurs, qui nécessita l'intervention de la police.

Pour connaître l'autre finaliste, les Argentins devront attendre en spectateurs la rencontre Brésil-Allemagne de l'Ouest. Pour se qualifier, les Brésiliens devraient l'emporter par deux buts d'écart, ou même un seul s'ils marquent au moins trois buts. En cas de succès brésilien par deux buts à un, il y aurait tirage au sort entre l'Argentine et le Brésil.

Résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Seizième journée)

*Le Mans bat Villeurbanne	83-77
*Tours bat Limoges	100-80
*S.F. Evry bat Antibes	97-92
*Orthez bat Monaco	110-102
*Mulhouse bat Challans	94-78
*Nice U.C. bat Caen	98-94
*Avignon bat Nice B.C.	73-65

Classement. — 1. Le Mans, 42 pts ; 2. Villeurbanne, Tours, 40 ; 4. S.F. Evry, 38 ; 5. Orthez, 36 ; 6. Caen, Avignon, 34 ; 8. Mulhouse, 32 ; 9. Limoges, Antibes, 30 ; 10. Monaco, Challans, 26 ; 13. Nice U.C., 22 ; 14. Nice B.C., 18.

Football

COUPE D'OR A MONTEVIDEO

Groupe A

Uruguay b. Italie, 2-0.
Classement provisoire : 1. Uruguay (2 m.), 4 pts ; 2. Italie et Pays-Bas (1 m.), 0 pt.

Groupe B

Argentine et Brésil, 1-1.
Classement provisoire : 1. Argentine (2 m.), 3 pts ; 2. Brésil (1 m.), 1 pt ; 3. R.F.A. (1 m.), 0 pt.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Deuxième journée)

POULE A

*Oloron bat Thuir	15-3
*Béziers bat Bayonne	40-22
*Nîmes bat Pau	14-9
*Aurillac bat St-Jean-de-Luz	6-3
*Valence bat Mazamet	6-3

Classement. — 1. Bayonne, 29 pts ; 2. Valence, 28 ; 3. Pau, 25 ; 4. Béziers, Oloron, Thuir, 24 ; 7. Nîmes, 22 ; 8. Mazamet, 21 ; 9. Saint-Jean-de-Luz, 20 ; 10. Aurillac, 18.

POULE B

*Auch bat Narbonne	16-13
*Agen bat Albi	53-0
*Dax bat Romans	13-9
*Toulouse bat Nice	12-6

*Carcassonne - Périgueux : remis au 18 janvier.

Classement. — 1. Agen, 30 points ; 2. Romans, Dax, 26 ; 4. Toulouse, 25 ; 5. Narbonne, 24 ; 6. Carcassonne, Nice, 22 ; 8. Albi, 21 ; 9. Périgueux, Auch, 20.

POULE C

*Biarritz bat Angoulême	13-3
*Perpignan bat Montchanin ..	22-6
*Castres bat Montferrand	13-3
*Toulon bat Avignon	38-4

*Tulle - Tarbes : remis.

Classement. — 1. Perpignan, 27 p. ; 2. Toulon, 26 ; 3. Biarritz, Angoulême, 24 ; 5. Tulle, Avignon, Castres, 23 ; 8. Montferrand, 22 ; 9. Tarbes, 20 ; 10. Montchanin, 17.

POULE D

*Graulhet bat Grenoble	16-4
*Lourdes bat Bourg	13-3
*Boucau bat Brive	12-8
*Chambéry bat Bagnères	7-6
*La Rochelle bat Bègles	21-3

Classement. — 1. Grenoble, 27 p. ; 2. Boucau, Lourdes, 26 ; 4. Bègles, 25 ; 5. Brive, 24 ; 6. Graulhet, 23 ; 7. La Rochelle, 22 ; 8. Bagnères, 21 ; 9. Chambéry, Bourg, 17.

Ski alpin

SLALOM GEANT
DE EBNAT-KAPPEL (Autriche)

1. Orlainsky (Autr.), 2 min. 41 sec. 41 ; 2. Enn (Autr.), 2 min. 41 sec. 50 ; 3. Fournier (Suisse), 2 min. 41 sec. 58 ; 4. P. Mahre (E.-U.), 2 min. 42 sec. 18 ; 5. H. Spiss (Autr.), 2 min. 42 sec. 32.

Volley-ball

TOURNOI DE LYON

Cannes bat Lyon : 3-0 (15-9, 15-8, 16-14) ; Chine bat Clamart : 3-2 (15-10, 14-16, 15-3, 12-15, 15-13).

DIMANCHE (A SAINT-ETIENNE)

Lyon bat Clamart : 3-1 (15-5, 11-15, 15-12, 17-15) ; Cannes bat Chine : 3-2 (15-12, 9-15, 17-15, 12-15, 17-15).

Classement final. — 1. Cannes, 6 pts ; 2. Chine, 5 ; 3. Lyon, 4 ; 4. Clamart, 3.

L'équipe féminine de la République populaire de Chine a battu la France par 3 sets à 0, samedi 3 janvier, à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise).

Le Monde

culture

MUSIQUE

Peut-on découvrir Janacek ?

Certains, il faut s'y attendre, vont grincer des dents, s'écriant avec indignation : « N'a-t-on pas la prétention, aujourd'hui, de nous faire découvrir Janacek ? Ne savons-nous pas par cœur le livre de Daniel Muller paru en 1930, deux ans après la mort du compositeur ? Ne sommes-nous pas allés entendre *Jenufa* à Strasbourg en 1962, *Katia Kabanova* à l'Opéra-Comique et *l'Affaire Macropoulos* à Marseille en 1968, puis, bien sûr, *De la maison des morts* à Nice l'année suivante ? Nous écoutons aussi beaucoup France-Culture, et, un certain été de 1965, Michel Hoffmann y a fait entendre les principaux opéras de Janacek... »

Voilà ce que diront ceux qui pensent toujours qu'on leur manque de respect pour peu qu'on vante les charmes d'un jardin où ils sont persuadés d'avoir mis le pied les premiers. Malheureusement pour eux, comment passer sous silence la concomitance de trois événements aussi significatifs que l'entrée de Jenufa *au palais Garnier (par la petite porte, hélas !) avec un bon demi-siècle de retard, la parution d'un livre de trois cent cinquante pages consacré à la biographie du compositeur et à l'examen de chacune de ses œuvres, et le soudain enrichissement d'une discographie trop incomplète ?* « C'est tout simplement, *concluront les sceptiques*, le signe que Janacek est bien connu en France désormais. Passons à autre chose. »

Si érudit que l'on soit, une œuvre au moins demeurait mystérieuse : l'opéra Osud *(le Destin) composé en 1905, donc après* Jenufa, *représenté seulement en 1958 à Brno et très peu joué depuis. Or voilà que nous disposons à présent d'un excellent enregistrement (Supraphon 11122011/2), qui permet enfin d'apprécier les qualités respectives du livret, chargé de tous les maux, et de la partition, d'un style beaucoup plus personnel déjà que* Jenufa, *ne serait-ce que du point de vue de l'écriture orchestrale moins enveloppée, moins « dix-neuvième siècle ». L'auteur du texte de la pochette invite l'auditeur à ne suivre que les grandes lignes de l'intrigue, et c'est là que le livre de Guy Erismann — qui, sans aucune prétention à la musicologie ou à l'analyse technique, apparaît comme le fruit d'une longue fréquentation, d'une réflexion dans laquelle l'enthousiasme et l'émotion ont leur part — apporte à l'auditeur français un point de vue beaucoup moins étroit, ouvrant des perspectives au lieu de les fermer.*

Le même phénomène se produit avec les Excursions de Monsieur Broucek *(1908-1917), tenues souvent pour quantité négligeable sans doute parce qu'il s'agit d'une comédie et qui, pour cette raison peut-être, n'avaient pas été encore régulièrement importées en France. C'est chose faite à présent (Supraphon 50.531-3), mais, là encore, le laconisme du commentaire rend précieux le chapitre que Guy Erismann consacre aux aventures de ce Joseph Prudhomme pragois qui voyage successivement dans la lune des artistes pédants et parmi les acteurs de l'épopée hussite au quinzième siècle. A peine plus connu en France qu'*Osud, *cet opéra, plus complètement original, loin de présenter un simple intérêt documentaire, possède l'envergure d'un véritable chef-d'œuvre.*

Une indiscutable originalité

Outre la venue d'une nouvelle version de Jenufa *(Supraphon 300-260) susceptible d'effacer par la conviction de son interprétation (on aimerait dire l'authenticité, si le mot n'était trop souvent galvaudé), le faux-pas de l'Opéra de Paris, il faut regarder comme un heureux signe des temps la parution du troisième volet d'une intégrale entreprise, hors de Tchécoslovaquie, par la firme Decca sous la direction de Sir Charles Mackeras, d'autant plus qu'après* l'Affaire Macropoulos *et* Katia Kabanova, *voici* De la maison des morts. *La partition de l'ultime opéra de Janacek, écrite sur papier non réglé — car la nécessité de tracer les portées au fur et à mesure apparaissait au compositeur comme une barrière salutaire à une tendance qu'on ne saurait pourtant lui reprocher : le remplissage, — constituait un véritable grimoire pour ceux qui ont dû la mettre au net après la mort de l'auteur.*

Mais, à regarder seulement la reproduction d'une page qu'on dirait lacérée par les griffes d'un chat, on croit entendre déjà cette musique nerveuse, faite de traits cinglants confiés le plus souvent à des instruments solistes. La distribution, presque aussi nombreuse que les musiciens d'orchestre, ajoute encore à la force dramatique d'un opéra dont chaque minute est intense et dans lequel il ne se passe rien... sauf la vie du bagne dans sa répétition dérisoire et inhumaine. Plus qu'aucun autre peut-être de ses ouvrages lyriques, cette adaptation de la nouvelle de Dostoïevski suffirait à convaincre ceux qui en doutent encore que Leos Janacek est un compositeur d'une indiscutable originalité.

Quoique le livret qui accompagne l'enregistrement soit traduit en français, le commentaire très complet de John Tyrell n'existe qu'en anglais ; là encore, le livre de Guy Erismann vient à point et on finira par dire qu'il est indispensable de toute façon ; on le trouvera aux éditions du Seuil dans la collection « Musiques », et l'on y puisera toutes les justifications souhaitables aux excès qu'entraîne, inévitablement, une curiosité savamment déguisée ; car ce n'est pas fini. Le Journal d'un disparu *pour ténor contralto, chœur de femmes et piano, fait, après une longue absence, une double rentrée à quelques mois d'intervalle, chez Supraphon (1 112 · 2 414) avec une équipe tchèque, et chez Accord (140-007) avec des interprètes de l'Ouest. Il s'agit d'une sorte d'idylle paysanne, en vingt-deux poèmes brefs dont le modèle pourrait être le* Voyage d'hiver *de Schubert.*

Enfin, l'œuvre pour piano met en concurrence le Finlandais Hakon Austbö (Saravah SHL, 1 086, distribué par R.C.A.) et Josef Palenicek, spécialiste indiscuté de Janacek (Supraphon 111-1 481Z2. Le premier bénéficie d'une prise de son plus avantageuse et, à défaut d'intégrale, compose une sélection exhaustive. Le second, qui dispose de deux disques, joint à un programme assez semblable le Concertino *et le* Capriccio ; *si le piano semble plus petit, c'est néanmoins une grande interprétation que propose Palenicek, une de celles dont on sait déjà qu'elle fera référence.*

Devant une telle abondance de biens, en cette période de fêtes, on pourrait craindre que la discothèque des mélomanes français n'en vienne à se gonfler démesurément à la hauteur de la lettre « J ». Qu'on se rassure, Janacek, on l'a dit en commençant, est une vieille histoire, chez nous ; on ne connaît que lui et, si l'on n'en écoute pas davantage en France, c'est qu'on en a trop entendu.

GÉRARD CONDÉ.

Chefs-d'œuvre lyriques

Après avoir présenté une sélection d'œuvres pour piano et d'œuvres symphoniques et chorales (« le Monde » des 3 et 4-5 janvier), nous achevons notre revue discographique par les chefs-d'œuvre lyriques.

En un an à peine ont paru trois enregistrements de *Pelléas et Mélisande* fort attachants. Après Karajan et Baudo (*le Monde* du 24 janvier 1980), Armin Jordan, un chef suisse encore peu connu, avait une tâche malaisée. Il a relevé le défi et tiré la quintessence de l'Orchestre national de Monte-Carlo, qui sonne avec une intensité dramatique particulière et une souplesse d'accentuation très debussyste, à la fois clair et mystérieux. Les deux héros forment peut-être le couple le plus homogène des récentes versions : Rachel Yakar, voix d'une large étoffe déployée et chatoyante, au phrasé juste et émouvant ; Eric Tappy, dont le timbre frémissant et généreux, la sensibilité suraiguë, laissent toujours percevoir un arrière-plan d'angoisse. Philippe Huttenlocher, d'une intelligence dramatique profonde. Jocelyne Taillon et Colette Alliot-Lugaz complètent une distribution de qualité où seul François Loup reste un peu en deçà de la grandeur d'Arkel (3 d. Erato, STU 71.298 ; offre spéciale : 159 F).

Plus exceptionnel encore est le couple que forment Dietrich Fischer-Dieskau et son épouse Julia Varady dans *le Château de Barbe-Bleue* de Bartok, qu'ils chantent comme un immense duo d'amour tendre et pathétique au milieu de l'horreur. Rarement on avait senti à ce point l'élan prodigieux, l'âme palpitante de ce drame, revêtu de couleurs éblouissantes par l'Orchestre de Bavière, dirigé par Wolfgang Sawallisch (DG, 2531.172).

Un échec inexplicable : la nouvelle *Flûte enchantée* de Karajan, un enregistrement digital, semblait offrir toute garantie ; pourtant, malgré quelques beaux passages contemplatifs, l'ensemble est inanimé, les voix quelconques (sauf Edith Mathis), les numéros s'enchaînent sans continuité véritable, les dialogues tombent à plat. Un monde « désenchanté » : quelle différence avec le vieil enregistrement de Karajan il y a trente ans ! (3 d. DG, 2741.001 ; offre spéciale : 185 F).

Ce grand artiste, heureusement, prend immédiatement sa revanche avec un *Falstaff* tout à la fois d'une vie scénique intense, quoique sobre, et d'une splendeur musicale incomparable. Distribution imposante où l'on remarque en particulier un très grand « pancione », Giuseppe Taddei, Raina Kabaivanska, Rolando Panerai, Heinz Zednik et Christa Ludwig, qui fait une reconversion saisissante en Mrs. Quickly (3 d. Philips, 6769.060). Karajan serait-il aujourd'hui plus proche du vieux Verdi que de Mozart ? Ce serait oublier l'éblouissant *Falstaff* (EMI, récemment réédité) qu'il nous donnait il y a vingt-deux ans avec Gobbi, Schwarzkopf, Barbieri, et qui n'a pas une ride.

Autre chef-d'œuvre comique italien : *l'Italienne à Alger*. Cette fois, ce n'est pas un Rossini qui tire du côté de Mozart. C'est plutôt l'Italie des carnavals narquois, étincelants et un peu cruels, que peignent Claudio Scimone, à la direction burinée et trépidante, et aussi Marilyn Horne, qui joue au moins de son charme que de son autorité de diva au timbre altier et railleur, et mène tambour battant cette comédie picaresque. Et quelle leçon de chant, notamment dans les airs ajoutés ! (3 d. Erato, STU 71.394).

Les amoureux de bel canto seront aussi comblés par le nouvel enregistrement des *Puritains*, de Bellini, qui réunit, au sommet de leur talent, Montserrat Caballé et Alfredo Kraus, sous la direction de Riccardo Muti ; dans une telle interprétation, la séduction de l'œuvre reste intacte — Chopin lui-même n'y avait pas échappé (3 d. EMI, 167-03922/24 ; offre spéciale : 148 F). Et il n'est peut-être pas trop tard pour rappeler, à propos de Kraus, son superbe enregistrement de *Werther*, avec Tatiana Troyanos, dirigé par Michel Plasson. Une des plus grandes réalisations lyriques de l'année, qui réhabilite pleinement ce chef-d'œuvre de Massenet (3 d. EMI, 167-03704/06).

On notera encore parmi les nouveautés le premier enregistrement du *Sorcier*, de Philidor, dans la charmante réalisation, commentée ici même (*le Monde* du 7 mai), de la Maison de la culture de Rennes (2 d. Arion, 238.027 ; offre spéciale : 109 F).

Pour finir sur un merveilleux point d'orgue, écoutez les *Nuits d'été*, de Berlioz, et *Shéhérazade*, de Ravel, par le London Symphony Orchestra, sous la direction de Colin Davis, avec Jessye Norman. On ne peut rêver plus belle voix, qui atteint, à l'instar de celle de Kathleen Ferrier, à une sorte de plénitude universelle ; elle ne se distingue plus par un timbre au caractère foncièrement personnel ; elle a, dirait-on, tous les caractères, elle englobe toutes les expressions et elle plane dans l'infini (Philips, 9500.783). — J. L.

ROCK

LOU REED, DOLLY PARTON ET STEVE WINWOOD

STEVE WINWOOD (« Arc of a diver ») : Steve Winwood est, lui aussi, considéré comme une légende dans le rock. D'abord parce que son aventure croise dès son plus jeune âge (à seize ans, en 1964) celle d'un groupe célèbre de l'époque, le Spencer Davis Group qu'il marque aussitôt avec sa voix aiguë, son phrasé « noir ». Après, ce seront d'autres groupes : Traffic — dont Winwood relancera plusieurs fois la carrière, — le Blind Faith, avant de flirter avec le jazz puis la musique afro-cubaine. Chanteur, guitariste, compositeur, pianiste, organiste, arrangeur, Steve Winwood a donné au rock quelques-unes de ses plus belles compositions. Musicien discret, solitaire, exigeant, le voici qui sort aujourd'hui d'un long silence, avec cet album — sans Jim Capaldi, longtemps son complice — où il joue de tous les instruments, batterie comprise, et où il chante toujours aussi magnifiquement. C'est du travail d'orfèvre, fin, précis, fragile, aux mille couleurs. (33 tours, dist. Phonogram 6 31 3124).

LOU REED (« Rock and roll diary ») : rétrospective en deux albums de l'aventure de Lou Reed : l'explosion fascinante du Velvet Underground en 1967, les chroniques lucides et impitoyables. Dans l'attente d'un retour en force sur la scène d'un personnage étonnant, fantasque, inégal, déroutant (double album Arista 4 2 L 8683).

DOLLY PARTON (« 9 to 5 and Odd Jobs ») : Dolly Parton s'est détachée depuis quelques années des stéréotypes de la musique country telle qu'elle est toujours présentée au Grand Ole Opry de Nashville. Et en chantant des compositions plus élaborées, en incorporant un peu de rock dans des ballades country, Dolly Parton a considérablement élargi son audience auparavant limitée au Middle West américain. Ce nouvel album est fidèle au nouveau visage de Dolly Parton. Elle chante ses propres compositions mais aussi un titre de Woody Guthrie (« Deportee ») et un autre de Merle Travis (« Dark as a Dungeon »). Un disque qui procure d'agréables moments (33 t. R.C.A., PL 13 852).

CLAUDE FLÉOUTER.

Baden Powell : le Brésil au Palais de glace

Le feu et l'ascétisme

Sa musique lui ressemble. Mince, souple d'une nonchalance raffinée. Visage d'intellectuel encadré par de grosses lunettes noires, des cheveux noirs et une moustache noire. Il se dégage de ce visage une concentration extraordinaire, et le sourire qui l'éclaire à peine quand il joue est un sourire intérieur, méditatif, distancié.

Baden Powell est une sorte de monument de la musique brésilienne. Depuis une vingtaine d'années, il est quasiment devenu un mythe auquel on ne touche plus. Baden Powell a marqué la musique brésilienne de sa personnalité par son savoir immense. Guitariste virtuose, compositeur d'une prolixité incroyable (il est pratiquement impossible de donner la liste complète des disques qu'il a enregistrés), il joue tout et de tout, des sambas noires et le Prélude en ré mineur, *de* Jean-Sébastien Bach, *des « choros » et des musiques militaires, des « baiaos », la musique d'*Orpheo Negro, *sa musique, toutes les musiques, classiques et populaires, auxquelles il donne la même attention, la même vigueur acérée, la même clarté.*

La musique de Baden Powell est claire. Elle pourrait être austère si un feu intérieur et une certaine forme d'humour ne venaient lui donner un mouvement. Cela se passe au fil du rasoir, entre la douceur et l'ascétisme, comme si la trop grande virtuosité pouvait être à la limite un danger, comme si on percevait une lutte possible entre le (trop) grand contrôle et une (trop) grande sensibilité, entre une discrétion de classe et une passion de caractère, entre deux formations musicales différentes, deux modes de vie.

Baden Powell, qui doit beaucoup (il le dit lui-même) à des gens comme Ernesto Nazareth, Pixinguinha, Barney Kessel, Garoto, Vinicius de Moraes (c'était son ami), a été élevé à la fois par son père violoniste et son grand-père chef d'orchestre dans la musique classique et par les rues de Rio dans le rythme de la samba. A sept ans, il apprenait à jouer de la guitare dans une école équivalant au Conservatoire, mais il s'en échappait aussi pour aller écouter la samba.

Cet homme, qui n'aime pas parler, rétif aux interviews au point d'« oublier » les rendez-vous qu'il a lui-même fixés, a quelque chose de double et de fragile. Et c'est peut-être parce qu'il est en ce moment dans un état de santé difficile (il a voulu annuler plusieurs concerts au Palais de glace) qu'il a donné des récitals si différents.

Le premier concert fut exceptionnel, condensé, parcouru par un subtil état de grâce, habité par l'intelligence. Baden Powell a passé en revue toutes les musiques, sorti de sa guitare des sons qui appartiennent à d'autres instruments, chuchoté des petites choses intimes, revisité des standards comme si on ne les avait jamais entendus. Un autre, une semaine plus tard, fut à la fois le même et son contraire. La même technique éblouissante, la même habileté, mais sans le feu. Beau et glacé. Déshabité.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Jusqu'au 11 janvier, 20 h., Palais de glace.

THÉATRE

Villiers de l'Isle-Adam à Londres

Simone Benmussa aime les défis. Loin de vivre sur sa réputation bien assise à Londres où elle est connue et appréciée pour trois productions antérieures (*la Vie singulière d'Albert Nobbs, Portrait de Dora*, et *Apparences*), elle a entrepris de révéler Villiers de l'Isle-Adam au public britannique.

Mission accomplie... Certes *la Révolte* a reçu un accueil mitigé des critiques, certains déconcertés mais d'autres captivés par cette longue explication d'une heure entre un couple vivant dans deux univers différents et ne parlant pas la même langue. Tous ont noté avec intérêt que Villiers, précurseur de l'émancipation des femmes, précédait de neuf ans *Maison de Poupée*, mais sans le métier et l'intensité dramatique d'Ibsen. « *Une production fascinante d'une pièce qui pourrait être prise pour une œuvre oubliée de Strindberg* », écrit le *Sunday Times*... « *La production de Simone Benmussa est immaculée* », estime *le Guardian*, mais ajoute-t-il, « *ce qui manque, ce sont les circonstances détaillées aussi nécessaires au théâtre qu'au tribunal* ». Pour le *Standard*, péremptoire, il s'agit d'un « *drame féministe sans humour* ».

En tout cas, *la Révolte* n'a pas été accueillie avec indifférence. Malgré la richesse du menu théâtral londonien, le public s'est donné la peine d'aller dans la banlieue, à Hampstead, remplir le petit théâtre de New End. Parce que le problème du couple reste d'actualité, la pièce a provoqué de nombreux commentaires et discussions à la radio et à la télévision.

Bref, dans l'ensemble, un succès d'estime pour Simone Benmussa qui, dans son aventure, a mobilisé le grand talent, unanimement loué, de Susan Hampshire (la Fleur de la saga des *Forsythe*) toujours prête à servir la bonne cause féministe. N'a-t-elle pas déjà joué la Nora d'Ibsen ? A ses côtés, le jeune acteur Olivier Pierre fait plus que lui donner la réplique. Il confirme ses dons, jouant selon l'*Observer*, « *avec le même panache* ». Ce tandem franco-britannique (les deux ont des liens personnels avec la France) réussit pendant soixante minutes intenses à retenir l'attention du spectateur qui les écoute, d'après le *Telegraph*, « *dans un silence respectueux* ».

HENRI PIERRE.

PATRIMOINE

L'année du budget

(Suite de la première page.)

A vrai dire, l'Année du patrimoine n'aura pas été la même pour tous. Pour le gouvernement, et en particulier pour le ministre de la culture et de la communication, elle aura été, quels qu'en soient par ailleurs les résultats, une opération de prestige à bon compte, horriblement teintée de démagogie, une « année préélectorale » (« le Monde » daté 16-17 novembre).

M. Jean-Philippe Lecat aurait pu s'épargner de l'aller clore en présidant la mise en place d'un coq en cuivre sur le clocher rénové de l'église Saint-Gervais de Falaise (Calvados).

Son geste apparaît assurément moins comme un hommage rendu à la restauration dudit clocher que comme un retentissant « cocorico », débordant de cet esprit de clocher qui n'est pas la meilleure image des Français si elle est une des plus sollicitées aujourd'hui.

Pour le gouvernement encore, pour le ministre toujours, pour les quelques députés présents (0,5 %) lors du débat budgétaire à l'Assemblée, pour les députés absents, pour les sénateurs ensuite, l'Année du patrimoine restera l'année où ils ont en majorité, bon gré mal gré (pour une minorité), accepté que le budget de la culture retombât en 1981 en deçà du pathétique 0,5 %.

Ainsi, le ministère de la culture, après s'être livré tout l'été, et pire encore durant douze mois, à d'exquises vocalises sur l'air du patrimoine, permettant au président, à tous les élus nationaux ou locaux, de profiter de cette liesse facile, se trouve-t-il fort dépourvu et mal récompensé, la bise venue, de ses efforts. De quoi donner sa démission, si cela se faisait encore lorsqu'on a l'heur d'être ministre. Mais M. Lecat s'en est satisfait, et s'en est même réjoui, à voir la conviction avec laquelle il défend « son » budget, et trouve encore la force de parler de grandes priorités.

Cela dit, on ne peut enlever au ministre d'être un homme intelligent, ou bien servi par ses scribes, lorsqu'il parle en philosophe accompli de la notion de patrimoine, mais un homme habile aussi qui sait manier les chiffres, à moins que ce ne soient ses experts, de telle sorte que tout semble rose, qui sait masquer avec tact les haillons ordinaires de la culture en général, du patrimoine en particulier, sous les quelques écharpes de soie blanche que ses fonctionnaires peuvent, et savent d'ailleurs fort bien, tisser. Une démagogie satisfaite, inversement proportionnelle à l'évolution du budget de la culture, voilà qui sera à prendre en compte, s'il doit y avoir un jour un bilan de cette année 1980. Le crédit compense-t-il ce qu'on vient de mettre à son débit ?

Ce crédit, plus difficile à mesurer, comporte pourtant des éléments d'ores et déjà tangibles. Il n'est pas évident que les « opérations de sensibilisation » qui sont en cours d'année devenues le leitmotiv du ministère et qui ont mis à contribution radio et télévision, fiefs du ministre, soient restées ou restent sans effet.

Au-delà du chauvinisme, dont nombre de ces opérations ont été porteuses, on mesurera assez vite, sans doute, la réalité de leur impact moins dans la fréquentation des musées (en augmentation de 40 %, nous dit-on), que, par exemple, dans l'évolution du nombres des adhérents des associations à caractère patrimonial, attitude moins passive.

On mesurera assez vite leur impact, autre exemple, à l'attitude des élus locaux devant le patrimoine des villes, des villages, des campagnes... Ce n'est en tout cas pas en énumérant, comme l'ont déjà fait deux des chaînes de télévision, avec une auto-indulgence surprenante, les émissions sur le patrimoine, évoquant le patrimoine, ou même ne l'évoquant pas du tout, que l'année en question peut être considérée.

Il y a cependant un point d'acquis même s'il concerne pour l'instant peu de monde. C'est la réflexion qu'a suscitée cette année sur la notion même du patrimoine. En témoigne la série de conférences organisée sur ce thème par l'Académie d'architecture ouverte par André Chastel et close le 17 décembre par Jacques Rigaud. En ont témoigné plusieurs colloques, tel celui de Toulouse sur « la restauration des restaurations ». En témoigne aujourd'hui le dernier numéro de « la Revue de l'art », remarquable numéro spécial sur « le patrimoine français ».

Mais ce qui frappe avant tout dans tous ces discours, dans tous ces textes, c'est la volonté de définir, de cerner et compléter une notion qui, un an après son lancement sous forme de slogan, commence à peine à s'éclaircir. On aurait évité maintes ambiguïtés (1) et le dérapage d'un mot qu'à certains moments on a vu devenir l'inutile équivalent du mot culture, en faisant précéder cette année d'un tel ensemble de réflexions. Au moins en s'en tenant à une extrême prudence, c'est-à-dire aux urgences à ces urgences qui sont à l'origine même de l'inquiétude patrimoniale. Mais, pour cela, il eût fallu un autre budget pour la culture.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Ces ambiguïtés expliquent assez bien l'ouvrage de Marc Guillaume, *la Politique du patrimoine* (éditions Galilée), si cet ouvrage ne les explique ni les épuise.

Deux disparitions

LE CINÉASTE ANGLAIS PETER COLLINS

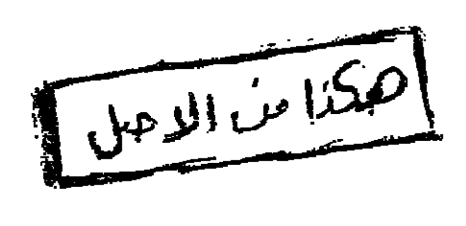
Le cinéaste anglais Peter Collins vient de mourir, à son domicile, des suites d'un cancer. Il était âgé de quarante-quatre ans.

[Né dans le Lincolnshire, Peter Collins a d'abord travaillé pour le théâtre et la télévision et a débuté en 1967 avec *The Penthouse*. Spécialiste du thriller, il a notamment tourné *Terreur, l'Escalier en spirales, Dix petits indiens*. Son dernier film, *The Earthling*, doit sortir au printemps prochain.

Peter Collins a obtenu des récompenses aux festivals de Berlin et de Saint-Sébastien.]

LE CRITIQUE MUSICAL STÉPHANE WOLFF

Le critique musical Stéphane Wolff vient de mourir à Avignon. Il était âgé de soixante-seize ans. Fils du chef d'orchestre Albert Wolff, historien du théâtre lyrique et critique au « Guide du concert » et au « Courrier musical de France », où il assurait toujours une chronique, Stéphane Wolff avait fondé sa propre revue, « l'Entracte », qu'il avait dirigée dix-sept ans. Il était auteur d'ouvrages sur l'opéra (« Un demi-siècle d'opéra-comique, 1900-1950 », « l'Opéra au palais Garnier, 1875-1962 »), et avait dirigé récemment la publication de « l'Opéra » aux éditions Bordas.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 18 h. 30 : B. Rigutto, O. Charlier (Beethoven, Ravel, Debussy, Saint-Saëns).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : la Bande dessinée ; 21 h. 45 : Palligan's Visions
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie de Paris (281-00-11), 21 h. 15 : les Voyageurs de carton.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et vous trouvez ça drôle ?
Essaïon (278-46-42), I, 18 h. 30 : Malavika ; 21 h. : la Vie en douce ; 23 h. : Esterisme. — II, 20 h. 30 : Erzsebeth ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : Ficelles ; 22 h. 30 : la Matiouette. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 ; Molly Bloom. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. la Bonne Soupe. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : la Nuit.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 19 h. 30 : le Marchand d'anchois.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Eléphant Man.
Renaissance (208-18-50), 18 h. 30 et 21 h. 15 : les Mouches.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Ka ; 21 h 45 : les Jumelles.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Lundi 5 janvier

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 30 : Spectacle à l'ancienne ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 18 h. 30 : Katiouchka ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Astrud et Claude ; 23 h. : Sueur, cravate et tricot de peau.
Le Connétable (227-41-40), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Fanon.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : M. Lorca ; 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 50 : les Rois de la communale.
Le Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : B. Arnac ; 22 h. 30 : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas.
Paris-Centre (281-33-36), 21 h. 30 : Drame au troisième acte.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 15 : le Concerto déconcertant.
Pied-Bien (285-32-16), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 30 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Two men chauds. — II, 21 h. 30 : Fleo.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h 30 Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : M.-T. Orain ; 23 h. 30 : l'Heure night.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Ânes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : R. Magdane.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche
Palais des congrès (758-22-86), 21 h. : Thierry Le Luron
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : Bolivia Manta.

Les comédies musicales

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Cache ta joie.

La danse

Dunois (584-72-00), 21 h. : Odile Duboc, Noël Claude, Didier Silhol.

Les concerts

Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Quatuor Parrenin, sol. M. Mercier (Satie, Le Flem, Roussel).
Musée Guimet, 20 h. 30 : Quatuor Margand (Clément, Tiené, Bruzdowicz, Level).

Jazz, pop, rock, folk

Au Cardinal Paf (272-62-05), 22 h : Miss Thing.
Café d'Edgar (322-11-02), 22 h. 45 : Patrick et Serge Dessaunay
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : G. Badini Swing Machine Trio.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Kenny Drew, A. Cullaz, Al Levitt.
Petit-Journal (326-28-59), 21 h. 30 : V.S.O.P. Ragtime.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : R. et L. Fays, R. Thiebaut.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.

Beaubourg (278-55-57), 15 h. : La Bigorne, caporal de France, de R. Darène ; 17 h. : Folie des hommes, de R. Thomas ; 19 h. : Tous les trois, dit-il, d'A. Ersan.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-86)

LA BANQUIERE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88)

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Movies-les-Halles, 1er (260-43-99) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)

LA BOUM (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Passy, 16e (288-62-34).

BREAKING GLASS (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. sp.

BRUXELLES TRANSIT (Belg., v. yiddish) : Olympic, 14e (542-67-42).

BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) H. sp.

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

CALIGULA (It.-Ang.) (**) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CAUCHEMAR (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Studio 43, 9e (770-63-40).

LES CHARLOTS CONTRE DRACULA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic Convention, 15e (828-20-64), Clichy Pathé, 18e (522-46-01), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Tourelles, 20e (364-51-98)

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), v.f. Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LA CIGALA (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LA CONSTANTE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88) Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40), Berlitz, 2e (742-60-33) Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96).

DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

DROLES DE COUPLES (It., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42)

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

FRAYEURS (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

HAZAL (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) H sp

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

JE VOUS AIME (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JUSTOCŒUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H sp.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

MANHATTAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), en soirée.

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

RENDEZ-MOI MA PEAU (Fr.) : 5e (337-57-47)

LE REBELLE (Fr.) : Epée-de-Bois, Biarritz, 8e (723-69-23).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (*) : Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37)

LES SEDUCTEURS (Fr.-It., version ital.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

GLORIA film américain de John Cassavetes. — V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-48), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

L'ETE DE LA PEUR film américain de Wes Craven (*) — V.o. : Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SHINING (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Colisée, 8e (359-29-46), v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

SI JE TE CHERCHE, JE ME TROUVE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28)

SUPERMAN II (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o./v.f. : George-V, 8e (562-41-46) ; Broadway, 16e (527-41-16), v.f. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98)

TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18)

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) en mat., Les Ternes, 17e (380-10-41)

UN DROLE DE FLIC (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.o./v.f. : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)

LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)

WEISSE REISE (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) H. sp

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (562-45-76), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23)

A PROPOS DE NICE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac, 8e (561-10-60)

BELLADONNA (Jap., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90)

BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), en matinée

BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46)

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; La Royale, 8e (265-82-66).

C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)

DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44)

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DICTATEUR (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), du 4 au 6

LES FABULEUSES AVENTURES DU BARON DE MUNCHHAUSEN (All., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

HESTER STREET (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Montparnos, 15e (327-52-37), Balzac, 8e (561-10-60)

LET IT BE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12)

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19)

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04)

ŒDIPE-ROI (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (633-97-77).

PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (*) (v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)

QUE LA BETE S'EVEILLE (Angl., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Nickel Odéon, 6e (633-22-13), Olympic, 14e (542-67-42)

ROLLERBALL (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22)

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52)

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)

THE GETAWAY (A., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39)

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Belg.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

ZERO DE CONDUITE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)

Les séances spéciales

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40), 17 h.

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 18 h. 15 et 21 h.

LES DAMNES (It.-all., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), sam., 23 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MORT A VENISE (Fr.-It., v. it.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.

PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), sam., 24 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 30.

Les festivals

HOLLYWOOD, LES STARS DES ANNEES 30 (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Fifi peau de pêche (sam.) ; Assurance sur la mort (dim.).

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Vera Cruz ; 20 h. 20 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 30 : Marathon Man. — II, 13 h. 50 : la Bête ; 15 h. 50 : les Sentiers de la gloire ; 17 h. 30 : Persona ; 20 h. 10 : le Dernier Nabab ; 22 h. 20 : Jeremiah Johnson.

FESTIVAL DU RIRE, Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 15 h. 45 : Papa d'un jour ; 18 h. : Dernier round ; 20 h. 10 et 22 h. 20 : Themroc.

CENT FILMS D'AMERIQUE, DITE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : Antonio Das Mortes (sam.) ; Va travailler, vagabond (dim.).

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.) : Délivrance ; Tommy (sam.) ; Music Lovers ; l'Etau ; les Mille et Une Nuits (dim.).

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 20 h. 30 : Taxi Driver ; 15 h. 50 : les Damnés ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 22 h. 30 et 0 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.

CYCLE W. SCHROETER, C. BENE, (v.o.) Action République, 11e (805-51-33) : Salomé (sam.) ; la Mort de Maria Malibran (dim.).

HITCHCOCK (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Meurtre (sam.) ; la Maison du docteur Edwardes (dim.).

QUARANTE COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Top Hat (sam.) ; Papa longues jambes (dim.).

WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Faux mouvement (sam.) ; Alice dans les villes (dim.).

A. KONTCHALOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h. et 18 h. : Oncle Vania ; 20 h. et 22 h. : Nid des gentilshommes.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I, 16 h. : la Flûte enchantée ; 18 h. 30 : Alice's Restaurant ; 20 h. 30 : Bonnie and Clyde ; 22 h. 30 : Easy Rider ; 24 h. : Let it be. — II, 18 h. et 22 h. 15 : Midnight Express ; 20 h. 15 : Délivrance ; sam., 0 h. 30 : Phantom of the Paradise.

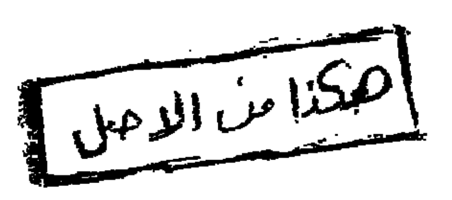
Pour les salles voir ligne programme



MERCREDI



MERCREDI



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 5 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Lawrence d'Arabie (deuxième partie).
Film anglais, de D. Lean (1962) : avec P.O. Toole, A. Guiness, A. Quinn, J. Hawkins, J. Ferrer, A. Quayle, C. Rains, O. Sharif.
Pendant la première guerre mondiale, Lawrence, officier anglais, mène, à la tête de ses propres troupes, un combat pour rendre l'Arabie aux Arabes.
Portrait d'un personnage historique et légendaire, à grand spectacle, tourné en superpanavision, et forcément massacré au petit écran.

22 h 5 Magazine : Médicale.
D'I. Barrère et E. Lalou.
L'odorat, le nez et la respiration, le nez et l'athlétisme. Avec les professeurs Jost, chirurgien maxillo-facial à l'hôpital Lariboisière ; McLeod, orthodontiste et neuro-physiologiste à l'École des hautes études.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Question de temps.
La famille Célavie.
Créée pour aborder de manière vivante les thèmes de la consommation, l'émission traite cette semaine avec la famille Célavie des problèmes de la maison individuelle et de l'adoption.

21 h 55 Document : Histoire de l'alpinisme.
Réal. S. Vannier. 1) La conquête du mont Blanc.

22 h 35 Document : Jacques-Henri Lartigue.
De F. Reichenbach.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
18 h 55 Tribune libre
Mouvement des démocrates socialistes.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Hashimoto : problème de la famille
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma : « La Métamorphose des cloportes ».
Film français de P. Granier-Deferre (1965), avec L. Ventura, C. Aznavour, I. Demick, M. Biraud, G. Géret (N. Rediffusion).
Abandonné par ses complices dans un cambriolage manqué, un homme, à sa sortie de prison, entreprend de tuer ces « cloportes », devenus des gens honorables.
D'après un roman d'Alphonse Boudard. Tous les poncifs de la « Série noire » française, avec dialogues d'Audiard.
22 h 10 Journal

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Histoire d'un grand amour », de R. Menard.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Présence des arts : exposition Hans Hartung-Anna Eva Bergman.
20 h., « Poker tournant », de Jean Thibaudeau, présenté par Radio-France au grand prix Paul-Gibbon 1980, avec Michael Lonsdale, Daniel Mesguich, Roland Dubillard, Jean-Paul Cisife et Jean Bollery.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : l'œuvre de Kenneth White. Textes lus par Jacques Frantz et Richard Leduc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : 1970-1980. Epopée à la mémoire d'une décennie.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de son stéréo.
20 h. 30, Concert (en direct de l'Auditorium 105) — Musique de France : « Pièces pour piano » (Satie) ; « Quintette avec piano » (Le Flem) ; « Quatuor à cordes » (Roussel), par le Quatuor Parrenin.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Solistes d'aujourd'hui, Claude Maillols, pianiste, interprète S. Barber, C. Debussy ; 0 h. 5, Domaines de la musique électro-acoustique.

Mardi 6 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Sports : Coupe du monde de ski
Slalom géant messieurs (deuxième manche).
14 h 15 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 14 h. 30, Tout feu, tout femmes ; 14 h. 40, Feuilleton : Miss ; 15 h. 30, Les recettes de mon village ; 15 h. 50, Mémoire en fête ; 16 h. 15, Le jardin d'Anita ; 16 h. 25, Dossier : Oana et les autres *(lire notre sélection)* ; 16 h. 55, Le pour et le contre ; 17 h. 5, A tire d'elles ; 17 h. 10, Coup de cœur.
18 h TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La solitude ça n'existe pas.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Reflets de la danse.
L'école de danse de l'Opéra de Paris.
On y verra l'enseignement de la danse et des extraits du spectacle donné salle Favart, le 11 juin 1979, par l'École de danse.
21 h 30 Caméra Une première : Eole Epifanio.
D'A. Gallien ; avec M. Maréchal, D. Doll, M. Biraud.
De bons acteurs pris dans un « divertissement » sans rime ni réelle raisons. Prisonniers de rôles impraticables d'impasse.
22 h 30 Magazine : Questionnaire.
Maître de requêtes au Conseil d'État, maître de conférences de sciences économiques à l'École polytechnique, ancien élève de l'E.N.A., Jacques Attali est interrogé sur son nouveau livre « les Trois Mondes ».
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'homme de cinquante ans.
15 h Cinéma : Deux sous d'espoir.
Film italien, de R. Castellani (1951) ; avec V. Musolino, M. Fiore, F. Russo, L. Astarita, L. Barone. (N. rediffusion.)
En 1950, un jeune paysan napolitain cherche du travail. La fille d'un riche artificier, qui veut l'épouser contre la volonté de son père, lui fait perdre toutes ses places, par ses incartades.
Traitement, sur le mode comique, de problèmes sociaux de l'Italie du Sud, après la guerre. Une suite de tableaux réalisés avec fougue et vivacité.
16 h 40 Itinéraires :
Fêtes et traditions au Japon ; la musique africaine.
17 h 20 Fenêtre sur... les métiers de l'art.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Lindsey.
Téléfilm de J. Bruce.
Mary Case apprend que le bébé qu'elle vient d'avoir est atteint d'une grave maladie de la colonne vertébrale. S'il vit, il ne sera jamais normal, et pour qu'il vive il faut l'opérer. Un grave cas de conscience se pose aux parents, aux médecins.
22 h Débat : Un nouveau-né entre la vie et la mort.
Avec les professeurs A. Minkowski, pédiatre, et J. Lejeune, professeur de génétique fondamentale, Mme F. Dauphin, sage-femme.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
18 h 55 Tribune libre
Fédération des Unions royalistes.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma : « Le Cygne noir ».
Film américain de H. King (1942), avec T. Power, M. O'Hara, L. Gregar, G. Sanders, T. Mitchell, A. Quinn.
Les étonnantes aventures d'un pirate anglais des Caraïbes luttant contre les Espagnols, enlevant la fille du gouverneur et poursuivant les traîtres et les renégats.
La tradition hollywoodienne du genre et les charmes de l'imagerie en technicolor. Tyrone Power est presque aussi bien qu'Errol Flynn.
21 h 50 Journal

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : la guerre de Troie (II) ; 8 h. 32, L'herméneutique permanente ou le Buisson ardent (II).
8 h. 50, La fontaine d'eau vive.
9 h. 7, La matinée des autres : Francis Huxley.
10 h. 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Neuvièmes rencontres internationales de musique contemporaine à Metz : « Ricercare » (A. Boni), par l'ensemble Ars Nova, dir. P. Nahon ; « Ellipse en Septuor » (Ferrero) par le Groupe instrumental du centre européen.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : table ronde des libraires à propos de livres d'enfants.
13 h. 30, Libres parcours variétés.
14 h., Sons : Les chanteuses funestes « Hard-rock ».
14 h. 5, Un livre, des voix : « L'entremise » de Nicole Ward-Jouve.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 20, Actualité : Adolfo Perez Esquivel.
16 h. 50, Départementale : À Pont-à-Mousson.
17 h. 32, Neuvièmes rencontres internationales de musique à Metz : Marius Constant - Martial Solal.
18 h. 30, Feuilleton : histoire d'un grand amour, *de Roland Menard.*
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19h. 30, Sciences : la matière aujourd'hui, par E. Noël ; L'anti-matière avec Jean-Marc Levy-Leblond.
20 h., Dialogues : les historiens devant le féminisme, avec Elisabeth Badinter, écrivain et Emmanuel Le Roy Ladurie.
21 h. 15, Musique de notre temps : de César Franck à Pierre Boulez.
22 h. 30, Nuits magnétiques : 1970-1980.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Haydn chez les Esterhazy (Haydn, Schönberg).
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Les Chants de la terre (musiques traditionnelles du Niger et du Ghana à Florence) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Inventaire pour demain : œuvres de Dutilleux, Dufourt, Bailif ; 16 h., Les cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de *D. Lemery* ; 20 h., Premières loges : Elfried Trötschel, soprano.
20 h. 30, Concert (Festival de Besançon 1980) : « Nana Symphonie » (Constant) ; « Concerto pour deux pianos et orchestre en ré mineur » (Poulenc) ; « Symphonie n° 3 en ré mineur » (Bruckner), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, avec Katia et Marielle Labèque au piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre ; 23 h., La revue de la presse et de l'édition musicale en Italie.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 5 JANVIER

— *MM. François Liberti*, conseiller municipal de Sète, conseiller régional (P.C.), et *Jacques Godfrain*, député de l'Aveyron (R.P.R.) sont invités à un débat sur R.-M.-C., à 19 heures.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur sais. Palais Just. Evry (91) 13 janvier à 14 h.
PAVILLON d'HABITAT. à ÉPINAY -SUR-ORGE (91) 128, Grande-Rue
5 ares - sous-sol, rez-de-ch. : entrée cuis., s. de séj., 3 chbres, s. d'eau, w.-c., penderie, grenier. - Jardin
MISE A PRIX : 12.000 F.
Consign. pour enchérir — S'adresser
Me DU CHALARD Avoc. Evry (91) Tél. 077-15-57

VENTE au Palais de Justice de PARIS le LUNDI 19 JANVIER 1981, à 14 h.
UN APPARTEMENT
avec CAVE et CHAMBRE de SERVICE dans un Immeuble à PARIS (8e)
39, rue d'AMSTERDAM
LIBRE DE LOCAT. et d'OCCUPAT.
MISE A PRIX : 70.000 F
S'adres. Mes Philippe BROUSMICHE Jeune, F.-Xavier SIMONNET, Daniel PAQUET, avocats associés à PARIS-8e 11, rue de Rome. — Tél. 387-48-66

Vente s./saisie imm. Palais de Justice BOBIGNY, mardi 13 janv. 81, 13 h. 30
UNE PETITE MAISON
de deux pièces
à SEVRAN (93)
59, avenue Henri-Barbusse
M. à P. 15.000 F. - S'adr. à Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avocats ass., 14, r. d'Anjou, Paris. Tél. : 265-92-75 - Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

ADJUDICATION AUX ENCHERES AU PALAIS DE JUSTICE DE LYON
LE JEUDI 22 JANVIER 1981 à 13 h. 30
UNE PROPRIÉTÉ SITUÉE A CHARBONNIÈRES (69)
15, Chemin des Grandes-Bruyères
comprenant : Maison principale avec chalet adossé, rez-de-chaussée, un étage et grenier aménagé avec 11 pièces, 2 salles de bains, 2 w.-c., garage et serre, le tout sur un parc boisé de 7.514 m2.
MISE A PRIX : 900.000 FRANCS
Renseign. : S.C.P. LAMY, SAINT-PIERRE, VERON, FAYSSE, RIBEYRE, avocats - 828-10-80 - S.C.P. BISMUTH-LANGRAND, avocats - 871-08-19.
Visites : vendredi de 14 hres à 16 hres et samedi de 9 hres à 11 hres.

Vente sur saisie, Pal. Just. EVRY (91), r. des Mazières, 13 janvier, 14 h.
PAVILLON D'HABITATION à SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL (91)
9, square Charles-Péguy - 6 a 45 ca - Comprenant porche d'entrée, séjour avec coin repas, 3 chambres, cuisine, salle de bains, w.-c., placards, garage, jardin.
MISE à PRIX : 150.000 F Consigne pour enchérir.
S'adresser pour renseignements à Evry (91) Me DU CHALARD Avocat - Tél. : 077-15-57.

VENTE sur licitation, au Palais de Justice à Paris, le LUNDI sur licitation, au Palais de Justice à PARIS, le LUNDI 19 JANVIER 1981, à 14 heures - EN UN LOT
UNE PARCELLE DE TERRAIN - CONT. 3.759 m2
AU LYS-CHANTILLY, commune de LAMORLAYE (Oise)
97, avenue de Beaumont.
LIBRE DE LOCAT. et d'OCCUPAT. - MISE à PRIX : 100.000 F
S'adr. Mes BAILLY, GUILLET, DELMAS, avocats associés, 18, rue Duphot, 75001 PARIS - Tél. : 260-39-13 - Tous avocats près des Tribunaux de Grande Instance Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pr visiter.

VENTE au Palais de Justice de NANTERRE, Merc. 14 JANVIER, 14 h.
UN APPARTEMENT à COURBEVOIE (92)
2 à 30, rue Baudin, 16 ter, 20 et 22, rue de l'Alma et 20 ter, rue de Bezons.
Dans Imm. LES GEMEAUX, compr. : living double, 3 chambres, cuisine, dégagements, rangements, w.-c., s. de bns, entrée, lavabos et une CAVE. UN PARKING dans immeuble « LE ZODIAQUE »
M. à PX : 250.000 F S'adresser S.C.P. *Michel Lamotte et J. Beaux-Lamotte*, av. à Paris (7e). 100, rue Saint-Dominique - Téléphone : 555-61-10.
Pour visiter : chez la gard. de l'imm. « LES GEMEAUX » et au 788-34-86.

VENTE après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS le Jeudi 22 Janvier 1981 à 14 heures
UN PAVILLON D'HABITATION à MONTMORENCY (95)
de 2 étages comprenant 5 pièces principales, cuis., salle de bains, w.-c., cour et jardin - 14, rue de la Chataigneraie
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
Contenance totale de 648 mètres carrés
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
Maître Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy - 874-45-85
Maître J.-Y. GUILLEMONAT, syndic à PARIS, 43, rue de Richelieu.
Visites mardi 13, vendredi 16 et mardi 20 janvier de 14 h. à 15 h.

Vente au Palais de Justice à Bobigny le MARDI 20 JANVIER 1981, 13 h. 30 EN UN LOT
UN APPARTEMENT
d'une pièce, cuis., au 2e ét., gche, bât. A, w.-c. comm., Cave au ss-sol
à MONTFERMEIL (93)
48-52, rue Henri-Barbusse et 4, rue des Perriers
Mise à Prix : 24.000 F
S'adr. pour rens. à Me Marcel Brazier, av. à PARIS (8e), 178, bd Haussmann. Tél. : 562-39-03.

Vente Palais de Justice de Nanterre le MERCREDI 14 JANVIER 81, 14 h. EN UN SEUL LOT :
D'UN APPARTEMENT
de 3 pièces principales et CAVE dépend. d'un ensemble Immobilier [illegible]
à BOURG-LA-REINE
(Hauts-de-Seine)
Rue du Pré-Hilduin, Nos 2, 4 et 11, et Rue A.-Camus, Nos 1, 3, 5, 7 à 15.
MISE à PRIX : 80.000 F
S'adresser : Cabinet de Me Ennequin, av. à Paris, 16, av. Pierre-Ier-de-Serbie (Tél. : 720-84-66) et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL et VERSAILLES.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de VERSAILLES LE 21 JANVIER 1981, à 10 heures
UN TERRAIN
d'une conten. de 719 mètres carrés. Ce terrain forme le lot no 16 du plan du « *Lotissement de la Garenne* », sis à
BEYNES (78)
rue des Coteaux, numéro 34
Mise à prix : 50.000 F.
S'adr. à Me François COURTAIGNE, avoc. à Versailles, 32, av. de St-Cloud. T. 950-02-28. Et à ts avocats près le Tribunal de Gde Inst. de Versailles.

Vente sur saisie immob. au Pal. Just. Nanterre, Mercredi 14 Janvier 81, 14 h.
APPARTEMENT 3 P. Princ.
rez-de-ch., bât. A av. jard. priv., cave
à COLOMBES (92)
267 et 269, rue Gabriel-Péri.
MISE à PRIX : 50.000 F
S'adr. à Mes Bethout et Léopold-Couturier, av. ass. à Paris, 14, rue d'Anjou - 265-92-75. Etude Me Sallaz, huissier, 12, rue Bayen, Paris. Tous avocats près Tribunaux Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lx pr vis.

Vente sur sais. Palais de Just. Evry (91), r. des Mazières, 13 janv., à 14 h.
PAVILLON D'HABITATION à SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (91) AVEC JARDIN
48, avenue Jean-Moulin — 497 m2, R. DE JARD. : 2 pièces, entrée, R.-DE-CH. : 3 pièces, cuis., terrasse dégagt, 1er étage : 2 ch. en part. amén.
M. à PX : 160.000 F Consig. pour enchérir. - S'ad. pour rens. à Evry (91). Me DU CHALARD, av. T. 077-15-57

Vente au Palais de Justice, PARIS. Le jeudi 15 janvier 1981, à 14 heures
PAVILLON 591 M2 à LAGNY-SUR-MARNE (77), 19 avenue du Bel-Air.
Construit en 1963. Jardin planté d'arbres. Libre Locat. et Occupation.
MISE A PRIX : 150.000 F - S'adr. Me COPPER ROYER
Administr. du Cab. de feu Me GIRY, avocat, 13, av. Montaigne, Paris-8e. Tél. 720-78-46 et 720-79-00. — 2) DOMAINES, 11, r. Tronchet, Paris-8e Bur. 218. Tél. 266-91-40 p. 815. S/plce pr vis. le 10 janv. 1981 entre 15 et 16 h.

VENTE au Palais de Justice de Pontoise, JEUDI 15 JANVIER 81, 14 h.
PROPRIÉTÉ A MARINES (VAL-D'OISE)
36, rue Jean-Mermoz - SUPERFICIE : 5.173 m2 avec dépendances.
MISE A PRIX : 200.000 F (pouvant être baissée, plus RENTE VIAGERE)
CONSIGNATION PR ENCHERIR : 25.000 F. Pour tous renseig., s'adr. à :
1) S.C.P. PETIT-MALAVOY, av. associés à 95300 PONTOISE - 032-20-77
2) Me FILLETTE, syndic à PONTOISE - 031-06-63.

VENTE, sur Saisie Immobilière, au Palais de Justice de CRETEIL
Le JEUDI 15 JANVIER 1981, à 9 h. 30 — EN DEUX LOTS
PREMIER LOT DE L'ENCHÈRE
a) UN BATIMENT à us. HABITATION (7 pces princ.) et de COMMERCE
avec, en annexe :
— un BUREAU COMMERCIAL. — DEUX CHAMBRES FROIDES. — un HANGAR à usage de GARAGE et d'ENTREPOT de 208 m2
b) UN JARDIN D'AGRÉMENT DE 809 M2
c) UN TERRAIN de 567 m2 sur lequel est édifié UN GARAGE
d) UN PAVILLON d'HABITATION de 2 PIÈCES PRINCIPALES
Le tout dans un ENSEMBLE IMMOBILIER superficie totale : 1 966 m2
à VILLEJUIF (Val-de-Marne)
Rue Rosa-Luxembourg, nos 1/3 à 9/11, boulevard Maxime-Gorky no 97 et rue Courbet no 43/45.
DEUXIÈME LOT DE L'ENCHÈRE
PAVILLON d'HABITATION à VILLEJUIF (94800)
Rue de l'Hermitage no 2. D'une contenance de 362 m2 (7 pièces principales, élevé sur sous-sol avec un GARAGE)
MISES à PRIX
1er LOT : 550.000 F. 2e LOT : 200.000 F.
S'adresser : 1° au cabinet de Me Roger ENNEQUIN, avocat, 16, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 PARIS. (Tél. 720-84-66). 2° à tous avocats près les Trib. de CRETEIL, PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et EVRY-CORBEIL

Vente Palais de Justice EVRY (91) 20 Janvier 1981, à 14 heures
PAVILLON
sur TERRAIN 4 a. 90 ca
184 bis, RUE LAFAYETTE
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (91)
MISE A PRIX : 55.000 F
S'adr. S.C.P. ELLUL-GRIMAL-NOUVELLON-ROUZIES, à Evry (91), 3, rue du Village. - Tél. 077-86-10

VENTE sur saisie imm. Pal. de Just. Nanterre, merc. 14 janv. 1981, à 14 h.
APPARTEMENT DE 2 Pces
et CAVE
à COURBEVOIE (92)
9, rue de la Mutualité
MISE à PRIX : 50.000 F
S'adr. Me Guy BOUDRIOT, av., 75008 Paris, 55, bd Malesherbes. T. 522-04-36. S./pl. pr vis. le 12 janvier à 18 h.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

IL NE FAUT UTILISER QUE NOS POINTS FORTS DANS LES ENTRETIENS AVEC LES JAPONAIS

nous déclare M. François Missoffe responsable des négociations commerciales françaises avec Tokyo

Les négociations commerciales se multiplient entre le Japon et la Communauté européenne. La France a choisi d'engager des discussions « bilatérales ».

M. François Missoffe en évalue ici la portée.

« Vous devez être bien malheureux, monsieur le ministre, après avoir été l'un des ambassadeurs de France les plus aimés à Tokyo, de devoir aujourd'hui modérer les ardeurs des exportateurs japonais. Ne risquez-vous pas d'y perdre beaucoup d'amis ?

— Si j'avais dû être vraiment malheureux, je n'aurais jamais dû accepter cette mission...

— Comment la définissez-vous exactement ?

— Je n'en ai jamais lu de définition officielle précise. Mais le fait est que le gouvernement français a choisi de traiter lui-même la question de ses rapports commerciaux avec le Japon et non à travers les institutions de la Communauté européenne à Bruxelles. Je suis chargé de l'aménagement concret de ces rapports bilatéraux.

— Pourquoi une attitude si peu européenne ?

— Simplement parce que les positions des différents pays européens au regard de la pénétration japonaise sont très variées. Il faut être réaliste : les pays membres de la Communauté, pour agir ensemble dans ce domaine, doivent faire des compromis tels que les négociations, en dernier ressort, risquent de ne pas être efficaces. Sans compter que les Japonais, en face, peuvent jouer d'un dossier sur l'autre, d'un pays contre l'autre... Mais la France a choisi de s'entretenir directement avec eux, et cela ne l'empêche pas de participer aux efforts communs. On verra quelle sera l'efficacité des différentes méthodes.

— Puisque vous parlez de réalisme, on peut se demander de quels moyens de pression vous disposez réellement vis-à-vis de vos interlocuteurs japonais.

— Notre seul moyen de pression est notre puissance de conviction. Il est politique avant tout ; il consiste à dire : ne dépassez pas les limites au-delà desquelles vous déclencheriez des réactions de défense, voire d'hostilité, qui deviendraient ensuite difficiles à maîtriser pour vous comme pour nous. Ce qui est primordial pour les Japonais, c'est l'accès à nos marchés, et ces marchés sont notre atout. Nous ne disposons pas de l'argument militaire dont se servent les Etats-Unis pour obtenir que le Japon achète principalement chez eux. Mais nous pourrions en mettant en valeur nos capacités dans l'aéronautique, par exemple, suggérer au Japon d'acheter davantage d'avions et de matériels aéronautiques chez nous à partir de considérations politiques. On pourrait également obtenir l'envoi en France de missions japonaises chargées d'acheter des composants français d'automobiles, ce qui a été fait aux Etats-Unis.

— Ne croyez-vous pas que les Japonais pensent : si nous sommes les meilleurs, que nous produisons mieux et moins cher, nous n'avons aucune raison de nous gêner pour vendre où nous voulons et comme nous le voulons. Les Occidentaux se sont-ils gênés pour commercer en Chine et au Japon autrefois quand les dirigeants asiatiques souhaitaient les contenir. Et, du reste, la philosophie économique et politique officielle de nos pays n'est-elle pas le libéralisme dans les échanges ?

— Oui. Le meilleur est le meilleur. Mais là où il peut y avoir discussion, c'est sur la manière d'être le meilleur. Ainsi il faut faire valoir à nos interlocuteurs japonais que ce qui nous gêne, ce n'est pas tant leurs performances globales que le fait qu'elles soient concentrées sur un petit nombre de secteurs comme la radiotélévision, les appareils photographiques, la construction navale ou maintenant, surtout, l'automobile. Suivant les cas, elle déclenche des problèmes graves et surtout du chômage dans nos économies. C'est là, soit dit en passant, que se trouve l'origine des différences de vues entre les pays européens : suivant la position qu'occupait leur industrie nationale avant l'arrivée des concurrents japonais et suivant le taux de pénétration qui a été obtenu par ceux-ci suivant les pays (elle varie considérablement d'un pays à l'autre), l'influence japonaise sur le chômage, par exemple, change beaucoup. A cela s'ajoutent des philosophies économiques différentes, l'Allemagne fédérale se proclamant purement libérale là où la France se dit en faveur du « libéralisme organisé », et où l'Angleterre se dit « pragmatique », ce qui la conduit à servir de base de lancement des produits japonais en Europe. En fait, chacun a ses raisons.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 22.)

EN 1981

Embûches sur la route des Dix

Au premier plan : l'agriculture et le budget

Deux mots caractérisent l'année communautaire qui s'ouvre : agriculture et budget. Il faudra bien, cette fois, trancher dans le vif, et le risque de dérapage n'est pas mince.

Il serait déraisonnable d'imaginer que 1981 puisse être une bonne année pour la construction européenne. La Communauté menacée d'un prochain épuisement de ses « ressources propres » va s'engager dans une longue négociation sur l'ensemble des affaires agro-budgétaires. Il serait surprenant que cette négociation interne, centrée par la force des choses sur la réforme de la politique agricole commune (PAC), puisse s'achever par un arrangement d'ensemble satisfaisant pour tous qui apurerait le passé et rendrait ainsi possible un redémarrage de l'activité communautaire sur des bases assainies. Compte tenu des difficultés qu'il faudra surmonter, tout au plus peut-on espérer que les Dix — car ils sont dix désormais et cela, on le devine déjà, ne facilitera pas les choses — retrouveront, courant 1982, un certain point d'équilibre présentant au moins cet avantage de permettre à la Communauté de continuer...

Le 30 mai 1980, les Neuf, après une négociation traumatisante pour ceux d'entre eux qui y eurent le plus à céder (l'Allemagne et la France), se mirent d'accord pour réduire de manière substantielle la « contribution nette » du Royaume-Uni au budget européen. C'est un accord qui porte sur deux années (1980 et 1981) avec prolongement éventuel en 1982. *Quid* de la suite ? Les Neuf comprenant que le jeu normal des règles de la C.E.E. n'avait guère de chances d'entraîner spontanément, même après trois ans une amélioration significative des comptes du Royaume-Uni dans le budget européen, chargèrent la Commission d'imaginer les coups de pouce à donner pour que ne puissent plus se reproduire des « situations inacceptables » du type de celle qui, en 1979, avait suscité la revendication britannique (on prévoyait alors que la contribution nette du Royaume-Uni au budget européen dépasserait 1,5 milliard d'ECU en 1980).

Le mandat dont la Commission doit s'acquitter d'ici à juin 1981 peut se résumer en deux points : trouver de l'argent pour financer de nouvelles politiques communes qui auraient des retombées significatives au Royaume-Uni ; compte tenu de cet objectif et du refus des Etats membres d'accroître les ressources de la C.E.E., faire des économies sur les dépenses actuelles, c'est-à-dire surtout sur les dépenses agricoles.

Sautons tout de suite aux conclusions : c'est là un mandat parfaitement impossible. On ne voit guère en effet comment l'opération « restructuration » du budget pourrait atteindre le principal objectif qu'on lui assigne, à savoir résoudre le problème anglais ; comment la réforme de la PAC, que l'on met en chantier, pourrait permettre de dégager suffisamment de crédits pour parvenir au rééquilibrage espéré à Londres. Bref, selon toute probabilité, l'entreprise lancé le 30 mai 1980 décevra. Le point culminant de cette morose affaire, à savoir le constat que l'exercice engagé par le mandat confié à la Commission ne peut donner que des résultats limités, pourrait se situer fin 1981-début 1982.

Comment en arrivera-t-on là ? Première observation, quelles que soient les propositions que présente la Commission en juin 1981, il est très douteux que les Neuf s'attellent hardiment à la mise en place de nouvelles politiques communes dont l'existence serait supposée contribuer au rééquilibrage du budget. Distingue-t-on chez les gouvernements membres un réel désir d'aller beaucoup plus loin qu'aujourd'hui ? Evidemment non.

Les Anglais, en principe le plus directement intéressés, ne font pas preuve d'un grand zèle pour hâter la venue de politiques communes nouvelles. Le gouvernement fédéral, dans une situation plus exposée et plus incertaine que jadis, par désenchantement aussi à l'égard d'une Communauté dont « l'apport net » vu de Bonn va s'amenuisant, est apparemment décidé à accueillir avec une grande circonspection toute nouvelle initiative commune ayant des conséquences financières sérieuses. Au reste, notons que les politiques ou actions nouvelles qu'on peut entrevoir ou espérer pour 1981 — qu'il s'agisse de l'organisation des échanges, par exemple avec le Japon, de l'industrie, de l'énergie ou de la monnaie — ne comportent pas forcément d'implications budgétaires.

En d'autres termes, on pourrait imaginer que la Communauté progresse sans que le problème budgétaire trouve le moindre début de solution. En l'absence de thèmes d'avenir suffisamment porteurs le débat va donc se concentrer sur les affaires agricoles.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 22.)

Soyons sérieux

UBU EN POLOGNE

SCENE PREMIERE
Père Ubu, Mère Ubu, les Palotins, l'armée russe

PÈRE UBU
Merdre !

MÈRE UBU
Qu'as-tu, Père Ubu ?

PÈRE UBU
De par ma chandelle verte, ces sagouins de Polonais veulent être maîtres chez eux.

MÈRE UBU
Voilà qui est ignoble !

PÈRE UBU
Voilà qui est bourgeois. Et le Parti !

LES PALOTINS
C'est un Parti pris...

PÈRE UBU
Par nous, ventrebleu !

LES PALOTINS
Mais, Père Ubu, ne vous paraît-il pas que les droits de l'homme...

PÈRE UBU
Des droits de l'homme je m'en fous et je m'en contrefous. D'ailleurs, de quel homme causez-vous, bouffresques ?

LES PALOTINS
De l'homme de la rue, pardi !

PÈRE UBU
Il y sera massacré.

LES PALOTINS
Devant une telle horreur nous ne pouvons rester indifférents.

PÈRE UBU
Vous voulez donc passer à la casserole ?

LES PALOTINS
Nous prendrons des mesures..

PÈRE UBU
Ouais ?

LES PALOTINS
Euh... exceptionnelles.

MÈRE UBU
Attention, Père Ubu, ils vont vous tuer !

PÈRE UBU
A d'autres, madame. C'est une bande de foireux vantards.

LES PALOTINS
Noble sire, ne condamnez-vous pas vous-même toute ingérence dans la politique d'une nation étrangère ?

PÈRE UBU
Merdre. Ils ne sont pas bêtes, ces bougres.

LES PALOTINS
Alors ?

PÈRE UBU
Silence ! La solution, je l'ai. Il faut foutre en l'air la Pologne.

TOUS
Ah ! Comment ? Pourquoi ?

PÈRE UBU
S'il n'y avait plus de Pologne, il n'y aurait plus de Polonais.

FIN

PANGLOSS.

L'Europe a tort de bouder la Turquie

Les pays de la Communauté s'obstinent à tenir la Turquie à l'écart du Marché commun, alors que des impératifs politiques et stratégiques devraient les inciter à la considérer comme un trait d'union avec le monde musulman.

Après le coup d'Etat du 12 septembre, les deux premières lois qu'ont transmises les généraux turcs au Conseil national de sécurité, réuni au titre de ses fonctions législatives, touchaient à la célébration, en 1981, du centenaire d'Ataturk. 1981 sera l'année Ataturk, avec la création d'un centre de la culture qui propagera les principes du kémalisme chers au fondateur de la République turque.

L'un des objectifs fondamentaux de Mustafa Kemal était de faire en sorte que la Turquie se débarrasse de son passé quasi oriental et s'associe pleinement à l'Occident. Ainsi ne fut-on pas surpris de voir le régime militaire du général Evren, avec ses lois Ataturk, réaffirmer son attachement à l'OTAN et faire de son alliance avec les Etats-Unis un des fondements de la politique étrangère de la Turquie.

Quatre mois aujourd'hui ont passé depuis le coup d'Etat, salué avec un calme presque inquiétant par une communauté mondiale pourtant toujours prête à critiquer tout écart en matière de démocratie — et cela malgré le fait que la majorité des membres des Nations unies, qui n'ont eux-mêmes aucune expérience pratique de la démocratie, soient plutôt mal placés pour juger de ce qui constitue un manquement à ses lois.

Les Turcs, en fait, comptent sur la période probatoire que va constituer le printemps prochain. Même si le monde s'abstient alors de toute critique quant à l'exercice du pouvoir par la junte turque, l'opinion de la communauté occidentale, à laquelle la Turquie aspire à s'intégrer, s'irritera de découvrir que le retour de ce pays à la démocratie parlementaire ne pourra se faire ni de si tôt ni si facilement.

Rien n'illustre mieux l'ambivalence des relations entre l'Europe et la Turquie que le fait que ce soit de leurs amis tant recherchés et de leurs collègues dans les institutions européennes que les généraux s'attendent le plus à essuyer le feu. Cette ambivalence a marqué les liens entre les deux communautés depuis 1949, date à laquelle la Turquie est devenue membre à la fois du Conseil de l'Europe et de l'OTAN.

Dans chacun de ces deux organismes, la Turquie s'est heurtée à des oppositions concernant son adhésion, mais à un moindre degré, il est vrai, du côté de la C.E.E. auprès de laquelle elle acquit, en 1963, le statut de membre associé. Son adhésion à part entière, cependant, qui devait intervenir avant 1982, vient d'être reportée de dix ans, et il est clair que les difficultés qu'entraîne l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal suffisent actuellement à la Communauté européenne.

En réalité, l'ambivalence européenne vis-à-vis de la Turquie fait espérer au fond d'eux-mêmes à beaucoup de membres de la C.E.E. que quelque brutal néo-gaulliste ira jusqu'à prononcer un « non » pénible et peu diplomatique, mais exprimant en fait publiquement ce que beaucoup pensent en privé.

La question posée par la Turquie, dans le paysage européen ou au-dehors, ne peut si facilement être gommée. Elle est « en Europe » depuis six cents ans, et pas seulement pour avoir attaqué aux portes de Vienne ; elle l'est aussi pour avoir assisté aux conférences tenues dans cette ville. L'« homme malade » qu'a été ce pays l'a été du fait de l'Europe et non du fait de l'Asie. Comment, dans ce cas, se fait-il que la Turquie continue d'être considérée par la plupart des Européens comme si peu européenne ? Le niveau de vie y est, certes, bas, mais est-il de nature différente de celui du Portugal, de la Grèce ou de la Sicile ? L'industrialisation y est anarchique, mais pas plus que dans quelques autres nations d'Europe occidentale.

Bien d'autres indices peuvent conduire à classer la Turquie dans les pays du tiers-monde : faible proportion de médecins pour le nombre d'habitants, taux d'analphabétisme atteignant 40 %, courte durée de la scolarisation... La Turquie a actuellement 16 milliards de dollars de dettes, dont le remboursement a dû être reporté, et sa situation financière est telle que l'on discute également du report du paiement des intérêts.

Aujourd'hui, enfin, pour parfaire sa ressemblance avec le tiers-monde, la Turquie semble avoir rejoint le club des nations qui préfèrent être dirigées par des généraux, même si ceux-ci n'apparaissent que pour ponctuer la saga turque de l'apprentissage de la démocratie, tous les dix ans.

Du point de vue stratégique, la Turquie est essentielle à l'OTAN. Les premières récriminations des Européens d'Occident, pour qui Istanbul, sans parler d'Ankara, est bien loin de l'Atlantique nord, se sont dissipées avec l'apparition de la flotte soviétique en Méditerranée, l'instabilité chronique du Levant, l'écroulement de la géopolitique en Asie occidentale, sans parler de ce cauchemar des Balkans que serait l'absorption par les Soviétiques de la Yougoslavie.

Pourtant, du point de vue économique, la contribution majeure de la Turquie à la C.E.E. semble ne pouvoir se situer que sur le chapitre de la main-d'œuvre, et l'on imagine difficilement comment ce pays, avec sa population en grande partie paysanne, pourrait devenir un marché pour les produits européens. Le vrai danger est que la Turquie n'ait d'attrait qu'en tant que source d'approvisionnement en travailleurs et en minerais — charbon, fer, chrome, cuivre, — et qu'elle reprenne ainsi un vieux statut colonial face aux économies de l'Occident.

Mais comment expliquer l'antipathie de la C.E.E. pour ce pays ? La Grèce et le Portugal ont eu leurs colonels, l'Espagne sa tradition du pouvoir absolu, l'Italie et l'Espagne leur terrorisme ; tous cependant seront acceptés dans le club européen. En fait, c'est moins en Europe qu'en Turquie que l'on trouve l'origine de cette gêne mutuelle. C'est même la clé qui permet d'expliquer la crise que connaît actuellement Ankara, ainsi que les deux précédentes. Car au cœur du malaise turc se trouve ce kémalisme qui a inspiré aux généraux l'anniversaire du centenaire de Kemal Ataturk.

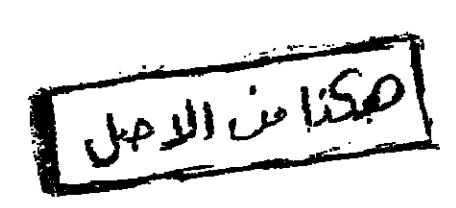
Quand Mustapha Kemal prit le pouvoir en 1924, il voulut faire de la Turquie un pays capable de rejoindre ce qu'il considérait comme le monde civilisé : les démocraties d'Europe occidentale. Il voulut redonner à son pays la possibilité de s'entretenir d'égal à égal avec ces nations, comme le sultanat l'avait fait dans les jours qui avaient précédé et ceux qui avaient suivi la chute de Constantinople en 1453.

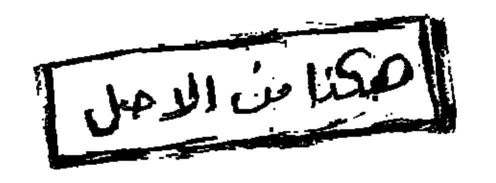
CHARLES DOUGLAS-HOME.

(Lire la suite page 22.)

L'INVESTITURE DE M. REAGAN

Lire en page 19 :
- Un nouveau défi américain, par Jacques Mallet.
- Des impératifs contradictoires, par Stanley Hoffmann.
- Le Proche-Orient doit devenir neutre, par Hisham Sharabi.





LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos - Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

Les clés de la conjoncture

Des risques pour la nouvelle année

EN ce début 1981, les gouvernements s'interrogent. Les inconnues qui conditionnent l'année sont nombreuses. Il y a d'abord la manière dont elle a commencé qui est loin d'être claire. Dans nos quatre grands pays européens, les productions étaient en septembre et octobre toujours en fort recul, comme le montrent nos courbes. Cependant, en France et en Allemagne, dans la période récente, on note un certain arrêt de la dégradation. Ainsi l'INSEE a-t-il montré que *la consommation a augmenté* à nouveau en octobre. De même les commandes à l'industrie allemande sont remontées lé*gèrement au cours du même* mois, alors qu'elles reculaient depuis quelque temps. On ne peut encore parler cependant *que d'un sursaut*, et *non* d'un véritable changement de tendance.

Aux Etats-Unis, c'est l'affai*blissement progressif* très *net* pour l'automobile et le logement sous la pression de la politique de taux d'intérêt du Federal *Reserve Board (FED)*, que M. Laccoca, le président de Chrysler, a qualifiée de « folle ». De ce fait, ce pays va connaître début 1981 la stagnation, sinon une nouvelle récession, confirmant ainsi la prévision d'une activité en « W » faite il y a quelques mois. Même le Japon qui, jusqu'ici, s'*était* distingué par une cadence relativement élevée voit son activité ralentir, l'essentiel de la croissance res*tante étant surtout le fait* des exportations, alors que le net recul de la consommation est à peine compensé par le progrès des *dépenses d'équipement*.

Dans l'ensemble donc, l'entrée dans 1981 ne se fait pas dans de bonnes conditions. Elle a toutes *chances de se situer sur une* pente descendante, ou, au mieux, dans un creux. Il faut bien voir qu'avec ce mauvais départ un *taux de croissance même* médiocre, comme celui de l'ordre de 1 % souvent avancé, calculé en comparant les deux années 1980 *et 1981, suppose déjà au cours* de 1981, et pas plus tard qu'à la fin du premier semestre, un sérieux redressement, capable de *rattraper le recul des premiers* mois. Est-ce possible ? Plusieurs conditions interviennent ici. Tout d'abord un plafonnement du prix du pétrole. Pour l'instant, la pression à la hausse continue, bien que les consommations et les importations, sous le triple effet des prix élevés, des changements *structurels* et du *fort* ralentissement d'activité, aient diminué partout. Les causes ? La psychose de pénurie pousse les pays consommateurs à gonfler encore des stocks déjà très élevés. D'où les récentes recommandations *de l'Agence internationale* de l'énergie demandant à ses membres d'arrêter leurs achats inconsidérés. De leur côté, *les pays producteurs, à leur réunion* de Bali, ont projeté une nouvelle augmentation du prix du baril au 1er janvier 1981.

Psychose de pénurie

Mais le pétrole est payé en *dollars, dont la hausse* alourdit encore plus la facture. Montée provoquée par des taux d'intérêt américains anormalement élevés *qui constituent un autre danger* pour l'activité européenne. Cela amène à la deuxième condition, à savoir le retour rapide à des *niveaux monétaires américains* plus raisonnables. Sa réalisation dépend directement de M. Volcker, le président du FED. Celui-ci a assuré récemment : *« Nous avons la possibilité de nous attaquer de manière décisive au problème qui est à l'origine du malaise économique de l'Amérique, à savoir l'inflation »*, ce qui laisse supposer qu'il maintiendra sa *pression quoi qu'il* arrive. M. Williard Butcher, président de la Chase Manhattan Bank, estime qu'en l'absence d'autres mesures, *comme la réduction* des *dépenses* gouvernementales ou le renoncement à l'indexation des salaires, le resserrement brutal pratiqué *par M. Volcker ne fait* qu'aggraver la situation. M. Donald Regan, le nouveau secrétaire au Trésor que le président Reagan *vient de désigner*, saura-t-il se concerter avec M. Volcker et agir de manière que la pression monétaire excessive puisse être re*layée par d'autres moyens ?*

Une troisième condition, qui domine le devenir de 1981, est le maintien des échanges internationaux en dépit des difficultés. Plus les perspectives sont sombres sur leur marché intérieur, plus les pays ont tendance à rechercher à l'extérieur des compensations, le problème n'étant pas uniquement d'équilibrer les balances, mais de conserver des emplois et de garantir l'avenir des entreprises.

Le Japon est ici sur la sellette : l'essentiel de sa croissance est faite par ses exportations. Saura-t-il modérer quelque peu son activité, à défaut de quoi il risquerait de voir les frontières se fermer devant ses produits trop envahissants ? Ce sera peut-être rapidement le cas en France, sous une forme ou une autre, s'il faut en croire l'avertissement que vient d'adresser le premier ministre français aux Japonais : *« La nécessité de recourir à des mesures protectionnistes sera irrésistible,* a-t-il dit, *si le Japon et la France ne recherchent pas un dispositif d'échanges ordonné et ne ménagent pas les transitions indispensables dans le temps. »* Et il a ajouté qu' *« il n'y aura pas de protectionnisme permanent, mais qu'il s'agit de comprendre et d'admettre qu'il n'est pas acceptable que des secteurs entiers soient soumis à une pression telle qu'ils ne puissent entreprendre leur modernisation et conserver leur avenir. »*

En Allemagne, on écarte le protectionnisme. Pour M. Rolf Rodenstock, le président de la Fédération patronale, le déficit de la balance des paiements courants ne doit pas être regardé à court terme avec des tentatives immédiates pour s'y opposer, car cela *risque de détourner* l'attention de l'essentiel, à savoir les nécessaires mutations structurelles. Ainsi, les entreprises allemandes pensent pouvoir encaisser le choc, sacrifier 1981 quitte à faire mieux en 1982.

Cela étant, quels sont les pronostics pour 1981 ? Conditionnés par les hypothèses internationales plus ou moins incertaines que *nous venons de passer* en revue, il n'est pas étonnant de les voir varier, d'autant plus qu'il faut y ajouter les mesures parti*culières que chaque* pays envisage de prendre pour son compte afin de sortir du piège de la faible croissance, au risque souvent *de s'y enfoncer* encore plus que les autres. Les meilleures performances sont prévues au Japon, plus de 4 % de progrès. Ce pays a *sa stratégie*, monétaire surtout. Nonobstant l'envolée américaine, les taux d'intérêt y baissent, à contre-courant de ceux des autres pays. Cela est possible grâce à la masse des pétrodollars attirés par les bénéfices records des sociétés japonaises dans l'électronique, dans l'automobile et même dans la sidérurgie et par ses perspectives d'avenir. Ainsi le Japon dispose-t-il d'une marge de manœuvre beaucoup plus grande, mais sa bonne position reste fragile, car des explosions protectionnistes ne sont pas à exclure.

A l'autre extrémité, la Grande-Bretagne se complaît apparemment dans la récession, Mme Thatcher ne considérant que l'avenir à moyen terme au-delà d'une brutale cure, qui, au dire de certains observateurs, risque d'achever le malade. Ainsi le patronat britannique, à la suite de sa dernière enquête, prévoit-il en 1981 un recul de 2,5 % de la production nationale. Les autres grands pays étagent leurs prévisions entre ces deux extrêmes. Le plus ambitieux, la France, a annoncé par la voix de son président, M. Valéry Giscard d'Estaing, 2,2 % de croissance, chiffre qui laisse sceptiques la plupart des prévisionnistes qui se contentent d'un modeste 0,5 %.

L'Allemagne annonce officiellement 0,5 % au mieux et sous certaines conditions favorables, qui sont celles énoncées ci-dessus, auxquelles il faut ajouter la modération des salaires. Cependant, d'autres prévisions y sont plus pessimistes et vont, comme c'est le cas pour celle de l'Institut international de Kiel, jusqu'à envisager une récession, avec un recul de 1,5 % de la production. Tous ces résultats dépendent de ceux des Etats-Unis pour lesquels on annonce une stagnation.

Au total donc, les prévisions sont mauvaises et au mieux médiocres. Heureusement, il ne faut pas s'attacher à ces chiffres dans leur simple brutalité, car ils *supposent* déjà en 1981 un renversement de tendance prévu par la plupart des conjoncturistes, et dont la date au cours de l'année fait une bonne partie de la différence entre les prévisions des uns et des autres. Si bien que le deuxième semestre 1981 et surtout 1982 devraient ramener l'espoir, d'autant plus que cette année verra aussi, d'après beaucoup d'observateurs, des mutations industrielles *fondamentales*. Au moins les pays ne souffriront-ils pas pour rien en 1981.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	— — (— —)	+ (++)	— (—)	— (+)	+ (+)	— (—)
FRANCE	— — (— —)	— — — (— —)	— — (— —)	— (—)	— — (— —)	+ (+)
ITALIE	— — (— —)	— — — (— —)	— — — (— —)	— — (— —)	— — — (— —)	— (—)
GRANDE-BRETAGNE	— — — (— —)	— (—)	— — — (— —)	— — — (— —)	+ (+)	++ (++)

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais (+) tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

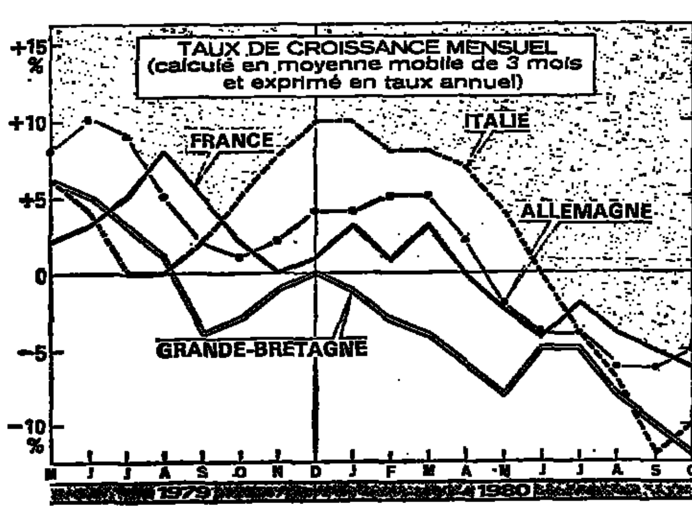
ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	+ (+)	La reprise continue aux Etats-Unis, mais s'affaiblit, comme le montre en particulier le ralentissement des mises en chantier de logements (+ 1,6 % seulement en octobre contre 8 % en septembre) et des commandes à l'industrie (1,7 % et 4,9 % sur les mêmes mois).
PRIX	— — (—)	L'inflation des prix de détail s'accélère à nouveau : calculée sur trois mois, elle passe de 8 % à 12,7 %.
CHOMAGE	— — (— —)	Le taux de chômage par rapport à la population active est passé de 7,5 % en septembre à 7,8 % en octobre, puis est revenu à 7,5 % en novembre.
ECHANGES	— (—)	Le déficit commercial, calculé Fob-Caf, après son point bas de 1 milliard de dollars en août, a augmenté à nouveau à 1,64 milliard en septembre et s'est même un peu aggravé encore à 1,84 milliard en octobre.
MONETAIRE ET FINANCIER		Au cours des dernières semaines, les taux américains ont véritablement explosé, le prime rate passant de 14,5 % début novembre à 21,5 % début décembre et le taux d'escompte de 11 % à 12 %, puis 13 % (avec un taux de pénalisation de 16 %).

SITUATION AU JAPON

CROISSANCE + (+)	*La production industrielle, après s'être contractée* de 2,3 % au troisième trimestre, a de nouveau légèrement *progressé* en octobre, et reste supérieure de 4 % à l'année dernière.
PRIX — (—)	En novembre, l'inflation s'est accélérée : calculée sur trois mois, elle est passée de 6,1 % à 7,4 % et, sur douze mois, de 7,8 % à 8,4 %.
CHOMAGE + (+)	Le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a légèrement augmenté de 2,2 % en octobre à 2,3 % en novembre.
ECHANGES — (+)	La balance commerciale, corrigée des variations saisonnières, excédentaire de 284 millions de dollars en septembre, est redevenue déficitaire de 538 millions en octobre.

TAUX DE CROISSANCE



Calculée sur août, septembre et octobre, comparée aux trois mois précédents, la production industrielle a continué à décroître en Allemagne (— 5 %), en France (— 6 %), en Italie (— 10 %) et en Grande-Bretagne (— 12 %).

ÉVOLUTION DES PRIX

MOYENNE DES QUATRE PAYS

ITALIE

FRANCE

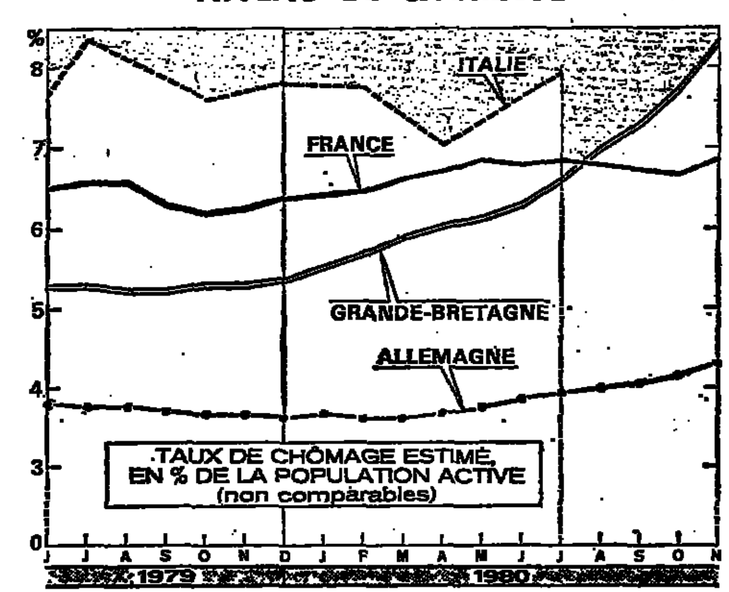
ÉCARTS PAR RAPPORT À LA MOYENNE

GRANDE-BRETAGNE

ALLEMAGNE

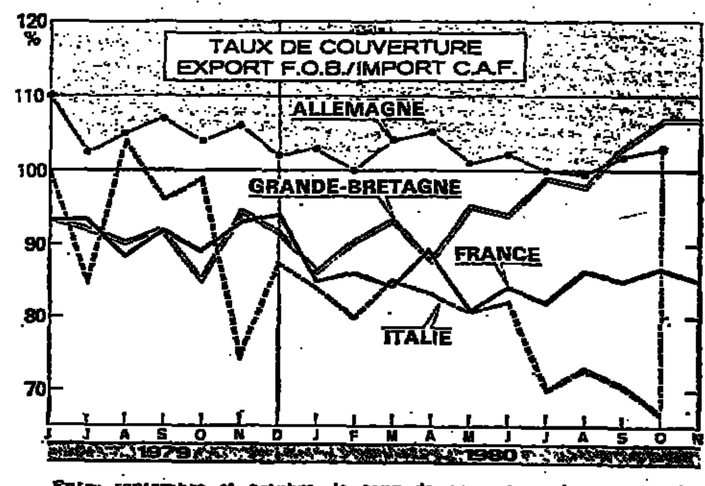
Entre octobre et novembre, l'inflation moyenne des quatre pays européens est légèrement remontée à 10,75 %. Le rythme des prix allemands a augmenté de 1 % à 3 %, celui de la Grande-Bretagne de 7,5 % à 8,5 % et celui de l'Italie de 17 % à 20 % restant pratiquement stables. En revanche, celui de la France a légèrement diminué, de 12,5 % à 11,5 %. Rappelons que ces chiffres sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois, ils sont de 5,3 % pour l'Allemagne, 13,5 % pour la France, 15,3 % pour la Grande-Bretagne et 22 % pour l'Italie.

NIVEAU DE CHOMAGE



Entre octobre et novembre, le taux de chômage par rapport à la population active (corrigé des variations saisonnières) a continué à augmenter sensiblement en Allemagne de 4,15 à 4,30 % et fortement en Grande-Bretagne de 7,70 à 8,39 %. Ce taux a aussi recommencé à croître en France de 6,70 à 6,85 %.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Entre septembre et octobre, le taux de couverture des importations par les exportations (calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières) a continué à s'améliorer en Allemagne (de 102 à 103 %) et à se dégrader en Italie (de 71 à 67 %). Entre octobre et novembre, ce taux a encore baissé en France (de 87 à 85 %) et est resté à son niveau élevé en Grande-Bretagne (107 %).

FORUM

L'INVESTITURE DE M. REAGAN

Un nouveau défi américain

par JACQUES MALLET (*)

LES relations avec les Etats-Unis redeviennent un des problèmes majeurs de la politique européenne. N'en a-t-il pas toujours été ainsi depuis que la Communauté européenne existe ? Surtout depuis que celle-ci a voulu affirmer sa personnalité et, dans certains domaines, mener sa propre politique. On l'avait un peu oublié parce que, temporairement, les Etats-Unis étaient en position de faiblesse. A partir du 20 janvier prochain ce problème retrouvera toute son acuité. Nous ne pourrons plus l'esquiver.

Pour l'Europe, l'élection de M. Ronald Reagan est à la fois une chance et un risque : un nouveau « défi américain ».

C'est d'abord une chance, il faut le dire. Dans un monde dangereux, notre intérêt n'est-il pas d'avoir à nos côtés une Amérique forte et résolue ? On peut interpréter la victoire de Reagan comme le signe d'un réveil du peuple américain, d'une volonté collective de remontée en puissance. De ce point de vue, elle présente des aspects positifs indéniables. Nous sommes embarqués sur le même bateau. La faiblesse des Etats-Unis serait notre faiblesse.

Le dialogue pourra s'engager avec un partenaire prévisible. Il était difficile avec un partenaire hésitant et fluctuant. C'est l'impression que donnait trop souvent de lui-même, ces derniers mois, notre allié américain. De surcroît, lorsqu'il prenait des décisions, il négligeait de consulter les Européens.

Enfin les exhortations de Reagan invitant l'Europe à apporter une plus large contribution à sa sécurité peuvent stimuler les efforts pour construire le pilier européen de l'alliance atlantique.

Mais la médaille a son revers. Qu'arriverait-il si M. Reagan et son équipe en revenaient à l'ancienne conception du « leadership » américain, qui ne correspond plus aux réalités actuelles de l'Europe et du monde ? S'ils exerçaient des pressions brutales sur nos politiques économiques, étrangères et militaires pour les assujettir aux intérêts américains ? Une telle attitude nous exposerait à deux risques.

De deux maux...

Dans l'hypothèse où les pays de la Communauté resteraient unis et résisteraient aux pressions, une nouvelle période de tension s'ouvrirait entre l'Europe et les Etats-Unis, dont nul ne peut dire quelles seraient les conséquences. Elle pourrait déclencher une guerre économique et commerciale préjudiciable à tous.

Si les Neuf, qui sont maintenant dix, se divisaient, ou se laissaient diviser, la solidarité européenne naissante volerait en éclats. Le Royaume-Uni serait tenté de faire revivre ses « relations spéciales » avec Washington — possibilité réelle, ou velléité ? L'Allemagne fédérale pourrait être conduite à se réaligner sur les Etats-Unis. Et l'entente franco-allemande, moteur de l'union européenne, connaîtrait des jours difficiles. La France se trouverait alors isolée, ce qui ne manquerait pas d'y réveiller les réactions anti-américaines et anti-européennes que nous avons connues il y a quelques années.

Comment saisir les chances et surmonter les risques ? Quelles sont les conditions d'un dialogue fructueux avec les Etats-Unis ?

Les deux premières dépendent de nous seuls : il faut débarrasser la France des idées reçues, des préjugés, des dogmatismes hérités du passé. *Un certain gaullisme* — infidèle au réalisme qui caractérisait son inspirateur — faisait de l'hégémonie américaine le péril majeur pour l'indépendance du pays. Fausse dès l'origine, cette conception apparaît aujourd'hui absurde. La menace majeure, clairement identifiable, vient du surarmement et de l'expansionnisme soviétiques. Elle résulte d'une combinaison astucieuse de détente et de supériorité militaire qui, encourageant la dissociation entre l'Europe et les Etats-Unis, décourageant les efforts européens de défense, peut nous condamner à la défaite sans guerre.

Non moins absurde nous paraît être l'idée selon laquelle l'union de l'Europe doit et peut se faire contre les Etats-Unis. Ce serait aller contre la volonté de la majorité des Européens et contre l'intérêt même de l'Europe. L'entreprise irait au-devant d'un échec certain.

Mais il est une autre erreur, symétrique de la précédente : *un certain atlantisme* s'en remettant entièrement à la protection américaine, suivait en toutes circonstances la politique des Etats-Unis, quelle qu'elle soit, et s'interdisait de rien faire qui n'eût reçu pour ainsi dire leur visa.

Pour convaincre les Américains, les Européens devront parler avec eux à tous les niveaux, et d'une seule voix. C'est la deuxième condition d'un dialogue fructueux. Et sans doute celle à laquelle il est le plus difficile de satisfaire Sa réalisation dépend à la fois d'eux et de nous.

Il ne paraît pas impossible de leur faire comprendre et admettre que leur intérêt serait de traiter l'Europe non plus en vassal mais en partenaire égal : on ne s'appuie que sur ce qui résiste ; de lui reconnaître non seulement un rôle régional mais un rôle propre dans le monde, notamment dans le tiers-monde ; bref, d'accepter son ambition légitime, qui est, ou devrait être, de mettre fin à son effacement dans la politique mondiale, qualifié à juste titre d' « anormal » par le président de la République. Mais comment l'Europe pourrait-elle se faire reconnaître si elle n'existe pas, et ne se donne pas une grande ambition collective ?

Il faudrait en somme s'accorder avec les Etats-Unis sur une nouvelle division des tâches à l'intérieur et au-delà des limites actuelles du traité de l'Atlantique nord. En Afrique, par exemple, les pays européens ne sont-ils pas les mieux placés pour soutenir le développement et protéger l'indépendance de jeunes nations fragiles ? Au Proche-Orient et sur notre continent, l'Europe n'a-t-elle pas des responsabilités particulières à assumer au service de la paix et de la sécurité ? Dans le détroit d'Ormuz, ne doit-elle pas coordonner son action avec celle des Etats-Unis ? Cette division des tâches implique en effet une concertation, qui devra, bien entendu, s'exercer dans les deux sens. Plus de trente ans après sa création, le moment nous semble venu de repenser l'alliance atlantique, ses concepts et ses structures, en vue d'y instaurer progressivement un esprit et un statut de « co-responsabilité ».

En un mot, le dialogue entre l'Europe et l'Amérique devra s'engager sans retard. Il sera difficile, car leurs intérêts et leurs visions politiques ne convergent pas toujours et peuvent même quelquefois s'opposer. Il ne sera fructueux que dans la mesure où les nations européennes arriveront à définir une position commune à l'égard de leur puissant allié d'outre-Atlantique. Souhaitons qu'elles s'y préparent en marquant fermement leur volonté d'agir ensemble, de développer leur solidarité économique et d'organiser leur union politique, y compris en matière de défense.

Sans une Europe solidement organisée, forte et responsable, il ne peut y avoir d'alliance équilibrée ni d'entente durable entre ces deux continents, que les bouleversements du monde mettent en face des mêmes défis. Un « bon dossier » ne suffit pas. Encore faut-il que ceux qui le plaideront à Washington parlent dans le même sens, avec conviction.

Renforcer la cohésion politique *et* économique de l'Europe — l'une ne peut aller sans l'autre, — engager le dialogue européen de la défense à l'initiative de la France, consolider et redéfinir l'alliance atlantique : ce sont là trois tâches indissociables et d'une égale importance pour l'avenir du « monde libre ».

(*) Secrétaire national aux affaires étrangères du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.).

Des impératifs contradictoires

par STANLEY HOFFMANN (*)

AU moment où le futur président des Etats-Unis finit de choisir ses collaborateurs, nombreux sont ceux qui, aux Etats-Unis comme à l'étranger, espèrent que la nouvelle équipe pourra à la fois redresser une situation économique dégradée et restaurer l'autorité des Etats-Unis dans le monde.

Tels furent les thèmes de la campagne électorale de M. Reagan. Mais sur des points essentiels on reste dans l'incertitude et on peut prévoir divisions et confusion.

Par rapport au passé immédiat, quel est le sens de l'élection ? Est-ce un grand tournant marquant la fin de la coalition rooseveltienne, l'élimination des « libéraux », une montée décisive des conservateurs, un désir profond de retour aux valeurs traditionnelles ? Ou bien n'est-ce qu'une péripétie de plus, une répudiation massive de Carter, plutôt que la naissance d'une majorité nouvelle ? Les uns soulignent l'abandon du parti démocrate par une grande proportion d'ouvriers, de catholiques et par le Sud, ainsi que le raz de marée de droite au Sénat. Les autres mettent l'accent sur la très faible participation électorale, l'étroitesse de la marge avec laquelle les conservateurs ont été élus au Sénat et surtout l'extraordinaire clivage économique : ceux qui ont des revenus annuels de moins de 15 000 dollars et ceux dont la situation économique est meilleure ou la même qu'il y a un an ont en majorité voté pour M. Carter ; les autres ont voté pour M. Reagan. Cela tendrait à prouver que les électeurs, déçus par la politique économique de M. Carter, ont seulement voulu donner une chance à son rival et que ce dernier devra faire la preuve de sa compétence avant de pouvoir forger une coalition durable.

Mais cette démonstration sera-t-elle fournie ? A l'intérieur, M. Reagan a promis de ranimer l'économie en abaissant les impôts, de lutter contre l'inflation en diminuant le déficit budgétaire. Beaucoup pensent cependant que l'accroissement des revenus ainsi obtenu aura pour effet un surcroît d'inflation, plutôt que la relance de l'économie, laquelle risque d'être ralentie par la politique des taux d'intérêt élevés que pratiquent les banques. La réduction du déficit risque de se révéler chimérique, à la fois en raison de la forte hausse prévue des dépenses militaires et de la difficulté de réduire les dépenses civiles, dont beaucoup sont incompressibles, dont certaines ne peuvent être réduites qu'aux dépens des couches sociales attirées par les promesses de M. Reagan de ne pas toucher aux transferts financiers, et dont d'autres, comme l'aide aux Etats, aux villes ou bien les travaux publics, ne pourraient être diminuées qu'au prix d'une aggravation du chômage.

M. Reagan s'est engagé aussi à diminuer le poids de l'Etat dans la société américaine, et à libérer l'économie de la réglementation antitrust, pro-écologique ou imposée pour lutter contre la discrimination raciale. Mais cette politique risque, malgré l'acte de foi reaganien de l'accroissement de la production américaine de pétrole ainsi rendu possible, d'aggraver le problème de l'énergie. La solution exige à la fois une politique active de conservation qu'il déclare ne point vouloir et l'encouragement par l'Etat au développement de sources nouvelles d'énergie. La politique de « déréglementation » risque aussi, si elle s'accompagne de réductions d'impôts fédéraux et locaux, de rendre plus branlants et plus inefficaces encore les services publics et de faire succéder à la révolte des contribuables la révolte des usagers.

Enfin, l'Etat devra de toute façon inventer une politique industrielle, étant donnée la menace qui pèse sur certains secteurs très importants de l'économie comme l'automobile, l'acier et les textiles.

A l'extérieur, il veut avant tout renforcer la puissance militaire des Etats-Unis. Certes un accroissement des armements pourrait résorber une partie du chômage, mais cette politique et l'augmentation des dépenses d'entretien de l'armée pourraient avoir des conséquences inflationnistes graves.

De plus, trois questions de stratégie se posent, sur lesquelles l'entourage de M. Reagan est divisé. Faut-il, avant de reprendre des négociations sérieuses sur le contrôle des armements, attendre que les Etats-Unis aient retrouvé ce que M. Reagan appelle une marge de sécurité, c'est-à-dire de supériorité qui leur donnerait les moyens d'exercer une pression sur une Union soviétique censée incapable de suivre les Etats-Unis dans la course, vu l'état de l'économie russe ? Ou bien ne serait-ce que pour rassurer les alliés, faut-il mener parallèlement la relance militaire et celle des accords SALT ?

En outre, quelles doivent être les priorités de cette relance ? Le point faible de l'Amérique se trouve-t-il au niveau des armements nucléaires et faut-il donner la priorité à la construction d'engins mobiles invulnérables à une première frappe soviétique et capables de frapper les missiles soviétiques, à celle de nouveaux bombardiers capables de percer les défenses russes afin de compenser, de cette manière, les inévitables avantages dont bénéficient les Soviétiques en matière de forces conventionnelles ? Ou bien le véritable problème réside-t-il dans le déséquilibre, et dans ce cas ne faut-il pas avant tout rendre à l'armée américaine sa force de combat, améliorer sa mobilité, créer des réserves et peut-être rétablir la conscription, contrairement aux promesses électorales ?

Enfin, faut-il donner comme rôle à ces forces la dissuasion d'attaque par l'U.R.S.S. ou par des alliés de l'U.R.S.S. et la résistance à de telles attaques dans des secteurs vitaux comme l'Europe et le Proche-Orient, ou faut-il étendre leur mission à des interventions contre des bouleversements intérieurs dans les pays de ces régions ou dans d'autres comme ceux de l'Amérique centrale.

Tout comme la politique intérieure repose sur un pari, celui de la libre entreprise, la politique étrangère nouvelle repose sur la confiance dans les vertus magiques de la puissance et sur une analyse du monde en termes bipolaires. C'est d'un retour aux années 50 qu'il s'agit. Si tous ces calculs se révèlent faux, l'électorat sera encore une fois désemparé.

Nous rencontrons ici une dernière question : la crise américaine provient-elle avant tout des institutions ou des problèmes auxquels l'Amérique doit faire face ?

Si les institutions amplifient sans nul doute les difficultés, elles n'en sont pas la cause. Les causes se trouvent plus profondément dans deux séries de problèmes : au-dehors, dans le passage d'un monde où l'Amérique était prépondérante, à un monde beaucoup plus complexe où la guerre froide domine encore, mais où les Etats, petits et moyens, jouent leur propre jeu, exploitant les rivalités des grands et où les problèmes de l'économie mondiale créent pour les Etats-Unis des contraintes et des menaces qui ne doivent rien à l'Union soviétique. Au-dedans, c'est la présence simultanée des maux post-keynésiens — inflation et chômage — conjugués, obsolescence tant du libéralisme classique que du conservatisme traditionnel, pullulement des groupes de pression spécialisés et l'ambivalence fondamentale d'une bonne partie des Américains devant des transformations morales et sociales — dans la famille et du fait de la montée des minorités et des femmes — qui ébranlent leurs valeurs, leur sens de l'ordre, leur foi dans l'ascension « par le travail et par l'épargne », alors qu'eux-mêmes, sans toujours s'en rendre compte, ont déjà abandonné une bonne partie de ces valeurs en escomptant toutes sortes d'aides de l'Etat, en travaillant moins et en continuant à vouloir pratiquer une consommation aussi abondante que possible. Courants contradictoires et casse-tête conjoints : tel est le vrai mal américain.

(*) Professeur de sciences politiques et directeur du Centre d'études européennes à l'université Harvard.

Le Proche-Orient doit devenir neutre

par HISHAM SHARABI (*)

J'AI demandé récemment à Vienne au chancelier Kreisky ce que devenait l'initiative européenne sur le Proche-Orient maintenant que M. Reagan serait bientôt président. *« Tout dépend maintenant de la position de M. Reagan au sujet de la détente »*, a-t-il dit.

Il est trop tôt pour dire avec précision quelles positions l'administration Reagan va adopter sur la détente, mais il est probable que les premières indications à ce sujet n'apparaîtront pas en Europe, mais au Proche-Orient. Dans l'avenir immédiat, il se peut que cette région soit le champ d'expérimentation des relations Est-Ouest, et le sort de la détente pourrait fort bien dépendre de la politique que la nouvelle administration américaine va mener dans cette région.

Malgré son grave échec, la politique des Etats-Unis au Proche-Orient s'est attaquée au moins au problème central de la région. M. Carter a parlé des droits des Palestiniens et d'un règlement global, et il a été logique avec lui-même — en paroles du moins — en s'opposant aux centres de colonisation israéliens et à l'annexion de Jérusalem.

La guerre entre l'Irak et l'Iran a considérablement renforcé la tension dans la zone du Golfe. Cependant, le danger d'un affrontement entre les superpuissances s'est quelque peu estompé, aucune des deux parties ne s'étant montrée disposée à intervenir activement dans le conflit. On semble maintenant parvenu à un accord tacite pour ne pas y toucher. La plupart des observateurs occidentaux sont d'accord sur le caractère improbable d'une initiative de l'U.R.S.S. pour contrôler militairement le Golfe. Les Soviétiques savent qu'un tel geste susciterait une réaction massive des Etats-Unis et risquerait de déclencher une troisième guerre mondiale.

Le risque d'affrontement entre les superpuissances réside toujours, comme depuis de nombreuses années, dans le conflit arabo-israélien. Le danger a crû en raison de la signature récente du traité syro-soviétique. Si la guerre éclate entre la Syrie et Israël, l'Union soviétique sera probablement forcée de venir au secours de la Syrie, car il n'est guère probable qu'elle permette la destruction de l'armée syrienne et l'effondrement du régime Assad. L'intervention soviétique en Afghanistan fournit le précédent, et le modèle pour une intervention en Syrie. Toute personne raisonnable peut percevoir que la crise du Proche-Orient sera aggravée par l'introduction dans cette zone de tactiques de guerre froide. Les bases militaires, les transferts d'armes, les pactes de défense (sans parler de l'implantation de troupes terrestres), tout cela ne fera qu'augmenter la tension et le risque d'élargissement du conflit. La solution réside de toute évidence dans le sens opposé : dans la limitation des armements, dans la réduction de la présence militaire, dans l'élimination des bases militaires, et avant tout dans la recherche de règlements pacifiques des conflits.

Israël et la présence soviétique

Pour être stable et sûr, le Proche-Orient doit devenir neutre, se situer hors de la zone d'influence de l'une ou l'autre des superpuissances. Malheureusement, il n'y a pas d'accord général sur ce point. Israël, en particulier, souhaite que les Etats-Unis soient directement mêlés à la « défense » du Proche-Orient. M. Begin, par exemple, a demandé que des troupes américaines soient stationnées dans la région, sans doute au Sinaï ou en Israël. Cette position a été développée en termes militaires et politiques par d'autres porte-parole israéliens, dont MM. Moshe Dayan et Chaïm Herzog. De toute évidence, le but principal d'Israël est d'utiliser l'attitude dure de M. Reagan envers l'Union soviétique pour essayer de modifier la pensée occidentale au sujet du Proche-Orient.

La position israélienne vise à établir trois conditions :

Que la menace contre les intérêts occidentaux au Proche-Orient ne découle pas du conflit arabo-israélien (le problème palestinien), mais de problèmes sans lien avec ce dernier, comme le montre la guerre entre l'Irak et l'Iran ;

Que le problème de la Palestine n'ait pas d'effet direct sur la sécurité du Golfe, et doive être relégué à l'arrière-plan des débats politiques ;

Que seul Israël, l'allié militairement le plus puissant et le plus stable politiquement que l'Occident ait dans la région, soit le rempart de la défense occidentale.

Mais les événements n'évoluent pas dans le sens souhaité par les Israéliens. Car, en dépit du soutien sans réserve de M. Reagan pour Isr[...] et de son attitude belliqueuse au Proche-Orient, il est difficile que le président élu s'en tienne à des positions extrêmes une fois au pouvoir. Certains, parmi les conseillers de M. Reagan, ne considèrent pas ses liens étroits avec Israël comme un élément totalement positif ; ils y voient même une sorte de handicap, en particulier en ce qui concerne les relations de la nouvelle administration avec les Etats arabes « modérés » et riches en pétrole. Ils considèrent tout engagement d'Israël dans le Golfe comme potentiellement désastreux, comme propageant le conflit plutôt que le limitant, et ils ont tendance à croire que ce n'est qu'en tenant Israël à l'écart du Golfe que la sécurité de celui-ci peut le mieux être protégée.

Il est intéressant de noter que la cause de la décision syrienne de signer le traité d'amitié avec l'Union soviétique résulte directement de la crainte d'une attaque israélienne. Ainsi, loin de tenir l'U.R.S.S. à distance du Proche-Orient, Israël contribue à augmenter la présence soviétique dans la région.

L'orientation que l'administration Reagan adoptera au Proche-Orient en 1981 ne peut qu'avoir un effet considérable sur ce que Paul Nitze ancien secrétaire à la marine et membre de la délégation des Etats-Unis aux négociations SALT de 1969 à 1974, a défini comme les deux priorités stratégiques majeures des années 80 : la solidarité de l'alliance atlantique et la sécurité du Golfe. De ce point de vue, une politique américaine dure d'affrontement au Proche-Orient tendrait à affaiblir les liens politiques entre l'Europe de l'OTAN et les Etats-Unis.

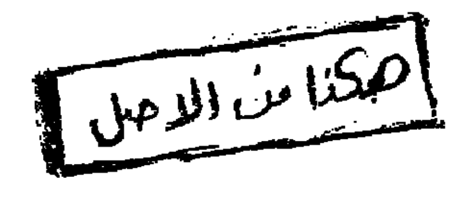
(*) Professeur à l'université de Georgetown, Washington D.C.

Les pays européens — comme l'ont montré la France et l'Allemagne occidentale, piliers de l'alliance atlantique — prendront des mesures indépendantes pour protéger leurs intérêts économiques et pour assurer la sécurité de l'Europe dans une situation d'affrontement croissant entre les superpuissances. En revanche une politique américaine conciliante et un règlement d'ensemble contribueraient grandement à renforcer l'alliance occidentale et à améliorer les chances de détente avec l'Union soviétique.

Tout d'abord le nouveau président des Etats-Unis devra décider s'il entend suivre une politique d'engagement total envers Israël ou une politique fondée sur une approche plus équilibrée et plus réaliste, adoptant pour objectifs l'intérêt national, la solidarité occidentale, la stabilité économique internationale et les droits de l'homme.

Il semble improbable que M. Reagan choisisse d'ignorer les faits fondamentaux de la situation au Proche-Orient ou manque à répondre au consensus international existant à ce sujet, en particulier au sujet du problème palestinien. Il ne serait ni dans l'intérêt de l'Occident ni dans celui de la paix mondiale de retarder le moment de s'attaquer de front à ce problème que le monde entier est d'accord pour considérer comme au cœur même de la crise du Proche-Orient. Ne pas faire cela, et poursuivre à la place une politique de guerre froide, aboutira probablement au bouleversement et à l'instabilité dans la région, conduisant à l'effondrement du *statu quo* et à une grave menace pour le bien-être et la paix du monde.

Cette évolution apocalyptique peut être déclenchée par le désespoir au sein du mouvement de résistance palestinien qui comprend probablement quelque soixante-dix mille à quatre-vingt mille jeunes hommes et femmes entraînés au maniement des armes perfectionnées et des explosifs mortels. Mais il est plus probable que l'effondrement résultera de bouleversements internationaux se produisant dans divers pays, plus ou moins similaires au modèle iranien, du fait de la révolte des masses urbaines contre les petits groupes de gens fabuleusement riches.



ÉCHOS DE LA COMMUNAUTÉ

Le « club du Crocodile » veut donner un « coup de fouet » à l'Europe

C'EST déjà par son nom un endroit singulier : le « club du Crocodile ». Il l'est aussi par sa nature, qui oscille entre le groupe de pression, la cellule de carbonari, et le club d'opinion à l'anglaise. Mais son intention est claire : revitaliser l'Europe, redonner un élan à la C.E.E., éviter au Parlement européen de mourir d'asphyxie ou d'inanition quand, après l'enthousiasme initial, il se sent frustré de ses velléités incomprises par les gouvernements des Neuf.

Le « club » est né à Strasbourg de l'initiative du député européen Altiero Spinelli, ferme défenseur de la foi européenne — rarement entendu et souvent isolé. Il a pris le nom du restaurant le plus raffiné et le plus fermé de la capitale alsacienne : « le Crocodile ». C'est dans ce cadre inattendu (mais l'histoire ne manque pas d'exemples de révolutions projetées dans des lieux peu orthodoxes, tel le couvent où se réunirent les Jacobins), que M. Spinelli a réuni pour la première fois, il y a quelques mois, *quelques dizaines de députés* européens, convaincus que ce n'est pas une hérésie d'allier la bonne cuisine à la politique et sûrs qu'un palais satisfait peut demander plus à l'intellect.

Dès cette première réunion, le projet fut formé d'un club multinational et interparti, centre moteur pour réveiller l'Europe de ses torpeurs et de l'immobilisme où l'ont cantonnée les intérêts nationaux et les logiques paralysantes des diplomaties. Aujourd'hui, après d'autres réunions aussi conviviales que politiques, mais entourées d'une certaine discrétion, le club du Crocodile a rendu publique la liste de ses membres — une centaine — et il présente une proposition de résolution pour former un groupe de travail afin d'étudier le meilleur moyen d'imposer aux gouvernements un « centre européen à capacité de gouvernement ». Cette proposition pourrait être discutée à Strasbourg dès cette session. Concrètement, le club du Crocodile vise à forcer la lettre des traités communautaires, en formant dans la lancée du Parlement européen un projet de *réforme* institutionnelle.

Un nouveau schéma institutionnel

Selon M. Altiero Spinelli, ancien commissaire de la C.E.E. et l'un des pères historiques de l'idéal européen, actuellement député de la gauche indépendante et membre du groupe du parti communiste italien à Strasbourg, la Communauté européenne est dans une impasse. *Dans la situation actuelle*, les compétences et les procédures en usage conduisent la Communauté à passer d'une crise à l'autre à un rythme de plus en plus rapide, avec sa *paralysie pour résultat*, alors même qu'elle vit une période où non seulement son économie mais aussi sa politique étrangère auraient besoin de se développer pleinement et en continuité avec l'appui d'un vaste consensus populaire.

Dans ces circonstances — poursuit *M. Spinelli — le Parlement* européen ne peut se borner à se lamenter sur l'inefficacité des autres institutions communautaires. Il doit ouvrir un débat courageux sur la crise institutionnelle de la C.E.E. C'est pourquoi il doit nommer un groupe de travail qui prépare un schéma des réformes institutionnelles nécessaires, puis le discuter et le voter sous la forme d'un projet de traité qui modifierait en l'intégrant le traité actuellement en vigueur. Enfin, l'Assemblée européenne doit en proposer directement l'adoption formelle aux Parlements des Etats membres de la Communauté.

Inutile de compter sur les autres institutions communautaires pour faire avancer le projet : il serait enterré. Nous devons nous adresser directement aux Etats et aux citoyens, comme la Convention de Philadelphie pendant la révolution américaine.

C'est un projet *révolutionnaire*, assurément, qui ferait en pratique de l'Assemblée de Strasbourg une « Assemblée constituante européenne ». C'est pourquoi *il déclenchera la résistance* des gouvernements jaloux de leurs prérogatives, suscitera la méfiance des eurocrates de Bruxelles, et réveillera l'hostilité des divers groupes politiques (des gaullistes et communistes français à certaines franges du Labour et du parti conservateur britannique, aux groupes danois et aux autres forces...) qui sentent le brûlé dès qu'ils subodorent quelque chose qui ressemble à un idéal supranational.

Mais M. Spinelli, flanqué d'un peloton de députés italiens au Parlement européen de toutes tendances (du démocrate-chrétien Diana au communiste Segré, des républicains Susanna Agnelli et Visentini aux libéraux Pininfarina et Bettiza, aux socialistes Ripa et Ruffolo), ne désarme pas et sa motion a rassemblé de nombreuses adhésions parmi les parlementaires allemands, *britanniques, belges, français, néerlandais*.

Derrière se profile l'ombre de Willy Brandt ; les déclarations de sympathie de l'ex-premier ministre belge Tindemans et du leader démocrate-chrétien néerlandais Notemboom. Même Mme Simone Veil, la présidente de l'Assemblée, qui, comme presque tous les Français, est tiède envers les Européens trop enthousiastes, a annoncé qu'elle mettrait (régulièrement) la résolution de *M. Spinelli à l'ordre du jour si* celle-ci recueillait un bon nombre de signatures. M. Spinelli fait maintenant du porte-à-porte pour rassembler des adhésions, mais sa croisade commence à peine.

PAOLO PATRUNO.

Le Fonds social est mal adapté à la crise économique

770 millions d'ECU (4,5 milliards de francs) pour financer quatre cents interventions dans les Etats membres de la C.E.E. en 1979. Ce sont des chiffres qui illustrent l'importance non négligeable du Fonds social européen (F.S.E.) dans la vie communautaire. Les crédits affectés chaque année au F.S.E. par les Neuf ne cessent d'ailleurs de croître ; ils ont augmenté entre 1973 et 1979 de 425 % et devraient tourner autour de 900 millions d'ECU (+ de 50 %) en 1980.

AU-DELA de l'ampleur du chiffre, il reste que le F.S.E. est abusivement appelé fonds social. Conçu pour financer des opérations de formation professionnelle — pour un même montant que celui qui est consenti par les gouvernements, auxquels il reste l'initiative de présenter des projets, — il est resté fidèle dans une large mesure à sa vocation première. L'année dernière, les fonds disponibles ont été dirigés à concurrence de 80 % vers ce type d'action dont les jeunes sont de loin les principaux bénéficiaires, suivis des handicapés, des migrants, des familles et des travailleurs ayant quitté les secteurs de l'agriculture et des textiles. A Bruxelles, on est conscient de cette insuffisance compte tenu du niveau de chômage atteint dans la C.E.E. (6 % de la population active) en souhaitant que le F.S.E. s'oriente plus résolument vers la création de postes de travail. L'année dernière, les aides à l'emploi ont à peine atteint 10 % du volume du fonds.

Outre son champ d'action limité, le Fonds social a pour résultat de se présenter comme un mécanisme de transferts financiers en faveur des Etats membres les plus pauvres, plutôt que comme l'instrument d'une *politique commune — les subventions* consenties sont allées pour 36 % à l'Italie, 25 % au Royaume-Uni et 7,5 % à l'Irlande, ce qui est substantiel en raison de la population de ce pays, par rapport aux 6,8 % affectés à l'Allemagne et aux 17 % à la France. Le F.S.E., reprenant à son compte la définition des régions les plus défavorisées de la Communauté, prévoit qu'au moins 50 % de ses crédits doivent être dirigés vers ces zones. Les affectations en faveur des régions ne cessent de croître : 76 % du volume total en 1977, 79 % en 1978 et 85 % en 1979. C'est dire si l'élément régional joue un rôle déterminant dans les décisions de financement.

Aussi, nombreux sont à Bruxelles ceux qui déplorent le caractère régional du Fonds social. Vu sous cet angle, il apparaît comme un « doublon » du *Fonds européen de développement* régional (FEDER). Contrairement au FEDER, le Fonds social n'est cependant pas soumis à la règle des quotas, à savoir qu'il n'a pas fixé *a priori* des sommes devant bénéficier à chaque Etat membre.

En outre, fait-on valoir à Bruxelles, la Commission européenne, qui a la gestion exclusive du F.S.E., doit rejeter en moyenne chaque année 40 % des demandes de financement pré*sentées par les capitales euro*péennes.

Lenteurs et carences administratives

Si sur ce point la critique n'est pas fondée, elle l'est, en revanche, en ce qui concerne la lenteur administrative avec laquelle la Commission traite les dossiers, même si une nette amélioration est intervenue depuis 1977. Dix-huit mois sont nécessaires dans le meilleur des cas, entre la date de la demande de financement et le moment du paiement. Le second reproche qu'adressent les Etats membres au F.S.E. porte sur l'inadaptation des procédures communautaires à celles des administrations nationales. Comment pourrait-il en être autrement aussi longtemps que les Neuf auront des règles administratives différentes ?

Les autorités anglaises et irlandaises ont, par exemple, fait l'effort de s'adapter aux règles *communautaires. Du même coup*, elles ont bénéficié largement des crédits du fonds européen. En Italie et en France, on constate beaucoup de relâchement : ces deux pays *ne font pas toujours* les démarches prévues pour recevoir les paiements correspondant aux projets agréés par la Commission. C'est ainsi qu'en 1978 36 millions d'ECU (210 millions de francs) et 26 millions d'ECU (150 millions de francs) n'ont pas été versés respectivement à Paris et à Rome.

Indépendamment des carences de *certaines administrations, il* reste que le Fonds social — et c'est peut-être là la principale critique que l'on peut lui adresser — dispose de critères trop rigides pour répondre avec souplesse à la crise économique. Mis à part le financement de la reconversion des travailleurs de l'agriculture et des textiles, il n'a pas été en mesure de développer des actions pour d'autres secteurs en difficulté. Des tentatives ont été faites, notamment dans l'industrie du verre et de la construction, mais elles ont avorté en raison, dans une large mesure, de l'opposition des Etats membres qui ont craint que la C.E.E. ne se lance dans une politique trop coûteuse.

MARCEL SCOTTO.

Portrait

La deuxième vie d'Édouard Kressmann écologiste européen

LES Kressmann, c'est tout un pan de l'histoire des grands crus viticoles français. L'un d'eux est passé de Guebwiller à Bordeaux au milieu du dix-neuvième siècle. Grands bourgeois protestants, ils apprécient les maisons solides, les arts, et prônent la rigueur morale. Vingt ans vers 1930, Edouard est plus attiré par la *musique* que par le négoce des vins. Mais famille oblige. Le voilà, à trente-cinq ans, pendant la guerre, le plus jeune président des négociants en vins. La *vigne est encore en crise*. C'est la dépression. Il participe activement à *la réconciliation* des vignerons et des viticulteurs, rivaux historiques. Il relance l'*exportation* des grands *crus* du Bordelais aux Etats-Unis et en Europe. Il crée avec un ami, ancien scout lui aussi, mais catholique, le conseil interpro*fessionnel du vin, puis* la Maison du vin, un des fleurons de Bordeaux.

Silhouette élancée, conteur *passionné*, il parle du vin comme un troubadour de sa belle. Ecrit, à la demande d'un éditeur américain, *The wonder of wine*, traduit bien plus tard en français. Tout lui sourit. Même les théologiens qu'il rencontre souvent lors de conférences œcuméniques. Une première vie sans histoire. C'est en prenant de l'âge que la démesure lui vint. Edouard Kressmann rêve de la retraite pour enfin... *composer* la musique qui l'habite. A soixante-cinq ans il souffle... pas longtemps.

Des conversations avec ses amis, le juriste Jacques Ellul, l'historien Bernard Charbonneau, tous deux protestants, amoureux du *terroir* et critiques féroces de la société technocratique, le troublent. La lecture de *Barry Commoner* le « saisit aux tripes ». Impossible pour un battant, viticulteur de surcroît, c'est-à-dire habitué à penser en termes de générations, de baisser les bras. Il décide de se battre pour ses dix-huit petits-enfants et tous les autres. L'écologie l'absorbe.

Par les régions

Très vite, l'exiguïté de la réflexion écologique le frappe. Elle doit s'inscrire dans un ensemble plus vaste que le « cadre de vie », pense-t-il. Il en parle. Ecrit. *Trouve peu d'échos*. S'acharne. Quatre ans plus tard, à Metz, Jean-Marie Pelt accueille dans son Institut d'études écologiques quelque cinquante Européens connus et inconnus qui ont opté *« pour la vie et non pour la mort »*. La vision planétaire leur paraît trop vaste, ils décident de commencer pour et avec l'Europe. Pas celle de Yalta, ni celle des Etats-nations de la C.E.E. Mais l'Europe des régions. Ils créent, avec Denis de Rougemont, l'association ECOROPA (1). Secrétaire général, Edouard laisse tout tomber pour rassembler, coordonner les actions, animer les recherches.

Action ponctuelle, c'est la routine : luttes antinucléaires et pro-énergies douces et décentralisées. Publication en plusieurs langues de lettres d'information sur ce que font les réseaux « pour une vie alternative » dans les différents pays d'Europe. Tracts, brochures, etc.

Action politique pour tenter d'obtenir la création d'un « Sénat européen des régions » et la révision du traité de Rome, qui, évidemment, est basé sur une « expansion continue » (article 2) et les lois du marché.

Plus étonnant. Il faut trouver les moyens de rendre le droit d'exister aux vivants étouffés *par la centralisation, le gigantisme*, ce qu'ils appellent les fantasmes technocratiques, ceux qui débouchent sur *« des emplois fictifs, parasitiques ou tout bêtement destructifs consacrés à produire des déchets, à combiner pollution et antipollution ou à fabriquer des armements »* (2). Donc il faut bien imaginer des moyens de gérer la biosphère, de produire autre chose, autrement. Venus de disciplines, d'horizons différents, chercheurs, membres de mouvements écologiques, syndicalistes se sont mis à la tâche. Ce curieux « melting pot » de compétences et de bonnes volontés est en train d'engendrer un projet alternatif. S'ils refusent la technologie lourde et mortelle il n'est pas question de se réfugier dans le passé. Ils font au contraire appel à des disciplines hyper-raffinées : cybernétique, thermodynamique, économie-écologique, biologie, etc. Encore plus de sciences mais au service *de l'homme, de la vie, pas du* productivisme marchand.

Fascinant et désespérant à la fois. David était mieux armé que ne le sont ces hommes aux mains nues contre les superstructures technocratiques et marchandes. Techniquement, tout projet peut être viable... Mais politiquement ?...

JANINE DELAUNAY.

(1) ECOROPA, 107, rue de la Course, 33000 Bordeaux.
(2) *Manifeste « Pour une Europe différente »*.

BIBLIOGRAPHIE

« LES FINANCES DE L'EUROPE » *de Daniel Strasser*

Six cents pages sur *les Finances de l'Europe* (1) ! A l'heure où cette matière va devenir effervescente, car le budget des Communautés attire de plus en plus la réflexion et la contro*verse, la « somme » de M. Daniel* Strasser paraîtra indispensable. L'auteur a vécu son sujet de l'intérieur, puisqu'il est directeur général des budgets de la Com*mission. Son traité est divisé en* trois parties : la première est consacrée au droit budgétaire de la Communauté et donne toutes les explications nécessaires sur la manière d'établir le budget, *de l'exécuter et de le contrôler*. La deuxième partie analyse les diverses sources de financement de la Communauté (ressources propres, emprunts). La troisième *partie, la plus riche, décrit* les interventions financières communautaires (politique agricole commune, politique régionales, sociale, énergétique).

Les dépenses à fonds perdus des Communautés européennes ont été multipliées par 190 depuis 1953-1954 (année du démarrage de la CECA), par 13 depuis 1967 (année du démarrage de la politique agricole commune), par près de 3,5 depuis 1973 (année de l'élargissement de la Communauté à neuf).

« Les finances publiques communautaires sont un des meilleurs miroirs de ce qui se passe sur ce petit cap du vaste continent euro-asiatique qu'est la Communauté européenne », écrit M. Strasser.

Il est certain que, au fil des pages, la technique s'efface souvent pour céder la place à la politique, tant il est vrai que les finances en sont une des traductions les moins contestables.

P. D.

(1) Editions Fernand Nathan (Paris), Europa Union Verlag (Bonn), Le Monnier (Florence), Praeger (New-York), Labor (Bruxelles). Deuxième édition entièrement refondue.

Un exemple d'intégration européenne

Les stations de ski transfrontières

COMME autrefois les villes et les villages isolés, reliés par des routes, se sont réunis pour former des agglomérations urbaines, aujourd'hui les stations de ski sont reliées par des remontées mécaniques interconnectées et des services d'autobus, et constituent ainsi des régions skiables. Elles prennent alors conscience des avantages d'une promotion commune et d'un abonnement unique aux remontées mécaniques, permettant aux skieurs d'utiliser les équipements de toutes les autres stations de la zone. A ce stade de développement, on peut dire qu'elles sont devenues des métropoles du ski.

Ces métropoles attirent les skieurs qui sont las de descendre et de remonter comme un yoyo le même flanc de montagne, et qui cherchent plutôt la variété dans des courses originales et des cimes nouvelles. Tout comme les grandes villes attirent plus d'acheteurs que les petites, les stations gagnent à se grouper.

Certaines de ces régions skiables sont internationales, non par leur réputation, mais parce qu'elles sont à cheval sur les frontières nationales. Les montagnes, qui formaient jadis les limites d'un pays, fournissent aujourd'hui les pentes qui permettent aux skieurs de visiter les stations situées de l'autre côté de la frontière. Dans certains cas, ces montagnes sont si élevées qu'on ne peut guère dire que les stations de l'autre versant forment une région skiable commune, même si elles sont reliées par des remontées mécaniques. Par exemple, il est possible d'emprunter le téléphérique du Mont-Blanc jusqu'à La Palud, près de Courmayeur, en Italie, et de descendre la Vallée Blanche à ski jusqu'à Chamonix, en France. C'est une course passionnante, mais qui implique de monter à 3 500 mètres, de sorte que c'est plutôt une excursion spéciale qu'un voyage quotidien. Là il n'est donc pas surprenant que les deux stations n'aient pas d'abonnement de ski commun ; et, de ce fait, les visiteurs venus de l'autre côté de la frontière doivent acheter des tickets pour le retour en téléphérique.

La frontière italo-suisse peut également être franchie entre Breuil-Cervinia et Zermatt, mais cela impose également de monter jusqu'à des cimes glacées qui conviennent mieux au ski de printemps ou d'été. Aussi les deux stations continuent-elles à fonctionner séparément, offrant seulement au visiteur international un ticket supplémentaire d'une journée. Il est également possible de passer d'Italie en France sur skis, en descendant de Super-Saint-Bernard sur Etroubles. Cela n'oblige à monter qu'à 2 800 mètres, mais il n'y a pas de remontée dans le sens opposé, de telle sorte que le skieur doit passer par le tunnel du Saint-Bernard pour revenir.

Il y a, en revanche, deux métropoles de ski vraiment internationales : ce sont Les Portes du Soleil, à cheval sur la frontière franco-suisse, et La Voie Lactée, qui va de Montgenèvre en France à Sestrières en Italie, en passant par Claviere et Sansicario. Dans ces régions, les hauteurs à franchir sont faibles, de telle sorte que les skieurs peuvent inscrire la course sur deux pays dans leur séance quotidienne de ski.

Les Portes du Soleil ont été la première de ces deux métropoles du ski. C'est aussi la plus vaste : plus de 600 kilomètres de pistes. Avoriaz et Morzine du côté français sont les plus grandes stations de la région, et probablement les mieux connues, mais l'ensemble de la zone en contient dix autres sur le versant français et quatre du côté suisse. Il y a donc au total 170 remontées mécaniques et plus de 70 000 lits disponibles. L'une des façons de mesurer la capacité d'une station en remontées mécaniques est de multiplier la hauteur de celles-ci par le nombre de personnes qu'elles peuvent transporter à l'heure. On obtient ainsi ce qu'en France on appelle « le moment de puissance ». On peut le diviser par le nombre de lits disponibles dans les stations pour obtenir approximativement le rythme moyen auquel les skieurs continueraient à grimper vers le haut, même si la station était au complet et si chacun voulait utiliser les remontées en même temps. Dans le cas des Portes du Soleil, cela donne une moyenne de 6 mètres par minute. Il serait utile que les autres stations publient ce chiffre ainsi que des coefficients aux heures de pointe, montrant combien de temps il faudrait aux remontées mécaniques pour vider une station si, comme il semble que ce soit toujours le cas par une matinée ensoleillée de février, tout le monde veut partir en même temps.

A côté de ces zones internationales de ski basées sur les barrières montagneuses, d'autres le sont sur les vallées cachées se trouvant entre les limites géographiques de deux pays. En Allemagne, par exemple, l'Allgau bavarois contient Obertsdorf. Cette station est reliée à la Kleinwalsertal, une vallée qui se trouve politiquement en Autriche, mais qui, étant séparée du reste du pays par les montagnes, est depuis 1891 en union douanière avec l'Allemagne. Le résultat est que ses habitants utilisent des marks allemands pour acheter des timbres autrichiens. Il y a là un système d'abonnement de ski commun pour toute cette zone, qui contient 140 remontées mécaniques et 25 000 lits. Pour traverser entre Obertsdorf et Riezlern, par dessus le Kanzewand, il suffit d'emprunter des remontées mécaniques jusqu'à 2 000 mètres.

En attendant le tunnel sous la Manche

En dehors de cette zone, l'Allemagne a aussi une liaison skiable avec l'Autriche par Reit-im-Winkl. On peut y skier de Steinplatte-Colse jusqu'à Waidring dans le Tyrol autrichien, non loin de Kitzbuhel.

Jusqu'à ce que le tunnel sous la Manche soit construit ou que l'Ecosse retrouve son indépendance, la Grande-Bretagne, à la différence de plusieurs autres pays d'Europe, n'a pas de frontières terrestres, de telle sorte que même le ski international à travers la campagne y est impossible. Elle possède cependant des stations de ski en Ecosse. Bien que de très faible altitude à l'échelle européenne (de 600 à 1 000 mètres environ), elles procurent aux robustes Britanniques du Nord le plaisir de glisser jusque dans leurs arrière-cours. Parmi ces zones, figurent les Cairngorms, avec des centres de ski à Aviemore et à Glenshee. Des remontées mécaniques fonctionnent aussi à Glencoe les fins de semaine et pendant les périodes de pointe.

Tout en donnant aux skieurs le plaisir de franchir les frontières, les zones de ski internationales démontrent les avantages et les difficultés de la coopération entre des réseaux différents de remontées mécaniques. Le coût d'exploitation d'une remontée mécanique est largement indépendant du nombre de skieurs qui l'utilisent. Comme pour tous les autres réseaux de transports, le pourcentage élevé des frais fixes implique que chaque abonnement de ski ou ticket de remontée vendu représente pour une grande part un supplément de profit. Les commerçants aussi trouvent leur intérêt à voir augmenter le nombre des visiteurs.

Il devrait être profitable pour toutes les stations d'une zone de coopérer entre elles pour fournir des services de remontées interconnectées et un abonnement de ski commun. La difficulté vient de ce qu'elles doivent également se mettre d'accord pour répartir le produit de la vente de ces abonnements. Comme dans le Marché commun, il tend à y avoir plus de discussions sur la division des coûts et des avantages entre les nations qu'il n'y en a au sein de chacune d'entre elles. De même les stations situées dans des zones de ski internationales se mettent plus difficilement d'accord sur une base de partage des recettes, des frais administratifs et de promotion que les stations nationales.

Les deux facteurs qui devraient déterminer la répartition des recettes sont le nombre de skieurs partant de chaque station, et le nombre des utilisateurs de chaque série de remontées mécaniques.

Le premier chiffre peut habituellement être évalué approximativement grâce au nombre de coupons d'abonnement de ski vendus dans chaque station, mais le second est plus difficile à estimer. Certaines stations utilisent des systèmes électroniques qui lisent chaque coupon lorsque le skieur franchit le contrôle de la remontée, mais ces procédés ont l'inconvénient de ralentir l'écoulement aux heures de pointe. Une autre solution consiste simplement à se mettre d'accord d'une façon plus arbitraire sur des chiffres, en utilisant la capacité relative des remontées mécaniques, des comptages-témoins, ou le nombre de tickets ou de coupons d'abonnement. Mais même lorsque ces deux facteurs-clés ont été déterminés, il reste nécessaire de décider comment les utiliser pour répartir les recettes entre les stations.

Dans le cas des régions de ski internationales, la situation se complique du fait que les taux de change peuvent varier en cours de saison. Les prix dans les deux monnaies peuvent être les mêmes lors de leur fixation, mais, si une des monnaies se déprécie par rapport à l'autre, on retrouve le même type de problèmes que ceux qui surgissent pour les prix agricoles de la C.E.E. ou pour les tickets d'avion, car les skieurs avisés se mettent à traverser la frontière pour acheter leurs coupons d'abonnement dans le pays où ils coûtent le moins.

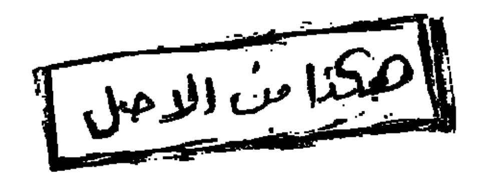
Le système de répartition en vigueur dans les Portes du Soleil fait que chaque pays conserve tout le produit des coupons d'abonnement de ski vendus sur son territoire (dans chaque pays, les recettes sont partagées entre les stations dans des proportions préalablement fixées). Cela signifie que si les fluctuations des changes provoquent un décalage entre les prix, cela peut avoir un effet assez sensible sur les recettes.

L'an dernier, par exemple, il aurait été économique pour un skieur résidant à Morgins en Suisse de faire un voyage de 10 minutes en autobus jusqu'à Chatel pour acheter son coupon d'abonnement aux remontées mécaniques.

Cette année, le prix d'un abonnement d'une semaine aux Portes du Soleil est de 141 francs suisses ou 400 francs français, de telle sorte qu'au début de décembre il était possible d'économiser 10 % du coût en l'achetant en Suisse. A Samnau/Ischgl, en revanche, les coupons d'abonnement étaient meilleur marché de 10 % en Autriche par rapport à la Suisse. Il ne fait pas de doute que ce sont des casse-tête de ce genre qui ont poussé les stations de la Voie Lactée à restreindre l'accès au coupon d'abonnement régional et à attendre la dernière minute pour en fixer le prix.

JAMES ROTHMAN.

هكذا من الاصل



Un entretien avec M. François Missoffe

(Suite de la page 17.)

— Parler du « libéralisme organisé », n'est-ce pas nier l'idée de libéralisme même ? A partir du moment où les entreprises qui sont devenues des mastodontes à l'échelon international vivent en oligopoles et que l'on commence à vouloir fixer des quotas ou des règles du jeu contraignants dans les échanges...

— Je crois que, si l'on veut éviter la résurgence d'un véritable protectionnisme qui serait dangereux lui-même, organiser un peu le marché est le seul moyen disponible. La politique française vis-à-vis du Japon comporte deux volets : obtenir des accords d'autolimitation des exportations nippones, notamment dans l'automobile, et négocier des accords de coopération sur les importations au Japon de produits français et européens. Je vous dirai franchement que je ne crois guère aux accords d'autolimitation de leurs propres exportations, tels qu'on prétend vouloir les imposer aux Japonais.

— Pourquoi ?

— Parce que leur exécution n'est pas contrôlable, pas sanctionnable, sauf à mettre en place un cordon défensif vraiment protectionniste. La plupart des produits rentrent et sortent dans nos pays plus ou moins comme ils veulent.

— Les Etats-Unis ont pourtant négocié avec Tokyo des accords d'autolimitation de l'exportation de certains produits japonais aux Etats-Unis, qui leur ont été très enviés...

— Oui. Mais l'expérience prouve qu'ils n'ont pas valablement abouti à respecter les objectifs fixés... Voici un exemple de ce qui se passe : il y a quelques semaines une grande réunion officielle a eu lieu entre les représentants des organisations professionnelles de l'automobile et des administrations gouvernementales européennes et nippones. Le jour de cette réunion, le président Nissan, à la veille d'annoncer son nouvel accord avec Volkswagen, nous confiait en éclatant de rire : « *Vous voyez, dans ces réunions, ils ne sont même pas au courant de l'événement le plus important du moment dans leur secteur.* » C'est vrai. En somme, la Commission de Bruxelles veut négocier sur des apparences et moi je voudrais bien négocier sur des réalités.

— Mais dans toutes les réunions ne constate-t-on pas que les Japonais sont demandeurs d'accords presque exclusivement dans des domaines qui ont un rapport, comme par hasard, avec l'aéronautique, le nucléaire, la chimie où les Européens sont par exemple en bonne position ? Ce qu'ils veulent n'est-ce pas finalement de simples transferts de technologies ?

— Bien entendu. Mais c'est une illusion de penser que nous pourrons les empêcher de progresser. S'ils ne progressent pas avec nous ils progresseront sans nous, alors autant que nous soyons dans le coup... Je vois même le moment arriver où ils vont se lancer dans leurs propres fabrications militaires. Ne parlons pas de l'espace, où ils sont bien avancés. Même dans l'armement terrestre conventionnel : le budget nippon de la défense va maintenant augmenter, sous les pressions américaine et japonaise réunies, avec toutes les conséquences que cela va avoir sur la recherche et les retombées industrielles.

» Ainsi l'armée nippone avait-elle récemment besoin d'un char. Les Européens convainquirent assez aisément qu'il n'est pas bon de tout acheter aux Etats-Unis. Il existe un char franco-allemand donc, qui a l'avantage de pouvoir être qualifié d'européen. De plus, c'est le plus performant par rapport aux besoins exprimés, et le moins cher. Les négociations ont avancé. Il était logique que le Japon l'achète. Eh bien, il a finalement décidé de fabriquer son propre char moins performant et plus cher. On ne s'explique cela que si on comprend que c'est la première étape d'un processus qui doit conduire progressivement à des productions compétitives dans ce domaine-là aussi. Alors, pour la France, qui réalise une part importante de ses exportations dans ce domaine, il y aura sérieusement de quoi s'inquiéter.

— Ne peut-on reprocher aux Japonais de maintenir bien fermé leur marché alors qu'ils répandent leurs produits partout ?

— Oui. Mais c'est un reproche vain pour deux raisons : la première est que, même si le marché nippon est entièrement ouvert, il est relativement petit et ne saurait suffire à compenser la concurrence que les entreprises japonaises font au nôtre, non seulement dans leur pays et dans le nôtre, mais dans l'ensemble du monde. Le problème est donc celui de la compétitivité et du dynamisme des uns et des autres, partout. Ensuite il y a des règles prioritaires à respecter pour négocier efficacement avec les Japonais : premièrement n'exposer que des plaintes qui reposent sur des bases irréfutables. Ainsi, de même que les fluctuations du yen ne constituent une plainte qu'à élever avec précaution car l'origine de ces fluctuations n'est pas clairement identifiable, l'existence au Japon de barrières aux importations n'est pas facilement utilisable comme argument, parce que les plus importantes de ces barrières sont souvent psychologiques et informelles.

— Et la seconde condition ?

— Ne faire que des demandes qui portent sur des points précis et qui puissent faire l'objet d'études concrètes par les autorités japonaises. En effet, l'approche nippone des problèmes est inadaptée aux demandes générales. Il ne nous servira à rien de demander la suppression des barrières non tarifaires ; il faut, à l'instar des Etats-Unis, travailler à abattre une barrière après l'autre.

» J'ajouterai encore qu'il ne faut pas espérer apitoyer les Japonais. Au bout de cent ans d'efforts, leur pays s'est hissé en position de force et ne respecte que ceux qui ont fait de même. Il ne nous faut faire valoir que nos points forts... »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

Multiplier les accords d'entreprises

— Si les accords d'autolimitation ne sont pas fiables et si la compétitivité japonaise s'accentue, que pouvons-nous faire ?

— Il n'y a qu'une solution : multiplier les accords de coopération, organiser le dialogue, l'information, les échanges dans les deux sens et bien comprendre qu'il y a beaucoup à prendre et à apprendre chez les Japonais aussi. Nos entreprises se présentent en face d'eux en ordre dispersé et avec des complexes de supériorité. Ce qu'il faut, ce sont des accords d'entreprise à entreprise, de groupes d'entreprises à groupes d'entreprises. Les Japonais ont trop souvent des contacts avec nos fonctionnaires et pas assez avec nos dirigeants d'entreprises. Ils se plaignent eux-mêmes, surtout en France, de manquer d'interlocuteurs qui soient des entrepreneurs. Combien y a-t-il de firmes françaises qui aient vraiment cherché à conclure des accords avec les Japonais ?... Il faut que d'ici un an ou deux le nombre des sociétés françaises ayant une réputation permanente au Japon soit doublé et devienne au moins égal au nombre des sociétés allemandes actuellement implantées là-bas, soit deux cent cinquante. Cela dépend de nous.

— Nos chefs d'entreprise n'ont-ils pas peur que les firmes japonaises les copient ou les pillent ?

— Oui, naturellement. J'en ai des dizaines d'exemples. Il y a quelques années le patron d'un grand groupe nippon est venu à Paris. Toutes les personnalités importantes ont refusé de le voir et je n'ai pas réussi même à l'introduire dans les deux ou trois usines qu'il souhaitait visiter. La prudence était de mise. Résultat : il a conclu des accords avec des entreprises américaines et allemandes. Il a acheté des brevets et il est de retour sur notre marché avec des produits qui mettent nos entreprises en difficulté. Aujourd'hui on l'invite dans nos réunions bilatérales ou multilatérales. Je vous assure qu'il trouve cela très drôle.

PRIMAUTÉ DU DROIT EUROPÉEN

La législation de la Communauté européenne peut ne plus appliquer des règlements conçus par un Etat membre de la C.E.E. avec un pays tiers. Telle est la conclusion à laquelle est parvenue la Cour européenne de justice, dans un récent jugement. Le cas soumis au tribunal de Bruxelles par le « circuit court » de Cork (Irlande) portait sur une accusation à l'encontre d'un capitaine espagnol, qui avait pêché *sans licence* à l'intérieur de la zone de 200 milles de l'Irlande. Ce dernier avait fait valoir, contre l'accusation, que l'accord de Londres de 1964 *sur* la pêche, valable tant pour l'Espagne que pour l'Irlande, constituait un droit antérieur et ne pouvait donc pas être abrogé par l'extension, le 1er janvier 1970, du territoire de pêche de l'Irlande. Ces droits étaient, de plus, confirmés par le traité de la C.E.E. La Cour européenne de justice a donné raison au pêcheur espagnol, puisque les traités de Rome ne libéraient pas Dublin du respect de ses engagements pris par des traités antérieurs vis-à-vis de Madrid.

Mais, par décret, la Communauté a adopté des mesures transitoires pour la « sauvegarde de l'exploitation de la pêche des poissons » dans les eaux irlandaises. Puisque, de plus, la Communauté européenne avait établi des relations avec l'Espagne pour régler les problèmes généraux des territoires de pêche, les accords antérieurs devaient être « considérés comme suspendus ».

Le droit européen n'ayant pas défini ses propres sanctions contre des transgressions, il appartient à l'Irlande de régler l'attribution des licences. En conséquence de quoi, le « circuit court » peut condamner le capitaine, même si les autres conditions dans ce cas sont remplies.

H. H. HOLZAMER.

L'Europe a tort de bouder la Turquie

(Suite de la page 17.)

Mais si le sultanat et le pouvoir révolutionnaire en gestation dans l'Islam avaient alors poussé les Ottomans aux confins de leur empire, dès 1920, ce même islam, religion des Arabes, étouffait les *Turcs sous le califat.* C'est ainsi que Kemal, dans sa quête de modernité et de « *civilisation* », abolit le califat et subordonna l'islam au pouvoir de l'Etat.

Le kémalisme, depuis lors, a représenté la laïcité, le modernisme et l'européanisme. Mais il repose sur une société profondément islamique. Aujourd'hui encore, il y a en Turquie un contre-courant anatolien qui s'oppose aux principes kémalistes occidentalisés que prônent les héritiers d'Ataturk.

La puissance et l'identité naissante du monde musulman, même à l'état de ferment, ont rouvert de vieilles blessures non sans liens avec l'attitude de la Turquie à l'égard de l'Europe. Il y a entre ces deux communautés des divergences *mutuelles semblables* à celles qui, incidemment, ont marqué le débat anglo-européen des années 50 et 60 pour les mêmes raisons, en grande partie historiques et culturelles.

Ainsi, en Turquie, les islamistes s'opposent-ils à l'adhésion du pays à la C.E.E., parce qu'ils estiment que les quarante millions de Turcs *devraient prendre la tête du milliard* de musulmans que compte le globe. Ils voient dans cette tentative de rapprochement avec l'Europe un complot sioniste visant à fondre la Turquie dans une communauté chrétienne de quatre cents millions d'âmes. Dans la C.E.E., disent-ils, la Turquie serait un parent pauvre, constamment exploité et toujours en marge, culturellement, économiquement, stratégiquement.

De l'autre côté, cependant, l'Europe chrétienne doit entretenir des rapports avec le monde musulman. Le rapprochement de la Turquie, avec ses caractéristiques européennes évidentes en même temps que sa tradition islamique, constituerait un catalyseur qui aiderait *l'Europe à améliorer ses rapports* avec le monde musulman. La Turquie serait alors le pont que les nations musulmanes pourraient emprunter pour aller à Bruxelles.

La contribution de Kemal au développement de la Turquie fut, en fait, plus spectaculaire pour les musulmans que pour les Européens. La Turquie, en effet, semble presque le seul pays où l'islam ait été ainsi « *privatisé* ». La sécularisation de la société aurait, il est vrai, représenté un bouleversement trop important, même pour Ataturk. Mais la Turquie est aujourd'hui en train de démontrer que l'islam ne se réduit pas à une atavique religion de bédouins, mal adaptée au vingtième siècle. Les tensions que connaît encore le pays — et le contre-courant qui s'y manifeste, — montrent combien le processus est difficile. Ces tensions au sein de l'islam correspondent en fait aux *manifestations* de la Réforme en Europe : elles leur correspondent également dans le temps, du point de vue de l'histoire.

Peut-être serait-il préférable pour l'Europe que le monde musulman soit conduit par un pays qui, dans l'islam, montre la voie de l'avenir. Mais si le monde islamique n'est pas capable de se trouver un tel guide — ce qui ne semble guère être le cas, — il vaut probablement mieux pour l'Europe compter avec la Turquie que sans elle.

CHARLES DOUGLAS-HOME.

Les relations avec la C.E.E.

1963. — L'accord d'Ankara donne à la Turquie le statut de membre associé et prévoit une éventuelle adhésion pleine et entière. Au cours de la période d'association, des dispositions sont prises pour faire davantage coïncider les économies turque et européenne.

1971. — La Turquie demande à la C.E.E. de geler leurs relations pour une période de cinq ans, afin de donner à l'économie turque une chance de se développer.

1979. — Le nouveau gouvernement turc retire la demande de gel des relations et affirme pouvoir se comporter en membre associé. La date fixée pour la pleine adhésion à 1982 est repoussée d'environ dix ans.

1980. — Le conseil de l'association C.E.E.-Turquie établit le calendrier pour la mise en place de relations plus étroites entre la Turquie et l'Europe dans les domaines agricole, social, technologique et financier, avec une réduction progressive des barrières douanières pour les produits agricoles, une amélioration de statut des travailleurs turcs dans les pays de la C.E.E., des subventions pour la technologie et l'attribution de 850 millions de dollars consentis sous la forme de dons et de prêts.

Embûches sur la route des Dix

(Suite de la page 17.)

La négociation s'engagera bientôt à l'occasion de la fixation annuelle des prix. Les principales données autour desquelles elle va s'organiser sont connues. La Commission les a clairement décrites dans le document de réflexion qu'elle a transmis en décembre aux Etats membres.

Il n'est plus possible, explique-t-elle, d'accorder une garantie



financière illimitée aux agriculteurs. Au-delà d'un certain volume de production (les besoins de la C.E.E. plus un volant d'exportation) la résorption des excédents doit être prise en charge par les exploitants eux-mêmes. Comme contrepartie nécessaire à une telle généralisation de la coresponsabilité, Bruxelles recommande plus de prudence en matière d'importations (notamment de produits de substitution tels que le manioc ou le soja qui concurrencent les céréales européennes) et la mise en place d'une politique d'exportation volontariste.

Les réactions des Etats membres se situent encore au plan des idées générales, même si personne ne s'est déclaré franchement hostile aux idées de la commission. Les Français ne rejettent pas l'idée d'une coresponsabilité accrue des agriculteurs mais entendent que la politique extérieure agricole soit effectivement révisée dans le sens suggéré par la commission. Ils insistent aussi pour obtenir une réduction des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positifs appliqués par les pays à monnaie forte, la R.F.A. et maintenant le Royaume-Uni. Ces M.C.M. positifs jouent comme des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation ce qui, observent les Français, fausse la concurrence. Surtout Paris veut pour le 1er avril — donc à quelques jours de l'élection présidentielle — un relèvement substantiel des prix agricoles.

Que se passera-t-il si, en dépit de la compréhension politique de certains des gouvernements partenaires, l'échéance n'est pas respectée ? On redoute à Bruxelles plus que tout un geste inconsidéré de l'Elysée, à savoir de nouvelles aides financières unilatérales et massives accordées à l'agriculture nationale, aides que les autres Etats membres, déjà irrités par les 4 milliards de francs octroyés en décembre, ne pourraient pas tolérer.

Ce risque de dérapage est bien réel dans la mesure où la négociation sur les prix n'est pas simple. La R.F.A. ainsi que d'autres Etats membres pourraient peut-être accepter un relèvement significatif des prix communs, mais à la condition expresse que l'on décide en même temps l'extension de la coresponsabilité des producteurs ; de telle façon que les hausses de prix ne puissent avoir comme conséquence un gonflement des dépenses de soutien. Or s'entendre sur les modalités pratiques d'une coresponsabilité renforcée (autrement dit sur la manière de répartir entre les Etats membres le sacrifice à consentir) n'ira, on le comprend, pas tout seul.

Notons encore parmi les difficultés à résoudre que les Allemands, imités en cela par les Néerlandais, les Danois et les Anglais, verront probablement d'un mauvais œil la perspective d'une politique agricole plus restrictive à l'importation et plus dynamique à l'exportation. Rappelons enfin que le ministre allemand de l'agriculture est traditionnellement hostile aux tentatives faites pour réduire les M.C.M.

Quelle sera l'attitude des Britanniques ? Habitués à dénoncer le niveau élevé des prix communautaires, de façon paradoxale ils se retrouvent aujourd'hui, du fait de l'appréciation de la livre, avec, chez eux, les prix agricoles les plus élevés de la C.E.E. et comme corollaire des M.C.M. positifs... Accepteront-ils pour réduire ces M.C.M. de moins augmenter leurs prix que les autres Etats membres ? On l'ignore. Certains, prenant en témoignage un récent discours de M. Walker favorable à la PAC, croient que la position du Royaume-Uni est en train d'évoluer. Mais jusqu'à quel point ? Dans ce même discours le ministre de l'agriculture britannique insistait aussi sur la nécessité de réduire sérieusement les dépenses engagées pour soutenir le marché laitier. De quoi demeurer perplexe.

Si les Dix parviennent à contourner les embûches que l'on vient de décrire, on peut imaginer que se dessine peu à peu un arrangement permettant de stabiliser en termes réels les dépenses du fonds agricole européen. Mais on découvrira alors que l'effort ainsi accompli est loin d'être suffisant pour permettre de ramener à zéro ou presque la contribution britannique au budget européen. On s'apercevra aussi qu'en termes de réforme agricole la majorité des Etats membres estime impossible d'aller plus loin.

Ce constat d'échec interne se greffera, qui en doute, sur une situation générale mauvaise. La crise économique continuera à sévir faisant d'ailleurs apparaître comme quasi miraculeux le maintien entre les Dix de la libre circulation industrielle et agricole. La commission n'a-t-elle pas annoncé, fin décembre, que sa prévision d'une croissance moyenne de 0,6 % pour la C.E.E. en 1981 était vraisemblablement trop optimiste ?

Dans un monde où une bonne trentaine de pays sont au bord de la banqueroute, où le système bancaire apparaît comme de plus en plus fragile, la Communauté, au-delà et malgré ses tensions internes, s'efforcera peut-être de sauver le système monétaire européen (S.M.E.), celui-ci, dernier succès de l'Europe des Neuf, représente en effet une digue efficace contre la dislocation de l'union douanière et surtout du Marché commun agricole. La défense du S.M.E. (auquel les Anglais ne participent pas) invite à songer au dollar et par conséquent aux rapports avec les Etats-Unis, avec la nouvelle administration Reagan. Relations qui promettent d'être difficiles et de constituer une source supplémentaire de tiraillements entre les pays de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

EUROPE EUROPA

Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fazzanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schowohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).
Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Yves Morvan (« le Monde »), Dante Secchia (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).
Coordonnateur : Eric Wolfensohn.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Les « pires années de notre vie » ?

Les femmes âgées, on le sait, cumulent les inconvénients dus à leur âge et à leur sexe. Mais en plus elles vivent dans une situation d'isolement qui s'accroît avec l'âge. En France, sur les 7,5 millions de personnes âgées de soixante-cinq ans et plus (soit 14,3 % de l'ensemble de la population), il y a 4,5 millions de femmes, soit 61 % de cette tranche d'âge.

Les hommes sont encore mariés pour 73 %, et les femmes ne le sont qu'à 35 %. Ainsi souvent veuves, dépendantes de leur entourage, les femmes âgées « subissent de façon aiguë un processus de marginalisation » : cette constatation émane d'un rapport établi par le CLEIRPPA, qui a tenté de comparer la situation de la femme âgée française à celle de la femme italienne et de la femme allemande (1).

Les conclusions ne sont guère favorables à notre compatriote, qu a plus de difficultés financières que l'Allemande : elle est plus isolée, moins entourée par les enfants et la famille que la vieille dame italienne, encore bénéficiaire de l'aura de la « mamma ». Finalement, la femme âgée allemande paraît être celle qui vit le mieux, se déplace le plu a le plus de loisirs, jouit d'un logement d'un certain confort et développe le plus de relations sociales.

Quand ces femmes racontent leur vie, une disparité importante apparaît face à la scolarité. Toutes les femmes en R.F.A. ont été scolarisées, alors qu'il s'en trouve 7 % en Italie et 4 % en France à n'être jamais allées à l'école. Cette différence se répercute dans l'activité professionnelle : 81 % des Françaises ont travaillé à plein temps, deux tiers des Italiennes (mais le travail à domicile est plus répandu qu'en France) et 60 % des Allemandes. Les Allemandes, en revanche, ont occupé des postes de cadre moyen, alors qu'Italiennes et Françaises avaient des emplois plutôt peu qualifiés. A l'âge de leur retraite, les Allemandes ne travaillent plus, alors que les Françaises (6 %) et les Italiennes (13 %) continuent de le faire. En corollaire, la pension de réversion est la principale ressource des Allemandes, alors qu'elle vient en second rang pour les Françaises et pour les Italiennes.

Et pourtant c'est en France que les femmes âgées semblent avoir le plus de problèmes de ressources. Quinze pour cent des Françaises interrogées disent connaître de sérieuses difficultés financières, et 42 % ajoutent qu'elles « *se débrouillent comme ci, comme ça* (2) ». Ces revenus insuffisants ne sont dénoncés que par un tiers des Italiennes et un quart des Allemandes. Pour résoudre ces difficultés, les Italiennes ont recours à l'entraide familiale (40 %). Cette solution, peu en vigueur en R.F.A. (12 %), est encore moins utilisée en France (5 %).

Solitude...

La solitude pose des problèmes à toutes ces femmes. Le statut de femme seule a souvent affecté les rapports amicaux. Le contact avec la jeunesse est unanimement recherché, mais ce sont surtout les Italiennes qui le réalisent. Beaucoup n'ont plus d'enfants vivants. Toutefois, lorsqu'ils existent encore, ce sont les Italiennes et les Allemandes qui les rencontrent le plus souvent. Pour « *se rendre utiles* », les Italiennes sont celles qui aident le plus les autres familles, les amis, les voisins, mais ce sont les Allemandes qui semblent disposer du « réseau relationnel » le plus riche. La solitude entraîne souvent le retranchement. En Italie et en France, 8 % des femmes sortent rarement ou jamais de chez elles. Les Allemandes, en dehors des « courses », sortent le soir dans un but distractif.

La « *peur des délinquants* » est évoquée par la moitié de celles qui ne bougent jamais après dîner. L'utilisation quotidienne des transports publics est trois fois plus importante en Italie ou en R.F.A. qu'en France, où 43 % des femmes ne les empruntent jamais ou rarement. Les Allemandes manifestent un plus grand dynamisme et une attirance certaine pour les excursions, les promenades, le théâtre, le cinéma, mais dans les trois pays ces sorties se font toujours « accompagnées », et pourtant leur statut de femme isolée ne semble guère les inciter à appartenir à un club. Environ 30 % des femmes en Italie et en France et 17 % en R.F.A. sont adhérentes d'une association.

Le sentiment de solitude est très présent chez ces femmes, et leurs conditions d'existence sont la résultante de leurs conditions de vie antérieure. Améliorer le sort des Françaises augmentera peut-être le nombre de celles qui pourront affirmer vivre agréablement leur vieillesse, comme le font actuellement 9 % des femmes âgées. En revanche, 40 % de ces femmes déclarent aujourd'hui qu'elles vivent les « *pires années de leur existence* ».

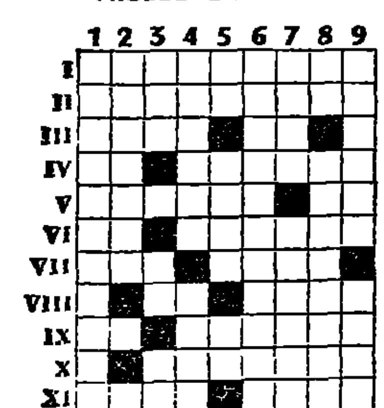
CHRISTIANE GROLIER.

(1) CLEIRPPA, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris, tél. 525-92-80.

(2) D'après les dernières statistiques de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, les Françaises prennent leur retraite avec un an et demi de retard par rapport aux hommes et elles perçoivent en montant trimestriel moyen environ 70 % des sommes touchées par les hommes.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 837



HORIZONTALEMENT

I. Tailleur pour dames. — II. Très mal couché. — III. Son homme se conduit mal ; Note. — IV. Se présente avant l'addition ; Une ouverture l'a rendu célèbre. — V. Une verge est son insigne ; Démonstratif. — VI. Points opposés ; Espèce de macaque. — VII. Memphis y est plus grand que Syracuse ; Quelque chose d'empoisonnant. — VIII. Pronom ; Coule en France. — IX. La chasse les sépare, la pêche les rapproche ; Flamme dans la bataille. — X. Chercheur éclairé ; XI. Est étendu après avoir été repêché ; Pièce d'étaux.

VERTICALEMENT

1. Il descend lentement dans les cols. — 2. Qui connaîtront de nouveaux examens après avoir été étendues. — 3. Produit de la poudre après avoir perdu ses balles ; Bon cœur ; Symbole de la dyne. — 4. Fait ses couches et prépare la layette. File et tricote peut-être en même temps. — 5. Agressés dans le milieu ; Partie d'un archipel volcanique ; Visibles sur une rose. — 6. Il est bouclé avant d'être livré. — 7. Accomplit un travail de secrétaire ; Qui bénéficient d'une heureuse constitution. — 8. Article arabe ; Bons morceaux pour d'excellents sujets. — 9. Soldes et coupons ; Prince de la poésie.

Solution du problème n° 2 836

Horizontalement

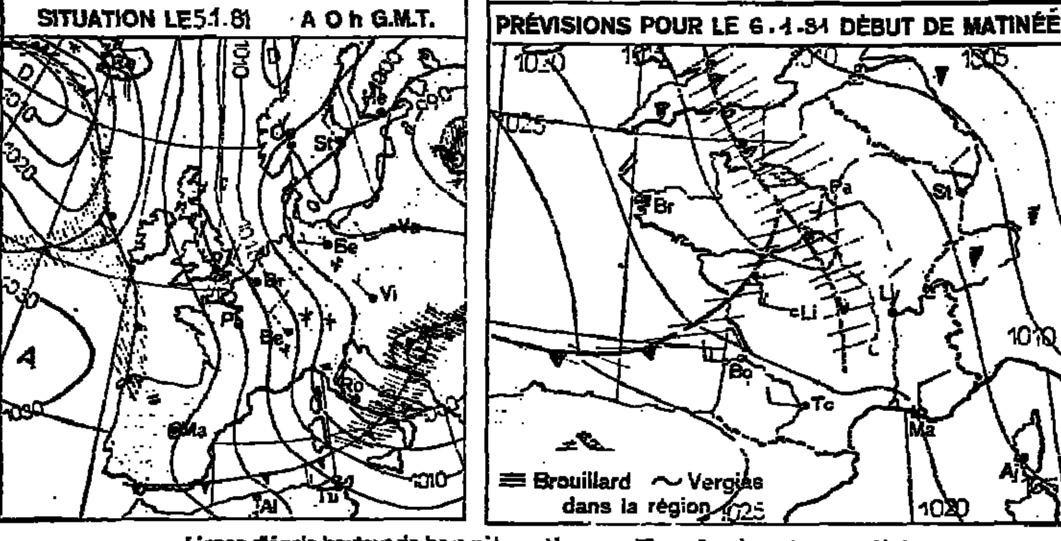
I. Détournement ; Râ. — II. Ecouteur ; Parler. — III. Toi ; Egérie ; Iéna. — IV. Elle ; Isère ; Cric. — V. Cierge ; Ur ; Nome. — VI. Te ; Mi ; Trémate. — VII. Irritée ; Pâte ; Ce. — VIII. Veut ; Facture. — IX. Résider ; Esope. — X. La ; Titan ; Et. — XI. Déluge ; Ebats ; S O. — XII. UU ; Sa ; Arles ; Ben. — XIII. Ordinal ; Evasion. — XIV. Rentier ; Uranie. — XV. Pèse ; Rales ; Cère.

Verticalement

1. Détective ; Duo. — 2. Ecolière ; Leurre. — 3. Toile ; Rural ; Dès. — 4. Où ; Ermite ; Usine. — 5. Ute ; Gît ; Gant. — 6. Régie ; Elite ; Air. — 7. Nues ; Te ; Di ; Aléa. — 8. Erreur ; Fêter ; Ri. — 9. Irréparable. — 10. Epée ; Mac Naevus. — 11. Na ; Natte ; Tsar. — 12. Tricoteuses ; Sac. — 13. Lerne ; Rôt ; Bine. — 14. Renie ; Cep ; Seoir. — 15. Arac ; Dé ; Etonnée.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — ▽ Averses — Orages — ≡ Brouillard — ~ Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PREVISIONS POUR LE 6 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 janvier à 0 heure et le mardi 6 janvier à 24 heures :

Une perturbation venant de l'Atlantique traversera la France mardi.

Des nuages abondants circuleront dans la journée de la Bretagne aux Pyrénées, aux régions méditerranéennes et aux Alpes. Ils donneront au passage des chutes de pluie qui seront précédées de neige sur le Massif Central. Il neigera l'après-midi et le soir sur le Jura, les Alpes et les Pyrénées. Après ce passage pluvieux, des éclaircies se développeront l'après-midi de la Bretagne à l'Aquitaine, sur les régions méditerranéennes dans la soirée et la nuit. Enfin, dans le Nord et le Nord-Est, le temps restera assez froid avec un ciel passagèrement nuageux et des averses de neige. Les vents resteront assez forts ou forts dans les régions méditerranéennes, où souffleront le mistral et la tramontane ; ils atteindront parfois la tempête au large. Sur le reste de la France, les vents viendront du nord-ouest : ils seront modérés ou assez forts.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 5 janvier, à 7 heures, de 1 023,8 millibars, soit 767,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 14 et 10 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 13 et 4 ; Bourges, 10 et 0 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 7 et 1 ; Cherbourg, 7 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 0 ; Dijon, 6 et 1 ; Grenoble, 8 et 0 ; Lille, 6 et 1 ; Lyon, 11 et 1 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 10 et 0 ; Nice, 19 et 5 ; Paris-Le Bourget, 7 et 0 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 9 et —1 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 12 et 1 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 7 degrés ; Amsterdam, 5 et 2 ; Athènes, 16 et 7 ; Berlin, 5 et 0 ; Bonn, 6 et 1 ; Bruxelles, 5 et —1 ; Le Caire, 18 et 13 ; Iles Canaries, 13 et 10 ; Copenhague, 2 et —2 ; Genève, 7 et 0 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 7 et —2 ; Madrid, 11 et —4 ; Moscou, 0 et —1 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, —10 et —15 ; Palma-de-Majorque, 15 et 10 ; Rome, 16 et 8 ; Stockholm, —4 et —13.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

CIRCULATION

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE ET LES DOMMAGES CORPORELS. — Un « service juridique des accidentés de la route », organisé par l'A.P.F. (Association des paralysés de France), est à la disposition des victimes d'accidents de la route ayant subi un dommage corporel pour les aider à faire valoir leurs droits. Ce service est gratuit.

★ **A.P.F., 17, boulevard Blanqui, 75013 Paris. Tél. : 580-82-40.**

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEURS. — L'Institut national d'éducation populaire organise des stages de formation s'adressant à des formateurs et des animateurs : les 10 et 11 janvier, peinture et imagination ; du 12 au 17 janvier, le corps et son espace dans la peinture ; et les 31 janvier et 1er février, peinture et imagination.

★ **11, rue Willy-Blumenth, 78160 Marly-le-Roi, tél. 958-49-11.**

JEUNESSE

INITIATION A LA NATATION. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris apporte son concours technique à plusieurs associations, qui organisent des ateliers de natation préscolaire, permettant à des enfants de trois à six ans de se familiariser avec le milieu aquatique, sous la conduite d'animateurs qualifiés dans un certain nombre de piscines parisiennes des treizième, quatorzième, dix-neuvième et vingtième arrondissements.

★ **Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, tél. 359-01-69, postes 216 et 217.**

« QUE FAIRE AVEC LE TIERS-MONDE ? ». — Ce répertoire d'une cinquantaine de pages regroupe les noms, les adresses et les numéros de téléphone d'un certain nombre d'organisations et d'associations qui ont pour mission d'œuvrer pour le développement du tiers-monde. Il s'agit d'un irremplaçable « vade-mecum » pour le candidat à un poste en coopération.

★ **Ministère de la coopération, 20, rue Monsieur, 75007 Paris.**

VIVRE A PARIS

PATINAGE. — Sous l'égide de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, des cours de patinage ouverts à tous sont organisés tous les mercredis, de 10 heures à 12 heures, à la patinoire Edouard-Pailleron, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris (180 F pour l'année plus 10 F par séance. Première séance : mercredi 7 janvier 1981.)

★ **Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. 359-01-69, poste 208.**

UNE PERMANENCE POUR LES HANDICAPÉS. — Dans le cadre des permanences tenues par le Groupement pour l'insertion des handicapés physiques, la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne accueille, renseigne et oriente les assurés sociaux du régime général concernés par une longue maladie ou un handicap.

★ **Au Forum des Halles, espace 4, porte Lescot, rue de l'Orient-Express, 75001 Paris, tél. 297-54-30, les mardis et vendredis, de 12 h. à 18 h.**

VIE SOCIALE

UN PREMIER EMPLOI. — L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) publie un guide sur les droits et démarches que doivent faire les jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi, ainsi que deux autres textes donnant des renseignements détaillés sur la formation et les débouchés offerts par les métiers de l'information et de la vente.

★ **APEC, 8, rue Duret, 75016 Paris.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 janvier 1981 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 9 novembre 1979 relatif à la composition des comités économiques et sociaux institués par la loi du 5 juillet 1972.

● Portant publication de l'échange de lettres franco-algérien du 18 septembre 1980 relatif au retour en Algérie de travailleurs algériens et de leur famille.

UN ARRETE

● Portant agrément de la Société des Steeple-chases de France comme organisme national habilité à intervenir dans la sélection du cheval en selle.

UNE LISTE

● D'admissibilité au concours d'entrée à l'école supérieure de guerre en 1981.

PARIS EN VISITES

MARDI 6 JANVIER

« La Monnaie », 14 h. 30, 11, quai Conti (Approche de l'art).

« La Sorbonne », 15 h., 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Père-Lachaise », 15 h. 15, entrée boulevard de Ménilmontant (Mme Pleuriot).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

MARDI 6 JANVIER

19 h., 62, rue Madame, « Civilisation et religion de Carthage » (Arcus).

FAITS DIVERS

A Montbert (Loire-Atlantique)

MEURTRE DANS UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE

(De notre correspondant.)

Nantes. — Une septuagénaire, Mme Jeanne Coadec, a été découverte assassinée, vendredi 2 janvier, dans sa chambre de l'hôpital psychiatrique de Montbert (Loire-Atlantique), où elle était en traitement. L'enquête a permis d'identifier le meurtrier présumé. C'est une pensionnaire du même établissement. Une information a été ouverte pour assassinat, mais cette pensionnaire n'a pas été placée sous mandat de dépôt. Une expertise psychiatrique a été ordonnée pour savoir si elle a agi en « état de démence », ce qui, selon l'article 64 du code pénal, la rendrait « irresponsable » en droit.

La meurtrière présumée, Mlle Roudeau, âgée de trente-quatre ans, séjournait en placement libre au centre hospitalier de Montbert, annexe psychiatrique du centre hospitalier universitaire de Nantes, depuis Noël 1978, date à laquelle les gendarmes l'avaient découverte dans une cabane sur les bords du lac de Grandlieu où ses parents la séquestraient depuis une dizaine d'années. — J.-C. M.

En Grande-Bretagne

« L'ÉVENTREUR DU YORKSHIRE » Un suspect interpellé

Leeds (*A.F.P.*). — Un suspect interpellé dans l'enquête sur l'« éventreur du Yorkshire » est présenté ce 5 janvier devant les tribunaux, a déclaré le commissaire Gregory, responsable du West Yorkshire. Une « *accusation sérieuse* » sera portée contre lui, a précisé le commissaire. La chasse à l'homme menée pour retrouver l'« éventreur du Yorkshire », qui a assassiné treize femmes en cinq ans dans le nord de l'Angleterre, a été levée.

Le suspect, dont l'identité n'a pas été révélée, est un homme marié âgé d'une trentaine d'années. Il réside à Bradford (près de Leeds). Il a été interpellé en compagnie d'une femme, le soir du 2 janvier, à Sheffield et aussitôt interrogé pour une affaire de vols de plaques d'immatriculation de voitures. Il a été ensuite remis aux policiers chargés de l'enquête sur l'« éventreur du Yorkshire ».

PLAINTE DE LA S.P.A. APRÈS LA MORT DE TROIS CHEVAUX DANS UN WAGON

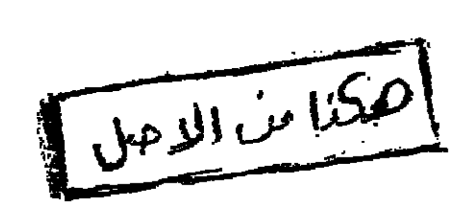
La société protectrice des animaux a porté plainte après la mort de trois chevaux, le vendredi 2 janvier, dans un wagon plombé, en gare de Juvisy (Essonne).

Expédiés d'Espagne le 31 décembre, une vingtaine de chevaux enfermés dans un wagon attendaient à Juvisy, depuis le 1er janvier, un changement de train qui devait les conduire à l'abattoir, à Ecouen-Ezanville (Val-d'Oise).

Contrairement à la législation, les animaux n'avaient pas été attachés pendant leur transport et aucun convoyeur ne les accompagnait. Enfin, ils ne disposaient ni d'eau ni de nourriture. Ce n'est pas la première fois que de tels accidents surviennent par négligence dans le transport des animaux de boucherie.

● *L'agresseur d'un policier meurt de ses blessures.* — Alfred Missort, âgé de cinquante-six ans, qui avait retourné son arme contre lui, le samedi 3 janvier vers 0 h. 30 après avoir fait feu contre l'un des gardiens de la paix lancés à sa poursuite, boulevard de Sébastopol à Paris (1er), M. Gérard Thorel, vingt-sept ans, le blessant très grièvement (*le Monde* daté 4-5 janvier), est décédé dans l'après-midi du 4 janvier à l'hôpital de la Pitié. Le policier, qu'un projectile de calibre 11,43 a atteint aux intestins avant de se loger dans la base de la colonne vertébrale, est toujours dans un état jugé très critique par les médecins de la Pitié.

● *Deux glissements de terrain* se sont produits, au cours des deux dernières semaines, dans le rocher de tuf volcanique sur lequel est bâtie la ville italienne d'Orvieto (à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Rome). Des travaux de consolidation ont pourtant commencé l'année dernière en raison de l'importante érosion due au ruissellement des eaux. Orvieto est une ville riche en monuments construits ou décorés entre le onzième et le dix-huitième siècle (notamment par Fra Angelico). — (*A.P.*)



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

IMPORTANT GROUPE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

recherche pour un chantier

en AFRIQUE

2.000 à 2.500 personnes dont 250 expatriés

UN INTENDANT

qui aura la responsabilité de l'ensemble des problèmes relatifs à l'intendance et à la maintenance des cités.

Il s'occupera en outre de l'accueil et des loisirs.

LE CANDIDAT :
- est âgé de 35 à 40 ans
- a une expérience d'au moins 3 ans dans un emploi similaire
- pratique couramment l'espagnol et/ou le portugais.

Durée du chantier environ 3 ans.

Rémunération 120.000 + base France.

Envoyer C.V. et photo à No 82.465, CONTESSE Publicité 20, Av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Si dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir l'occasion que nous vous offrons et nous écrire.
Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management de réputation mondiale.
Nous cherchons actuellement plusieurs candidats, de préférence de nationalité italienne, âgés de vingt-cinq ans minimum comme

JUNIOR CONSULTANTS ou MANAGEMENT TRAINEES

Dans le cadre de nos activités, la progression de votre carrière dépendra de vos connaissances et de vos aptitudes. Vous ne connaîtrez pas un travail de routine car nos activités incluent la production, la distribution, la vente, le marketing et la formation du personnel.
Nos clients ont d'importantes sociétés dans tous les secteurs de l'économie et sont répartis dans toute l'Italie, ce qui vous appellera à voyager chaque semaine.
Dans notre société, de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., ont les meilleures chances. Mais, même si vous n'êtes pas diplômé, vous n'êtes pas exclu d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines.
Une connaissance approfondie de l'italien, de l'anglais et du français est nécessaire. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

Ecrire sous le nº de référence LMO 50181 :

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.,

boulevard de la Cambre, 43, boîte 13. — BRUXELLES (Belgique), qui transmettra.

GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS

recherche pour ses filiales en

EXTRÊME-ORIENT

CADRE COMMERCIAL DÉBUTANT

AYANT :
- Formation commerciale supérieure
- Parfaite maîtrise de l'anglais.

Pour carrière atteignant rapidement haut niveau dans éventail import-distribution export-fabrication.

Envoyer curriculum vitae et photo sous le nº 82.167 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra

---

Important Groupe Français
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE et COMPTABLE D'UNE SOCIETE EN

AFRIQUE FRANCOPHONE

RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE

- DECS ou équivalent
- avec expérience
- anglais souhaité.

Avantages habituels d'expatriement

Adresser C.V. et prétentions à no 82318 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF

Ingénieur Génie Civil — Moyen Orient

Ce grand groupe français est maître d'œuvre d'un vaste chantier au Moyen Orient. Pour compléter son équipe dirigeante sur place, il recherche un Ingénieur Génie Civil.

Son rôle : mener à bonne fin l'exécution des travaux confiés (bâtiments, VRD). Donc veiller à la conformité, au respect des délais et des prix, animer, coordonner et contrôler les actions des conducteurs de travaux, assurer les relations avec les services techniques de l'usine à Paris.

Cette responsabilité peut être confiée à un Ingénieur T.P. possédant déjà une expérience confirmée de chantier à l'étranger (de préférence au Moyen Orient). Il maîtrise bien la langue anglaise, en usage dans un milieu international.

La rémunération comme les avantages divers tiennent compte des conditions particulières du poste.

Le contrat envisagé est à durée déterminée, mais peut à terme se convertir en contrat à durée indéterminée.

Les engagements pris nous amènent à souhaiter une réponse rapide, et SEFOP remercie dès à présent les candidats intéressés qui lui feront parvenir dans les meilleurs délais leur candidature sous référence IO 118 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS
recherche pour l'une de ses filiales en
AFRIQUE FRANCOPHONE

RESPONSABLE Important Service téléphonie

Ayant :
- expérience réussie dans poste équivalent ;
- parfaite connaissance matériels et installations téléphoniques (secteur privé) ;
- excellente pratique de conduite d'exploitation.
  - Gestion Commerciale.
  - Coordination activité plusieurs agences.
  - Animation personnel.

Poste comportant large autonomie d'action.
Expérience Afrique Noire souhaitée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. sous nº 82704 à :

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

---

directeur industriel textile
FILATURES — SUD BRESIL

Important Groupe International Textile recherche le futur Directeur Industriel de ses **filatures** du **Sud Brésil** (3000 personnes).

Après une période de mise au courant de 18 mois environ, il remplacera l'actuel titulaire promu dans le Groupe.

Ce poste convient à un Ingénieur ayant déjà une solide expérience soit comme Directeur d'une filature moyenne, soit comme cadre dans une unité importante. La rémunération sera fonction de l'acquis professionnel et elle progressera sensiblement avec la prise de responsabilités.

N.B. L'entreprise est installée au Brésil depuis plus de 30 ans, elle est en expansion.

Nous attachons plus d'importance à l'expérience qu'à l'âge des candidats.

Ecrire sous référence 2351-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

BATTELLE
CENTRES DE RECHERCHE DE GENEVE
cherche pour son CENTRE D'ECONOMIE APPLIQUEE

plusieurs technico-économistes

Dans les domaines suivants :
- . Industries mécaniques (spécialisation turbines à gaz appréciée).
- . Industries mécaniques (biens d'équipement, transformation des métaux).
- . Industries électrique et électronique.
- . Industrie pharmaceutique.
- . Industrie chimique (chimie fine, biotechnologie).
- . Industrie alimentaire.

Les candidats doivent être titulaire d'un diplôme universitaire dans l'un des domaines techniques ci-dessus, la connaissance de l'anglais est nécessaire. Un diplôme supplémentaire en économie ou en administration des affaires serait nécessaire ainsi que deux années d'expérience pratique dans le domaine des études économiques, des études de marché et de la stratégie d'entreprise dans l'industrie ou le consulting.

Les candidats sélectionnés seront chargés, au niveau international, de la conduite et de la responsabilité d'études économiques et de stratégie d'entreprise seront basés à Genève.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photographie et de leurs prétentions de salaire au Chef du Personnel, BATTELLE - 7, Route de Drize
CH - 1227 CAROUGE/GENEVE

INSTITUTION SOCIALE PARITAIRE
MISE EN PLACE EN 1980 EN MARTINIQUE
recherche

UN DIRECTEUR

Ce poste conviendrait à un cadre de 40 ans ayant le profil suivant :
- aptitude au commandement,
- bonne culture générale (niveau supérieur),
- qualités d'organisation,
- sens des relations humaines.

Le ou la candidate retenu devra se soumettre à une formation spécifique d'une certaine durée tant sur le plan pratique auprès du directeur actuel de l'Organisme de Fort-de-France, que sur le plan théorique, lors de séjours de plusieurs mois en métropole, notamment à Paris.

Les candidatures sont à adresser sous pli personnel à M. le Président de l'ASSEDIC de la Martinique, B.P. 1067, 97209 FORT-DE-FRANCE CEDEX, accompagnées d'un curriculum vitae comportant les prétentions.

---

directeur général Abidjan

Un important groupe industriel français (C.A. supérieur à un milliard de F.F.) effectue une recherche pour sa filiale d'Abidjan (environ 150 personnes) spécialisée dans **la VENTE et l'INSTALLATION d'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS.**

Le cadre supérieur recherché devra être d'un niveau correspondant à celui d'un Ingénieur et justifier, en plus de sa **technicité**, d'une **solide expérience** tant **commerciale** que de la **gestion administrative**, acquise si possible dans un pays d'**AFRIQUE FRANCOPHONE.**

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 12241 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

ATTENTION :
Au Pairs Urgently required for families in London and suburbs, short/long term. No fees.
ALLWAYS AU PAIR AGENCY, 18 DONNINGTON ROAD, KENTON, MIDDX, ENGLAND.

GROUPE AGRO-INDUSTRIEL
recherche pour société Afrique noire francophone

DIRECTEUR D'EXPLOITATION ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Contrat expatrié en famille
Couverture sociale C.R.E.

Envoyer curriculum vitae et photo, sous référence 5292, à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02.

Important groupe industriel de fabrication de peintures de bâtiments et de produits de droguerie

recherche pour Casablanca

UN COLORISTE

Le poste pourrait convenir à un technicien chimiste, débutant ou possédant une à deux années d'expérience et ayant des qualités de ténacité et de persévérance.

Poste d'avenir pour candidat de valeur.

Adresser C.V., photo et salaire actuel ou souhaité, sous nº 7622, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE LEADER DANS UN SECTEUR DE POINTE
recherche pour filiale minière basée à

Washington

CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat âgé de 30 ans minimum devra être prêt à envisager une carrière internationale dont les U.S.A. seront la première étape.

Il devra posséder à la fois :
- une solide formation économique (HEC, ESSEC....) ou comptable (DECS....)
- une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, acquise si possible en partie dans un cabinet d'audit anglo-saxon
- de bonnes notions, voire une expérience, d'utilisation de l'informatique et d'organisation générale et administrative.

La langue anglaise est bien sur indispensable, une connaissance du domaine minier serait appréciée.

Veuillez envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à No 82965 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



L'Office européen des brevets à Munich
OEB
recrute des

DACTYLOGRAPHES QUALIFIÉES

possédant au moins deux ans d'expérience pratique pour dactylographier des textes d'après des manuscrits, des projets dactylographiés ou des enregistrements sur bandes dans une ou, dans le cas de textes plus simples, deux des trois langues officielles (anglais, français et allemand).

Les candidatures rédigées dans l'une des trois langues officielles sur formulaire que l'on peut se procurer auprès de l'O.E.B., devront parvenir le 7 février 1981 au plus tard au

Directeur principal du personnel
Office européen des brevets
Erhardtstrasse 27
D-8000 Munich 2
(Tél. Munich 2399-4301).

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

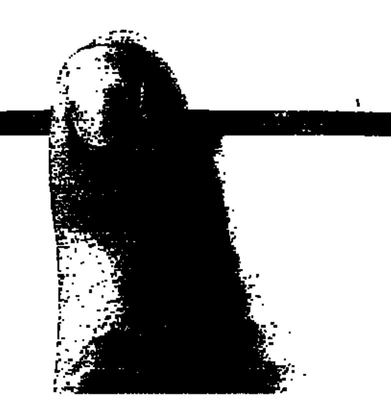
Leading International Stockbrokers

AUSTRALIAN DEPARTMENT

A career opportunity exists for a member of a small professional team. The ideal candidate would be between 25 and 35. He/She should have a sound knowledge of Australian law and the working of the Australian Securities Industry with a view to vetting special corporate situations related to the Raw Materials Industry.

Apply in writing to:—

Walter Judd Limited (Ref: L314).
(Incorporated Practitioners in Advertising).
1a Bow Lane, London EC4M 9EJ.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Cabinet International de Révision Comptable et d'Organisation
recherche pour son bureau de LYON

REVISEUR COMPTABLE

Diplômé de l'enseignement supérieur, ayant deux à trois ans d'expérience en cabinet ou fonction financière et comptable d'entreprise.

CONSEILLER EN ORGANISATION

Diplômé d'écoles commerciales ou d'ingénieurs, débutant ou ayant deux à trois ans d'expérience.

Anglais lu et écrit nécessaire pour ces deux postes. Déplacements fréquents dans le Sud-Est.

Adresser C.V. et photo sous référence 2904 à INTER P.A., BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

Groupe Electronique Français
de dimensions internationales,
recherche pour ses activités
grand public :

des INGENIEURS ELECTRONICIENS

confirmés ou débutants de formation INSA, ENSI, pour renforcer les équipes d'études et de recherches dans les domaines :

• traitement d'images • vidéo • antennes

Selon les équipes, des connaissances particulières en techniques numériques appliquées au traitement d'image, en optique, en hyperfréquences sont souhaitées.

Généralement un bon niveau d'anglais est nécessaire.

Postes à pourvoir en région Pays de Loire.

Adresser C.V., photo et prétentions au No 82124, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Société PROMOTION IMMOBILIERE
filiale d'un puissant Groupe Financier du secteur public,
recherche pour SA DIRECTION DE

TOURS
Juriste confirmé

Diplômé d'études supérieures (Droit + I.E.P.).
Il sera responsable de la fonction juridique dans son ensemble et aura plus particulièrement en charge les régularisations foncières, les nantissements de marchés, le contentieux, l'établissement des règlements de co-propriété, ainsi que des cadres de vente.

Nous pouvons offrir à un candidat de valeur une évolution de carrière au sein d'un groupe important.

Une expérience de plusieurs années est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 1715 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

Région Rhône-Alpes

Société en pleine expansion dont le siège est à Paris recherche pour la vente de systèmes INTEL et périphériques d'ordinateurs,
UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour couvrir la région Rhône-Alpes.

Voiture personnelle souhaitée.

Envoyer CV manuscrit et prétentions à :
METROLOGIE
Tour d'Asnières - 92606 ASNIERES Cédex

METROLOGIE



Consultant Senior
Gestion de Personnel

CENTOR RHONE ALPES, département régional et pluri-disciplinaire du Groupe CENTOR, connait un développement régulier.

Nous souhaitons intégrer un nouveau collaborateur que nous aiderons à devenir PARTENAIRE, c'est-à-dire capable d'assurer progressivement de façon autonome son propre commercial et la réalisation de contrats portant principalement sur l'animation des hommes, le recrutement et le développement personnel des collaborateurs.

Ce poste, basé à LYON, intéresse un spécialiste de la fonction personnel ou du recrutement de cadres, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant vécu une expérience d'au moins 3 à 5 ans en entreprise ou cabinet.

Il aura si possible une bonne connaissance de l'économie et des entreprises du Sud-Est.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 849 M à Alain RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

CENTOR RHONE ALPES
«Le Vikings» 17 rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE - Tél : 16 (7) 889.37.16

Important groupe pétrochimique français
recherche

Ingénieur Diplômé

Dans le cadre d'une bourse d'études, un travail lui sera confié à l'université devant le conduire à une thèse de Docteur Ingénieur. Le candidat doit avoir de bonnes connaissances des matériaux plastiques, de leurs technologies et de la mécanique.

Adresser lettre de candidature accompagnée d'un C.V. en précisant sur l'enveloppe la référence 480 M à



(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

C.T.D. groupe MATRA
Situé dans le Finistère
et spécialisé dans la fabrication de Matériel Téléphonique

RECHERCHE

– UN INGÉNIEUR DE SERVICE TECHNIQUE

Spécialisé en électronique et mécanique, il sera chargé du suivi des programmes d'études et de mise en fabrication de produits nouveaux.

– UN INGÉNIEUR « TEST »

Electronicien de formation, il aura pour mission de définir et mettre en œuvre la politique de Test. (Composants, circuits imprimés, ensembles...).

Une expérience de quelques années en milieu industriel est nécessaire.

Les dossiers de candidature doivent être expédiés à C.T.D., Service du Personnel, 10, rue Jean-Jaurès, 29000 QUIMPER.

RIVIERRE - CASALIS
CONSTRUCTION ET VENTE DE MATÉRIELS AGRICOLES
recherche
pour son département EXPORT

CADRE EXPORTATION

Responsabilité - Large autonomie d'action.
ANGLAIS - ESPAGNOL indispensables.

Expérience du commerce extérieur ou du machinisme agricole APPRÉCIÉE.

Lieu de résidence : ORLÉANS.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions au CHEF DU PERSONNEL, SOCIÉTÉ RIVIERRE-CASALIS, B.P. 1759, 45007 ORLÉANS CEDEX.

ANALYSTES PROGRAMMEURS SYSTÈMES
(Gros et petits systèmes)

Informatique de Gestion
ORLÉANS

C.C.M.C., première société française d'informatique de gestion (1.200 p. C.A. 200 millions de F), recherche des Analystes Programmeurs Systèmes. Dans UN CONTEXTE D'INFORMATIQUE REPARTIE, sous l'autorité d'un Ingénieur Système, ils participeront à l'analyse et au développement de GROS SYSTEMES (Matériels : 370/168 - Connaissances IMS DLI - Langages Assembleur indispensable, PL1 apprécié) ou de PETITS SYSTEMES (Matériels : IBM 52 80. Système MOD 200 ou CII HB Mini 6 - Langages COBOL ANS GAP 2) et ils en assureront la maintenance. Les candidats retenus, de formation IUT, Maîtrise d'informatique option Système ou Institut de Programmation, posséderont si possible une première expérience, même brève, de la programmation et de l'analyse. Une formation complémentaire (matériels et langages) sera assurée. Ecrire sous la référence 407/M à

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

CNEH

Nous sommes un organisme parapublic du secteur santé dont une des missions est d'assurer sur l'ensemble du territoire la diffusion d'applications

d'INFORMATIQUE DE GESTION

pour le compte des Hôpitaux Publics.

Nous avons trois agences, à BORDEAUX, LYON, POITIERS, ayant chacune la responsabilité du développement, de la maintenance et de l'implantation de «produits programmés» sur le plan national.

Ces produits sont diffusés sur 3 matériels IBM 370, CII-HB 64, IRIS.

Nous recherchons pour notre agence de
POITIERS

ingénieur informaticien

Formation supérieure.
3 à 5 ans d'expérience en informatique

Adresser CV et photo à CNEH,
3 rue Georges Servant
86000 POITIERS.

média-system



THOMSON-CSF
CENTRE ÉLECTRONIQUE
DE *BREST*
recherche

1) DES INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS

ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants :
– traitement du signal
et/ou
– radar (antennes, hyperfréquences, émission).

référence IE 1

2) DES INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS

Diplômés d'une grande école
E.N.S.T. - E.S.E. - E.C.L.
pour travaux d'études et de développement dans les domaines ci-dessus.

référence IE 2

3) INGÉNIEUR-MÉCANICIEN OU ÉLECTROMÉCANICIEN

Diplômé A.M. - ENSI ou INSA
ayant plusieurs années d'expérience pour étoffer les services méthodes.

référence IM 1

Les candidats sont priés d'adresser C.V., photo et prétent. en précisant la référence au Service du Personnel THOMSON-CSF, route du Conquet, 29200 BREST.

100.000 F. et plus

CADRE ADMINISTRATIF

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL

Région NICE

recherche un CADRE ADMINISTRATIF capable de partager rapidement, responsabilités gestion technique, régime prévoyance sociale et susceptible d'accéder à un poste de pleine responsabilité en la matière.

Formation de base : MAITRISE EN DROIT ou en SCIENCES ECO
expérience professionnelle souhaitée (1 à 2 ans) en organisation et gestion.

Rémunération annuelle à partir de 100.000 F et plus si références.

Envoyer CV, photo sous No 80.003
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra

GROUPE ELECTRONIQUE
FRANCAIS
recherche pour ses activités
«Grand Public»

1 ingénieur électronicien
1 ingénieur mécanicien

souhaitant assumer, au sein d'une équipe, des responsabilités de fabrication.

Débutant ou justifiant d'une expérience de deux ou trois ans, les candidats retenus pourront évoluer vers la responsabilité d'un secteur complet de fabrication.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs à fort potentiel désireux d'assumer des fonctions techniques doublées de responsabilités d'encadrement.

**Postes à pourvoir
en région Pays de Loire.**

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 82.672 à Contesse Publicité 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01
qui transmettra

---

jeune ingénieur agronome
TECHNICO-COMMERCIAL

Nous sommes une importante société du Nord de la France. 1000 personnes, 400 Millions de C.A.. Nous recherchons un Ingénieur Agronome ayant déjà quelques années d'expérience pour prendre la

DIRECTION

d'une toute jeune filiale ayant à lancer un "produit" nouveau d'avenir.

Il doit être un homme de développement technico-commercial. Connaissance de l'anglais indispensable.
Deplacements fréquents.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 1300-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

EMERSON ELECTRIC

PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL
D'ALIMENTATIONS ÉLECTRIQUES SANS COUPURE

CHERCHE pour LYON

INGÉNIEUR COMMERCIAL

FORMATION INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
ANGLAIS COURANT SOUHAITÉ

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
EMERSON ELECTRIC,
5, rue Des-Sports,
69003 LYON.

MONTLAUR

IMPORTANT GROUPE DE
DISTRIBUTION IMPLANTE DANS
LE SUD DE LA FRANCE
recherche pour son siege à MONTPELLIER

jeune ingénieur travaux neufs

• Cet ingenieur de formation ETP section bâtiment ou equivalent, aura à participer, sous l'autorite du Directeur Technique, aux etudes et au suivi de la creation de nouvelles unites (supermarches, hypermarches, cafétéria, entrepôts ...).

• Il devra avoir une solide experience de la construction TCE : - etudes projets - descriptifs - appels d'offres - suivi de chantiers - coordination entre les intervenants exterieurs et intérieurs.

• La préférence sera donnee au candidat pouvant justifier sa competence par une experience d'environ 5 ans dans la distribution.

Adresser lettre manuscrite avec photo récente, réferences detaillees et pretentions à :

Alain CAMPAIGNOLLE
Service du Personnel
MONTLAUR - BP 1245
34011 MONTPELLIER
Cédex.

UNION CARBIDE FRANCE
recherche
pour son usine de production de graphite de LA LECHERE en SAVOIE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

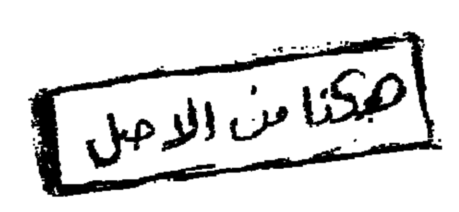
DEBUTANT
OU QUELQUES ANNEES EXPERIENCE

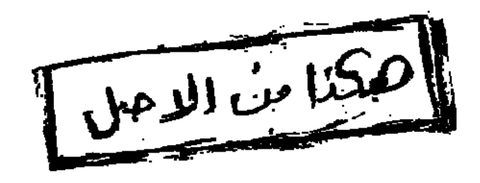
Connaissances :
génie civil, constructions mécaniques.

Pour son service : Etudes industrielles.
TRAVAUX NEUFS.

Envoyer lettre de candidature
et curriculum vitae à :
UNION CARBIDE FRANCE.

Attention : P. VAUDEY,
Boîte postale 3, LA LECHERE,
73260 AIGUEBLANCHE.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieurs Commerciaux

Paris-Province

Parce que notre demande s'est toujours appuyée sur la création de matériels performants alliant la technologie de pointe au service rendu, parce que le recrutement, l'intégration et l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs ont toujours fait partie de nos préoccupations, notre société de dimension internationale a pu progresser rapidement sur le marché des **CONSTRUCTEURS EN INFORMATIQUE.** *Chaque année nous réalisons un taux de croissance de + de 50 %.*

Pour faire face à notre développement et garantir à nos clients un service de qualité, nous créons des postes d'**INGENIEURS COMMERCIAUX** sur **PARIS - BORDEAUX - TOULOUSE.**

Chargés de prospecter de nouveaux marchés et de développer la clientèle existante, vous saurez vous montrer aptes à la négociation de contrats importants.

Votre expérience de la vente acquise dans une S.S.C.I. ou chez un constructeur, complétée par des connaissances techniques en *mini-informatique, sont souhaitables.*

A des candidats motivés, nous proposons une rémunération motivante, (salaire + intéressement + frais remboursés), une voiture leur sera fournie.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + C.V. et photo) en précisant sur l'enveloppe la référence M 1009 à



(Réponse et discrétion assurées).

Communiqué

Responsable Pédagogique

100 000 F/an HF

Nous sommes un organisme de formation professionnelle dans le secteur du transport routier.
Nous recherchons pour notre siége social situé à BAGNOLET un (e) diplômé (e) de l'enseignement supérieur (niveau bac + 3 ou équivalent) pour lui confier la responsabilité de l'ensemble de l'activité pédagogique de l'Association (coordination et animation des formateurs, mise en place de nouvelles méthodes, ...).
Homme (femme) de dialogue, il (elle)a déjà acquis une réelle expérience d'enseignement, formation et animation d'équipes pédagogiques.
Déplacements fréquents et de courte durée en province.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, sous référence 81601 M à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53.



emplois régionaux

Sur l'**ILE D'YEU**
La société des produits alimentaires
(Capital 900 900 F),
créée en 1980, spécialisée dans la transformation du thon blanc souhaite confier à

Directeur Général
120/150 000 F

la stratégie globale de son développement.

Il devra analyser, monter et contôler la gestion financière, créer et animer la structure commerciale, promouvoir la productivité et réaliser le lancement de produits nouveaux.

De formation commerciale supérieure, il aura assez de maturité professionnelle pour s'affirmer rapidement comme manager, gestionnaire et homme de terrain.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo + prétentions à notre conseil.

Michel AUBRY 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

Nous sommes un Groupe Electronique français de dimension internationale.
Nous étudions et fabriquons des produits destinés au grand public.
NOTRE SERVICE DE RECHERCHE
souhaite recruter

un(e) assistante

chargée de la gestion de la documentation technique et plus généralement de l'organisation et du secrétariat du service.

Titulaire d'un B.T.S. secrétariat, ou d'un D.U.T. documentaliste, nous souhaitons rencontrer un(e) candidat(e) ayant une parfaite connaissance de *l'anglais et disposant d'une bonne maitrise de* l'allemand.

Adresser CV, photo et prétentions à No 82.903 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CLEMESSY

ÉQUIPEMENTS/INSTALLATIONS
ÉLECTROTECHNIQUE - ÉLECTRONIQUE - AUTOMATIQUE

3.000 personnes - 35 agents - 7 filiales.
Forte expansion générée par autofinancement
Souhaite affirmer sa position sur le marché national et international
RECHERCHE

INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Expérimenté dans le domaine de la production et distribution d'électricité.
Cet ingénieur diplômé d'une école d'électricité de bon niveau.
DOIT :
- pouvoir nous prouver une expérience d'au moins 5 ans de VENDEUR EN ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES;
- savoir animer une équipe d'ingénieurs commerciaux et lui communiquer le sens de l'évolution des besoins du marché.

Déplacements commerciaux en France et à l'étranger fréquents mais de courtes durées.
Des relations commerciales au niveau des décideurs pour le marché français et international sont évidentes.

Affectation : MULHOUSE.

Adresser C.V., lettre manuscrite, *photo, rémunération au service Emploi* à Clemessy S.A., boîte postale 2499, 68057 MULHOUSE CEDEX.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
développant sa gamme de cosmétologie
recherche

PHARMACIENNE

D.E.S.S. COSMETOLOGIE OBLIGATOIRE
1 à 3 ans d'expérience appréciés
(candidate débutante possible) pour :
- Mise au point gamme existante.
- Création. formulation de nouvelles gammes.
- Suivi et respect législation.

Poste à pourvoir dans importante ville universitaire de province

Les candidates intéressées sont invitées à envoyer leur C.V., photo et prétentions sous réf. 58855 à JEAN REGNIER PUBLICITE 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS - qui transmettra.

T.I.T.N.
Filiale
THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche

INSPECTEURS DE MAINTENANCE
ELECTRONICIENS

Confirmés et débutants. Niveau B.T.S. ou D.U.T. Compétences souhaitées : électronique numérique, micro-processeurs, périphériques d'ordinateurs, imprimantes, lecteurs et perforateurs rubans, consoles de dialogue, bandes magnétiques, etc.
Lieu de travail :
Strasbourg, Nancy, Grenoble, Bordeaux, Rennes ou Paris.
Nombreux avantages. Voiture fournie.
Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence SAV à T.I.T.N.,
1 à 5, rue Gustave-Eiffel,
91420 Morangis
ou téléphoner à M. Marchal au 909-34-44.

L'I.N.R.S.
recherche pour le laboratoire d'acoustique au service physique de NANCY

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ou UNIVERSITAIRE DE HAUT NIVEAU

Les candidats devront posséder une culture scientifique étendue et avoir des connaissances approfondies dans au moins deux des domaines suivants :
1) Acoustique ;
2) Traitement du signal ;
3) Programmation informatique, simulation numérique.

La responsabilité confiée sera fonction de la compétence et de l'expérience acquise.
Env. C.V., photo et prétentions ss la référ. 2.577 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris ced. 09.

Impte Société location VP-VU, *franchise réseau 1er ordre pr* gde ville littoral méditerranéen recherche

CHEF DÉPARTEMENT

V.U., 150 véh., ayt expérience location courte et longue durée, gestion et mainten., avenir si capable et dynamique. Référ. exigées. Ecr. photo et prétent. ss nº 7.631 à *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens. 75009 Paris.

S.S.M.A. 1 de VALENCIENNES (Nord), recrute

chirurgien-dentiste

salarié pr cabinet sit. à BRUAY/ESCAUT. Adresser candidature *avec curric. vitae détaillé à :* M. le Directeur de la Société de Secours Minière A 1, 1, rue de Tinchon, 59326 Valenciennes cedex.

Dispose bourse industrie pour thèse docteur-ingénieur. Thème : Latex, adhésion. Ecr. G. MEYER, Ecole d'Application des hauts polymères, 4, rue Boussingault, 67000 Strasbourg.

Importante société du groupe CGE cherche pour son implantation en POITOU

UN COMPTABLE
confirmé

Niveau B.T.S. ou D.U.T.
Expérience de deux années dans un poste similaire
Possibilité d'évolution.

Ecr. avec C.V. et photo sous le nº 82.816 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

SOCIETE MULTINATIONALE - LEADER DE SA PROFESSION
(C.A. 1,2 milliard)

RECHERCHE

1 ingénieur marketing confirmé

(HEC, ESSEC, SUP de CO)
Pour son Siège à Paris,
Il aura la charge d'effectuer des études de marché sur des produits industriels et sur leur clientèle potentielle.
3 ou 4 années d'expérience dans une activité similaire sont EXIGEES.
Evolution possible dans filière commerciale ou autres branches d'activités.
Réf. 353

1 contrôleur de gestion

(Formation [illegible])
Pour son [illegible],
Ayant 5 ann[illegible]nce.
Il aura en charge 4 filiales d[illegible]réation et sera assisté par les contrôleurs de gestion [illegible]tablira et suivra le Plan, et assurera le Reporting [illegible]veau du groupe.
[illegible]tif.
[illegible]

6 ingénieurs diplômés

([illegible]ts, H.E.C.)
[illegible]xpérience,
Après [illegible]on, il leur sera proposé,
[illegible] propr[illegible]ions,
[illegible]ODUCTION [illegible]e de Gien),
[illegible]MATIQUE [illegible]gé de projets)
soit da[illegible]ISSEMENT [illegible]ON COMMERCIALE
Ex[illegible]ues de persp[illegible]volution de carrière.
Réf. 327

2 jeunes ingénieurs

([illegible]NSI, SUDRIA, etc...)
[illegible] de Gien (800 personnes)
[illegible]ne carrière de production,
[illegible]lles d'évolution de carrière.
Réf. 338

St[illegible] formation continue. Anglais souhaité.

M[illegible]ettre manuscrite, un CV et une photo sous [illegible] à SODERHU - Département Recrutement
[illegible]La Boétie - 75008 PARIS
D[illegible] absolue et réponse assurées.

Soderhu

IMPORTANT
GROUPE EUROPEEN
recrute pour
REGION PARISIENNE

DES INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE

FORMATION : I.N.S.A. TELECOM, I.S.E.P...
DEBUTANTS ou CONFIRMES
POUR
applications sophistiquées
HARD et SOFT.
MAITRISE du TEMPS REEL et de l'ASSEMBLEUR EXIGEE.
La rémunération sera déterminée en fonction de l'expérience.
Adresser curriculum vitae + salaire actuel
SOUS REFERENCE Nº 3.875 à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

PRÉSIDENT ASSOCIATION
recherche

COLLABORATRICE

pour animation et gestion
(petit secrétariat)

- Minimum 30 ans, dynamique
- Bonne culture générale
- Bonne présentation

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 204 à Mme SH BRICE, B.P. 15709, 75422 PARIS CEDEX 09.

CIT Alcatel

FILIALE C G E
recherche pour son
DEPARTEMENT COMMUTATION

un contrôleur de gestion
débutant-HEC-ESSEC-ESCP-IEP

Intégré au service de contrôle de gestion centrale, il sera chargé de la participation à l'élaboration et au suivi du budget du département et à l'analyse des écarts.

Après une courte période de formation sur la Région Parisienne, ce poste évoluera vers une de nos unités de production basée en province.

Un stage effectué dans le service financier d'une grande entreprise serait apprécié .

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL Service Recrutement et Orientation B.P. 57 78141 VELIZY VILLACOUBLAY.

TITN

Société d'engineering en informatique.
Filiale **THOMSON CSF INFORMATIQUE**

Notre expansion rapide dans les domaines de la téléinformatique, de la gestion interactive temps réel et des microprocesseurs, nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et à rechercher :

Ingénieurs Chef de Projet

GRANDE ECOLE, pour la conception et *la réalisation de systèmes (téléinformatique, base de données).* (réf. 1 M)

Ingénieurs Système

GRANDE ECOLE pour logiciel de base sur mini et micro-ordinateurs. (réf. 2 M)

Ingénieurs d'Application

GRANDE ECOLE, MIAGE, DEA, même débutants, pour logiciel système de gestion interactive sur mini-ordinateur. (réf. 3 M)

Analystes Programmeurs

IUT informatique, même débutants. (réf. 4 M)

Support Produits Logiciel

Ce poste s'adresse à de jeunes ingénieurs possédant une première expérience des systèmes de gestion en *temps réel et des bases de données.* (réf. 5 M)

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant les références choisies à T.I.T.N - 1 à 5 rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après STAGE d'atteindre en quelques mois de 5.000 à 7.000 F MENSUEL

Nous leur offrons :

- Une formation complète
- Une activité prenante
- Un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. avec C.V. et photo nº 658 PUBLICITÉS RÉUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Pour diriger une nouvelle agence immobilière de notre groupe, nous recherchons un meneur d'hommes sur le terrain et au bureau, vendeur dynamique, ayant le sens des affaires avec ou sans expérience, stage formation rémunéré, statut cadre.
Adresser C.V. et photo à AVIS, 68, bd de Sébastopol, 75003 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le cm/col.	Le cm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

DEPARTEMENT INFORMATIQUE et ORGANISATION

d'un organisme financier parisien, gérant un très important parc de terminaux reliés à 2 IBM 3031, recrute de nouveaux collaborateurs dans le cadre du développement de ses activités.

INGENIEUR SYSTEME

ayant plusieurs années d'expérience et connaissant DOS/VSE et si possible MVS, pour participer au développement d'un réseau de télétraitement et de time-sharing intégrant des bases de données. (Réf. 1)

PROGRAMMEUR ASSEMBLEUR - IBM

ayant au minimum deux ans d'expérience et possédant le potentiel nécessaire à son évolution vers le système. (Réf. 2)

JEUNE INGENIEUR ORGANISATEUR

ayant participé à d'importants projets, il aura pour mission d'intégrer les incidences de notre plan informatique sur l'organisation de l'entreprise ; il aura une formation de base du niveau "ingénieur" (Réf. 3)

ANALYSTE

de formation IUT ou MIAGE possédant une expérience de plusieurs années (COBOL exigé) et un fort potentiel d'évolution. (Réf. 4)

Nous vous proposons un environnement de qualité au sein d'une société dont le service est en fort développement dans un secteur où les applications sont nombreuses et originales.

Vous adresserez votre candidature sous référence 1583 avec C.V. détaillé, photo et prétentions (en rappelant le poste choisi) à :

OP organisation et publicite
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



Piloter les actions export d'une profession

Pour prendre en charge le développement marchés export/produits de l'ensemble d'une profession (branche : équipement du foyer), nous créons à PARIS le poste : **Responsable Export**

Son action sera déterminante sur : — la recherche et la diffusion d'informations facilitant la démarche export aux PME adhérentes — le montage et la réalisation d'actions promotionnelles et publicitaires à l'étranger (animations, conférences ...) — le développement export de la profession.

Ce poste de confiance intéresse un spécialiste de l'exportation, de formation supérieure, justifiant d'une expérience commerciale importante des marchés internationaux, parlant bien l'anglais et l'allemand. C'est une personnalité forte, alliant le sérieux et l'efficacité aux qualités de contacts.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 81501 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

Nous sommes un groupe français de distribution de produits alimentaires (C.A. 1980 : 3,2 milliards de francs).

Notre entreprise est structurée en centre de profits (40 en France, 2 à l'étranger) ayant une très large autonomie. Notre effectif est de 3 500 personnes dont 125 Directeurs et Cadres Supérieurs (âge moyen 43 ans), 260 Cadres (âge moyen 38 ans) et 330 Agents de Maîtrise (âge moyen 39 ans).

Le Responsable des Relations Humaines

de notre Siège Social - situé à Paris - est chargé de promouvoir en collaboration étroite avec les Directeurs d'Etablissements

une politique générale d'ouverture sociale et de promotion humaine

Membre du comité de Direction, il rapporte directement au Président du Directoire.

Appelé à prendre d'autres responsabilités début 1982, il souhaite engager dans les mois qui viennent

son successeur

Ce poste conviendrait à un Responsable des Relations Humaines de 35 ans minimum, maîtrisant parfaitement les techniques de recrutement et de perfectionnement des hommes, la pratique de systèmes de rémunérations dynamiques et ouvert au dialogue avec les partenaires sociaux.

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 250 000 francs. Elle peut être plus élevée pour un candidat de très haut niveau.

Pour faire acte de candidature, envoyer lettre + C.V. + photo en précisant sur l'enveloppe la référence 482 M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Cadre de personnel fort potentiel
référence DW 322 CM

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE RENOMMÉE – 6 000 personnes – filiale d'un des premiers groupes industriels français, connue pour sa politique sociale favorisant la concertation et le développement du personnel offre un poste intéressant au sein de sa **direction de l'encadrement.**

Intégré à une équipe ayant le souci de développer une véritable gestion prévisionnelle de l'encadrement, il devra assurer :
- l'analyse des besoins et le recrutement d'une population cadres,
- la gestion prévisionnelle d'une partie du personnel d'encadrement,
- les études susceptibles de contribuer à la mise en place de nouvelles méthodes et procédures.

Ce poste conviendrait à candidat formation supérieure (École Supérieure de commerce, Sciences Po., Psychologie...) désireux de valoriser une première expérience d'environ 5 ans dans la fonction de personnel.
Larges perspectives de carrière dans le groupe.
Lieu de travail : Paris.

Directeur exportation
référence BU 320 CM

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS, NOMBREUSES FILIALES FRANCE ET ÉTRANGER, poursuit le développement de ses activités internationales et recherche son **Directeur Exportation** chargé de la mise en œuvre de cette politique d'expansion.

De formation supérieure, il devra disposer d'une solide expérience de négociation de marchés importants (la connaissance du monde agricole serait appréciée).
Ces fonctions impliquent :
- l'animation d'une équipe de professionnels assurant les contacts commerciaux,
- l'assistance technique et les études de marché.

Des qualités marquées de **négociateur et de gestionnaire** ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires (allemand souhaité).
Poste important et possibilité d'évolution au sein du groupe.
Lieu de travail : ville Centre France.

Chef du service contrôle qualité
référence VR 317 AM

UNE ENTREPRISE FRANÇAISE DYNAMIQUE DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE : SUCRERIE, étoffe les structures de son usine fortement automatisée et recherche un **Ingénieur Chef du Service Contrôle Qualité.**

Ce poste conviendrait à un candidat ENSIA ou ingénieur chimiste, ayant 5 ans d'expérience d'une fonction similaire dans l'industrie agro-alimentaire, de préférence en sucrerie. Il assumera des responsabilités polyvalentes : direction du laboratoire de contrôle, assistance à la fabrication, problèmes d'environnement et de sécurité, animation d'un petit bureau de dessin, liaisons avec organismes extérieurs...
Situation très intéressante pour candidat ayant qualités de dynamisme, de rigueur et de contact.
Poste : région Rémoise.

Responsable d'un secteur autonome de fabrication
référence NO 338 AM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (1 100 personnes, 500 millions de CA), activité de production papier, carton, films plastiques, recherche dans le cadre de son expansion un **Responsable de Secteur Autonome de Fabrication.**

Rattaché au Directeur des usines, il s'agit de développer une installation nouvelle, d'assurer la responsabilité complète du secteur (méthodes et amélioration de la productivité, planification, animation du personnel, gestion budgétaire, développement de produits nouveaux).
L'animation de cette unité à effectif réduit sera motivante pour un ingénieur diplômé AM (ou équivalent) ayant au moins 5 ans d'expérience de fabrication dans une industrie de transformation.
Lieu de travail : petite ville région Auvergne + logement assuré.

Directeur administratif et financier
référence LT 336 CM

UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE, distribuant des biens d'équipement de marque renommée, crée le poste de **Directeur Administratif et Financier.**

Rattaché au P.D.G., il participera étroitement à la vie et au développement de la société et il assumera plus particulièrement la responsabilité du personnel, des activités financières et comptables, de l'administration générale et de l'informatique.
Ce poste conviendrait à un candidat de valeur, droit, expertise comptable, Sciences Po..., ayant déjà une expérience professionnelle lui permettant d'être d'emblée opérationnel dans les domaines "personnel" et "finances".

Poste à Paris ;
Rémunération en fonction de l'âge et de la valeur à partir de 140 000 F.

Chef des services techniques
référence BJ 327 AM

SOCIÉTÉ FILIALE DE L'AIR LIQUIDE recherche le **Chef des Services Techniques de son usine** (250 personnes) de fabrications mécaniques moyenne série.

Poste très intéressant impliquant des contacts avec tous les services de l'usine et avec les clients, au sein d'une unité à taille humaine, qui peut convenir à un ingénieur AM, INSA ou école équivalente, ayant quelques années d'expérience professionnelle dans un secteur mécanique.
Rattaché au Directeur de l'Usine, il assumera les responsabilités : des méthodes, du contrôle qualité, des études et essais et il animera un effectif de 20 personnes.
Poste proximité Dijon.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

374.12.12 *Allo !... Allo !...*

LES ÉDITIONS bleu PUBLICITE

Vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année

17, RUE DU DOCTEUR LEBEL 94300 VINCENNES

.Vous êtes ANALYSTE

- Vous avez une expérience de 3 à 5 ans du développement de systèmes à base de Microprocesseurs
- Vous souhaitez communiquer vos connaissances et votre savoir faire
- Vous parlez COURAMMENT ANGLAIS

Nous vous offrons une STRUCTURE DE FORMATION, en particulier dans le DOMAINE DES TELECOMMUNICATIONS, qui vous permettra :
- de développer vos DONS D'ANIMATEUR (TRICE) et vos connaissances dans les domaines de pointe de la micro-informatique,
- de satisfaire vos goûts pour des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous référence 82549 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040- PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

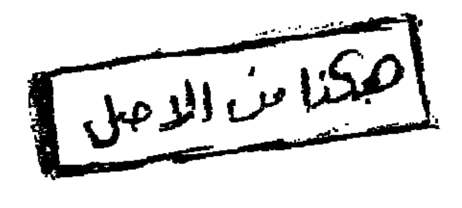
JEUNE INGENIEUR

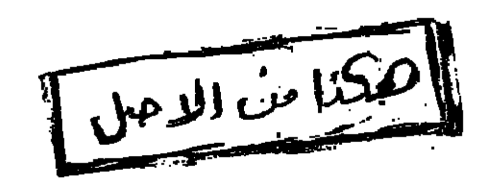
Notre Direction Assistance Technique recherche un jeune ingénieur, diplômé en MECANIQUE, ayant 2 ans d'expérience professionnelle et une connaissance approfondie de l'ANGLAIS.

Les exigences du poste sont les suivantes :
Il voyagera environ 1/3 de son temps et devra apporter son assistance au réseau commercial en matière d'après-vente ; il assurera le suivi des grands chantiers T.P. Rattaché au siège social, situé à 45 km au Nord-Est de Paris, sa résidence devra obligatoirement se situer dans cette région.

Poclain

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions - Direction du Personnel - POCLAIN - 60330 LE-PLESSIS-BELLEVILLE.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



CHEP FRANCE SA

démarre avec succès un service nouveau aux Entreprises : la location de palettes et de cages-palettes. Nous recherchons :

directeur logistique adjoint

PARIS

En fonctionnel au Siège et en relation avec les Régions il gère les stocks et le flux des palettes, cages et autres matériels sur tout le territoire : contrôle, transferts, maintenance etc. Il est requis, après une formation supérieure du type ESC, une expérience de 4-5 ans en gestion de stocks, ordonnancement, transports et un tempérament d'organisateur doublé de sens commercial. Anglais souhaité. (Réf. 51 L)

directeur régional service clientèle

REGION PARISIENNE

Sous l'autorité du Directeur National et en relation avec les ventes et la logistique, il assure la mise en place et le fonctionnement des systèmes CHEP auprès des clients et aux multiples points de livraison des clients. Dans cette tâche de "verrouillage", de coordination et de contrôle permanent il est secondé par une équipe de DELEGUES. Ce poste convient à des diplômés, commerciaux ou gestionnaires, connaissant la vente ou l'après-vente en particulier dans la distribution moderne, dotés des qualités suivantes : punch, ténacité, diplomatie et esprit d'équipe. Anglais souhaité. Voiture de fonction. (Réf. 51 G)

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel, tél. personnel) en précisant la référence à :

HB Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Une des premières sociétés françaises dans son secteur se développe rapidement et propose le poste de Responsable du Personnel d'un de ses établissements industriels importants (1000 personnes, dont 70% d'ingénieurs cadres et techniciens).

Rattaché au Directeur de l'Etablissement, il anime le service du personnel, qui comprend une vingtaine de personnes. Outre les responsabilités habituelles liées à la fonction, il conçoit, propose et met en œuvre une politique dynamique de gestion des ressources humaines.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la fonction qui justifie d'une expérience d'au moins cinq ans, acquise de préférence en milieu industriel. Il a si possible une formation de base juridique.

Le poste est à pourvoir à 1 h de Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 1152 P à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

answare

une des plus importantes Société de Services et de Conseil en Informatique,
THOMSON-CSF INFORMATIQUE
dans le cadre de ses départements MINI ET MICRO INFORMATIQUE
propose à des

informaticiens (nes)

- de participer à des projets de pointe en temps réel : logiciel de base, applications industrielles, scientifiques et gestion,
- une rémunération motivante ainsi que de réelles perspectives d'évolution.

Profil souhaité : grandes écoles d'Ingénieur, Ecoles d'Informatique, Doctorat, DESS, maîtrise, option informatique. Une expérience de 1 à 5 ans sur mini ou micro est souhaitée.

Intéressé (e) ? alors écrivez sous réf. DCA-100 à Françoise TISON au 135 rue de la Pompe - 75116 Paris - Tél. 502.10.00 poste 361.

Société Française HOECHST

Filiale du premier Groupe Chimique Mondial
offre une excellente opportunité de formation et de développement de carrière dans la fonction technico-commerciale à :

DEUX JEUNES INGENIEURS CHIMISTES

Diplômés Ecoles de Chimie ou Chimie Textile

- A NOTRE AGENCE DE LYON - Réf. 426

. Vous serez chargé, après période de formation, de la vente des produits auxiliaires textiles et des tensio-actifs.

. Vous bénéficierez d'une large autonomie dans la réalisation de vos objectifs commerciaux.

- A NOTRE SIEGE A LA DEFENSE - Réf. 435

. intégré à l'équipe pigments de notre Département Matières Colorantes, vous recevrez une formation à nos produits qui vous préparera à une évolution vers la fonction commerciale.

Votre candidature sera particulièrement appréciée si vous avez :

- Une première expérience industrielle.
- De bonnes connaissances en langue allemande.
- Des possibilités de mobilité géographique.

Si notre offre vous intéresse, adressez-nous votre candidature sous référence 426 ou 435, en précisant la rémunération souhaitée, à notre :

Département des Ressources Humaines,
Tour Roussel Nobel Cédex 03 - 92080 LA DEFENSE

Hoechst

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE

recherche

Plusieurs INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour responsabilité d'un domaine de produits de haute technicité (télécommunications ou visualisation).

Formation Grande École, anglais courant.
Expérience souhaitée technique et/ou commerciale dans domaine scientifique et/ou électronique.

Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V., prétentions, photo (retournée), sous nº 82.839 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

INSTALLÉE A PARIS recherche
Pour son département international

OPÉRATEURS DE TRÉSORERIE

Dynamiques et expérimentés.
Anglais courant indispensable.
Disponibles au plus tôt.

Adresser C.V. et prét. à nº 82.971 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

STEIN HEURTEY

Fours et équipements thermiques industriels, Société d'ingénierie thermique construisant des matériels pour la sidérurgie et la métallurgie, travaillant principalement à l'exportation, rattachée à groupe international important, recherche pour son SECRETARIAT GENERAL

UN TRESORIER

ayant quelques années d'expérience.
- Formation souhaitée : DROIT, ESCP, etc...
- Anglais indispensable.

Ecrire au SERVICE DU PERSONNEL - B.P. 69
91002 EVRY CEDEX

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT LABORATOIRE MULTINATIONAL

(Siège proche banlieue Est de Paris)
recherche

UN CHEF COMPTABLE

DEFINITION DU POSTE :
Dépendant du Contrôleur Financier, assisté par 2 personnes, il assumera pour 2 sociétés la comptabilisation, le suivi des comptes, les déclarations fiscales, le paiement des impôts et des taxes.
Il sera capable d'effectuer la consolidation, d'étudier de nouveaux systèmes, de suivre les procédures, de participer au reporting mensuel et de conseiller le Contrôleur Financier dans le domaine fiscal.

PROFIL DU CANDIDAT :
— Niveau BTS ou DECS
— Connaissances :
  • comptabilité anglo-saxonne
  • système informatisé et manuel,
  • bonnes notions d'anglais
— 2 à 3 ans d'expérience réussie dans un poste similaire
— Forte personnalité (méthode, clarté, esprit d'équipe).

NOUS OFFRONS :
— position cadre
— climat professionnel dynamique
— possibilités d'évolution.

Merci de bien vouloir adresser rapidement C.V. détaillé, prétentions et photo (retournée) sous No 82.768, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

Société des Supermarchés DOC

filiale des DOCKS DE FRANCE
recherche

CHEF SERVICE COMPTABILITÉ

Il aura la responsabilité de la gestion comptable et administrative d'une importante société de distribution (C.A. annuel : 1,5 milliard ; 2.000 personnes).

Conditions requises :
- formation supérieure (école commerciale) complétée par le D.E.C.S.,
- une expérience de quelques années dans l'exercice de la comptabilité,
- le goût de l'organisation et des procédures dans le cadre d'un système informatique performant,
- l'aptitude à animer une équipe d'une trentaine de personnes.

Lieu de travail : région parisienne (banlieue Sud)

Adr. C.V., lettre man., photo et prét. à S.M.D. Affaires Sociales, 17, av. de la Résidence, 92160 ANTONY.

LE B.H.V.

recherche

DES JEUNES DÉBUTANTS

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Paris — Région Parisienne

3 SUP de CO, BAC + 4 : Réf. 177/M

Destinés à des postes de haut niveau, vous assumerez rapidement des responsabilités dans l'un des domaines suivants : commercial, achats, gestion.

10 LICENCES, BAC + 2 : Réf. 178/M

Futurs Chefs de Départements, vous assurerez le renouvellement des équipes dirigeantes sur le terrain. Après formation, vous deviendrez rapidement opérationnels et vous aurez la responsabilité d'un département : gestion, vente, animation des vendeurs, contacts clients.

Dynamiques, motivés par ces postes évolutifs, vous débuterez dans vos nouvelles fonctions dès le mois de mars.

Ecrire en précisant la référence à AL CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

SOCIÉTÉ INGENIERIE FRANÇAISE SPÉCIALISÉE DANS LE BATIMENT

recherche

POUR PARIS et RÉGION MÉDITERRANÉE

2 INGÉNIEURS DIPLOMÉS RESPONSABLES D'AGENCE

- Direction technique des études.
- Prospection.
- Gestion et suivi commercial.
- Organisation administrative de l'unité.
- Rémunération selon expérience et qualité personnelle des candidats.

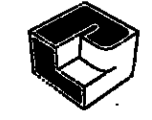
Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions s/nº 58823 sur enveloppe JEAN REGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

CHEF DE DÉPARTEMENT APRÈS-VENTE

PARIS
PROCHE BANLIEUE NORD-OUEST

Un groupe international diffusant des véhicules (V.L. et P.L.) et des biens d'équipement en Afrique francophone, à travers une dizaine de filiales de droit local, recherche UN CHEF DE DÉPARTEMENT APRÈS-VENTE. Sous l'autorité du Directeur Technique, il sera chargé de concevoir et faire appliquer une politique après-vente au niveau de chacune de ces filiales : implantation et équipement des ateliers, promotion de sous-réseaux, développement de nouvelles procédures, suivi des problèmes de garantie... Il participera à la codification des options. Il entretiendra des relations avec les usines auxquelles il transmettra les informations en provenance du « terrain ». Il gérera le budget de son département. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation technique supérieure (B.T.S. mécanique minimum), possédera une dizaine d'années d'expérience professionnelle acquise en S.A.V. automobiles. Ce poste implique d'assez fréquents déplacements (25 % du temps). La connaissance de l'allemand ou de l'anglais constituerait un atout supplémentaire. Ecr. ss la référ. 404/M à :

G. R. H. Conseils,
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



Avec nos vœux les meilleurs pour l'année nouvelle

PIERRE LICHAU
260.33.44.

INGÉNIEUR DE PROJET

Notre domaine est celui de la communication et nos supports, de nombreux médias spécialisés. A la tête du groupe, un holding financier assure l'unité des dix sociétés autonomes le constituant.

L'informatique est confiée à une société de service interne qui conçoit, développe et gère les applications de gestion spécifiques à chacune d'entre elles. Une très nette évolution des moyens mis en œuvre, tant sur le plan technique qu'humain, nous situe dans une perspective de décentralisation et de télétraitement.

Le candidat recherché est un ingénieur confirmé dans la conduite du projet et sensibilisé à la finalité de l'informatique dans l'entreprise. Ses responsabilités s'étendront de l'élaboration du cahier des charges avec les utilisateurs, jusqu'à la réalisation et le suivi des chaînes dans le cadre d'un budget et d'un planning. Connaissant l'environnement IBM (systèmes DOS/VSE - CICS), il encadrera plusieurs analystes programmeurs.

Les conditions offertes seront fonction de l'expérience.

Ecrivez à notre conseil, en précisant la référence H.C. 12. Chaque dossier sera étudié avec la meilleure attention.

INFRAPLAN 83, boulevard Raspail 75006 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

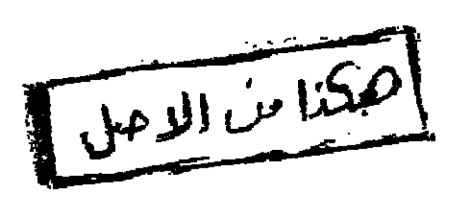
Pain Charras

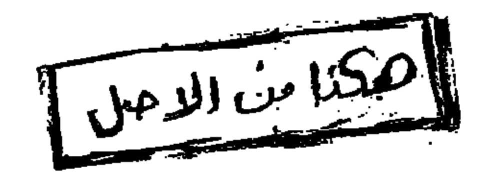
ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS



recherche pour son
UNITE DE PRODUCTIONS AERONAUTIQUES
92 BOIS-COLOMBRES

2 INGENIEURS

Formation générale supérieure
SPECIALISATION AERONAUTIQUE

Expérience de plusieurs années dans bureau d'études de conception appréciée.

MISSION :

Recensement des connaissances, des matériels et des besoins exprimés par le client dans un domaine lié à certains systèmes mécaniques aéronautiques et à leur environnement.

En fonction des besoins exprimés par le client avec le concepteur, études en coopération afin de faire évoluer les matériels actuellement définis et en cours d'étude.

A terme : animation d'une équipe de conception définissant de nouveaux matériels.

PROFIL :

- très bonne connaissance de la langue anglaise,
- forte capacité et motivation pour la conception,
- goût pour les contacts humains,
- déplacements fréquents.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence I.S.A. aux Relations du Travail HISPANO SUIZA, Siège Social, 333, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
pour sa Direction Informatique équipée d'un système IBM 370 avec réseau téléprocessing

INGENIEURS GRANDES ECOLES OU MATRISE INFORMATIQUE CONFIRMES

pour leur confier les postes suivants :

ANALYSTES CHEFS DE PROJETS (réf. 6656)

pour participer à la conception et à la réalisation de projets de gestion avec une petite équipe d'analystes programmeurs, en veillant au respect des plannings et des délais proposés.

ANALYSTES ASSURANCE SYSTEMES (réf. 6657)

Au sein d'un département support aux utilisateurs, il prendra en charge les projets dès leur stade conceptuel et analysera les implications de leurs diverses composantes à risque.

- Adéquation entre les besoins des utilisateurs et les priorités des entreprises,
- Intégration du système en développement dans l'architecture des systèmes existants,
- Pertinence des options systèmes choisies tant techniques que fonctionnelles.

Cette activité s'appuie sur des techniques de type Walkthrough, contre-expertise, audit de documentation...
Une expérience pratique de la conduite de projets est indispensable ainsi qu'un excellent esprit d'analyse.
Ces fonctions nécessitent une bonne maîtrise de l'anglais.
Lieu de travail : banlieue est.
Merci d'adresser votre candidature + C.V. en précisant la référence du poste souhaité à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
LEADER SUR LE MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

RECHERCHE

DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

PARIS

Pour assurer, en France et à l'étranger, le développement de leurs services respectifs, le responsable du service « Système » et celui du service « Terminaux » recherchent leurs adjoints directs.

Les candidats retenus se verront confier des responsabilités techniques et commerciales étendues auprès des grandes entreprises privées et des administrations.

Ils assureront la prospection de nouveaux clients et, en étroite collaboration avec les services techniques, établiront les propositions techniques et commerciales et suivront jusqu'à leur conclusion la réalisation des affaires.

De formation grande école scientifique, les candidats auront une expérience technique d'au moins deux ans, et devront avoir le désir d'évoluer vers des fonctions commerciales. Ils parleront obligatoirement l'anglais et, si possible, l'espagnol.

Pour le service « Système », (réf. 166/1 M), de très bonnes connaissances en électronique ainsi qu'en informatique (architecture des systèmes) et en micro-informatique sont nécessaires.

Pour le service « Terminaux », (réf. 167/1 M), de très bonnes connaissances en électronique sont requises.

Ecrire en précisant la référence à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT
recherche

DIRECTEUR

pour la RÉGION PARISIENNE

- *Responsabilité complète sur 150 MF de travaux.*
- Recherche de travaux-tractations.
- Direction technique et gestion des chantiers.

Ingénieur diplômé grande école de préférence.
Rémunération en conséquence. Age minimum 30 ans

Adr. C.V. et prét., s/nº 82.890, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

pour contribuer au développement
et aux essais de matériel d'équipement de
TÉLÉCOMMUNICATIONS

Postes évolutifs à pourvoir rapidement.

Adr. C.V. détaillé + prét. à I.E. IMPACT 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui transm.

LABORATOIRES DE RECHERCHE

recrutent

DOCTEUR ES SCIENCES

ou

DOCTEUR INGÉNIEUR

pour travaux de recherche en chimie organique de synthèse, ayant d'excellentes connaissances des méthodes d'analyses physico-chimiques.

Une expérience dans l'industrie pharmaceutique ou un post-doctorat dans une université américaine serait apprécié.

Une bonne pratique de l'anglais est exigée.

Adresser C.V. + photo à
C.G.P. réf. (G37), 14, rue Jean-Mermoz,
75008 PARIS, qui transmettra.

PHILIPS



DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE
recherche pour son département
MESURE - ANALYSE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX ÉLECTRONICIENS

pour la région parisienne, SERVICE MESURE

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX ÉLECTRONICIENS

pour liaisons avec les usines
et la formation de l'équipe de vente

Pour tous ces postes, il est exigé un diplôme d'ingénieur.
Formation assurée.

Envoyer C.V. à S.A. PHILIPS « Science et Industrie », Service du Personnel, 105, r. de Paris, 93002 BOBIGNY, ou tél. au 830-11-11 (postes 554 et 555) pour rendez-vous.



présente à sa fidèle clientèle ses

Meilleurs Vœux

pour l'année

1981

40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS **828.40.40**

e.minet publicité s.a.

HISPANO SUIZA

recherche
POUR SON UNITE DE PRODUCTION
DE BOIS-COLOMBES (92)

UN INGENIEUR DIPLOME GRANDE ECOLE

pour poste

RESPONSABLE ATELIER DE FABRICATION

Poste avec responsabilité hiérarchique
sur environ 110 personnes.

MISSION :

- assure la bonne fin technique des fabrications et contrôle les coûts et délais
- assure la continuité de fonctionnement du parc machines et veille à l'application de règles de sécurité.

PROFIL :

- expérience en atelier indispensable
- anglais souhaité
- connaissance et expérience de la Commande Numérique.

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. R.F. aux Relations du Travail HISPANO SUIZA Siège Social 333, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD CEDEX.



MILLIPORE S.A.

recherche

2 INGÉNIEURS DE VENTE

Responsables dans la région Parisienne d'une part, le Nord-Est de la France d'autre part, des ventes à ses clients des industries pharmaceutique, cosmétique et alimentaire.

Si vous possédez :

- *Une formation supérieure de préférence en chimie ou bio-chimie.*
- L'expérience et le goût de la vente de produits techniques.
- Une bonne connaissance de l'Anglais.

Si vous êtes :

- Dynamiques.
- Disponibles pour des déplacements fréquents.
- Motivés par les contacts humains.
- *Intéressés par les technologies avancées.*

Nous aimerions recevoir vos C.V. et photo.

Millipore est une société en croissance rapide, spécialisée dans la fabrication et la vente d'équipements destinés à la mise en œuvre de techniques séparatives fines.

Répondre à Monsieur Alfred LAGRECA
MILLIPORE S.A.
43, Avenue de l'Europe - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
Téléphone : (3) 946.97.49

bleu

GIERS
Schlumberger

Centre de recherche du Groupe Schlumberger, pour son activité MESURE ET REGULATION.

Nous développons des produits liés à l'instrumentation de mesure dans des technologies de pointe.
Nous recherchons pour renforcer nos équipes des

INGENIEURS D'ETUDES
ESE - ENSI

électronique réf. G1

Débutant ou ayant une première expérience dans le domaine de l'électronique analogique et digitale, il sera chargé, sous la responsabilité d'un chef de projet, de concevoir des produits de grande série dans le domaine de la mesure, faisant appel à des technologies de pointe (L.S.I., *hybrides, micro-processeurs*...). Son activité s'étend jusqu'à la réalisation de la maquette. Sa passion de l'électronique, sa créativité et son approche concrète de la réalité seront ses meilleurs atouts.

informatique réf. G2

Débutant ou ayant une première expérience, il sera chargé de l'étude et de la réalisation de projets pouvant faire appel à différentes techniques : simulation ou réalisation sur ordinateur ou microprocesseurs, utilisant l'Assembleur ou des langages évolués; réalisation hardware avec utilisation de logique rapide et microprocesseurs.

micro-électronique hybride réf. G3

Il devra avoir une expérience de 2 à 3 ans des circuits hybrides dans les technologies «Couches Minces» et «Couches Epaisses». *En relation directe* avec le responsable du laboratoire, il prendra en main des études technologiques dans les deux filières et s'occupera d'études d'intégration de fonctions électroniques, en travaillant en rapport étroit avec les différentes unités du groupe.

Pour tous ces postes, sous souhaitons rencontrer des personnes jeunes, dynamiques, à fort potentiel, ayant le goût du travail en équipe et de bonnes connaissances en anglais. Elles seront désireuses d'évoluer au sein d'un groupe offrant de larges possibilités de carrière et de prendre en charge des responsabilités plus importantes à long terme.

Veuillez adresser votre candidature, en précisant la référence choisie à Mademoiselle Marie-José Villoing, GIERS, 12 place des Etats-Unis, BP 121, 92124 MONTROUGE Cédex.

média-system

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

MDS
MDS FRANCE S.A

Si vous souhaitez :
. Travailler chez un constructeur
. Evoluer sur les mini-ordinateurs
. Valoriser vos connaissances systèmes
. Connaitre une série de A à Z
. Etre responsable de votre travail.
Nous recherchons :

INGENIEUR(S) SYSTEME

pour développement et support de logiciels de base, y compris télécommunications.
Pour un des postes, une expérience téléphonie serait appréciée.

INGENIEUR(S) TECHNICO-COMMERCIAUX

pour support à la vente et suivi clientèle.
Une expérience préalable en informatique de gestion est recherchée.
Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V. manuscrit et photo à la Direction Technico-Commerciale
MDS FRANCE S.A. 197, rue de Bercy 75582 PARIS Cédex 12

Une importante société (3.500 personnes), spécialisée en préfilage et câblerie située dans la banlieue EST de Paris

recherche

pour sa Direction de l'analyse de gestion

DEUX INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Les candidats(tes) sont appelés(ées) à prendre en charge, en contact direct avec les utilisateurs, la conception, l'analyse, la mise en œuvre et la maintenance d'une des applications de gestion de l'entreprise.

La gamme de matériel utilisée va de l'IBM 3033 au réseau de mini.

Ces postes s'adressent à des candidats(tes) débutants (tes) ou ayant au maximum 5 années d'expérience de formation supérieure en informatique.

Ecrire avec curric. vitae, photo et prét. ss le n° 83.025 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS D'IMPLANTATION MONDIALE

recherche

un Auditeur informatique confirmé

pour sa branche financière

Ce poste convient à des ingénieurs diplômés de l'enseignement supérieur et ayant acquis une expérience de plusieurs années dans les domaines de l'exploitation informatique.
Si la pratique de l'anglais est indispensable, la maîtrise d'une seconde langue serait fortement appréciée.
Les déplacements seront fréquents.
De larges perspectives de carrière seront offertes dans les différentes branches du Groupe, en France et dans le monde.

Adresser C.V. détaillé sous référence SECK
(mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



THE CHASE MANHATTAN BANK N.A.

recherche

auditeur informatique

dont la mission sera de contrôler les systèmes en développement, leur installation et leur fonctionnement.

Pour ce poste, nous souhaitons un candidat :
- de formation supérieure (Economie, Gestion, Informatique),
- ayant 1 à 2 ans d'expérience de l'audit, acquise dans la banque de préférence,
- connaissant le matériel IBM 4331, IBM 34, DOS/VSE,

Anglais courant. Déplacements à prévoir en Europe et Afrique de l'Ouest.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à Elisabeth Lamiral, THE CHASE MANHATTAN BANK, 41 rue Cambon 75001 Paris

média-system

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche
pour sa filiale chargée des instruments de paiements

Ingénieurs Analystes réf. SB/C1

Ils participeront aux études et à la réalisation de nouveaux projets dans le domaine des instruments de paiements nationaux et internationaux.
Ecoles d'Ingénieurs ou MIAGE et quelques années d'expérience.

Analystes Programmeurs réf. SB/C2

Ils participeront à la réalisation des projets relatifs au traitement des instruments de paiements depuis la phase fonctionnelle jusqu'à la mise en oeuvre opérationnelle.
MIAGE - DUT et quelques années d'expérience.

Adress. CV, photo, sal. et prét. en précis. la réf à CNCA Recrutement Carrières cedex 26 - 75300 Paris Brune

Les Thierry Pub

En vue de diversification société de CONSEIL EN INVESTISSEMENT

cherche

SPÉCIALISTE DE LA GESTION DE TRÉSORERIE

ET/OU

SPÉCIALISTE RECRUTEMENT-SEARCH

Ayant une expérience d'au moins 3 ans.
Il s'agit d'un poste à haute responsabilité avec rémunération motivante et perspectives d'association.

La société est très bien implantée chez les grands investisseurs internationaux et les P.M.E.

Ecrire s/n° T024587M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Importante société alimentaire
recherche pour son
Département Marketing International

UN ATTACHÉ MARKETING JUNIOR

Diplômé HEC, Ecole de Commerce ou similaire, pour assurer au sein d'une équipe le développement des lignes produits à l'étranger.

Il est souhaité une première expérience d'un an en produits de grande consommation et la connaissance théorique et pratique des domaines : études, suivi et développement produits, promotion et publicité.

Lieu de travail PARIS avec déplacements fréquents à l'étranger.

Anglais et Espagnol impératifs.
Adr. let. manusc. avec C.V., photo et prétentions à n° 82.267 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Cadre Financier

Nous sommes une société de Travaux Publics de dimension internationale, notre expansion est forte et continue, plus de 50 % de notre C.A. réalisé à l'export. De plus, nous avons la réputation d'être une entreprise à visage humain.

Afin de renforcer nos moyens d'action, nous recrutons un **CADRE FINANCIER.** Directement rattaché à notre Directeur Financier, il prendra en charge la gestion de trésorerie en valeur, la mise au point des dossiers de financement, les prévisions financières à court et moyen termes.

Ces fonctions basées en banlieue sud-ouest de la région parisienne bénéficient d'une grande autonomie d'action. Elles s'adressent à un candidat de 28 ans minimum, dynamique, fiable, ayant le sens de l'initiative. Ces responsabilités nécessitent quelques années d'expérience dans un poste similaire. La connaissance d'une langue étrangère et du milieu Bâtiment Travaux Publics seront des atouts supplémentaires.

Vous pensez avoir le «profil» ?

Alors adressez un C.V. complet à **Entreprise RAZEL Frères** - Christ de Saclay - BP 109 - 91403 ORSAY CEDEX qui vous garantit réponse rapide et discrétion.

RAZEL

MEDIA PA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PARIS

recherche

INGÉNIEUR

Formation INFORMATIQUE et ÉLECTRONIQUE

Pour analyse fonctionnelle et synthèse de logiciels temps réel en commandes de processus sur mini et micro.
Expérience assembleur.
Connaissance méthodes de documentation des logiciels appréciée.

Adresser C.V. et prét. à n° 83.001 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.



Société des SUPERMARCHÉS DOC
filiale du groupe DOCKS DE FRANCE recherche

CHEFS DE RAYONS DÉBUTANTS

Ces postes conviennent à des candidats de formation Bac G3 - D.U.T. ou B.T.S. attirés par une formation et une carrière dans la distribution

Env. C.V. + photo + prétentions à Sté S.M.D., service du personnel, 17, av. de la Résidence, 92160 Antony.

GROUPE ÉLECTRONIQUE

Fabriquant produits de haute technicité mondialement implanté, recherche pour

LABO D'ÉTUDES

INGÉNIEURS I et II

Diplômés Grande École

(Développement de matériel électronique associant circuits transistorisés et dispositifs hyperfréquences)

Adresser C.V., photo (retournée) n° 82.837 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra Paris-1er qui transmettra

---

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES recherche
pour région parisienne banlieue Ouest 50 km, dans domaines militaires aérospatiaux

INGÉNIEUR

Chargé de la définition, l'organisation, la coordination et la gestion de la documentation technique d'un système d'arme complexe.

INGÉNIEUR confirmé

Formation ARTS-et-MÉTIERS ou similaire.
30 ans minimum.
Pour analyse et expertise techniques dans groupe contrôle qualité chargé d'un système d'arme complexe.

CES POSTES DEMANDENT :
- Compétence polyvalente (électrique, électronique, mécanique, informatique).
- Larges initiatives personnelles avec excellent contact.

Adresser C.V. et prétentions à n° 83.002 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

ingénieur bâtiment – TP

ETP ou équivalent

Succursale française d'un Groupe Européen, nous recherchons un jeune ingénieur diplômé, possédant une première expérience acquise en Bureau de Contrôle ou en Entreprise TP, maîtrisant la langue anglaise (notions d'allemand appréciées).

Votre mission sera d'effectuer pour notre département «risques industriels» des analyses techniques de risques avant souscription de contrats, d'apprécier des dommages après sinistres (coordination d'experts).

Allianz assurances vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Marchez – Allianz – BP 24 75761 Paris Cedex 16



MILLIPORE S.A.

recherche

pour son service technique EUROPÉEN

UN ASSISTANT (e) A LA DIRECTION TECHNIQUE

Le candidat (e) retenu (e) :
- Sera un/une jeune diplômé (ée) de l'enseignement technique supérieur en génie bio-chimique ou en chimie industrielle.
- Possèdera une connaissance parfaite de l'Anglais et de l'Allemand parlés et écrits.
- Sera un bon rédacteur, possèdera un esprit de synthèse didactique.

Si vous êtes méthodique et curieux de l'évolution de la technologie, et si vous comprenez vite.

Téléphonez à M. Claude CESTINO
MILLIPORE S.A.
43, Avenue de l'Europe
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
Téléphone (3) 946.97.49

bleu

FRAISEUSES GASTON DUFOUR

recherchent

RESPONSABLE SERVICE ACHATS

(30 M.F. - 8 personnes)

ayant :
- références 5 ans minimum comme responsable appro (mécanique, électrique, hydraulique)
- connaissance suffisante du Droit Commercial
- langue anglaise appréciée.

COMPTABLE

Le candidat d'un niveau D.E.C.S. ou équivalent aura une expérience professionnelle de 5 ans minimum en comptabilité dans l'industrie mécanique ou électrique.

Adresser C.V. manuscrit à :
FRAISEUSES GASTON DUFOUR
143, Bd Chanzy - 93107 Montreuil

Publicités Réunies

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
(350 personnes) à Paris 2e

recherche

CHEF DU PERSONNEL

35 ans minimum

Pour ce poste à créer, rattaché au Directeur Administratif et Financier, le candidat de formation supérieure devra faire preuve de dynamisme, d'autorité et de diplomatie.

Devant avoir une bonne connaissance de la législation sociale, il sera chargé au niveau de l'entreprise de la gestion du personnel et des affaires sociales.

Il sera en outre responsable des services généraux.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence n° 21653 à JÉGU, 27, rue de Rome, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
de transformation pour produits grand public
(1.500 personnes - 3 usines)
recherche

JEUNE CADRE

FONCTION PERSONNEL
(Niveau DUT ou équivalent)

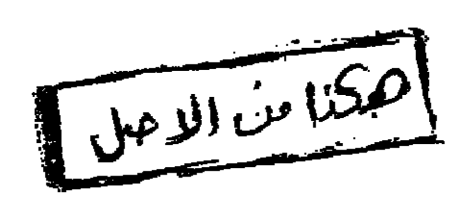
Chargé de l'administration du personnel cadre de l'ensemble de la société et du personnel ETAM du siège, il aura pour mission :
- De superviser l'élaboration et le suivi des procédures de paye informatisée ;
- De contrôler les différentes déclarations sociales ;
- D'établir le bilan social, de tenir à jour tableaux de bord et statistiques et de réaliser lui-même certaines études ponctuelles.

Une expérience similaire de quelques années est indispensable pour ce poste.

Lieu de travail : NORD DE PARIS

Envoyer C.V. + lettre manuscrite sous n° 82.761

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS



OFFRES D'EMPLOIS

Société 1500 personnes - 120 ingénieurs
à grande stabilité personnel
fabriquant instruments de précision et des systèmes très variés en technique de pointe, leader dans sa branche et présente sur le marché mondial
recherche pour PARIS-20e

UN INGÉNIEUR

TELECOM - ESE - ESO - ESPCI

Son expérience de quelques années dans le domaine des systèmes optroniques devra lui permettre au sein d'une équipe jeune et dynamique de collaborer à la recherche et à la définition de produits nouveaux concernant la vision de nuit notamment.

Il concrétisera ses recherches au laboratoire et par l'expérimentation sur le terrain.

Adresser C.V. détaillé à SOPELEM
125, bd Davout, 75020 PARIS.

BANQUE FRANÇAISE

Filiale d'un Groupe International
recherche pour sa Direction Centrale
des engagements à Paris

ANALYSTE DE CRÉDITS

- *Formation Supérieure (Écoles de Commerce).*
- *Parfaitement bilingue anglais.*
- *Expérience minimum 2/4 ans exploitation Banque.*
- *Position cadre.*

Adr. C.V. manuscrit, photo et prét. à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, sous référence 5700 M.

COURS PRIVÉ GRANDE RÉPUTATION

plein centre PARIS
recherche

CADRE ADJOINT DE DIRECTION

(35 ans minimum)

Expérience contacts de jeunes, connaissances informatique très appréciées, si possible professeur, dynamique, solide au travail, capacités éclectiques, administratif, pédagogique, sociabilité.

Très bonne rémunération.
Situation d'avenir pouvant déboucher sur direction.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 82324
CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION
de gros matériel thermique et nucléaire
située à VELIZY (78)
recherche pour son département NUCLÉAIRE

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

- Ingénieur (grandes écoles), Mines, École centrale, Arts et Métiers ou équivalent.
- Débutant ou quelques années d'expérience.
- Il sera chargé de la coordination et du suivi technique et commercial d'affaires importantes dans le domaine des échangeurs ou des installations de traitement d'effluents pour réacteurs nucléaires.
- Il interviendra tant au stade de la préparation d'offres qu'à celui de l'exécution de commandes.
- Anglais indispensable.
- Allemand ou espagnol souhaité.

Adresser C.V. et prétentions s/n° 2568 à
SWEERTS, BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui trans.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

proche banlieue PARIS
recherche

PHARMACOLOGUE

Sera responsable d'une petite équipe structurée.

Bonne maîtrise des problèmes
de calculs statistiques exigée.

Ecrire avec C.V. sous n° 81.762 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui tr.

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL

à vocation internationale

recherche pour le siège
(Quartier Défense, proximité Pont de Neuilly)

RÉVISEUR COMPTABLE

Niveau DECS 3 ans d'expérience en Cabinet seront appréciés.
Le poste est basé à Paris mais nécessite de fréquents déplacements en province pour le contrôle comptable des filiales françaises.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. sous le n° 82.705.

cabinet lecomte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
spécialisée dans ouvrages de référence
cherche

RESPONSABLE d'un département éditorial

(lettres et spectacles)

Formation universitaire
et expérience éditoriale de haut niveau exigées

Adresser lettre + C.V. et prétentions sous réf. n° T873959M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



suma

Société des SUPERMARCHÉS DOC
Filiale du groupe DOCKS DE FRANCE
recherche pour la région parisienne

CHEF DE SERVICE TECHNIQUE

Il aura pour mission d'assurer la maintenance des unités existantes en animant une équipe de techniciens d'entretien.

Il aura en outre la charge du programme Economie d'Energie de la Société.

Le candidat souhaité sera ingénieur de formation et aura 2 à 3 ans d'expérience.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à Société S.M.D., Service du Personnel, 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY.

BUREAU D'ÉTUDES FINANCIÈRES
ET DE CONTROLE COMPTABLE
MULQUIN et ASSOCIÉS
recherche

AUDITEURS
EXPERTS COMPTABLES
STAGIAIRES DÉBUTANTS

- pour missions France et étranger ;
- déplacements courtes et moyennes durées ;

HEC - ESSEC - ESC - IEP

- langue anglaise ou allemande appréciée ;
- expérience d'une année en entreprise ou cabinet d'expertise ou service militaire en coopération éventuellement appréciée.

Libre rapidement
Larges possibilités de développement de carrière.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
BEFEC CMS
Département du personnel, 12, rue Marguerite
75017 PARIS, sous référence D.2000.

GROUPE DE SOCIÉTÉS DE TRANSPORT
implantées à VILLEPINTE (93)
recherche pour sa filiale de gestion

CADRE COMPTABLE H. ou F.

PROFIL :
- titulaire D.E.C.S. ;
- 5 ans de pratique comptable de haut niveau ;
- familiarisation avec les traitements informatiques.

FONCTION :
Contrôle interne touchant :
- les procédures comptables ;
- le respect des directives données dans le cadre de l'informatisation du service ;
- l'application des plannings.

De plus, l'élaboration de situations intermédiaires et une participation complète aux travaux de bilan requiert une réelle expérience de ce type de tâches.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : TRANSGESTION, 52, avenue du Général-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

SPÉCIALISÉ EN

AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

CHEFS DE MISSION

Niveau diplôme d'expertise comptable, quatre ans de pratique en cabinet. Expérience en AUDIT appréciée.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétentions, sous n° 1.044, PUBLICITE MEESTERS, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

Ecole proche banlieue OUEST St-Lazare recherche professeur (s) temps partiel, matière technique, B.E.P. sténodactylo, comptable mécanographe. Ecrire sous n° 024.597 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons

MECANICIEN ET AGENT COMMERCIAL

Pour machines de bureau.
Téléphone 387-23-23.

BANQUE PRIVÉE 8e
recherche
pour son départem. étranger

GRADÉ CLASSE II ou III

Bonnes connaissances crédits et remises documentaires import/export.

Adresser C.V., photo et prét. à RÉGIE-PRESSE s/n° T024543M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société d'expertise comptable recherche d'urgence

COLLABORAT. CONFIRMÉ

Niv. D.E.C.S., expérience cabinet exigée. Adresser C.V. à Sté AVEC 32, pl. St-Georges, 75009 Paris.

Importante société internationale spécialisée dans le TRANSPORT AÉRIEN recherche

HOMME DYNAMIQUE

1re expérience douane, anglais essentiel, possibilité d'avenir. Tél. : 502-10-10 poste 344.

Importante société de construction recherche

AGENTS CCIAUX

Forte rémunération si capable.

Ecrire avec curriculum vitae à RÉGIE-PRESSE s/n° T024546M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER

recherche

CONSEILLER GESTION PATRIMONIALE

Pour animer, développer ce service dans le réseau national.

Formation supérieure économique ou bancaire.

Expérience souhaitée de quelques années de la clientèle privée dans un établissement financier.

Adr. C.V., photo et prétentions s/n° 83.019 à CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er.

Importante société 80 km sud Paris, produits de haute technicité, recherche pour son SERVICE DEVELOPPEMENT

TECHNICIEN NIVEAU BTS

Bonnes connaissances en électromécanique et automatisme (connaissances en informatique également appréciées). Recherchons : homme de terrain ayant quelques années expérience industrielle, capable de concevoir des équipements nouveaux et de les inclure dans un processus de fabrication.
Ecrire à n° 628 PUBLICITÉS RÉUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Importante Sté française ayant de nombreuses filiales commerciales à l'étranger recherche

COLLABORATEUR

quelques années d'expérience Possédant un BTS commercial ou équivalent, comme responsable d'un de ses bureaux d'administration des ventes exportation. Anglais parlé et lu exigé, allemand souhaité. Libre immédiatement. Poste sédentaire basé à Paris. Ecr. à n° 667 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

Société Multinationale Paris recherche

COMPTABLE-REVISEUR

Responsable facturation clients - suivi affaires long terme, ordre, méthode et références exigés.
Tél. pour R.V. 278-71-61.

Société d'H.L.M.
Paris 15e recherche pour SERVICE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

1 JEUNE CADRE

Niveau D.E.C.S., I.U.T., B.T.S.

- Expérience de 5 ans en comptabilité générale et analytique acquise de préférence dans une société immobilière possédant un système de gestion informatisée.
- Capacité d'organisation et Sens de la rigueur.

Adr. C.V. à n° 83.309, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Cabinet d'Ingénieurs Conseils recherche un

ANALYSTE FINANCIER

PROFIL DU POSTE
- Etre bon négociateur, rigoureux et tenace, psychologue.
- Avoir pratiqué l'Audit ou le conseil ;
- être concret et efficace ; être indépendant et responsable ; esprit curieux et novateur.

FONCTION
- Déterminer les points forts et les points faibles des P.M.E. - P.M.I.
- Proposer des remèdes. Rémunération : 150 à 180.000 F/an selon capacités.

Vous avez du caractère. Vous correspondez au profil du poste à pourvoir, téléphonez nous pour R.D.V. au 071-19-19.

Le Centre d'informations financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux ;
- Goût contact haut niveau ;
- Très bonne présentation ;
- Sens des responsabilités. Rémunération importante.

Pr R.-V. 553-20-00 p. 201.

Société de sélection et délégation de personnel recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

dynamique, souhaitant se valoriser. Salaire 130.000-190.000 F/an. Références exigées. Ecrire à n° 673, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS recherche COLLABORATRICES culturelles. Formation et recyclage assurés. 25 ans minimum, bonne élocution et présentation, motivées par des rémunérations importantes.
Tél. le mercredi 7 janvier au 538-66-23.

CAISSE DE RETRAITE
recrute
SUR EXAMEN
prévu le 16 janvier 1981.

EMPLOYÉS (ES) BUREAU

Titulaires C.A.P. ou B.E.P.C. Emplois stables. Avantages sociaux. Ecrire avec C.V. complet prétentions et copie des diplômes avant le 8 janvier 1981, à C.P.L.O.S., service du personnel, recrutement employé bureau, 96, rue Amelot, 75011 Paris.

IMPORTANT ÉT. PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE, spécialisé depuis 1894 dans la préparation des concours administratifs, recherche J.H. ou J.F.

MAITRISE DE GÉOGRAPHIE

pour emploi

RÉDACTEUR (TRICE)

A TEMPS COMPLET

Excellente culture générale et parfaite expression écrite exigées. Intérêt nécessaire pour toutes autres matières inscrites aux programmes de l'enseignement secondaire. Adresser C.V. manuscrit + photo à M. Bér, 72, rue Anatole-France, 92300 Levallois, qui transmettra.

Recherche personne dynamique pour travail d'appoint sans porte-à-porte et gain selon ambition. Téléphone : 893-28-73.

Recherche éducateurs (trices) spécialisés (es) de rue. Diplômés (es) avec 5 ans d'ancienneté. C.C. 1966. Adresser candidature à Mme GOYER, association « Demain », Hôtel de Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

RECHERCHONS ANIMATEURS EXPÉRIMENTÉS,

secteur hôtellerie/tourisme, photo + C.V. détaillé. Ecrire s/n° 3.002 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Pour Saint-Maur, rech. professeur maths et physique à domicile, 40 F/h. Ecr. réf. 2136, DEER, 72, bd de Sébastopol, Paris 3e.

ÉTOILE MONCEAU
Société d'EXPERTISE COMPTABLE d'AUDIT et de CONSEIL recherche

RÉVISEURS

DECS complet ou BTS
Débutant s'abstenir
Adr. C.V. et prét. à ORBIS-NP, 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e

---

P.M.E. installateur

CLIMATISATION

PARIS-14e recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Le Candidat mènera totalement son activité de vente avec l'aide éventuelle de son responsable et fera face techniquement aux études correspondantes.

Salaire fixe + intéressement chiffre d'affaires.

Ecrire avec C.V. et photo A.L.G., 9, rue d'Arcueil, 75014 Paris. Discrétion totale. Réponse assurée.

IMPORTANTE SOCIETE EDITIONS RELIGIEUSES PARIS recherche

CADRE RESPONSABLE

(service éditions)

Préparation manuscrit jusqu'au bon à tirer, suivi correcteurs. Expérience indispensable. Disponible rapidement souhaité. Ecr. s/n° 874062M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vous habitez LA BANLIEUE OUEST

Time Life Lib. Inc.

recrute

PROSPECT. (TRICES)

PAR TÉLÉPHONE
A MI-TEMPS
pour proposer aux particuliers les collections de livres Time Life.
Si vous avez :
- le goût du contact ;
- un sens réel commercial.

Nous vous offrons :
- un travail d'équipe ;
- un fixe + prime + bonus en fonction de vos résultats.

Téléphonez-nous au 969-02-49.

CLINIQUE LA ROSERAIE M° 4-Chemins-Aubervilliers recherche

INFIRMIÈRES D.E.

INFIRMIERS D.E.
jour et nuit - Tél. : 834-93-93.

EUROPÉENNE DE TECHNIQUE 80, avenue Victor-Hugo PARIS-16e. Tél. 503-04-50

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Langage GAP III RBG, GAP II et COBOL.
Contrats longue durée.

Sté paramédicale, ch. infir. D.E., libérales pour Paris et banlieue. Tél. : 720-68-64 et 786-55-17.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

*Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **« nouveaux vendeurs »**. C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le **« niveau Monde »**. Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20 % des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES

***Ses annonceurs ?** Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

***Ses résultats ?** Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28 00	32 93
AUTOMOBILES	28,00	32.93
AGENDA	28,00	32.93

OFFRES D'EMPLOIS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE (30 personnes) situé à PARIS-7e recherche

a) RÉVISEUR CONFIRMÉ
PARIS-PROVINCE

Le poste conviendrait à un candidat titulaire d'un certificat supérieur ayant une expérience pratique de la revision et du commissariat aux comptes de 2 ans minimum. Rémunération entre 85.000 et 95.000 F/an.

b) COMPTABLES CONFIRMÉS
TENUE et SURVEILLANCE PARIS et PROVINCE

Les postes conviendraient à des candidats de 30 ans minimum ayant acquis en Cabinet une expérience similaire de suivi de dossiers clientèle.

Envoyer C.V. à n° 82.978 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra (en précisant le poste choisi).

Société d'expertise comptable PARIS-9e recherche Assistant qualifié, niveau DECS-BTS. Tél. 281-32-17.

Laboratoire du C.N.R.S. recherche

INGÉN. ÉLECTRONIC.

Niveau Inst. Sup. d'Electronique de Paris ou assimilé, ou DEA pour travailler sur appareils de détection nécessitant traitement signal en temps réel (microprocesseurs), techniques digitales et techniques, traitement des informations et de visualisation. Voyages à l'étranger à prévoir.
Ne pas tél., écrire avec C.V. et prétentions à Mlle Rançon. L.P.N.H.E., Paris-VI, 4, place Jussieu, tour 32, rez-de-chauss., Paris Cedex 05.

INFORMATIS

Société d'engineering de SYSTÈMES INFORMATIQUES ET DE TÉLÉMATIQUE
Pour d'importants projets de logiciel de base, de télécommunications, processus industriels et de télématique pour PARIS et la PROVINCE.

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR, MITRA, PDP 11, IBM

INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS, CICS, DL1

INGÉNIEURS MICROS
Logicial, Motorola 6800, Intel, 26, r. Daubenton-5e. 337-89-22.

Centre de documentation rech. INFORMATICIEN
Niveau Maîtrise - Connaissance PL 1 ou assembleur OS souhaitée. Env. C.V. à C.N.R.S. Pièce 103, 26, rue Boyer, 75971 Paris Cedex 20.

LA MAIRIE DES MUREAUX (Yvelines), 33.000 hbts. 40 km de Paris (2 CES, CET, LYCÉE) recherche
1 SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
titulaire du C.A.F.B.
Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae seront à adresser à Monsieur le Conseiller général, Maire des MUREAUX, Hôtel de Ville (78130).

Importante Société Transports (2.300 personnes) renforçant sa structure commerciale recrute

5 AGENTS CCIAUX
(homme ou femme) pour :
- PARIS
- ROUEN
- AMIENS
- SAINT-QUENTIN
- BOURGES

Niveau : SUP. de CO - IUT - BTS ou équivalent. Débutent. Formation assurée/Plan de carrière. 4.500 F × 13 + commissions + frais. Adr. C.V. + photo à M. B. GRAS - C.F.T.A., 4, cité de Londres, 75009 Paris.

secrétaires

SOCIÉTÉ NEUILLY-SUR-SEINE
(Pont-de-Neuilly)
recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION
Bilingue FRANÇAIS/ANGLAIS

Parfaite connaissance langue anglaise
Excellente sténodactylo
Mi-temps 20 heures par semaine

Envoyer C.V. photo et prétentions à n° 82.968 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Importante société cherche pour un de ses directeurs

SECRÉTAIRE DE HAUT NIVEAU

Agée de 30 ans minimum, elle a déjà occupé un poste similaire impliquant sens des priorités, diplomatie et disponibilité
Elle a une bonne culture générale, parle et écrit l'anglais couramment.

Lieu de travail Mo TRINITE.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et salaire actuel, sous référence n° 14 793, à Marie GILMERT, conseil en recrutement, 47, rue de Prony, 75017 Paris.

ENTREPRISE DE PRESSE, centre PARIS, recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION excellente sténo ordonnée et méthodique sérieuses références Horaires : 9 h-19 h. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

ENTREPRISE BATIMENT d'importance nationale recherche pour directeur succursale parisienne

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE

Anglais courant indispensable. Connaiss. allemand appréciées.

Poste situé carrefour Pleyel à SAINT-DENIS (93).

Envoyer curriculum vitae et prétentions au n° 24.679 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TIMBER MAT
Leader des matériels forestiers recherche sa

SECRÉTAIRE COMMERC.
habitant région Senlis, Creil, Pont. 35 ans env., très bonne dactylo, si possible sténo, méthod. ordonnée, recherchant responsabilités et initiatives personnelles, bilingue anglais ou très bonnes notions, connaiss. comptab ou tenue dossier crédit client. Emploi stable assuré et possibilité accès poste secrétaire direction suivant capacité.

Joindre C.V. manuscrit et photo récente.
TIMBER MAT, route nationale, 60700 FLEURINES

traduction demande

Je me charge de tous travaux traductions techniques Langues europ. + arabe. T. 950-78-11.

formation professionnelle

Dirigeants, Ingénieurs, Cadres,
ou assimilés ayant une expérience professionnelle de plusieurs années en entreprise.

Le CEFAGI organise la FORMATION de CONSEILLERS d'ENTREPRISES et de CADRES de GESTION pour les petites et moyennes entreprises industrielles.

DEBOUCHES POSSIBLES :
Les Cabinets de Conseil, les Entreprises et tous organismes publics ou privés concernés par la promotion de la P.M.I.

OBJECTIFS :
- Connaître, savoir utiliser et mettre en place les techniques de gestion,
- Acquérir une compétence réelle en matière de diagnostic d'entreprise P.M.I.

DUREE ET DATES DU STAGE :
- 24 semaines dont 9 semaines en entreprises
- Session du 26 Janvier 81 au 12 Juillet 81.

Rémunération de l'Etat et indemnité de formation de l'Assedic.

Une réunion d'information aura lieu le 8 Janvier à 9h30, s'inscrire au

CEFAGI 87-89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16 Tél. 727 51.49

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRIGEANTS !

votre entreprise nous intéresse

NOUS	VOUS
cadres confirmés offrons	cherchez
compétences ambition créativité	croissance profit efficacité

vendre produire gérer
sont nos métiers

nous sommes faits pour nous entendre

contactez Robert Nasarre
B.P. n° 40, 84700 Sorgues - (90) 88-21-49

CENTRALIEN

- 29 ans, polyglotte (anglais, portugais, espagnol courants).
- Réel polyvalent après une expérience diversifiée France-étranger dans les domaines commercial, recherche-développement, informatique.
- Esprit de synthèse, goût de l'engagement, excellente faculté d'adaptation, mobilité.

Recherche de nouveaux défis.

Ecrire s/n° 2.991 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

49 ans, formation supérieure (Droit, Sciences Po), maîtrisant tous les aspects de la fonction dans une entreprise de 5.000 personnes
RECHERCHE
SITUATION COMPARABLE
Téléphoner au 893-47-62 ou écrire s/n° 82355, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE
RECHERCHE + SÉLECTION totale et rigoureuse de vos
CADRES
PAR SPECIALISTES
SOFFOP - 376-07-73
DISCRETION ASSUREE.

J.H., 30 ans, niveau bac, cherche emploi mi-temps, de préférence en librairie. M. MAILLARD, 19, cité Durel, 75018 Paris.

J.F., 30 ans, comptable, cherche emploi Paris. Libre de suite. Ecrire s/n° 7.636 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. Dix ans exp. revue technique professionnelle. Bonne connaissance questions rédactionnelles, techniques fabrication, problèmes édition, recherche emploi dans rédaction publication ou société édition ou poste attachée de presse.
Ecrire s/n° 7.534 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Informatique et management longue expérience Batch France UK USA tous niveaux tous matériels IBM avec PL1 Cobol ANS IMS-DL1 Conception et réalisation sous P.P.B.S. et M.O.R. avec pert.
Etudiera toutes propositions
Ecr. s/n° 3.003 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

CADRE DE BANQUE
Form. sup. Exp. prof. approf. Secrétariat gén. Pers. Formation. Inspection. Engagements. Service étranger, contrôle des changes, recherche situation secteur banc. Ecr. s/n° 3.001 *le Monde*, Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez débutants ou confirmés
HEC - ESCP
IEP, SC. ÉCO., IAE, DECS Ecoles d'ingénieurs
AFIPEC : 281-13-44.

Norvégien, 35 ans, docteur 3e cycle lettres (sémiologie théâtrale), diplômé de musicologie, parfaitement trilingue, norvégien, français, anglais, notions d'allemand. Expérience traduction. Enseignement adultes. Collaboration revues littéraires. Etudierait toutes propositions presse, édition, organismes culturels, enseignement.
Ecr. s/n° 3.006 *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.H., 24 a. ét. sup. ayant beaucoup voyagé, volontaire et motivé, cherche nouvelle orientation se rattachant aux métiers de la création ou de la communication. Etudie toutes propositions même province. Thierry Descamps, tél. 952-34-93.

J.H. 24 ans, lib. O.M., D.E.C.S. complet, maîtrise gestion, cherche place st. Ecr. Schindler, 8, allée Diane, 75019 Poitiers.

JE FAIS DU PROFIT SS VDRE
H., 37 a., format. sup., support solide de réseau ccial, administration des ventes, tableau de bord, gestion stocks et procédure export. Faire offre à T. Strang, 12, rue Abel-Ferry, 75016 Paris.

Effectue tous travaux de dactylo et retranscription de cassettes. Téléphone : 707-55-65.

H., 40 a. exp. fonction multiposte France-Afrique, cherche poste responsabilité représentation ou relations clientèle Afrique-Antilles francophones.
Etudie toutes propositions.
Ecrire s/n° 3.012 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 26 ans, droit. int. + doctorat, sciences po, excell. cult. gén. et sens des rel. publ. étudie ttes prop. J.-C. Tomme, 94, av. de la République, 75011 Paris.

Secrétaire expérimentée, dynam., cherche poste responsabilité. Tél. : 280-17-51.

enseignement

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail PARIS (14e)
TÉL. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans
Inscription immédiate
Début : 12 janvier.
Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
3 types de curriculum vitae : rédact., exemples, erreurs à évit.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussite entretiens. Interv
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écrire CIDEM, 5, sq. Mondovy, 78 Le Chesnay

propositions diverses

Pr connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

Emplois outre-mer, étranger, *MIGRATIONS*, chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

C.V. ?
LE GUIDE DU CURRICULUM VITAE
320 pages : 73 modèles.
En LIBRAIRIE ou 75 F à A. BADEN, 91830 Le Coudray.

C.S.H. Cabinet des sciences humaines, conseils pratiques et personnalisés pour trouver votre prochain emploi. T. : 954-51-00.

capitaux propositions commerciales

Société de financements, rech. capitaux pr clients. 16 %. Toutes garanties - 2 ans. CEFICO, 4, rue F.-Dubreuil, 35400 Saint-Malo.

1981
PRODUCTEUR RENOMMÉ SUISSE
des articles de marque
cherche
pour son nouveau programme « Hygiène des pieds » négociants en gros ou représentation exclusive de les secteurs drogueries, magasins, supermarchés, magasins de chaussures, industries, hôtelières, etc., pour la France et autres marchés.

DEPHARMA AG
CH-9466 Sennwald Switzerland.

Société d'importance nationale recherche pour expansion France et Etranger
FINANCIER
Actif ou Passif
Tél. : 16 (1) 865-03-18.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

R 20 TS, 5 vitesses, direction assistée, modèle 80 ss garantie mai 81, 7.000 km, acier mét Px : 45.500 F. T. : 608-07-48.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration petit imm., asc., appts 2, 3, 4 pièces DUPLEX amén. charme. Tél. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA-MONSIGNY
Studios 2 et 3 pces aménagés dans bel immeuble restauré, calme, asc. Tél. : 261-27-46.

5e arrdt

34, RUE MOUFFETARD
1er étage sur cour/jardin, 2 pièces formant vaste studio, tout confort, GRAND CHARME.
Prix 400.000 F. Mardi 13-17 h.

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Très beaux appts restaurés 2/3 pièces calmes, soleil, vue sur jardin. Téléphone : 261-27-46

Prox. Bon Marché, 354-42-70 Duplex, séj. 2 chbres, 2 bns, asc.
TERRASSE - SOLEIL

GUYNEMER 220 m²,
sur jardins du Luxembourg. Soleil, asc. Tél. : 354-95-10.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
GD STAND. 2 P.-3 P.
S/place 11-19 h. 550-21-26.

9e arrdt

RUE BALLU
Très beau 5 pces parfait état, 138 m² + balcon + service.
BOURDAIS – 562-51-32.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE
bel imm. ancien, 1er ét. beau 3 p., cuis., s. de bns, chf. cent. indiv., 75 m². Prix 460.000 F, notaire, tél. : 501-54-30, le matin.

11e arrdt

BASTILLE A aménager 65 et 85 m², dble exp. Imm. rénové. 272-40-19.

15e arrdt

VAUGIRARD PLEIN SOLEIL
ÉTAGE ÉLEVÉ, LIV. DOUBLE, 2 CHAMBRES + terrasse 56 m². Prix intéressant. - 633-38-94.

16e arrdt

JARDINS TROCADERO
220 m². Très belle réception STE-AUBRY - Tél. : 501-88-89.

A 300 mètres **ÉTOILE** près av. V.-HUGO
sur de calmes jardins intérieurs, restauration luxueuse de 16 APPTS, du studio au 5 P. DUPLEX et TRIPLEX.
Téléphone : 261-27-46.

17e arrdt

Ternes 3 pces, entrée, cuisine, w.-c., s. de b., imm. stand. Libre 1984. 560.000 F. 280-67-82.

20e arrdt

Chambre 25.000 F. 1 p. cuis. 45.000 F. 2 p. cuis. bains, w.-c. 90.000 F. Pptaire - 260-29-61.

92 Hauts-de-Seine

S./SEINE Puteaux Bellerive. 4 p., 98 m², 8e ét., 2 park. 890.000 F. 574-87-47.

NEUILLY-SABLONS
Moderne séjour, 3 ch., 2 bns, 2e étage, 115 m² impeccable. Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

BOULOGNE av. Pierre-Grenier, imm. 1960, tt cft, beau 4 pièces, séjour + 3 chambres, 107 m². Prix 780.000 F. notaire. tél. : 501-54-30, le matin.

94 Val-de-Marne

VINCENNES Près BOIS imm. récent pierre taille. Standg. BEL APPT **100 m²** environ, rez-de-ch. FACE JARDINET Box, cave. Prix 720.000 Tél M. BENJAMIN au 603-27-51

province

JURA
A vendre LELEX (01), station familiale studio et appartement dans immeuble de standing Possibilité gestion locative. Téléphone . 522-95-32

Deauville. Emplacement except. Quartier calme plein sud, dans résid. rénov. Studios et apparts avec jardin privatif. 6 500 F/m², à partir de 228.000 F. SCI Prairie, palais des Congrès, Rouen. Tél. : (35) 98-45-92.

appartements achats

URGENT, paie cpt chez notaire, 2 à 4 P. Paris, av. ou sans travx. Mme LEULIER. Tél. 261-68-81 ou le soir Tél. · 900-84-25.

RECHERCHE appts 1 à 3 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx PAIE COMPT CHEZ NOTAIRE. Tél. . 873-23-55, même le soir

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. Paris pour Diplomates et clientèle Etrangère APPTS et HOTELS PARTIC. Achat ou Location **562-78-99.**

URGENT RECHERCHE
5-7 pièces tt cft. 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL. tél 265-90-05.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appartem. ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

locations non meublées offres

Région parisienne

ORSAY. Belle résidence dans parc privé, park., tél., 5 pièces, 95 m². 2.965 F ch. comprises. SA. LE CLAIR, 359-69-36.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-82.

Région parisienne

Pour stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P., LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS.
rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. : 705-54-78.

viagers

3 P. TT CFT, imm pierre taille. Me LAMARCK-CAULINCOURT. 25 000 F + 2 400. OCCUPÉ couple 70/76 ans - F. CRUZ, 8, r. La Boétie. Tél. 266-19-00.

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris-11e Tél. · 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

locaux commerciaux

A VENDRE
TOUTRY (Côte-d'Or)
Ancien bâtiment commercial, compren. : rez-de-ch. composé vastes magasins, cuis. ; à l'étage 3 ch. et gr. salle Cour Dépend. De l'autre côté de la rue, ancienne grange avec jardin. Le tout d'une superficie de 28 ares environ. Libre.
Pour tous renseign. s'adresser étude Me Michel THAVAUD, notaire à Epoisses (C.O.). Téléphone : (80) 96-41-15.

fonds de commerce

Librairie de sports. Bail neuf DEF S 62, rue de Rome, 75008. Téléphone : 522-33-52.

immeubles

13e - Près PLACE PEUPLIERS Petite mais. av. jard. r.-de-ch. + 2 étages + grenier Garage. Travaux à faire - 766-50-45.

Rech. IMMEUBLES ou groupe d'immeubles de rapport, Paris ou banl. immédiate. Paiem cpt. Interm. rétribués. Discrétion garantie. CLARIDE (M. Morello ou M. KREMPFF, 11, r. Amiral-d'Estaing (16e). T. 720-16-61.

maisons individuelles

DORDOGNE, PÉRIGORD, MAISON 2, 3, 4 ou 5 pièces sur terrain au choix pr vacances 81, retraite... Apport minimum 50.000 F. — Maisons Cosmos, 22, cours Montaigne, 24000 PÉRIGUEUX. Téléphone : (53) 08-72-18.

villas

10 km Versailles Villa 1974, plain pied. 150 m² habitables. Séj. 40 m², cheminée, 4 chbres, 2 bains, cuisine équipée, garage 2 voitures jardin 945 m². Prix 785.000 F. Tél. : 954-68-00.

maisons de campagne

Rech. ferme/mas isolé, acht/loc. Ecrire s/n° 7 630 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

chasse - pêche

Vente Propriété Cynégétique et terrain constructibles 20 km sud Poitiers. PRIEUR, 11, rue des Ecossais, POITIERS 86

villégiature

PART. loue chalet grand luxe, 8 personnes, CEILLAC (Hautes-Alpes). Prix : 6 000 F tt compris, 10 jrs. T. 556-25-28, h. de trav.

bureaux bureaux

EXCEPTIONNEL
MARAIS
720 m²
bureaux neufs à r.-de-ch. SUR MAGNIFIQUE PATIO entièrement et luxueusement aménagés. 10 lignes tél. Parking. Loyer annuel 530 000 F. CHARGES REDUITES
Possibilité y adjoindre SHOW-ROOM 430 m².
S A F
622-10-10
Mme MERLHES

CONSTITUTION de S.A.R.L. **TELEX** Secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales Tous services **355.17.50.**

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE STES
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e

NOUS CONNAISSONS BIEN LE MARCHÉ DES BUREAUX...
NOUS EN AVONS CONSTRUITS, LOUES OU VENDUS PLUS DE 200.000 m²
AVEZ-VOUS UN PROBLÈME DE VENTE, ACHAT OU LOCATION ?
APPELEZ-NOUS...
U.F.I.-S.A.F.
622-10-10
Mme MERLHES

Votre SIÈGE SOCIAL
av. secrét. tél. télex
CONSTITUTION DE SOCIETES
ACTE S.A. Tél. : 261-80.38.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

هكذا من الاصل

CARNET

Naissances

— Mme Janine PROST est heureuse d'annoncer *la naissance* de son premier petit-enfant,

Sophie ROMAN,

fille de Cécile RICHON et de Juan ROMAN, née le 23 décembre 1980

— Monique et Eric Auziol, et Judit, ont la joie d'annoncer la venue au monde de

Camille,

née le 3 janvier 1981, à Pithiviers.
47, rue de Paris,
45390 Puiseaux.

— Chantal et Bruno Remond ont la joie, avec Raphaël, d'annoncer la *naissance de*

Jean-Noël,

le 29 décembre 1980.
31, rue Maurice-Ripoche,
75014 Paris.

— Myriam et Georges Constantin, Florence et Vincent, ont la joie de faire part de la naissance de

Caroline,

le 27 décembre 1980.
Domaine de La Haye,
33320 Le Taillan-Médoc.

Mariages

— Sylvie BOVON-BARBEY
et
Jean-Claude WALLACH
ont le plaisir de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité, le 8 novembre 1980.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Sophie RACK
et de
Gérald d'AVEZAC de MORAN,
qui a été célébré à Paris, le 20 décembre 1980.

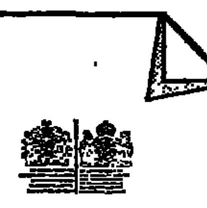
— Antoinette CHAUVENET,
Dominique MONJARDET,
sont heureux d'informer de leur mariage.
Thouars, le 3 janvier 1981.

Décès

— Mme Alain Berrod,
née Catherine Luraschi,
son épouse,
Elodie, sa fille,
Mme Albert Berrod,
sa mère,
M et Mme Aldo Luraschi,
ses beaux-parents,
Ses sœur, belles-sœurs et beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain BERROD,
architecte D.P.L.G.,

survenu le 29 décembre 1980, à l'âge de trente-quatre ans.
L'inhumation religieuse a eu lieu *le 31 décembre 1980, à Saint-Gervais* (Haute-Savoie).
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.
Le Castel des Roches,
74170 Saint-Gervais.
157, avenue Daumesnil,
75012 Paris.



— Mme Henri-Edouard Brissaud, née France Halmagrand,
M et Mme Pierre-Yves Berveiller,
M. et Mme Georges Mayerhoeffer et leurs enfants,
Mlle Marie-France Berveiller,
M. et Mme Claude Azzi,
M et Mme Pascal Joly,
M et Mme Jean-Sébastien Joly,
M. et Mme Robert Joly et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Henri-Edouard BRISSAUD,
médecin de l'hôpital Trousseau.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Necker, le mercredi 7 janvier 1981, à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Pierre-lès-Nemours, 77140 Nemours, à 11 h. 30.
Cet avis tient *lieu* de faire-part.
Mme Henri-Edouard Brissaud,
11, rue des Beaux-Arts,
75006 Paris.

— M. et Mme Serge Coche,
M. et Mme Pierre Laithier,
ses enfants,
M. et Mme Marc Laithier,
Claire et Christophe,
M. et Mme Antoine Poiret,
Mlles Françoise et Anne Coche,
MM. Yves et Gérard Laithier,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Thomas, sa belle-sœur,
Les familles Palegry, Figière, Thomas, Roques, Douzy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alfred COCHE,
née Eugénie Racamier,

survenu le 29 décembre 1980
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
120, rue d'Assas,
75006 Paris.
6, place du 8-Mai-1945,
78130 Les Mureaux.

— M. et Mme Jean-Michel Conte et Olivier,
Mlle Solange Conte,
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger CONTE,
ancien avocat à la cour
et
conseiller technique
au ministère du commerce
et de l'industrie,

leur père, grand-père et cousin, survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques seront célébrées le mardi 6 janvier 1981, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard Montmartre, Paris (6e).

« Car avec beaucoup de sagesse, on a beaucoup de chagrin et celui qui augmente sa science augmente sa douleur. »
(Ecc. I. Verset 18.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, boulevard de Brosses,
21000 Dijon.
12, rue Roger-Salengro,
44600 Saint-Nazaire.

— Mme Couaillier, née Nobiet,
M. et Mme Bernard Couaillier et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Couaillier et leurs enfants,
M. et Mme Michel Couaillier et leurs enfants,
M. et Mme François Couaillier et leur fils,
Mlle Marie-Odile Couaillier,
Et leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis Pierre COUAILLIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur civil hors classe,
directeur financier honoraire
du C.E.T.I.M.,

survenu le 31 décembre 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 7 janvier 1981, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame-du-Chêne à Viroflay.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Costes-et-Bellonte,
78220 Viroflay.

— M. et Mme Jean Denizet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère,

M. Rémi DENIZET,

survenu accidentellement à Paris, le 23 décembre 1980, dans sa trente-quatrième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.
48, rue de Moscou,
75008 Paris.

— Mme la générale A. Fitte,
M. et Mme Pierre Simon,
Mlle Nicole Fitte,
Le docteur et Mme Bernard Simon,
M. et Mme René Fauconnet,
Les familles Schroeder, Girard, Guillamaud, Delpech, A. Simon, Thyerry, Usunier, Le Corfec,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mlle Hélène FITTE,

pieusement endormie dans la paix du Seigneur, dans sa soixante-dixième année, le 19 décembre 1980.
Sa fille, ses sœurs, ses beaux-frères, ses neveux et nièces et leurs enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans la *plus stricte intimité*, en l'église Saint-François-Xavier, le 24 décembre 1980, et l'inhumation au cimetière du Mans, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, place du Président-Mithouard,
75007 Paris.
51 bis, avenue de Ségur,
75007 Paris.

— Mme Julien Gravier, née Charlotte Lassus, son épouse,
Marie-Thérèse et Marthe Gravier, ses filles,
font part du décès de

Julien GRAVIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945
avec palme.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 24 décembre 1980.
16, boulevard Soult,
75012 Paris.
46, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.
41, rue Rémy-Dumoncel,
75014 Paris.

— Mme Aurelie Gidon,
Mlle Françoise Gidon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marcel GIDON,

survenu le 29 décembre 1980
Les obsèques ont été célébrées le 31 décembre 1980, dans la plus stricte intimité.
« Résidence Beausoleil »,
92210 Saint-Cloud.

— Mme Jacques Isidor,
Mme Pierre Isidor,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques ISIDOR,

survenu le 24 décembre 1980
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
8, rue Albert-Samain,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gérard JACQUEMET,

professeur à l'université de Picardie, survenu le 22 décembre 1980.
De la part de :
Mme Gérard Jacquemet, son épouse ;
Mlle Corinne Jacquemet, sa fille,
Des familles Jacquemet et Buffière.
51, rue des Prairies,
75020 Paris.

— Margarida Janot et ses enfants,
Isabel, Jean-Pierre, Bernard,
Pierre Janot, Marie-Nicole Janot,
Philippe et Nicole Janot,
font part du décès de

Jean-Louis JANOT,

survenu à Mulhouse, après trois mois de maladie.
Les funérailles ont eu lieu à Juillé.
Une messe sera dite le 8 janvier 1981, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pothin, à Lyon.

— On nous prie de faire part du décès de

Mme Georges KERN,
née Marguerite Oberle,

à l'âge de soixante-deux ans.
8, avenue de l'Europe,
67000 Strasbourg.

— Mlle Sonia Koutchinski,
a la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice KOUTCHINSKI,
née Fanny Silber,

sa mère.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 17 décembre 1980.
24, avenue de Suffren,
75015 Paris.

— Mme François Lamey,
Mlle Séverine Lamey,
M. et Mme Jean Lamey,
et leurs enfants,
Mlle Aliz Lamey,
M. et Mme François Barret,
et leurs enfants,
M. et Mme Andréas Pfaudler,
et leurs enfants,
M. et Mme Camille Vérité,
M. et Mme Jean Vérité,
Mme veuve Henri Faure,
Les familles Beauvais, Barrière, de Larivière, Castaignede, Ferrière et Lamey,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. François LAMEY,

survenu subitement à Paris le 31 décembre 1980, à l'âge de cinquante-trois ans,
leur époux, père, frère, beau-frère, neveu, oncle et allié.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, Paris (5e), le mercredi 7 janvier 1981, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu ultérieurement à Rouillac (Charente).

20, rue Tournefort,
75005 Paris.

— Mme Ariane Nisberg et Michael, ont la très grande douleur de faire part du décès subit de leur époux et père,

Jack NISBERG,

survenu à Tours, le 29 décembre 1980, à l'âge de cinquante-huit ans.
Le service religieux aura lieu le mercredi 7 janvier 1981, à 13 h. 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris.
Et sera suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.
« La Jeunerie »,
37110 Villedomer.

— Nous avons appris avec peine le décès de

Jean PAQUET,
collaborateur du « Monde »,

survenu le 30 décembre 1980.
Selon les vœux du défunt, les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité

— M. et Mme Boreux,
Le Père François Pérouse de Montclos,
Mme Anne Pérouse de Montclos,
L'abbé Jean Pérouse de Montclos,
Mme Hervé de Malleray,
Mlle Elisabeth Pérouse de Montclos,
Le colonel (E.R.) et Mme Dugas-Vialis,
M et Mme Xavier Pérouse de Montclos,
M et Mme Claude Pérouse de *Montclos*,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
dans la peine et l'espérance, font part du décès de

S.E. Mgr Didier PEROUSE de MONTCLOS,
ancien évêque de Sikasso (Mali),
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,
chevalier de l'Ordre national
de la République du Mali,

survenu le 19 décembre 1980, à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta).
Une messe sera célébrée à son intention le samedi 10 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.
Il repose dans cette terre d'Afrique à laquelle il a consacré sa vie.

— George Roberts, Jane Roberts, Sarah Roberts ont la douleur de faire part du décès, à la suite d'une longue maladie, de

Betty ROBERTS,

le 1er janvier 1981. L'inhumation aura lieu à Londres.
21, De Vere Gardens, Flat 5,
London.
27, Elgin Crescent,
London W 112 JD.
Galerie Bordier, BL 41,
Bruxelles.

— Mme Henri Veuillet,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri VEUILLET,
avocat au barreau de Lyon,
ancien bâtonnier de l'ordre,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 2 janvier 1981.
Les funérailles *religieuses* auront lieu à Lyon, le mardi 6 janvier, en l'église Saint-Pothin, à 9 heures.
70, avenue de Saxe,
69003 Lyon.

Remerciements

— Mme Gabriel Stora,
Et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Gabriel STORA,

vous expriment leurs sincères remerciements.

— M. Jean Marc Samama et ses enfants, président-directeur général de la société France-Tambour, président-directeur général de la société Mecanauto-France, administrateur de la société Samko, administrateur de la société Paris-Parts, très sensibles aux sentiments d'affection et d'amitié témoignés lors du décès de

Mme Juliette SAMAMA,

remercient de tout cœur tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— En ce dixième anniversaire du décès de

Yvonne et Raoul MEYER,

ayez pour eux un fidèle et affectueux souvenir.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Jacques de BOURGUES,

une messe sera célébrée le samedi 10 janvier 1981, à 11 h. 45, en la *chapelle des Capucins*, 44, rue Molitor, 75016 Paris.

— Pour le troisième anniversaire du décès de

M. Maurice STROUMZA,

une pensée est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée en l'église de Troche (Corrèze), le *5 janvier 1981, pour le premier anniversaire* du décès de

M. Jean Marcel CHALVIDAN,

à l'âge de trente-six ans.
En union avec le souvenir de son père, le

capitaine Jean CHALVIDAN,

mort pour la France, le 22 août 1944.

Erratum

— Dans l'avis de décès du
colonel Jules MARCHAL,
Il a été omis
De la part de M. et Mme Olivier Marchal.

Communications diverses

— Loge Fidélité n° 3, Rite anglais Emulation. Lundi 19 janvier, 19 h 30. Réception d'un candidat au premier grade (sur invitation). L.N.F. B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi de la charte de la Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, samedi 10 janvier à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mlle Annie Cointre : « Thomas Carew, l'homme et son œuvre poétique. Etude historique, thématique, stylistique et prosodique. »

— Université de Paris-IV, samedi 10 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Milagros Ezquerro : « Théorie et fiction : le nouveau roman hispano-américain. »

— Université de Paris-IV, lundi 12 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Michèle Ramond : « Le travail d'écriture : Federico Garcia Lorca. »

ÉDITION

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR INTERDIT LA DISTRIBUTION D'UN LIVRE SUR HITLER

Par un arrêté du 23 décembre 1980, en application de l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a fait interdire « la circulation, la distribution et la mise en vente » d'un ouvrage de provenance étrangère intitulé *Hitler*. La version française du livre, écrit par un Allemand, ancien sympathisant du IIIe Reich, M. Herbert Walther, a été assurée par les éditions René Baudouin (1). Il s'agit d'une description de la vie quotidienne de l'Allemagne nazie.

Le ministre de l'intérieur a considéré que ce livre était « *de nature à constituer une provocation à l'égard de tous ceux qui ont souffert du régime nazi* ». Pour deux raisons : 1) la couverture de l'ouvrage comporte la photographie de Hitler et la croix gammée ; 2) les légendes des photographies « *font abstraction des crimes et des malheurs imputables à l'idéologie nazie* ».

De son côté, l'éditeur s'étonne, puisque de nombreux ouvrages portant une croix gammée ou un portrait de Hitler en couverture n'ont pas été interdits et que, d'autre part, une publication est censurée pour ce qu'elle contient et non pour ce qu'elle omet.

(1) Editions Baudouin, 10, rue de Nesle, 75006 Paris.



PUBLICATION JUDICIAIRE

A la suite d'un article de Victor GUITARD, publié dans l'hebdomadaire « LE MEILLEUR », la Première Chambre de la Cour d'Appel de Paris, par arrêt du 9 juillet 1980, notamment :

— A confirmé le jugement rendu le 13 juillet 1979 par le Tribunal de Grande Instance de Paris, en ce qu'il déclarait la société éditrice du journal « LE MEILLEUR », M. AYACHE, directeur de la publication, et M. Victor GUITARD coupables d'atteinte à la vie privée de Roman POLANSKI ;

— A condamné, en conséquence, « in solidum », Alain AYACHE ès-qualité, la société « LE MEILLEUR » et Victor GUITARD à payer à Roman POLANSKI la somme de 20.000 F à titre de dommages et intérêts, et celle de 3 000 F au titre de l'art. 700 NCPC ;

— A ordonné la publication du dispositif de l'arrêt ;

— Et a condamné la société « LE MEILLEUR », Alain AYACHE ès-qualité et Victor GUITARD aux dépens d'appel.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Les grévistes de British Leyland ont repris le travail

De notre correspondant

Londres. — A une très large majorité (environ 95 % des présents), les ouvriers de l'usine British Leyland de Longbridge, ont décidé, le dimanche 4 janvier, de suspendre leur grève, en attendant les conclusions de l'enquête confiée à une commission paritaire sur le licenciement de huit de leurs camarades renvoyés pour des actes de vandalisme, commis le 21 novembre dernier. Ainsi la direction de British Leyland (B.L.) a-t-elle, une fois de plus, remporté l'épreuve de force qu'elle était décidée à livrer aux syndicats.

S'adressant aux travailleurs, la direction avait multiplié les avertissements alarmistes en soulignant que, si la grève se prolongeait, elle envisagerait d'arrêter toutes les chaînes de montage Austin Morris, avec pour conséquences le licenciement de trente-cinq mille ouvriers. En même temps, elle annonçait que, pour remplacer les ouvriers défaillants de Longbridge, elle recruterait parmi les ouvriers en surnombre mis à pied depuis des semaines et parmi la grande armée des chômeurs de la région.

Néanmoins, parallèlement à cette démonstration de fermeté, la direction indiquait qu'elle était disposée à reconsidérer les mesures disciplinaires prises contre les huit ouvriers mis à pied si l'enquête ne confirmait pas de manière absolue leur responsabilité. Ce discret assouplissement a permis à la hiérarchie syndicale, notamment aux dirigeants des grandes fédérations des ouvriers du transport et des métallurgistes, d'opérer un retrait stratégique. D'abord en ne recommandant aucune motion au meeting de dimanche, laissant ainsi aux syndiqués leur entière liberté de décision. Ensuite en acceptant la suggestion patronale d'une commission réunissant par moitié les représentants de la direction et du syndicat sous la présidence d'un membre des services officiels de médiation. Le choix de ce président « neutre » ne lèsera pas la compagnie. La direction de B.L. a marqué ainsi un point important. Elle n'avait cessé de s'élever contre la volonté des syndicats qui souhaitaient la création d'une « commission indépendante », en soulignant que les mesures disciplinaires dépendaient de sa seule compétence, et non d'une instance extérieure à l'entreprise.

Ainsi la production du nouveau modèle Metro, dont le succès commercial, indéniable, est jugé vital pour la survie de l'entreprise nationalisée, va reprendre après plus de deux semaines d'arrêt. Tel est le résultat le plus positif de la tactique d'extrême fermeté jusqu'à présent menée avec succès par Sir Michaël Edwardes, le P.-D. G. de British Leyland.

Mais, si le pire a été évité, l'avenir de British Leyland demeure incertain. Les spécialistes des affaires sociales estiment que la direction ne peut sans danger, même en cette période de chômage intensif, continuer indéfiniment à pratiquer la tactique de l'affrontement. D'autre part, B. L. n'est pas encore assuré d'obtenir la somme de 1,1 milliard de livres (plus de 10 milliards de francs) demandée à l'Etat. Les derniers incidents entretiennent, en effet, le doute au sein du gouvernement sur la viabilité du groupe. Mme Thatcher n'a pas manqué de rappeler dans une interview à la radio que l'entreprise nationalisée avait déjà coûté 1,2 milliard de livres aux contribuables, et tout en portant un jugement favorable sur Sir Michaël Edwardes, elle n'a pas pris d'engagement ferme. Le programme de sauvetage de l'entreprise sera considéré *« selon ses mérites »*, a-t-elle dit.

Les milieux conservateurs accentuent, en effet, leur pression en faveur d'un démantèlement de British Leyland et de la vente de ses divisions les plus rentables au secteur privé. Le *Daily Telegraph*, se faisant l'écho de leurs préoccupations, invite, dans un éditorial, les ministres à examiner de près si B.L. a de bonnes chances de devenir, enfin, rentable en 1983. *« Dans ce cas, le gouvernement devrait demander au Parlement l'appui financier nécessaire, sinon il devrait chercher une solution plus radicale »*, écrit-il. De même, le *Daily Mail* souligne que Mme Thatcher ne devrait donner à B.L. qu'une *« assistance annuelle »*. *« British Leyland a obtenu un sursis d'exécution, mais non pas une commutation de peine »*, écrit-il.

En fait, Mme Thatcher serait favorable au démantèlement, mais hésite à l'appliquer compte tenu de l'énorme « ardoise » (3 milliards de livres) d'indemnités de licenciements et des graves conséquences sociales qu'aurait la fermeture, même temporaire, d'une entreprise nationalisée.

HENRI PIERRE.

LA BALANCE COMMERCIALE DU JAPON SERA TOUT JUSTE ÉQUILIBRÉE EN 1980

Léger excédent en novembre

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 560 millions de dollars en novembre (chiffres bruts). Les exportations ont atteint 10,8 milliards de dollars (— 4,6 % en un mois, + 6,7 % en un an). Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en onze mois, la balance commerciale est déficitaire de 267 millions de dollars, malgré le redressement du commerce extérieur intervenu depuis le mois de juin. Elle sera probablement tout juste équilibrée pour l'ensemble de l'année.

La balance des paiements courants a été de nouveau déficitaire en novembre (de 610 millions de dollars selon les données provisoires). Mis à part les mois de septembre 1980 et de juin 1979, la balance des paiements courants du Japon a été constamment déficitaire depuis avril 1979. Ainsi pour les onze premiers mois de 1980, le déficit des paiements courants s'élève à 13 milliards de dollars. Il avait déjà atteint quelque 8,6 milliards de dollars en 1979 après un important excédent en 1978 (16,5 milliards de dollars) et en 1977 (11 milliards de dollars).

Vifs remous en Belgique

La Commission européenne demande une suspension des aides publiques à la sidérurgie

De notre correspondant

Bruxelles. — Une lettre en date du 19 décembre adressée par la Commission européenne au gouvernement belge lui demandant de suspendre les aides publiques à la sidérurgie parce que « certaines procédures n'ont pas été respectées et que certaines modalités ne sont pas claires » suscite une vive émotion en Belgique. M. Willy Claes, ministre des affaires économiques dans le cabinet Martens, qui doit justifier ces aides auprès de la Commission dans un délai d'un mois, est accusé d'avoir dissimulé cette lettre pendant deux semaines. Des syndicalistes de Liège parlent d'un complot des syndicalistes de Charleroi avec les maîtres de forges européens, et M. Davignon, commissaire européen chargé de la politique industrielle est quasiment suspecté de trahir son pays.

Ce dernier, interrogé au cours du week-end, s'est voulu rassurant, déclarant notamment que la C.E.E. ne mettait pas en question les plans de restructuration en cours, et laissant entendre qu'il s'agissait non d'une mise en demeure, mais d'une déclaration de principe.

Le commissaire européen n'a cependant convaincu personne, et les milieux syndicaux et patronaux ont la nette impression que le plan gouvernemental pour la sidérurgie, conçu en 1977 et adopté en 1978, est remis en cause parce qu'il déboucherait sur une augmentation des capacités de production.

Les investissements prévus sont considérables et particulièrement lourds pour un gouvernement confronté à l'austérité, et on laisse entendre, dans ces conditions, que la lettre de la Commission ferait l'affaire du ministre des affaires économiques, qui pourrait, comme l'écrit *la Libre Belgique*, « *se retrancher derrière le jugement rigoureux de la Commission européenne pour crever l'abcès sidérurgique* ».

Beaucoup d'observateurs estiment en effet que le plan de 1977-1978 est dépassé, que les investissements prévus sont exagérés, mais que le gouvernement n'a pas osé les remettre en question, de peur de déclencher des mouvements sociaux à Liège et à Charleroi.

Les syndicats, déjà, ont réagi et exigent l'application intégrale du plan 1977-1978. Mais la méfiance s'est installée dans les organisations, puisque les métallurgistes socialistes liégeois n'hésitent pas à accuser leurs camarades des syndicats chrétiens de Charleroi de *« complot avec les maîtres de forges »*. Il y a toujours eu concurrence entre les deux régions wallonnes, et les Liégeois ont l'impression aujourd'hui que Charleroi veut empêcher l'installation d'une deuxième coulée continue à Cokerill - Liège.

PIERRE DE VOS.

[Péniblement élaboré en 1978 et 1979, définitivement approuvé par les partenaires sociaux au début de 1980, le plan de restructuration de la sidérurgie belge prévoyait la suppression de 4 000 emplois dans la région de Liège et de Charleroi avant le 31 décembre 1981, et de nouveaux investissements pour un montant de 44 milliards de francs belges (5,7 milliards de francs français) d'ici à 1985. Ces investissements, financés à parité par l'Etat et par le secteur privé, pourraient avoir pour effet de porter la capacité de production d'acier de 17 à 20 millions de tonnes, ce qui cadre peu avec le souci manifesté par la Commission de Bruxelles de contingenter la production européenne et explique, sans doute, sa réaction.]

MONNAIE

LES NOUVEAUX D.T.S. SONT ASSORTIS D'UN TAUX DE 10,875 %

Washington *(A.F.P.)*. — Le Fonds monétaire international a mis en application le nouveau mode de calcul des droits de tirage spéciaux (D.T.S.) annoncé le 18 septembre 1980.

La valeur du D.T.S. est désormais calculée en fonction des cours d'un panier de cinq devises au lieu de seize auparavant : le dollar, le DM, le yen, le franc français et la livre sterling. Sur la base des cours exprimés en dollars relevés à Londres, la nouvelle formule est la suivante : 1 D.T.S. = 0,54 dollar (1) + 0,46 DM + 34 yen + 0,74 FF + 0,071 livre sterling. Cela donnait pour le 31 décembre : 1 D.T.S. = 1,27541 dollar. A la date du 18 septembre 1980 (date de la décision d'adopter le nouveau panier), cette formule correspondait à la pondération suivante : 42 % pour le dollar, 19 % pour le mark allemand, 13 % pour chacune des trois autres monnaies (franc, livre sterling et yen). Les variations de cours impliquent de légers changements dans les poids respectifs des différentes devises dans le panier. Les D.T.S. seront au premier trimestre assortis d'un intérêt de 10,375 % (contre 8,30 % précédemment.)

(1) Le dollar est ici retenu pour l'unité puisque la valeur de chaque monnaie est exprimée en dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4.5350	4.5400	— 350	— 330	— 550	— 520	— 940	— 840
$ can.	3.8075	3.8125	— 220	— 160	— 390	— 300	— 630	— 410
Yen (100)	2.2620	2.2675	+ 60	+ 100	+ 95	+ 150	+ 270	+ 350
DM	2.3130	2.3170	+ 15	+ 50	+ 50	+ 100	+ 270	+ 410
Florin	2.1290	2.1325	+ 20	+ 55	+ 55	+ 100	+ 245	+ 350
F.B. (100)	14.3740	14.3965	+ 100	+ 350	— 160	+ 190	— 150	+ 600
F.S.	2.5585	2.5630	+ 115	+ 160	+ 210	+ 280	+ 690	+ 850
L. (1 000)	4.8685	4.8790	— 230	— 75	— 460	— 290	—1530	—1150
£	10.8565	10.8755	— 480	— 230	— 800	— 500	—1350	— 790

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 5/16	9 1/8	9 5/16	9 1/8	9 5/16
$ E.-U.	20 5/8	20 3/4	10 1/8	19 1/4	18 3/16	18 5/16	16 11/16	16 13/16
Florin	8 1/2	8 3/4	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4	9 7/16	9 9/16
F.B. (100)	11 3/4	12 3/4	12	12 1/4	12 1/2	12 3/4	12 7/8	13 3/8
F.S.	1 1/2	2	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 15/16	6 1/16
L. (1 000)	13 3/4	14 1/4	16	17	17	18	18 1/2	19 1/2
£	14	14 1/2	14 5/8	14 7/8	14 5/8	14 7/8	14 3/8	14 5/8
Fr. franç.	10 3/8	10 5/8	10 7/8	11 1/8	11 1/4	11 1/2	11 7/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONSOMMATION

BAISSE SUR LE PAIN DE 400 GRAMMES A PONTARLIER ET HAUSSE SUR... LA BAGUETTE A THIONVILLE

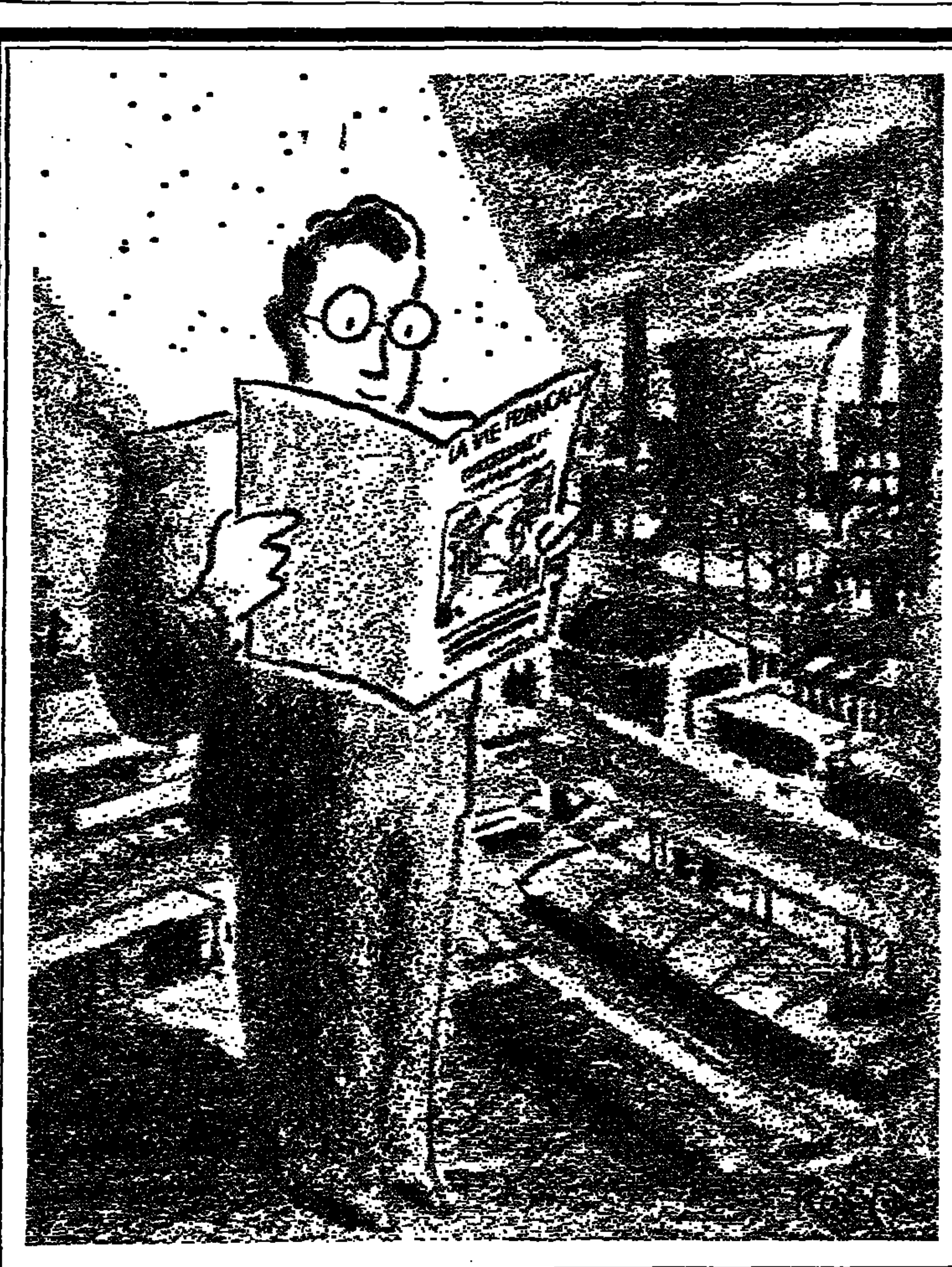
« A partir du 1er janvier à Pontarlier, pour que, comme ailleurs, il existe une situation d'équité, le pain de 400 grammes, rond ou long, sera vendu 2 francs. Je dis 2 francs », a écrit à la craie sur un tableau noir à l'entrée de sa boulangerie M. Pierre Lallemand. Il entend ainsi protester contre ceux de ses collègues de la ville qui ne respectent pas l'arrêté préfectoral qui interdit de travailler sept jours sur sept.

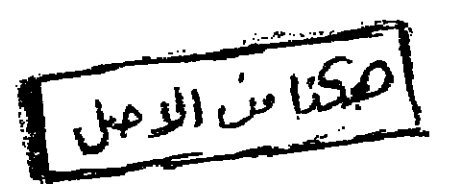
M. Lallemand, boulanger depuis cinquante ans, et chez qui le pain de 400 grammes valait auparavant 2,50 francs, estime qu'il ne vend pas à perte et se déclare non solidaire de ses confrères qui protestent contre la baisse du prix du pain.

A La Ciotat, l'union départementale des syndicats des maîtres-artisans boulangers et boulangers-pâtissiers des Bouches-du-Rhône a appelé ses adhérents à manifester lundi 5 janvier contre celui qui est à l'origine de ces hostilités, M. Albert Rodriguez, dont la boulangerie et les trois dépôts sont devenus des hauts lieux du tourisme.

Il suscite même un commentaire de la *Pravda*. Le journal soviétique écrit : « *Le libéralisme avancé en France ne comprend la liberté des prix que dans le sens d'une augmentation. Le boulanger qui avait cru bon, alors que sévit l'inflation, d'abaisser le prix du pain de 50 %, s'est fait rappeler à l'ordre par les propriétaires de minoteries, désireux de protéger les intérêts de la profession.* »

En Moselle, la majeure partie des 150 boulangers de Thionville a décidé de porter le prix de la baguette de 1,60 à 1,70 franc, pour faire face à l'augmentation du prix de la farine et à celle des salaires.





INDUSTRIE

POINT DE VUE

La France peut avoir une politique industrielle

par JEAN-MARIE DEDEYAN (*)

FAIRE un bilan de la politique industrielle française des dernières années se résume à un triple constat : l'investissement stagne, la compétitivité de notre industrie se détériore par rapport à celle de nos principaux concurrents, la pénétration des industries étrangères en France s'accroît. Du commissariat général au Plan à l'INSEE, de la majorité à l'opposition, du patronat aux syndicats, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour considérer qu'il faut définir les grands axes d'une nouvelle politique industrielle afin d'éviter que notre situation en matière d'emploi et de commerce extérieur ne se détériore davantage. Ce ne sont pas les mesures d'aide à l'investissement annoncées récemment par le gouvernement qui modifient les tendances fondamentales de notre économie. Tout au plus retarderont-elles peut-être la baisse de la production industrielle qui s'annonçait pour la fin de l'année et pour 1981...

La stagnation de l'investissement au cours des dernières années est évidente : alors que la formation brute de capital fixe avait progressé en moyenne de 6,5 % par an de 1968 à 1973, elle n'a crû que de 0,4 % par an de 1974 à 1979. Plus grave encore, l'investissement productif privé a diminué en moyenne de 1,8 % par an de 1974 à 1979. La « reprise » de 1979 est bien timide si l'on considère que le taux de progression a été de 0,5 % en France au lieu de 9,7 % en Allemagne, 6,2 % aux Etats-Unis et 16,4 % au Japon. Et cette reprise a tourné court depuis quelques mois puisque, avant que le gouvernement n'annonce des mesures d'aide, les industriels interrogés par l'INSEE prévoyaient une diminution en volume de 5 % pour l'année prochaine...

Plusieurs facteurs expliquent ces mauvaises performances : *la « surinflation » française, qui réduit la compétitivité de notre économie et freine par conséquent notre développement, le déficit des finances publiques, qui conduit à un prélèvement important sur l'épargne privée, l'insuffisance des mesures d'encouragement prises par les pouvoirs publics.* A cet égard, les études de la commission de l'industrie du VIII[e] Plan indiquent que le montant des aides à l'industrie a sensiblement régressé en valeur réelle depuis quelques années. Ce fut une erreur de croire que le retour à la liberté des prix suffirait à assurer une relance de l'investissement. La seule action véritablement positive du gouvernement, au cours de ces dernières années a été l'amélioration de la productivité par restructuration de l'appareil de production.

Mais, dans l'avenir, l'Etat va devoir donner l'exemple. Il lui appartient, en premier lieu, de poursuivre la politique menée depuis les débuts de la V[e] République dans le domaine de l'énergie en accentuant l'effort entrepris en matière nucléaire, en encourageant plus vigoureusement les économies d'énergie, en développant activement de nouvelles sources d'énergie. Il lui faut, par ailleurs, assurer une meilleure sécurité de nos approvisionnement en matières premières (phosphates, manganèse, cobalt, bauxite, etc.), car la France, à cet égard, dépend trop de certains pays, notamment ceux d'Afrique.

A l'Etat aussi d'encourager le développement des industries de pointe et des technologies nouvelles.

A *l'Etat*, enfin, de donner l'exemple en stimulant vigoureusement l'investissement productif privé, qui joue un rôle vital dans notre développement économique.

Trois actions indispensables

Trois actions devraient, à cet égard, être entreprises :

— *Une action d'ordre psychologique*, d'abord ; afin de bien marquer la nouvelle orientation de sa politique et de provoquer une prise de conscience chez les industriels, le gouvernement devrait instaurer une *contribution exceptionnelle — et mesurée — sur les grandes fortunes* qui serait affectée exclusivement à une relance de l'investissement ;

— *Une action d'ordre financier, ensuite ; au lieu de timides mesures* de soutien à caractère global, il faut des décisions de grande ampleur, à caractère très sélectif. La *signature de conventions avec les entreprises* — dans le cadre des grandes orientations définies par le Plan — serait le moyen le plus approprié pour agir dans ce sens :

— *Une action en faveur de l'épargne*, enfin ; l'instauration de l'avoir fiscal à 100 %, comme en R.F.A., et la création d'un livret d'épargne patrimonial, conformément à la récente proposition de loi de Michel Debré (1), seraient de nature à consolider l'épargne et à éviter que la relance de l'investissement ne présente un caractère inflationniste. De plus, ces mesures contribueraient à limiter la spoliation actuelle des actionnaires et des petits épargnants par l'inflation.

La compétitivité de nos entreprises sur les marchés extérieurs doit également être renforcée.

En matière de commerce extérieur, comme en matière d'inflation, le pétrole n'explique pas tout.. De 1973 à 1979, notre déficit commercial, par rapport à nos partenaires de la Communauté européenne, aux Etats-Unis, au Japon et à l'Espagne, s'est en effet presque autant accru que par rapport aux pays de l'OPEP.

Cette tendance à la diminution de notre compétitivité n'a fait que s'accentuer depuis le début de l'année, notamment par rapport aux Etats-Unis et à l'Allemagne. De plus, la réduction très sensible de notre excédent dans le secteur des biens d'équipement — qui reste le « talon d'Achille » de l'industrie française — et les faiblesses qui commencent à se manifester dans le secteur automobile sont préoccupantes pour l'avenir.

Cette insuffisance de l'industrie française a plusieurs causes : l'augmentation régulière des coûts de production, l'insuffisance de nos investissements à l'étranger, la relative « prudence » de nos exportateurs qui ne se sentent pas suffisamment soutenus pour faire face à la compétition économique, la concurrence d'un nombre grandissant de pays du tiers-monde où les sociétés multinationales *n'hésitent pas à s'implanter*. Et peut-être aussi la difficulté qu'éprouvent parfois nos industriels à trouver une oreille attentive et efficace auprès de nos représentants à l'étranger.

Conquérir les marchés extérieurs exige incontestablement une importante action d'ordre financier. L'exonération partielle de l'impôt sur les bénéfices pour les sociétés réalisant *déjà plus de la moitié de leur chiffre d'affaires à l'exportation* ou s'engageant à accroître fortement la part réalisée à l'exportation serait une mesure d'incitation d'un impact psychologique et économique certain. Cette politique devrait, notamment, privilégier le secteur agro-alimentaire qui est très créateur d'emplois et qui a vocation à devenir fortement exportateur.

Une amélioration de notre compétitivité exige cependant, avant toute chose, une modération de nos coûts de production. A cet égard, l'Etat a donné un bien mauvais exemple au cours des dernières années si l'on considère que le *taux des prélèvements obligatoires* est passé de 39,2 % en 1974 à 44,1 % en 1979. N'est-ce pas M. Giscard d'Estaing qui affirmait autrefois que, en aucun cas, ce taux ne devrait dépasser 40 % car, « *au-delà de ce seuil*, déclarait-il, *nous changerions de société* ».

Modérer les coûts de production, c'est d'abord respecter cinq *contraintes* :

— Une modération de la hausse des revenus en rapport avec l'augmentation de la productivité. Cette modération doit être compensée par une action fiscale destinée à resserrer l'éventail des revenus et par une lutte contre la fraude, évaluée à 10 % du montant du budget de l'Etat ;

— Un allégement des charges sociales des entreprises, afin de ramener progressivement le taux des prélèvements obligatoires à 40 %. Comment les entreprises *françaises* pourraient-elles être compétitives, alors que le montant des cotisations versées par les employeurs a représenté près de 300 milliards de francs en 1979, soit plus de six fois le montant de l'impôt sur les sociétés ? A quoi sert de libérer les prix si, dans le même temps, on accroît très fortement le poids de la taxe professionnelle (2) ;

— Une étude prudente, mais réaliste, des conditions d'une éventuelle réduction de la durée du travail, limitée à certaines professions et à certaines tâches *particulièrement* pénibles (3).

Modérer les coûts de production

— Un avancement de l'âge de la retraite « à la carte » — et non pas obligatoire, — avec une incitation financière suffisamment forte pour que l'âge moyen effectif se situe plutôt à 65 ans qu'à 60 ans, comme chez la plupart de nos partenaires du monde industriel ;

— *Une réduction de l'absentéisme* (4), là aussi grâce à des mesures d'incitation.

Notre politique industrielle doit enfin tendre à reconquérir le marché intérieur. La pénétration des industries étrangères sur le marché français atteint aujourd'hui, en effet, un niveau inquiétant. L'exemple le plus *significatif est celui des biens d'équipement* où le taux de pénétration *étrangère est passé de 24,3 % en* 1970 à 37,3 % en 1977 et 43,3 % en 1979. Cette tendance n'a fait que s'aggraver depuis le début de l'année.

Après la sidérurgie, le textile et les chantiers navals qui ont été brutalement atteints ces dernières années par l'apparition de concurrences nouvelles souvent déloyales ; verra-t-on demain d'autres secteurs subir *le même sort ? Les excédents du* secteur agro-alimentaire et de l'industrie automobile ne sont-ils pas particulièrement fragiles ? Les déficits du secteur de l' « *électronique grand public* » et de l'industrie du bois ne menacent-ils pas de s'aggraver encore ?

Face à cette pénétration croissante des industries étrangères, il convient d'agir à trois niveaux :

— Au niveau de la Communauté européenne, il faut que les décisions soient beaucoup plus fermes et beaucoup plus rapides.

— Au niveau des pouvoirs publics, c'est à nos responsables de prendre des décisions unilatérales lorsque les autorités européennes sont défaillantes. Mais l'action essentielle consiste à favoriser la création d'industries nouvelles dans les secteurs où notre indépendance est la plus menacée et où nous sommes assurés de pouvoir être compétitifs. La signature de conventions avec les entreprises est le moyen le plus approprié pour susciter ces efforts ;

— Enfin, une responsabilité déterminante incombe à chaque Française et à chaque Français. Aux fonctionnaires responsables des marchés *publics, aux chefs d'entreprise* et aux consommateurs de décider d'acheter en France ! Pourquoi les Français n'auraient-ils pas le même réflexe national que les Allemands, les Anglais, les Américains ou les Japonais ?

Au début des années 70, le Hudson Institute avait annoncé que la France — *dépassant l'Allemagne* — deviendrait la troisième puissance économique *du monde en 1980... Nous* sommes en 1980 et la France s'est laissé distancer. Produit national, commerce extérieur, investissements à l'étranger, sur tous ces points l'écart se creuse.

Au moment où s'est amorcé, dans toute l'Europe, un retournement conjoncturel, la France va-t-elle encore longtemps pratiquer cette politique de « laisser-faire » qui se *traduit par un chômage sans cesse* croissant ? Ou bien va-t-elle enfin engager une politique volontariste de renforcement de ses industries, condition vitale de son redressement ? *Les études menées* dans le cadre de l'élaboration du VIII[e] Plan montrent la gravité des choix qui vont être effectués prochainement. Plus les pouvoirs publics tarderont à réagir en profondeur, plus l'effort sera *long et difficile*. Autrement, l'élaboration du Plan n'aura été, une nouvelle fois, qu'un brillant exercice littéraire...

(*) Secrétaire général du comité national de soutien à l'action de Michel Debré.

(1) Maintien des dépôts sur un « livret C » pendant plusieurs années moyennant une rémunération sensiblement plus élevée que celle actuellement versée pour rémunérer les livrets ordinaires.

(2) 12,7 milliards de francs en 1974, *30,4 milliards de francs en 1979*.

(3) La durée effective du travail est, en effet, déjà inférieure de 30 % en France à ce qu'elle est aux Etats-Unis et au Japon, et de 10 % à ce qu'elle est en Allemagne.

(4) Coût actuel : 50 milliards de francs.





AGRICULTURE

APRÈS L'ACCORD CONCLU ENTRE TROIS ENTREPRISES

Une super-coopérative laitière pourrait être constituée dans l'Est

De notre correspondant

Metz. — A la suite de l'accord qu'elles viennent de signer, les trois grandes coopératives laitières de l'est de la France, Lorraine-Lait, Alsace-Lait et la CALAS (Coopérative agricole laitière de l'Alsace du Sud) ont décidé de mettre en commun leurs outils de production afin de rentabiliser au mieux les investissements. Ces trois coopératives présenteront dès le début janvier un programme d'investissement commun qui devrait porter essentiellement sur la modernisation des usines existantes. Le nouvel ensemble représente neuf mille cinq cents producteurs de lait de Lorraine et d'Alsace, plus d'un milliard de francs de chiffre d'affaires, 414 millions de litres de lait collectés et emploie mille six cent cinquante salariés. Il se place au troisième rang des coopératives laitières en France et parmi les douze premiers de l'industrie laitière.

Cette restructuration répondait à une nécessité pour les trois entreprises, qui considèrent qu'elle n'est qu'un point de départ d'une collaboration pouvant être élargie dans le futur à d'autres entreprises, telles que, notamment, Saint-Hubert S.A. et Unicolait.

Jusqu'à présent, les accords de production existaient entre les différentes coopératives pour pallier le manque d'installations des unes et des autres. C'est ainsi que. Lorraine-Lait, le plus gros « collecteur » de la région, membre du groupe Sodima-Yoplait, devait avoir recours à l'Alsace pour la fabrication des yaourts et à Saint-Hubert, à Nancy, pour le lait de longue conservation U.H.T. (ultra haute température), deux produits considérés comme stratégiques sur le marché laitier. La coopérative lorraine ira-t-elle dorénavant en Alsace, à Strasbourg ou à Mulhouse, pour fabriquer ce lait ? C'est du domaine du possible. d'autant plus que ses rapports avec Saint-Hubert sont toujours tendus. En effet, Lorraine-Lait détient 40 % du capital de Saint-Hubert, mais n'est représentée que par deux membres au conseil d'administration, ce qui limite son intervention au niveau des décisions. Cette situation avait été dénoncée lors de la dernière assemblée générale de Lorraine-Lait par son président. M. Jacques Maréchal, qui ne voyait qu'une alternative au problème : une participation aux décisions, conforme au nombre de parts détenues dans la société, ou une utilisation plus rationnelle des capitaux engagés dans Saint-Hubert, qui n'a pas distribué de dividendes l'an dernier.

Compte tenu des projets d'investissements pour moderniser l'outil de travail dans le cadre du nouveau groupe de coopératives, Lorraine-Lait pourrait en effet chercher à récupérer le capital investi dans Saint-Hubert, estimé à 15 millions de francs.

Les orientations prioritaires du programme d'investissement n'ont pas été révélées. mais on sait qu'une part importante devrait aller à la recherche de produits nouveaux, pour lesquels la Lorraine est bien placée. En effet, au cours des deux dernières années. Saint-Hubert a mis sur le marché un nouveau lait diététique (incorporant d'ailleurs des matières grasses... végétales). tandis que Lorraine-Lait. associé à Saint-Hubert et à une firme belge, a monté à Benestroff (Moselle) un atelier de « butter-oil », une matière grasse fortement concentrée qui se conserve à température ambiante et qui peut permettre la reconstitution de lait à partir de poudre.

La question qui se pose maintenant est de savoir si, à terme, Saint-Hubert pourrait entrer dans le giron des coopératives d'Alsace et de Lorraine. Son président, M. Fernand Jacque, a atteint la limite d'âge, et l'on sait que M. François Guillaume, le président de la F.N.S.E.A., souhaite prendre la tête de cette entreprise. C'est d'ailleurs M. François Guillaume qui a lancé l'idée et d'étude d'une « *super-coopérative laitière de l'Est* », dont l'embryon vient d'être constitué.

Du côté des producteurs, le regroupement semble avoir été accueilli favorablement, dans la mesure où les investissements pourront être mieux rentabilisés.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

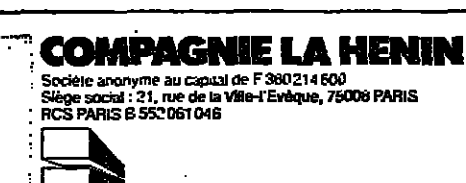
CESSATION DE GARANTIE

La Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, société anonyme au capital de 1 142 810 600 F. dont le siège social est à Paris (9e). 29, boulevard Haussmann.

AVISE LE PUBLIC

que la garantie qu'elle avait accordée par l'intermédiaire de son agence T. Villiers, 72, av. de Villiers. 75017 Paris. à M. Maurice Texier, 94, rue de Tocqueville, au titre de :

— « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » sans réception de fonds, visée par la loi du 2 janvier 1970, prendra fin dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication vis-à-vis de M Maurice Texier et dans un délai de trois mois à compter de la même date vis-à-vis des tiers (art. 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972).



COMPAGNIE LA HENIN

Société anonyme au capital de F 360 214 600
Siège social : 21, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 PARIS
RCS PARIS B 552 061 046

AUGMENTATION DE CAPITAL

DE F 360 214 600 à F 432 257 500
par émission de 720 429 actions nouvelles de F 100 nominal

Prix d'émission
F 330, soit le pair majoré d'une prime de F 230.

Jouissance
1er septembre 1980.

Droit de souscription
une action nouvelle pour cinq actions anciennes.

Délai de souscription
15 décembre 1980 au 19 janvier 1981 inclus.

Lieux de souscription
- Banque de l'Indochine et de Suez
- Crédit Industriel et Commercial
- Crédit du Nord
- Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine
- Société Générale
- Société Séquanaise de Banque
- Crédit Lyonnais
- Banque Vernes et Commerciale de Paris
- Via Banque

La note d'information (visa COB n° 80-187 en date du 25 novembre 1980) peut être obtenue sans frais auprès de la Société et des Etablissements chargés de recevoir les souscriptions. BALO du 8 décembre 1980.

SOCIAL

La mise à sac du foyer de Vitry-sur-Seine

Selon l'ADEF, les locaux étaient conformes aux règles de sécurité

L'affaire de Vitry-sur-Seine (déménagement de trois cents Maliens de Saint-Maur à Vitry dans un foyer de l'ADEF et intervention d'un commando de communistes contre ce foyer) continue de susciter des mises au point et des prises de position. L'ADEF a précisé qu'un ingénieur avait contrôlé la conformité des locaux aux règles de sécurité avant d'y loger les Maliens; ces derniers envisagent d'autre part de porter plainte contre la mairie.

● L'ADEF a protesté samedi 3 janvier contre l'utilisation par le journal *l'Humanité* d'une lettre envoyée à la mairie de Vitry et publiée par *le Monde* daté 4-5 janvier. L'ADEF considère que ses propos ont été « *délibérément truqués* » par le quotidien.

Lorsque le journal indique que « *les travailleurs maliens ont été installés avant que les travaux de sécurité prescrits n'aient été achevés* », l'ADEF affirme qu' « *à Vitry, comme dans tous les foyers, l'ingénieur de sécurité des foyers ADEF a contrôlé la conformité des installations avec les règles en vigueur, avant que la réouverture du foyer n'ait été décidée* ».

L'ADEF ajoute qu'elle demandait simplement. dans cette lettre envoyée à la mairie de Vitry. « *la visite de la commission municipale de sécurité, comme il est d'usage constant pour tous les foyers* ». et M. Charles Coile, secrétaire général de l'ADEF, souligne que « *c'est avec le consentement de toute la communauté malienne que ses résidents ont été transférés provisoirement à Vitry, en attendant la construction d'un nouveau foyer à Saint-Maur.* »

● La mairie de Vitry-sur-Seine, dans une lettre du 4 janvier adressée au *Monde* dément les propos de l'ADEF publiés dans nos éditions datées 4-5 janvier, selon lesquels la municipalité avait fait savoir qu'elle entendait réserver le foyer à l'accueil « *des congressistes du parti, des visiteurs des villes jumelées, des travailleurs célibataires de la S.N.C.F. et des P.T.T.* ».

M. Jean Collet, premier adjoint aau maire nous écrit qu' « *il s'agit d'une calomnie dont l'intention diffamatoire est évidente* ». « *Je n'insisterai pas*, écrit-il, *sur le caractère farfelu d'une pareille assertion et le manque de fiabilité d'un tel objectif et je vous rappelle, par exemple, que les congrès du P.C.F. se tiennent statutairement une fois tous les trois ans, et avec plusieurs milliers de personnes.* » Et M. Collet joint une lettre du 3 décembre 1980 du maire de Vitry demandant que le foyer serve au « *relogement des travailleurs célibataires de la S.N.C.F., de l'E.D.F., des services communaux* » ainsi qu'à « *l'accueil d'élèves des établissements scolaires du second degré (lycée technique Jean-Macé)* » et qu'une solution soit recherchée pour « *les délégations sportives ou autres venant de province, les déplacements touristiques (...), les stagiaires, etc.* ».

De son côté l'ADEF maintient ses déclarations, précisant que les propos cités par elles et publiés dans *le Monde* ont été tenus, à la fin du premier semestre 1980, lors de conversations entre un représentant de l'ADEF et un maire adjoint de Vitry.

● *L'Office H.L.M. de Vitry* a décidé d'engager une action en justice contre l'ADEF afin de la contraindre « *à mettre fin à ses agissements illégaux et scandaleux, suite à l'occupation du foyer* » de la rue des Fusillés à Vitry, le 21 décembre 1980. L'Office estime en effet que l'ADEF « *a violé ses engagements* », en transportant clandestinement les trois cents travailleurs maliens de Saint-Maur à Vitry, dans des locaux « *qui nécessitaient des travaux de sécurité non encore achevés* ». Selon l'Office de Vitry, un constat établi par huissier, le 23 décembre, fait apparaître « *que les règles les plus élémentaires de sécurité n'ont pas été respectées* ». L'ADEF, conclut l'Office d'H.L.M., « *a ainsi fait sciemment courir des risques à ces trois cents travailleurs maliens* ».

LA MANIFESTATION DE SAMEDI A RÉUNI MOINS DE QUATRE CENTS PERSONNES.

Trois à quatre cents personnes ont participé le samedi matin 3 janvier, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), à la manifestation de « solidarité avec les résidents maliens » du foyer ADEF situé rue des Fusillés, dans cette ville. Répondant à l'appel de treize organisations (C.F.D.T., P.S.U., L.C.R., Fédération anarchiste, P.C.M.L., J.C.R., P.C.R., Amis de la Terre, Radio Clameur, LICRA, Association la Tarentule, Rock against police, Histoires de banlieue), les manifestants, après s'être rassemblés, place du Marché à Vitry, ont, pendant deux heures environ, parcouru les rues de la ville.

Défilant derrière une banderole « Copernic, Marseille, Vitry : dressons-nous contre toutes les politiques racistes », des manifestants, dont M. Brice Lalonde, candidat écologiste à la présidence de la République, et M. Paul Thibaud, directeur de la revue « Esprit », se sont rendus dans deux quartiers de grands ensembles, les cités Jean-Couzy et Balzac, à forte proportion de résidents immigrés.

Puis, vers 12 h. 30, la manifestation, revenue à son point de départ, la place du Marché, s'y achevait comme elle y avait commencé. Dans l'indifférence à peu près générale de la population.

« LES PACTES POUR L'EMPLOI N'ONT PAS EU UNE AMPLEUR SUFFISANTE » admet le gouvernement

« *Les pactes pour l'emploi des jeunes ont contribué à alléger sensiblement l'évolution du marché du travail (et) permis une insertion des jeunes plus rapide que l'état du marché du travail ne l'aurait autorisé en l'absence des mesures incitatrices mises en place par le gouvernement* », mais « *l'influence des pactes n'est cependant pas d'une ampleur suffisante pour empêcher le nombre des demandeurs d'empli de s'accroître fortement de juin à octobre.* »

Tel est le bilan dressé par le rapport que le gouvernement vient de déposer devant le Parlement.

Depuis le lancement du premier pacte pour l'emploi des jeunes, en juillet 1977, l'Etat a dépensé 11,1 milliards de francs en subventionnant les entreprises qui assuraient l'embauche et la formation des jeunes : 1 400 000 jeunes hommes et femmes ont bénéficié de ces mesures. Les modifications apportées d'un pacte à l'autre ont permis d'atténuer les défauts (stages d'entreprises) ou de renforcer les stages plus positifs.

Au total les pactes ont permis de développer l'apprentissage — avec exonération des charges sociales (108 300 pour le premier, 103 800 pour le second, 122 500 pour la première partie du troisième). Les stages pratiques, souvent critiqués car ne donnant pas de formation suffisante aux jeunes, ont diminué (de 145 700 pour le premier à 20 300 pour le deuxième et 58 800 pour le troisième). Les embauches avec exonération, qui atteingnaient 230 000 lors du premier pacte, sont tombées à 95 000 pour 2e et remontées à 151 600 pour le troisième. Si les stages de formation ont régressé (respectivement 68 706, 55 900, 46 200), en revanche les contrats emploi-formation ont eu la faveur des aides gouvernementales et du patronat: 64 300 pour la première partie du troisième pacte au lieu de 26 400 pour le premier pacte et 38 100 pour le deuxième.

Ce rapport résume en fait les études menées par le ministère du travail et présentées dans *le Monde* du 23 septembre : si les pactes ont permis de réduire le nombre des jeunes chômeurs par rapport à celui qui aurait été atteint sans mesures financières, ils ont joué un rôle de freinage du chômage sans pour autant l'enrayer. Ils se sont révélés favorables aux entreprises (notamment petites, qui ont pu rentabiliser la sélection).

Tirant les leçons de l'expérience, le gouvernement a décidé d'appliquer pour cinq ans un plan de formation alternée qui a notamment « *pour ambition de donner à chacun des deux cent mille jeunes qui sortent aujourd'hui sans qualification suffisante du système éducatif une véritable formation professionnelle* ».

● *Près de deux rames sur trois* ont circulé, lundi matin 5 janvier, sur la ligne de métro n° 12, Porte de la Chapelle - Mairie d'Issy, de 8 heures à 9 h. 30, en raison de débrayages organisés par des conducteurs C.G.T., mécontents de leurs horaires de travail. De nouveaux débrayages étaient prévus, lundi soir, entre 18 heures et 20 heures.

En revanche, le trafic était normal sur la ligne d'autobus n° 32, Gare de l'Est - Porte de Passy, en dépit d'un appel à la grève contre les modifications d'horaires.

Avis financiers des sociétés



N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye, Pays-Bas

(Royal Dutch)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

à tenir le mercredi 28 janvier 1981, à 10 h. 30, au Nederlands Congresgebouw, 10 Churchillplein, à La Haye, Pays-Bas.

ORDRE DU JOUR:

1. Proposition d'apporter des modifications aux Statuts et d'autoriser la Direction — conformément aux dispositions de l'article 124, Livre 2, du Code Civil néerlandais — à apporter les modifications que le Ministre néerlandais de la Justice jugerait éventuellement nécessaires.

Le présent ordre du jour et la proposition d'apporter des modifications aux Statuts pourront être consultés et seront mis gratuitement à la disposition des actionnaires aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye, et auprès de l'administration centrale des banques figurant ci-dessous.

A. Les détenteurs de certificats d'action au porteur pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer leur droit de vote, si leurs certificats d'action ou bien l'attestation constatant que ces certificats d'action se trouvent en dépôt libre chez De Nederlandsche Bank N.V., ont été déposés contre quittance, **le 22 janvier 1981 au plus tard**, auprès d'une des banques suivantes:

Aux Pays-Bas
Algemene Bank Nederland N.V.; Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.; Bank Van der Hoop Offers N.V.; Bank Mees & Hope NV; Banque de Paris et des Pays-Bas N.V.; Kas-Associatie N.V.; Pierson, Heldring & Pierson N.V.

En Autriche
Creditanstalt-Bankverein, Vienne; Österreichische Länderbank AG, Vienne; Schoeller & Co., Vienne.

En Belgique
Société Générale de Banque S.A., Bruxelles; Crédit Lyonnais, Bruxelles; Kredietbank N.V., Bruxelles.

Aux États-Unis d'Amérique
The Chase Manhattan Bank, N.A., New York.

En France
Lazard Frères & Cie, Paris.

Au Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg.

En République Fédérale d'Allemagne
Deutsche Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Düsseldorf, Hambourg ou Munich; Dresdner Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Düsseldorf, Hambourg, Munich ou Sarrebruck; Deutsche Bank Berlin AG, Berlin; Bank für Handel und Industrie AG, Berlin; Deutsche Bank Saar AG, Sarrebruck.

Au Royaume-Uni
N.M. Rothschild & Sons Limited, Londres.

En Suisse
Crédit Suisse, Zurich; Société de Banque Suisse, Bâle; Union de Banques Suisses, Zurich; Banque Leu S.A., Zurich; Pictet & Cie, Genève.

B. Les titulaires d'actions nominatives enregistrées dans un des registres pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée et y exercer les droits mentionnés ci-dessus, s'ils avisent par écrit la Société de leur intention à cet effet, **le 21 janvier 1981 au plus tard:**

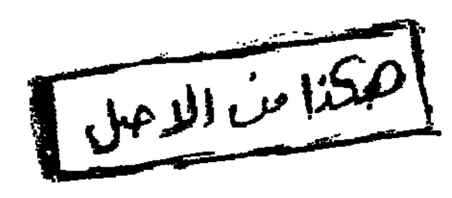
par rapport aux actions immatriculées à La Haye:
à l'adresse de la Société;
par rapport aux actions immatriculées à Amsterdam:
à l'adresse de Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E., B.P. 2230, Breda, Pays-Bas;
par rapport aux actions immatriculées à New York:
à l'adresse de The Chase Manhattan Bank, N.A., à New York.

C. Les titulaires de certificats de "New York shares", c'est-à-dire de certificats d'actions émises conformément à une convention du 10 septembre 1918, en vertu de laquelle The Chase Manhattan Bank, N.A. agit à présent en dépositaire, pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée et y prendre la parole, si leurs certificats de "New York shares" ont été déposés **le 22 janvier 1981 au plus tard** auprès de Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E., B.P. 2230, à Breda, Pays-Bas ou auprès de The Chase Manhattan Bank, N.A., à New York.

Les dispositions ci-dessus, relatives à la possibilité de consulter l'ordre du jour et la proposition d'apporter des modifications aux Statuts, ainsi qu'à la mise à la disposition des actionnaires de ces documents, s'appliquent également aux détenteurs d'actions de priorité et aux détenteurs de certificats de "New York shares".

Si la partie du capital souscrit, requise en vertu de l'article 40 des Statuts pour une modification des Statuts n'est pas représentée à l'assemblée, une deuxième assemblée générale des actionnaires sera tenue, conformément aux dispositions de cet article, le 25 février 1981, au même endroit, à laquelle assemblée la proposition mentionnée sous l'article 1 de l'ordre du jour sera de nouveau présentée.

La Haye, le 5 janvier 1981 — Le Conseil d'Administration



Le Monde

régions

Paris, ça marche...

Ile-de-France

La capitale des rues piétonnes

Avec 6,5 kilomètres de voies piétonnes, Paris est la ville d'Europe qui possède aujourd'hui le plus important réseau de rues réservées aux promeneurs. Naturellement, le secteur « Halles-Beaubourg » représente l'élément majeur de cet ensemble. L'année qui commence voit... s'achever dans ce quartier différents aménagements qui permettront aux Parisiens et aux touristes de mieux circuler rue Rambuteau, rue de la Grande-Truanderie, rue Saint-Denis et rue Pierre-Lescot notamment. Une nouvelle tranche de travaux qui débutera bientôt étendra encore cette vaste zone piétonne, amorce du « grand cheminement » devant relier le Marais au Palais-Royal.

D'autres quartiers de Paris voient aussi se multiplier les artères et places réservées aux promeneurs. Parmi les plus récentes réalisations, citons la rue Daguerre (quatorzième arrondissement), la rue et place de Lévis (dix-septième) et la place de la Sorbonne (cinquième). La ville conserve aussi dans ses cartons de nombreux projets : par exemple celui de rendre aux piétons les abords de Saint-Julien-le-Pauvre et les rues de la Bûcherie et Galande dans le cinquième arrondissement. Riverains et commerçants de ce quartier ont commencé d'être informés. L'aménagement pourrait être réalisé en 1981 si le résultat de cette concertation est favorable et si la commission d'arrondissement donne le feu vert.

La création de « parvis piétonniers » au débouché des gares de Lyon et d'Austerlitz est aussi prévue afin de mettre fin aux conflits permanents entre les piétons, les taxis, les autobus et les voitures particulières. Pour les gares du Nord et de l'Est, ainsi que pour la gare Saint-Lazare, les projets n'ont pas la même ampleur en raison d'un tissu urbain singulièrement dense. Mais la municipalité ne peut rester inactive face à la difficulté de circuler qui devient chaque jour plus insupportable pour les usagers de ces gares. Enfin, l'aménagement du bassin de l'Arsenal et du bassin de La Villette devrait conduire la Ville à créer des « esplanades piétonnes » place de la Bastille et place de Stalingrad.

Comment ne pas se féliciter qu'une véritable politique en faveur des piétons soit enfin mise en œuvre ? L'automobile, au cours de ces dernières années, s'est emparée sans vergogne des artères de la capitale. Bon nombre de grands équipements lui ont été sacrifiés. Mais le retour du balancier ne va-t-il pas trop loin ? Les services municipaux concernés par la création de voies piétonnes ont-ils bien étudié les conséquences qu'une telle décision entraîne pour les riverains ? N'a-t-on pas souvent confondu « voies piétonnes » et « artères commerciales » ? N'a-t-on pas chassé les automobilistes d'une artère pour sacrifier à une mode passagère qui fait « exploser » les loyers des immeubles comme, par exemple, dans le quartier des Halles et rue de la Huchette... ainsi d'ailleurs que dans de nombreuses villes de province où des voies piétonnes ont été créées ? Enfin, existe-t-il à Paris une « tradition piétonne » comme à Rome ou à Madrid ?

Toujours est-il que, dans les quartiers Saint-Séverin et Beaubourg, le bruit et l'insécurité ont... suivi les piétons. Plaintes et protestations des riverains se sont multipliées au cours de ces derniers mois. La mairie de Paris étudie actuellement un règlement pour les voies piétonnes afin de corriger certaines erreurs commises lorsque furent entreprises les premières expériences qui, sur le principe, ont définitivement acquis droit de cité.

JEAN PERRIN.

De la Huchette à Montmartre

Jusqu'où ne pas aller trop loin ?

« Cela fait vingt-sept ans que je suis installé rue de la Huchette. Depuis qu'elle a été mise en voie piétonne, tout a changé. Je songe à vendre ma boutique. » Cela dit sans animosité. Les piétons et leurs gadgets ont, en effet, envahi le quartier. Les petits trottoirs ont été supprimés, les vieux commerces ont cédé la place à des restaurants dits orientaux. *« Dès la tombée de la nuit, ça sent le graillon »*, disent les anciens habitants qui sont restés, *« malgré le bruit jusqu'à deux heures du matin »*. D'autres sont partis et louent, aujourd'hui, leurs chambres à des jeunes pour 800 à 900 francs par mois. *« Le quartier n'est plus le même »*, explique un petit libraire, qui en veut pour preuve le changement de la clientèle des journaux quotidiens.

Un autre riverain affirme qu'au 9 de la rue de la Huchette tous les logements *« ont été visités »*. Et la police ? *« Elle est là. C'est incontestable. »*, réplique-t-on, mais on ajoute aussitôt : *« A moins de placer derrière chaque promeneur un gardien de la paix on ne voit pas comment on peut mettre fin aux vols »*. Cet autre, qui habite non loin de Saint-Séverin, reconnaît *« qu'il y a toujours eu un peu de bruit ici et une ambiance spéciale. Il y a des années, c'était plutôt bon enfant ; aujourd'hui, c'est plus dur. Avant, il n'y avait que les habitués des caves ; maintenant, c'est la foule »*.

Paradoxe. Ce qui étonne et agace le plus les riverains de cette voie piétonne ce sont... les « embouteillages » provoqués par les camions des livreurs qui ravitaillent les restaurants et *« empêchent ainsi les piétons de circuler librement jusqu'à 2 heures de l'après-midi au moins »*. Selon que l'on est riverain ou flaneur la rue de la Huchette se colore désormais différemment. Victime de son succès ? Peut-être...

La commission du 18e arrondissement qui vient de se réunir a étudié le projet qui consiste à rendre aux piétons la butte Montmartre en interdisant la circulation rue du Chevalier-de-la-Barre, rue Saint-Rustique, rue Norvins, place du Tertre, rue Poulbot et rue et place du Calvaire. Les membres de cette commission, élus de l'arrondissement, officiers municipaux et représentants d'associations locales, ne se sont pas prononcés définitivement. Ils ont demandé à l'administration de revoir certains détails de son projet. Une prochaine réunion qui aura lieu au premier trimestre 1981 devrait, enfin, permettre à cette commission de statuer définitivement sur l'avenir piétonnier de ce haut lieu parisien.

L'association de défense de Montmartre et du 18e arrondissement estime qu'il faut étudier *« avec beaucoup de soin les conséquences possibles d'un tel aménagement »*. Elle estime que la création d'une voie piétonne doit toujours être décidée à titre provisoire · l'étape définitive étant seulement abordée après une période probatoire, suffisamment longue Enfin cette association précise que si une voie a vraiment besoin de devenir piétonne, il n'est pas nécessaire de transformer sa chaussée.

CIRCULATION

DU MAUVAIS USAGE DU RADAR

Soixante-quinze pour cent des automobilistes poursuivis pour excès de vitesse le sont sur des bases douteuses ou illégales, estime dans un communiqué le secrétaire général du mouvement de défense des automobilistes Auto-Défense.

Auto-Défense, qui s'oppose au port obligatoire de la ceinture de sécurité, à l'utilisation des codes en ville et aux contrôles de vitesse, affirme que trois irrégularités principales sont commises par les policiers lors des contrôles radar. M. Bongier met en cause le non-respect des règles précises d'utilisation du radar (qui en interdisent l'usage dans les virages, côtes, ou près des lignes à haute tension).

Il estime en outre qu'il peut y avoir doute sur l'identité du véhicule lorsque seules ses caractéristiques (marque, couleur, sans préciser le numéro d'immatriculation) sont communiquées par l'agent chargé du radar à celui qui sanctionne le dépassement de vitesse. Enfin, indique-t-il selon le code de procédure pénale, seule la personne qui a constaté l'infraction a le droit de rédiger le procès-verbal, ce qui est rarement le cas.

DES CITADINS PROPOSENT

Reconquérir les trottoirs

Les associations ne manquent pas d'idées à propos des rues piétonnes. Voilà quelques-unes de leurs suggestions.

● *Pour les droits du piéton*, le projet de réglementation envisagée par la mairie de Paris doit englober les trottoirs dont la reconquête est de première urgence. Cette association souligne la nécessité de considérer, au-delà de la notion de voies piétonnes, celle de « cheminements piétonniers ». Elle estime que lors des enquêtes effectuées avant la mise en voie piétonne d'une artère, la consultation des commerçants revêt une trop grande importance. Les redevances versées pour l'octroi des concessions, terrasses et étals, devraient pouvoir être affectés, toujours selon cette association aux aménagements destinés aux piétons.

● *L'association des habitants de l'îlot Saint-Séverin* s'inquiète, pour sa part, de la dégradation esthétique d'un des plus anciens quartiers de Paris. Elle suggère de remplacer la dénomination de « rue piétonne » par « zone piétonne », l'interdiction très stricte des bruits nocturnes sur la voie publique et de limiter l'occupation de la chaussée par les étals et les terrasses des commerçants. Elle propose également la création de « gardiens d'îlot piétonnier » et l'installation d'une signalisation claire et précise à l'usage des promeneurs et des résidents.

● *L'Association des riverains et des commerçants du Centre Pompidou* propose, elle, l'interdiction totale des sonorisations dans les secteurs piétonniers et la présence dans le quartier de gardiens municipaux chargés de faire respecter, à toute heure, la future réglementation mise au point par la mairie de Paris.

● *Enfin, l'Association nationale pour la protection des villes d'art* suggère notamment la plantation d'arbres et demande que soit respectée l'unité de la voie piétonne grâce à un mobilier urbain particulièrement sobre. Selon cette association, une rue piétonne ne doit pas être une « rue-gadget ». Il apparaît donc important de réaliser, toujours selon cette association, des itinéraires tracés par des passages piétonniers très courts, plutôt que de se préoccuper seulement des rue piétonnes traditionnelles difficilement réalisables.

CORRESPONDANCE

Respecter la ville

M. Pierre Le Bruyne, qui se qualifie lui-même de « vieux Parisien », nous adresse le double de la lettre qu'il a rédigée à l'intention du maire de Paris.

Les contribuables parisiens, d'origine ou d'adoption, reconnaissent qu'assurer la propreté, de façon exemplaire et suivie, d'une grande ville n'est pas une mince affaire. Les difficultés que soulèvent de plus en plus le recrutement d'un personnel sérieux et le caractère insociable de plusieurs de nos concitoyens ne facilitent guère la tâche à remplir.

Chaque jour, nous constatons le jet volontaire de papiers ou de détritus à côté de la corbeille prévue pour les recevoir. Chaque matin, à côté des places de « parking » où le véhicule a stationné la nuit, le cendrier est vidé sur le sol et les mégots éparpillés. Chaque nuit, le « joyeux drille » ou l'atrabilaire hargneux culbute la poubelle, remplie plus qu'à la limite et sortie sur le trottoir bien avant l'heure fixée pour cela. A vingt années de l'an 2000, les chiffons à dépoussiérer et les tapis sont secoués ou battus frénétiquement sur la tête des passants, toujours au mépris le plus total des règlements de police...

D'autres exemples : les dépôts nocturnes de matériaux et d'objets divers alors qu'un service de ramassage est prévu. On jette par-dessus la grille des rares jardinets de la ville la vieille cuisinière à gaz, le poste de télévision désossé, le frigidaire bosselé, le matelas éventré et taché...

Si la France manque d'enfants, elle ne manque pas de chiens. Une campagne d'nformation par voie d'affiches est en cours. Bien présentée, elle devrait porter ses fruits. Le jour où les propriétaires des compagnons à quatre pattes admettront qu'il n'est ni correct, ni convenable, ni propre d'obliger leurs concitoyens à marcher la tête basse pour éviter la fracture du col du fémur, le civisme parisien aura fait un grand pas.

De même, des citadins des deux sexes s'entêtent à continuer des distributions sauvages de nourriture à des pigeons copieusement nourris par ailleurs. Les graines contraceptives seront-elles efficaces ? Nous l'espérons avec un certain scepticisme. Il serait plus rationnel, moins onéreux de reprendre sur une grande échelle les opérations ponctuelles de captures dissuasives. La seule méthode qui ait fait ses preuves. La campagne n'est pas la ville, encore moins la GRANDE ville. Nous avons la plus grande sympathie pour tous les amis des bêtes, mais à la condition qu'ils prennent en charge les dégâts qu'ils provoquent (ici, il s'agit des toits de Paris), et qu'ils ne les imposent pas à tous...

Autrefois, la police se manifestait. Le gardien de square, « l'hirondelle » à casquette plate et à pèlerine, véritable responsable d'îlot dont il connaissait tous les recoins parcourus de nuit comme de jour à... bicyclette, appartiennent au passé. Aujourd'hui, les sergents de ville devenus gardiens de la paix, se transforment en « gardes du corps », spécialisés dans la surveillance des bâtiments publics ou des personnes accréditées « de France et d'ailleurs ». Ne serait-il pas plus indiqué de confier ces missions de sécurité et de corps de garde aux militaires ?

Le jour où les gardiens de la paix pourront assurer les seuls services qui sont les leurs, la ville redeviendra propre... dans les *deux* sens : les vandales punis, les délinquants jugulés, les boutiquiers rassurés, les chiens dans les caniveaux, les pigeons en surnombre à la campagne... Nous ne plaisantons pas ! La lecture des faits divers nous en ôte l'envie, pas plus qu'une promenade dans les rues de Paris ou dans son métro ne donne le sourire.

APRÈS LES PÉRIPÉTIES DE MAI 1968

Le retour des pavés

Parce qu'ils ont trop vécu ensemble, Paris et ses pavés ne parviennent pas à se séparer. L'asphalte qui recouvre les chaussées gagne sans cesse du terrain mais les petits blocs de pierre dure ont trouvé un dernier refuge : les voies piétonnes. Une seconde jeunesse pour le pavé parisien.

Au cours de l'été 1968, cent mille mètres carrés de pavés du quartier Latin ont été recouverts d'une couche d'asphalte. Mais à la fin de l'année 1980, les services de la ville ont pavé la place de la Sorbonne, rendue aux piétons. Pour des raisons techniques et économiques, le pavé avait été définitivement condamné en 1976. Cette année-là, le conseil de Paris avait pris, en effet, la décision de commencer à recouvrir les boulevards des maréchaux d'un tapis bitumeux. Une page de l'histoire de la capitale était définitivement tournée.

Parce qu'il était incommodé par l'odeur du sol parisien, le roi Philippe-Auguste ordonna, à la fin du douzième siècle, que toutes les rues et les places de la capitale reçoivent leur premier revêtement. Il s'agissait — déjà — du pavé. Mais comme les travaux étaient à la charge des riverains, seuls les chaussées « payées » par le roi furent couvertes par ces pierres. En 1605, Henri IV décidait que les frais de pavage incomberaient désormais aux pouvoirs publics. Mais, entre-temps, les rues de Paris connurent différents pavages. On posait aussi des dalles « sur champ » ou « à plat ». Elles prenaient alors le nom de « carreau ». Telle est l'origine des expressions telles que « le carreau des Halles » ou « rester sur le carreau ».

En 1864, les pavés mal taillés et mal ajustés sont condamnés. Mais l'évolution des techniques leur a permis de survivre jusqu'à notre époque. Car, au dix-neuvième siècle, ses défenseurs affirmaient : *« Si l'on supprime les pavés, on n'entendra plus venir les voitures et l'on sera sans cesse exposé à se faire écraser »* !...

Si le pavé de bois connut un essor prodigieux entre 1885 et 1921, il fut bien vite supplanté par le pavé mosaïque, celui que nous connaissons encore aujourd'hui dans de nombreuses artères de la capitale. *« Les événements de mai 1968 ont fortement contribué à ébranler la suprématie de ce pavage qui a servi de projectile »*, affirme M. Christian Moaligou, des services techniques de la Ville. Ce qui prouve une fois de plus que les pavés parisiens sont intimement liés à l'histoire de nos révolutions. Car, lorsqu'ils étaient trop gros pour être lancés, ils servaient à se protéger et devenaient l'élément de base des barricades.

Trop bruyant

Mais ce n'est pas mai 1968 qui a condamné le pavé. Ce sont les riverains qui lui ont porté un coup fatal en supportant de plus en plus mal le bruit engendré par la circulation. Le pavé est également glissant, coûteux, et se prête difficilement à la nouvelle signalisation horizontale comme, par exemple, les passages protégés. Bref, l'offensive conjuguée des élus, des utilisateurs et des riverains mettait fin, en 1973, à une suprématie qui avait duré plusieurs siècles.

Mais la tradition est la plus forte. Car, si l'on en croit les services de la Ville de Paris, aucun architecte, aucun décorateur n'envisage la création d'une voie piétonne sans une chaussée pavée. Si les rois eurent chacun leur idée sur la longueur ou la largeur des pavés à caler sur le sol, les techniciens de la ville sont agités aujourd'hui par un semblable débat : « pavé mosaïque » comme sur le plateau de Beaubourg, ou « pavé béton » comme ceux posés, par exemple, rue Lévis, rue Daguerre ou rue Dejean : les seconds, plus économiques et moins solides, étant une copie des premiers. Un petit débat qui n'est pas sans conséquences financières, puisque la Ville commande encore chaque année deux à trois mille tonnes de pavés. — J. P.

ENVIRONNEMENT

LA CRISE DE L'ÉNERGIE LES REND INDISPENSABLES

Le renouveau des châteaux d'eau

L'Année du patrimoine devrait être au moins celle des recensements exhaustifs. Or on semble avoir complètement oublié que la France abrite sept mille trois cents « châteaux » d'un genre assez particulier. Il s'agit des châteaux d'eau, ces donjons de béton qui, dans les campagnes sans relief, font l'orgueil des municipalités.

La revue « Techniques et Sciences municipales » vient de leur consacrer la majeure partie de sa dernière livraison (1) car on vient de s'apercevoir que ces « monuments » sont — à leur tour — en péril. Beaucoup d'entre eux menacent ruine. Faut-il les abattre, les reconstruire autrement ou les restaurer ?

Les réservoirs surélevés sont les enfants du chemin de fer. Le long des 40 000 kilomètres de voies ferrées qui furent tracées de 1837 à 1857, il fallut élever un chapelet de châteaux d'eau car les locomotives à vapeur devaient refaire le plein tous les 20 kilomètres. Les villages alentour, qui commençaient à se doter d'un réseau d'adduction d'eau, trouvèrent le procédé fort pratique et demandèrent à en bénéficier. La vogue du château d'eau était lancée.

Pendant longtemps, on jucha des cuves métalliques au sommet d'un pylône ou d'un édifice en maçonnerie atteignant au maximum une quinzaine de mètres. Puis, à partir de 1920, les ingénieurs adoptèrent le béton. Mais ils persistèrent à singer les champignons d'antan qui de leur aveu même, étaient peu gracieux. Le grand boom se situa autour des années 50, lorsque l'eau courante arriva jusqu'au fond des campagnes. 70 % du « parc français » datent de cette époque. Cette fois les ouvrages sont beaucoup plus volumineux et certains s'élèvent audacieusement jusqu'à 60 mètres, c'est-à-dire qu'ils rivalisent avec un immeuble de vingt étages.

L'architecture aussi en est plus audacieuse. Adieu les champignons, voici les ouvrages en forme de tulipe, de cigare ou d'hyperbole. Cette floraison suscita en son temps les critiques virulentes des protecteurs de la nature. Michel Péricard et Louis Bériot dans leur célèbre émission télévisée « La France défigurée », firent campagne contre la manie des châteaux d'eau.

Les pouvoirs publics ont été sensibles à ces attaques. Depuis 1977, il n'est plus possible d'édifier un château d'eau sans faire appel à un architecte. Un arrêté ministériel de juin 1980 prévoit que l'on peut consacrer 1 % du coût de la construction à la décoration de l'édifice, mais ces mesures arrivent trop tard. Les réseaux d'adduction d'eau étant achevés, on ne construit pratiquement plus de réservoirs surélevés. Il arrive même qu'on y renonce pour des raisons esthétiques évidentes. Ainsi, à proximité du château de Chantilly où un réservoir était indispensable, on a récemment opté pour un réservoir enterré dit à contre-pression, le dernier cri de la technique.

L'Année du patrimoine marque même — c'est un hasard — un renversement de tendance. En 1980, on a mis hors service plus de châteaux d'eau qu'on n'en a construit. En effet, en modernisant les anciens ouvrages, on leur permet de desservir des zones cinq fois plus étendues qu'autrefois. Un château d'eau suffit, à présent, aux besoins de quatre ou cinq communes. Dans les Yvelines, par exemple, la restructuration d'un réseau d'adduction et la construction d'un château neuf ont permis de déclasser neuf ouvrages anciens.

Faut-il alors mettre à bas ces tours disgracieuses et les remplacer par des réservoirs enterrés ? Les ingénieurs qu'anime la passion de construire semblent répugner à démolir. D'abord parce qu'on ne leur a pas enseigné cette technique bien spéciale et toujours risquée. Ensuite, parce qu'une démolition n'est jamais gratuite. A titre d'exemple, la mise à bas d'un château d'eau de 25 mètres a coûté 80 000 F en 1979.

En outre, la crise de l'énergie apporte de nouveaux arguments aux tenants des réservois surélevés. L'alimentation en eau des Français dévore déjà chaque année l'équivalent en électricité de 440 000 tonnes d'équivalent pétrole. Il n'est plus question d'alourdir une telle facture. Or, expériences faites, les autres types de réservoirs placés au niveau du sol consomment de 24 à 60 % d'énergie de plus que les bons vieux châteaux d'eau. Au dire des spécialistes ils sont aussi plus coûteux à entretenir. Aussi le souci numéro un des municipalités n'est pas aujourd'hui de démolir les réservoirs surélevés, mais de les réparer.

La plupart ont aujourd'hui plus de trente ans : pour ce genre d'édifice soumis à tous les aléas du mauvais temps c'est l'âge des maladies. Les entreprises spécialisées réparent déjà cinquante château d'eau chaque année. Le rythme de rénovation devrait atteindre bientôt deux cents par an. Mais si l'on sait à présent consolider ces ouvrages et reboucher leurs fissures il n'est malheureusement pas possible de modifier leur silhouette. Il faut se faire une raison : le paysage français gardera ses verrues.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Techniques et sciences municipales*, novembre 1980, 25 F. 9, rue de Phalsbourg, 75017 Paris, téléphone 227-38-91.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur les énergies du futur intitulé « Blagnac, championne des économies » (*le Monde* du 31 décembre), nous avons situé cette commune de Blagnac en Haute-Savoie. C'est évidemment Haute-Garonne que nous aurions dû imprimer.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 JANVIER

Nouvelle baisse

Pour la quatrième séance consécutive, le marché enregistre un recul. L'indicateur de tendance termine lundi en baisse de 1,5 %.

Cette première séance de la semaine a marqué le véritable début de l'année boursière. Les opérateurs étaient plus nombreux autour de la corbeille qu'au lendemain du jour de l'An et le volume des transactions s'est étoffé. La publication d'un sondage d'opinion, indiquant que M. Giscard d'Estaing pouvait ne pas être réélu aux prochaines présidentielles, a renforcé les investisseurs dans leur attitude prudente. Les « Sicav-Monory » qui ont engrangé au mois de décembre de nouvelles et importantes liquidités ne se montrent, en particulier, pas pressées de les réinvestir, ayant jusqu'au 31 mars prochain pour le faire.

D'importantes baisses ont été enregistrées. Ainsi, Marine Wendel perd 7,8 %, C.G.I.P. 6,7 %, Comptoirs modernes 6,3 %, Creusot-Loire 6,2 %, Penarroya 6,1 %, Sagem 6,1 %, Simco 5,9 %, D.M.C. 5,7 %. Avions Marcel-Dassault marque également un net repli (— 5,3 %). Les pétroles n'échappent pas au mouvement.

Parmi les quelques hausses significatives, on note Vallourec (+ 3,8 %), B.C.T. (+ 3,2 %), Maritime de chargeurs (+ 2,9 %), U.C.B. (+ 2,1 %), Roussel-Uclaf (+ 2 %).

Aux étrangères, les valeurs américaines sont restées fermes. Les mines d'or ont progressé, sans excès : East Rand gagne 2,7 % ; Western Deep, 2,6 %.

Signe de l'inquiétude de certains épargnants, le cours du napoléon continue de grimper. Il gagne 20,10 francs à 940 francs, tandis que le lingot s'adjuge 995 francs à 91 995 francs. L'emprunt 4,5 % 1973 suit la hausse du métal jaune et passe, pour la première fois, la barre des 3 000 francs. A Londres, le premier fixing s'inscrit à 592 dollars (contre 589,50 dollars).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ANGLO-AMERICAN. — Trois mines d'or appartenant au groupe de l'Anglo-American of South Africa et situées dans la province sud-africaine d'Orange vont fusionner pour former, avec un volume de minerai traité de 8 millions de tonnes par an, la plus importante compagnie minière d'or du monde. Cette opération exigera un investissement de 400 millions de rands (532 millions de dollars).

MITSUBISHI ELECTRIC. — Le bénéfice net consolidé pour les six premiers mois de l'exercice au 30 septembre 1980 ressort à 16,39 milliards de yens (contre 15,21 milliards soit un progrès de 7,7 %. Le chiffre d'affaires augmente, quant à lui, de 14,6 %.

CONSOLIDATED GOLD FIELDS a été à l'origine de la plus importante émission enregistrée en 1980 sur le marché de Londres (186 millions de livres). L'émission de Rio Tinto Zinc la suit avec 128 millions de livres. Au total, les émissions nouvelles de sociétés privées ont représenté 1,1 milliard de livres.

C.F.A.O., poursuivant son développement dans le secteur de la distribution en France, va prendre une participation dans le capital de la société Cantelaube, dont le siège est à Sarlat et qui exploite trois entrepôts, onze « cash and carry » et trente points de vente au détail à l'enseigne Sodiprix.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE POMPEY. — Deux sociétés du groupe viennent de faire l'acquisition des usines d'Outreau et d'Hirson appartenant aux Aciéries de Paris et d'Outreau, qu'elles exploitaient en location-gérance depuis le 1er janvier 1979.

LA COMPAGNIE GENERALE DES VOITURES A PARIS enregistre au 30 septembre 1980 un bénéfice semestriel, après amortissements, provisions et impôts, de 2,07 millions de francs (contre 9,98 millions).

ASHLAND OIL a reçu, à la suite de son OPA sur Integon, 3,14 millions d'actions de cette société, alors que son offre ne portait que sur 2,84 millions de titres.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Berger-Levr., c. 45, bon .	1 p. 2	6 10
La Hénin, c. 35	1 p. 5	5 20
Maisons Phénix, c. 23 ..	1 p. 5	3 .
Motobécane, c. 48	1 p. 2	. ..
Sade, bon	2 p. 3	.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/1	5/1
1 dollar (en yens)..	Clos	201 65

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	26 déc.	2 janv.
Indice général	135,8	130,8
Assurances	236,6*	238
Banq. et sociétés financ...	98,1	95,5
Sociétés foncières ...	151,8	151,5
Sociétés investiss. portef..	135,9	130,6
Agriculture	161,7	161,7
Aliment., brasseries, distill	155,5	150,6
Autom., cycles et l. équip.	48,1	48,1
Bâtim., matér. constr., T.P.	180,8	174,5
Caoutchouc (ind. et comm.	49,3	49,9
Carrières salines, charbon	131,9	128,5
Constr. mécan. et navales	143,5	134,5
Bâtim., matér. constr., T.P.	165,5	157,5
Imprimeries, pap., cartons	122,4	121,7
Magas., compt. d'exportat.	104,3	101,9
Matériel électrique	141,9	136,2
Métall., com. des pr. métal	37,3	36,6
Mines métalliques	128,8	124
Pétroles et carburants ...	178,6	168,3
Prod. chimiq. et él.-mét.	152,8	147,4
Services publics et transp.	113,4	111,4
Textiles	87,7	86,4
Divers	162,3	153,1
Valeurs étrangères	175,1	174,4
Valeurs à rev. fixe ou ind.	206,4	205,4
Rentes perpétuelles	34,6	33,6
Rentes amort., fonds gar. .	546,1	542,6
Sect. indust. publ. à r. fixe	89,1	88,9
Sect. ind. publ. à rev. ind.	389,4	363,8
Secteur libre	96,4	96,4

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	361,6	359,9
Val. franç. à rev. variable.	941,1	906,4
Valeurs étrangères	1 294,2	1 289

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	113,3	108,8
Produits de base	103	97,4
Construction	164,3	158,4
Biens d'équipement	117,6	110,5
Biens de consom. durables	64,9	63,1
Biens de cons. non durabl.	84,1	81,3
Biens de consom. aliment.	122,4	117,5
Services	177,9	175,6
Sociétés financières	118,5	115
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr...	222,5	219,9
Valeurs industrielles	103	97,6

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général ..	141,5	139,7

(*) Chiffre rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	31 déc.	2 janv
Valeurs françaises ..	105,5	98,3
Valeurs étrangères ..	123,3	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	122	108,6

Taux du marché monétaire

Effets privés du 5 I . 18 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 5 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %..	203	209
A.G.F. (Sté Cent.).	778	778
Ass. Gr. Paris-Vie	2080	
Concorde........	343	342
Epargne France..	416	480
Financ. Victoire..	358	344 60
France I.A.R.D...	145	145
Gan (Sté) Centr..	739	737
Financière Sofal.	36	260
Fr. Cr. et B. (Cie).	147 50	147 80
France-Bail......	298	294
Hydro-Energie...	19	19 90
Immobail B.I.P...	219	218
Immobanque....	319	315
Immofice........	365	291
Interbail........	258	261
— (oblig. conv.).	273	280
Laffite-Bail.......	195	204
Fonc. Ch.-d'Eau..	858	858
(M.) S.O.F.I.P....	91	91
Fonc. Lyonnaise.	1519	1520
Immob. Marseille	1800	1758
Louvre..........	252	242
SINVIM..........	136 40	135
Cogifi..........	210	209 10
Foncina..........	162 10	162 10
Gr. Fin. Constr...	193	196
Immindo.........	187	
Electro-Financ...	325	312
(M) Et. Particip..	85 70	
Fin. Bretagne.....	85	82 40
Fin. Ind. Gaz Eaux	642	635
Fin. et Mar. Part.	95	95
Fin. Seneile-Maub	108	110
France (La)......	660	659
Lebon et Cie....	300	312
(NY) Lordex.....	127 50	122 70
Cie Marocaine....	28 50	28
Forges Strasbourg	144 90	142
(LI) F.B.M. ch. fer		
Frankel.........	397 50	395
Huard-U.C.F......	110	112
Jaeger..........	191	193
Jaz............	80	80
Luchaire.........	200	205
Métal Déployé....	321	322
Blanzy-Ouest....	254 50	244 50
La Brosse.......	124	118
Conte S.A.......	45	46
Degremont......	117	116
Duquesnes-Purina	245 50	238
Ecco...........	2093	2013
Ferrailles C.F.F..	245	235
Havas..........	842	874
Locatel........	368	354
Lyon-Alemand....	256 40	264
Valorem........	240 30	229 40
Worms Investiss.	419 60	400 57

* Absorbé par Soginter.
· Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2769	4,5 % 1973.	2924	2984	3025	3010
3489	C.N.E. 3 %..	3340	3250	3230	3202
480	Afrique Occ.	462	445	442	436 20
525	Air Liquide..	506	498	483	480 20
417	Als. Part. Ind	117	116	118	113 7
118	Als. Superm.	406	381	381	381
97	Alsthom-Atl.	92 20	9	91	90
1320	Elf-Aquitaine	1280	1245	1230	1240
24	— (certific.)	231 50	219	221	213 70
235	E. J. Lefebvre	247	250	250	245
135	E. Saa.-Duval	133	133	133	13 40
535	Essilor......	495	485	480	476
256	Esso S.A.F...	243 50	231	229	227
346	Euratrance..	344	335	335	338
41	Nobel-Bozel.	41	40	40	40
32	Nord-Est....	32 80	31 80	31 80	31 55
57	Nouvel. Gal..	59 80	59 60	59 60	58 40
270	Olida-Caby..	280 50	270 50	27. 50	266 50
43	Om. Part. Int	42 90	41 80	41 50	41 10
125	OPFI-Paribas	113 20	107	106 50	105 1
168	Tél. Electr..	1155	1125	1126	11 5
141	— (obl.)...	134	133 20	133 20	133 20
225	Thomson-Br.	218	214	215	211
270	— (obl.)...	244	244	244	239 1
325	U.I.S.......	323 50	319	319	314
154	U.C.B.......	158	162	162	165
156	Un. F. Bque.	160 50	158	158 20	156 10
104	Gencor......	101 10	99	99	98
275	Gen. Electr..	284	285 50	285 50	285
298	Gen. Motors.	209	209	210	210
57	Goldfields...	56 60	56 90	56 60	56 90
117	Harmony.....	111	113 60	113 80	114 50
6 80	Hitachi	7 45	7 6	7 35	7 45
255	Hœchst Akti.	256	261	261	258 1
191	Amax......	198 50	192	193	192 7
178	Amer. Expr.	182 40	181	181	180
1230	Amer. Tél..	221 50	224 5	225	
79	Ang. Am. C..	77 80	77 50	77 60	78
570	Amgold....	540	550	560	555
495	B. Ottomane	483 50	488 80	486	483 20
285	BASF (Akt.)	285	287	287	283
250	Bayer......	247 50	250 50	250 50	249 5
280	Buffelsfont..	245	244 20	245	245
23	Charter.	22 60	23 6	23 45	23 15
215	Chase Manh.	217	216	216	213
124	Cie Pétr. Im.	125 80	126	125 90	125 30
44	De Beers...	44 05	44 20	44 20	44
650	Deuts Bank	640	646	646	645
435	Dome Mines	398	403 50	403 50	403 50
177	DuPontNem.	190 10	192 50	192	189
305	East Kodak..	318 50	322	322	324
149	East Rand..	142	145 90	145	144
105	Ericsson. ..	105 90	105 9	105 90	104 9
375	Exxon Corp..	372 80	373 50	368	375
89	Ford Motor..	92 10	95 20	89	93 60
250	Free State...	272	273	270 50	272
736	Pétrofina...	721	719	721	721
188	Philip Morris	197	199 50	199 50	189
31	Philips.....	32 15	32 80	32 80	32 15
280	Pres. Brand.	270 20	270 9	272	275
610	Quilmès. ..	660	632	632	628
430	Randfontein.	410	418 5	418 50	422
460	Royal Dutch.	443	442	441	438 50
44	Rio Tinto Zin	43 10	43 50	43 60	43 50
240	St-Helena-Co	220 50	221	221	225 40
645	Schlumberger	548	534	534	534
50	Shell Fr....	49 70	49 8	49 80	49 40
605	Siemens A.G.	600	605	605	605
72	Sony	70 20	72 6	72 60	72
255	Unilever....	260	262	262	...
93	U. Min. 1/10	94 50	95	95	
265	Unit. Techn..	283 50	284 10	285	284 4
470	West Driet	442	448	449 10	460
316	West Deep..	303	310	311	310
425	West Hold...	412	415 1	417	418 50
265	Xerox Corp..	272	276	276	279
3 02	Zambie Corp.	2 80	2 86	2 88	2 9

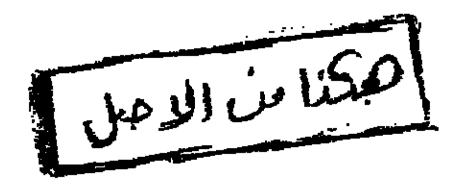
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5 I	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1).....	4 580	4 627	4 380	4 680
Allemagne (100 DM).	231 510	231 630	225	237
Belgique (100 F)..	14 486	14 879	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)..	213 650	213 130	206	217
Danemark (100 k).	75 560	75 410	72 500	77 500
Norvège (100 k). ..	88 140	87 890	86	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 902	10 882	10 450	11
Grèce (100 drachmes)	3 780	9 758		
Italie (1 000 lires)	4 894	4 876	4 600	5 ...
Suisse (100 fr.)..	254 900	255 900	248	261
Suède (100 krs).	104 220	103 280	101	106 500
Autriche (100 sch.).	32 620	32 670	32 900	33 600
Espagne (100 pes.).	5 737	5 705	5 460	5 850
Portugal (100 esc.).	8 590	8 540	7 600	8 500
Canada ($ can. 1)....	3 842	3 795	3 670	3 900
Japon (100 yens)......	2 282	2 268	2 150	2 270

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5 I
Or fin (kilo en barre)	91000	91875
Or fin (en lingot) ..	91000	91995
Pièce française (20 fr.)	919 90	940
Pièce française (10 fr.)	491	499 90
Pièce suisse (20 fr.)	690	689 90
Pièce latine (20 fr.)	641	660
Souverain . . .	829	840
Pièce de 20 dollars	3398	3460
Pièce de 10 dollars	1730	1716
Pièce de 5 dollars	872	872
Pièce de 50 pesos ..	3850	3819
Pièce de 10 florins ...	650 10	660



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4-5 janvier 1981 a été tiré à 518 326 exemplaires.



A B C D E F G

Le chef d'état-major de la marine juge « préoccupante » la diminution prévue du nombre des bâtiments de guerre

« La lente diminution du nombre de passerelles se poursuit régulièrement », constate, dans le dernier numéro de « Cols bleus », l'amiral Jean Lannuzel, chef d'état-major de la marine nationale, qui, par cette expression utilisée par les spécialistes, comptabilise la baisse du nombre des bâtiments de guerre à commander dans la marine française.

« L'année qui vient de s'achever, constate l'amiral Lannuzel, dans un éditorial où le chef d'état-major dresse un bilan pour 1980 *« sans cependant masquer quelques aspects préoccupants, n'a vu l'admission au service actif outre* le Tonnant *que de* la Meuse *et du* Lieutenant-de-vaisseau-Lavallée *alors que dix navires étaient retirés du service ». Le Tonnant* est le cinquième sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques ; *la Meuse* est un deuxième pétrolier ravitailleur d'escadre et le *Lieutenant-de-vaisseau-Lavallée* est un dixième aviso.

« La lente diminution du nombre des passerelles se poursuit donc régulièrement », constate l'amiral, pour ajouter : *« Les causes en sont connues et je n'y reviendrai pas. Toutefois, il ne faut pas oublier que sont actuellement en construction ou commandés trente bâtiments de combat représentant 71 000 tonnes. »*

Le chef d'état-major de la marine ne précise pas les raisons de ce déclin du nombre des passerelles. En fait, il semble que cette diminution des commandements à la mer soit liée au remplacement, qui ne s'est pas réalisé nombre pour nombre, des bâtiments de guerre construits au début de la IVe République avec l'assistance américaine au titre du pacte d'assistance mutuelle (PAM). La plupart des bateaux ayant une durée de vie opérationnelle d'une trentaine d'années, on se trouve aujourd'hui dans la situation d'avoir à les remplacer sans aide extérieure et toutes les classes de bâtiments à la fois. D'autre part, la construction, sur le budget de la marine, des sous-marins lance-missiles prélève une part importante des finances allouées à la mise en chantier d'autres types de navires.

Cette situation propre à la marine française fait que le nombre des bâtiments de combat passera de 125 unités en 1980, à 92 en 1988, soit une diminution de plus du quart du nombre des passerelles de commandement. Parallèlement, on observera un certain rajeunissement de la flotte puisque 54 navires, avec les constructions neuves entreprises entre-temps, seront en 1988 à mi-âge de leur carrière.

« Autre sujet de préoccupation, constate encore l'amiral Lannuzel, *l'activité, légèrement inférieure à celle des années précédentes. Là aussi, la raison est connue : l'augmentation plus forte que prévu du prix des combustibles. C'est surtout les sorties de groupe nécessaire à l'entraînement de nos forces et des état-majors embarqués qui en pâtissent. »*

Le chef d'état-major de la marine ne précise pas davantage de combien les activités seront diminuées en 1981. Toutefois, on sait, selon M. Raymond Tourrain, député R.P.R. du Doubs et rapporteur du budget de la marine pour 1981, que les crédits de combustibles et de carburants devraient permettre, l'année prochaine, l'approvisionnement de 276 000 tonnes de combustibles, *« correspondant à une activité annuelle moyenne de quatre-vingt-six jours de mer, niveau identique à celui de 1980 mais en baisse depuis 1979 (avec quatre-vingt-dix jours) ».*

Pour l'aéronautique navale, l'activité aérienne devrait représenter, toujours selon M. Tourrain, en 1981, un total de 92 000 heures de vol au lieu de 98 000, en 1979.

« Enfin dernière difficulté, souligne l'amiral Lannuzel, *les effectifs. Ils sont insuffisants pour assurer convenablement les plans d'armement. Et je sais que, pour répondre aux impératifs de la gestion, on est parfois amené à rogner sur les permissions. »*

Le chef d'état-major de la marine révèle que, pour remédier à cette situation et tenir compte du développement des missions, un plan d'augmentation des effectifs de l'ordre de cinq mille hommes est à l'étude. *« J'ai bon espoir de le voir aboutir »,* conclut l'amiral Lannuzel.

On sait (*le Monde* du 13 novembre 1980) que la marine, qui compte aujourd'hui 67 970 hommes, dont environ 4 380 officiers, a proposé au gouvernement un projet de renforcement de ses effectifs au-delà de 1985 par le recrutement de 5 000 hommes supplémentaires avant la fin du siècle, dont 10 % d'officiers.

TROISIÈME INCENDIE CONTRE UNE SECTION PARISIENNE DU P.C.

Un incendie d'origine criminelle a été allumé samedi 3 janvier dans le hall d'entrée de l'immeuble situé 56-58, rue du Rendez-Vous, à Paris, où se trouvent les locaux de la section du douzième arrondissement du parti communiste français.

C'est le troisième incendie qui est allumé depuis le mois de septembre 1980 dans cet immeuble. La fédération de Paris du P.C.F., qui relève ce fait, appelle à une manifestation de protestation mardi 6 janvier, à 18 h. 30, devant le siège de sa section du douzième arrondissement.

NOUVEL ACTE DE MALVEILLANCE CONTRE UN LOCAL PROTESTANT

Une salle de réunion de l'église évangélique (protestante) située 23, rue Dunoir, dans le troisième arrondissement de Lyon, a été saccagée, dans la nuit du 2 au 3 janvier, par des inconnus.

Les enquêteurs ont naturellement rapproché cet acte malveillant de l'incendie d'un temple appartenant à la même Eglise, et situé à Ecully, dans la banlieue lyonnaise, lors de la même nuit.

● *Attentat en Corse.* — Des coups de feu ont été tirés, dimanche 4 janvier, dans la soirée, contre une gendarmerie à Calacuccia (Haute-Corse).

REPLI DU DOLLAR

Le dollar s'est replié sur tous les marchés des changes en début de semaine, en liaison avec la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, *qui s'est confirmée à la veille du* week-end. Le cours de la monnaie américaine est revenu, à Paris, de 4,58 F à un peu moins de 4,54 F et à Francfort de 1,98 DM à 1,9550 DM. A Tokyo, il a fléchi à 201,50 yens contre 202,50 yens et est même tombé en dessous de 220 yens lundi matin 5 janvier sur les marchés européens, ce qui reflète la vigueur de la monnaie japonaise.

● *Le docteur Paul German (Mouvement normand)* a été réélu, ce lundi 5 janvier, président du conseil régional de Basse-Normandie, à la majorité relative au troisième tour de scrutin. C'est la quatrième année consécutive que le docteur German, maire de Falaise, conseiller général du Calvados et suppléant au Sénat de M. Jean-Marie Girault, sénateur (P.R.) du Calvados, est élu président du conseil régional.

● *Le gouvernement afghan* a informé, ce lundi 5 janvier, le gouvernement indien de sa volonté de tenir des conversations avec le Pakistan et l'Iran, en présence d'un représentant des Nations unies, pour trouver une solution aux problèmes affectant la région, apprend-on de bonne source à New-Delhi. — *(A.F.P.)*

LA RENTRÉE DE LA COUR DE CASSATION

Le chef de l'État exalte « l'indépendance de l'autorité judiciaire »

Le chef de l'Etat a présidé, mardi après-midi 5 janvier, l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation. Cette cérémonie était retransmise en direct par Antenne 2. Après les allocutions de M. Robert Schmelck, premier président, et de M. Henri Maynier, procureur général de la Cour de cassation, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré :

« Le juge a besoin de calme et de sérénité. La justice est une institution humaine. Comme tout institution humaine, elle a naturellement ses faiblesses et ses défauts. Certaines critiques qui lui sont adressées peuvent être justifiées, mais non la critique systématique qui vise à dénigrer l'institution pour l'affaiblir, non plus que les attaques portées nominalement contre des magistrats, ce qui est exactement contraire au principe de l'indépendance personnelle des juges.

» Confrontés à de telles attaques, les magistrats, qui sont tenus à une obligation de réserve qu'ils respectent, je le souligne, avec exactitude, ont fait preuve de beaucoup de courage personnel et de fermeté d'âme. Leurs détracteurs ne se sont pas grandis. Le président de la République tient à rendre publiquement hommage aux magistrats, qui ont ainsi démontré que l'indépendance de l'autorité judiciaire donne à ceux qui rendent la justice, la force morale de résister aux attaques et de conserver sa dignité et sa sérénité.

» Mais ne nous y trompons pas. La justice, comme toutes les institutions de nos sociétés démocratiques et libérales, n'est pas indestructible. Trop d'exemples dans le monde nous montrent l'image d'une justice asservie et d'une défense hors d'état d'exercer son rôle (...).

» Une démocratie vivante ne peut se passer d'une bonne justice, et j'emploie le terme dans son sens plein, c'est-à-dire la justice d'un pays dans lequel la loi est effectivement égale pour tous, le juge indépendant et impartial, la défense constamment présente et libre. C'est pourquoi il est indispensable que la justice française demeure la justice de grande qualité que nous connaissons aujourd'hui. »

Le débat sur la peine de mort

JEAN FARRAN : « Le désir incontrôlé de voir disparaître... »

Commentant en première page, le sondage publié par *le Journal du dimanche*, M. Jean Farran écrit notamment : *« Je sais que la peine de mort ne sert à rien. Qu'elle ne dissuade pas le criminel de commettre son crime. Que la criminalité n'a pas augmenté en Europe, où la plupart des pays l'ont supprimée. Je sais qu'on peut retirer de la société le mauvais sujet sans le tuer. N'empêche que certains crimes sont à ce point abominables qu'on ressent tous au fond de soi le désir incontrôlé de voir disparaître celui qui est devenu indigne de porter le nom d'homme. »*

Un sondage « le Quotidien de Paris » - Indice-Opinion

M. Mitterrand l'emporterait sur M. Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle

Le Quotidien de Paris du 5 janvier publie un sondage réalisé par le département Indice-Opinion de la S.A. Indice, entre le 18 et le 24 décembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 014 personnes. Cette enquête sur les intentions de vote, qui est la troisième réalisée par Indice-Opinion depuis le mois d'octobre, donne, pour le second tour de l'élection présidentielle, l'avantage à M. Mitterrand (51 % contre 42 % en novembre) sur M. Giscard d'Estaing (49 % contre 58 % en novembre). Dans l'hypothèse où, au second tour, l'actuel chef de l'Etat est opposé à M. Marchais, il recueille 66 % d'intentions de vote (contre 70 % en novembre). Dans le cas où M. Chirac est en lice au second tour, il remporte 66 % des intentions de vote (contre 65 %, le mois précédent) face à M. Marchais ; en revanche face à M. Mitterrand, le maire de Paris n'en obtient que 46 % (contre 50 % en novembre).

Pour le premier tour, trois hypothèses sont retenues : candidature de M. Debré, candidature de M. Chirac, candidature de l'un et de l'autre. Dans tous les cas, la cote du président de la République s'effrite : il obtient entre 25 et 27 % (contre 29 à 34 % en novembre). Celles de MM. Mitterrand et Marchais remontent : entre 21 et 23 % (contre 17 à 18 %) pour le premier ; entre 15 et 16 % (contre 13,5 à 14 %) pour le second. Le président du R.P.R. enregistre un recul d'un point par rapport à la précédente enquête : 14 % des personnes interrogées se prononcent en sa faveur si M. Michel Debré n'est pas candidat, 12 % s'il l'est. Le maire d'Amboise progresse : 14 % (contre 11 %) si le président du R.P.R. ne se présente pas, 9 % (contre 7 %) dans le cas contraire.

Par rapport au mois de novembre, les intentions de vote en faveur de Coluche diminuent : entre 8 et 9 % (contre 10 à 12,5 %). En revanche, elles augmentent pour Mme Garaud : entre 2,5 et 4 % (contre 2 à 3 %).

Ce sondage est le premier qui donne, au second tour, l'avantage à M. Mitterrand sur M. Giscard d'Estaing.

Commentant ce sondage, M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, a déclaré, lundi matin 5 janvier :

« Bien sûr, il faut être prudent. Il ne s'agit que d'un sondage. La marge d'écart est faible et il reste presque quatre mois avant l'élection, mais toutes les études chiffrées récentes vont dans le même sens : un fort recul de Valéry Giscard d'Estaing, une nette progression de François Mitterrand. Les Français prennent de plus en plus conscience des résultats catastrophiques du septennat et de la nécessité d'un changement. Ces chiffres montrent que Valéry Giscard d'Estaing peut être battu et que seul le candidat socialiste, par un vaste rassemblement populaire, peut le battre. Au total, avec la prudence nécessaire, c'est une indication très positive pour ce début d'année. »



